# La conduite exemplaire Issue de la biographie du Prophète élu (sur lui la paix et le salut) tirée des deux recueils authentiques.[[1]](#footnote-1)

**Série (1)**

**Sa conduite avec les non musulmans** (sur lui la paix et le salut)

Compilation et recensement :

*Muḥammad ibn 'Abd Ar-Raḥmân ibn Nâṣir Az-Zîr*

*Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux.*

# Introduction

La louange revient à Allah, nous Le louons, nous implorons Son aide et Son pardon. Nous nous réfugions auprès d'Allah contre les maux de nos âmes et les méfaits de nos œuvres. Quiconque Allah guide, personne ne peut l'égarer ; et quiconque Il égare, personne ne peut le guider. Je témoigne qu'Il n'est de divinité [digne d'adoration] en dehors d'Allah, Seul et sans associé. Et je témoigne que Muḥammad est Son serviteur et Son Messager, qu'Allah prie sur lui, le salue et le bénisse, ainsi que sa famille, ses Compagnons et quiconque emprunte sa voie et marche sur ses traces jusqu'au Jour de la Rétribution. Ceci étant dit :

Le meilleur des discours est le Livre d'Allah et la meilleure des guidées est la guidée de Muḥammad (sur lui la paix et le salut). En effet, il est le Prophète, celui qui ne prononce rien sous l'effet de la passion, comme l'a dit Allah, Exalté soit-Il : **{( *Et il ne prononce rien sous l’effet de la passion !* )}** De même, il est le guide que l'on doit suivre et imiter. Allah, Exalté soit-Il, a dit : **{( *Et, assurément, vous avez dans le Messager d’Allah un excellent modèle [à suivre] pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et invoque Allah abondamment.* )}**[[2]](#footnote-2)

Quiconque médite sur sa biographie (sur lui la paix et le salut), sa guidée et sa conduite à l'égard de son entourage, y verra une affaire réellement étonnante. Il y découvrira bienfaisance et vertu dans son comportement avec tout le monde : homme ou femme, petit ou grand, musulman ou mécréant, et même jusqu'avec les choses inanimées ! Allah, Exalté soit-Il, a dit : **{( *Et tu es certes, d’une haute moralité.* )}**[[3]](#footnote-3)

Les savants, anciens et contemporains (qu'Allah leur fasse miséricorde), se sont préoccupés de sa tradition et de sa biographie (sur lui la paix et le salut). A ce sujet, ils ont rédigé des livres et des ouvrages, certains volumineux, d'autres concis. Toutefois, à ma connaissance, il n'y a que très peu de sources qui exposent clairement sa conduite (sur lui la paix et le salut), la compile, la recense puis la classifie.

J'ai donc imploré l'aide d'Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté, afin de recenser tous les hadiths qui contiennent la conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) avec son entourage dans les deux recueils authentiques. Et si Allah, Exalté soit-Il, m'accorde vie jusque-là, je compléterai [ce travail] en les recensant dans le reste des six livres [références dans le hadith] ainsi que les autres parmi les *Masânîd* et les *Muṣannafât*.[[4]](#footnote-4)

Parmi les causes les plus importantes qui m'ont incité à rassembler ces récits et à les exposer, il y a le besoin qu'ont les musulmans de se rapprocher de la guidée du Prophète (sur lui la paix et le salut) à ce sujet, et la nécessité qu'il y a de rendre les textes liés à son comportement accessibles à l'ensemble des musulmans. De même, cela fait suite à ce que j'ai constaté de la conduite de certains musulmans, qu'Allah les guide, les uns envers les autres ou envers autrui. Notamment, des erreurs et abus divers qui n'émanent que de l'ignorance de sa biographie (sur lui la paix et le salut) et du fait d'en être éloignés ; sans oublier ce qu'implique l'obligation de s'acquitter de la prédication à Allah, Exalté soit-Il, en œuvrant sur Sa parole : **{( *Et qui donc professe une plus belle parole que celui qui appelle à Allah et œuvre vertueusement et dit : « Certes, je suis du nombre des musulmans. »* )}**[[5]](#footnote-5) Et Sa parole : **{( *Appelle au chemin de ton Seigneur par la sagesse et la belle exhortation ; et discute avec eux de la meilleure manière. Certes, ton Seigneur sait mieux qui s’écarte de Son chemin et Il sait mieux qui sont les bien guidés.* )}**[[6]](#footnote-6)

Les paroles qui traitent de sa biographie et de sa conduite (sur lui la paix et le salut) sont aimées des cœurs du fait de la haute moralité que son Seigneur lui a accordé, y compris à l'égard des non musulmans. En effet, la miséricorde était sa voie et son message. **{( *Et Nous ne t’avons envoyé qu'en tant que miséricorde pour l’Univers.* )}**[[7]](#footnote-7) Ainsi, en l'imitant (sur lui la paix et le salut), le musulman s'affine dans ses caractères, s'élève en degrés et sort du lot. Il concrétise la droiture et tout cela fait fructifier l'amour d'Allah en sa faveur ainsi que Son pardon. Il a dit, Exalté soit-Il : **{( *Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, alors suivez-moi ! Allah vous aimera et Il vous pardonnera vos péchés. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »* )}**[[8]](#footnote-8)

Et parmi les meilleures façons de défendre sa biographie (sur lui la paix et le salut), de le secourir effectivement et de rendre accessible cette religion aux non musulmans, il y a le fait de montrer la position de ce noble Prophète avec les opposants. J'ai décidé de commencer en mettant d'abord en évidence sa conduite (sur lui la paix et le salut) avec les non musulmans en présentant l'ensemble des situations qui se sont produites entre lui (sur lui la paix et le salut) et ces gens ; qu'ils furent juifs, chrétiens ou polythéistes ; qu'ils furent des individus ou des groupes. C'est la première série concernant cette attitude.

## Ma méthodologie dans la recherche :

1. J'ai lu le recueil authentique d'Al-Bukhârî et celui de Muslim et je me suis contenté de choisir les hadiths qui contenaient ou se composaient d'une situation ou d'un comportement de sa part (sur lui la paix et le salut) vis à vis d'autrui, que ce fut une personne, un animal ou un minéral, en me basant sur les copies des éditions : « *Ar-Risâlah Nâshirûn* ».
2. J'ai divisé la recherche en parties et j'ai appelé chaque partie « série ». Chaque série réunissant des hadiths sous un seul et même titre. Dégager [de ces textes] sa conduite (sur lui la paix et le salut) envers son entourage est un objectif que j'ai cherché à réaliser autant que possible. Allah m'a facilité et j'ai pu compléter la partie concernant son comportement à l'égard de ceux qui divergeaient avec lui, et cela correspond donc à la première série ; la seconde série correspond à sa conduite envers les hypocrites ; la troisième envers les enfants ; la quatrième envers les femmes ; la cinquième envers ceux qui lui posaient des questions et ainsi de suite jusqu'à l'achèvement complet du projet par la force et la puissance d'Allah.
3. J'ai classé les hadiths et placé chaque hadith dans le thème qui le caractérisait tout en mentionnant le numéro du hadith issu de la copie des éditions : « *Ar-Risâlah Nâshirûn* » et je lui ai attribué un numéro selon la séquence rapportée dans cette série.
4. Lorsque le hadith choisi était issu du recueil authentique d'Al-Bukhârî et qu'il avait des parties, j'ai rapporté l'ensemble des numéros de ces parties et j'ai indiqué dans la note de bas de page le numéro du volume et la page rapportée où ceci est mentionné dans : « Fatḥ Al-Bârî »[[9]](#footnote-9) d'Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde). Et si le hadith était conforme à ce qui se trouve dans le recueil authentique de Muslim, ou que sa mention était uniquement dans le recueil authentique de Muslim, j'ai alors cité son numéro dans ce dernier ainsi que le numéro du volume et de la page où il se trouve dans l'explication du recueil authentique de Muslim fait par l'imam An-Nawawî (qu'Allah lui fasse miséricorde).
5. J'ai choisi le hadith le plus complet, de ce que j'en ai compris, parmi ces hadiths indiqués et j'en ai parfois cité d'autres versions, lorsque le besoin s'en faisait sentir.
6. J'ai expliqué les expressions singulières des hadiths à partir de : « Fatḥ Al-Bârî » ; ou de : « L'explication d'An-Nawawî » [du recueil authentique] de Muslim ; ou des annotations de Muṣṭafâ Al-Bughâ au recueil authentique d'Al-Bukhârî ; ou des annotations de Muḥammad Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim ; ou les notes de bas de pages des deux recueils authentiques aux éditions : « *Ar-Risâlah Nâshirûn* ».
7. J'ai extrait les aspects de la conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) qui figurent dans chaque hadith à partir du livre : « Fatḥ Al-Bârî » d'Ibn Ḥajar ou de : « L'explication d'An-Nawawî » du recueil authentique de Muslim ou de ce qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, m'avait accordé.
8. J'ai mentionné quelques enseignements importants qui figurent dans le hadith, issus du livre : « Fatḥ Al-Bârî » d'Ibn Ḥajar, ou de : « L'explication d'An-Nawawî » du recueil authentique de Muslim, ou de ce qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, m'avait accordé.
9. J'ai divisé la recherche en deux chapitres :
* Le premier chapitre : sa conduite (sur lui la paix et le salut) avec les polythéistes.
* Le second chapitre : sa conduite (sur lui la paix et le salut) avec les Gens du Livre.

Je remercie Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté, pour ce qu'Il m'a accordé comme faveurs et grâces en me permettant de choisir ce sujet, de me plonger dans ses perles et de m'y consacrer à l'écriture. A Lui la louange ainsi que la grâce et la faveur. Et je demande à Allah, par le biais de ceci, qu'Il nous accorde de bénéficier de l'intercession de notre Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut).

De même, je remercie l'ensemble des frères qui ont eu le plus grand effet - après Allah - dans la sortie de ce livre du fait de ce qu'ils ont accompli de révision et d'orientation, qu'ils soient professeurs ou étudiants en sciences religieuses. Qu'Allah les récompense en bien pour moi, qu'Il reconnaisse leur effort et qu'Il leur pardonne ainsi qu'à leurs parents.

Et je dis à mon frère lecteur : Ce que tu trouveras de juste dans ce travail provient de la grâce de mon Seigneur et c'est ce dont il m'a facilité l'accomplissement, et tout ce que tu trouveras qui diverge de cela provient de ma propre personne et de Satan. Et J'implore le pardon d'Allah et je me repens à Lui.

Et je demande l'aide d'Allah pour sortir le reste de cette série.

Que la paix et le salut soient sur notre Prophète Muḥammad, sa famille et tous ses Compagnons.

**Muḥammad ibn 'Abd Ar-Raḥmân ibn Nâṣir Az-Zîr**

Alzeer9000@hotmail.com

0505246823

# Premier chapitre : sa conduite (sur lui la paix et le salut) avec les polythéistes.

## 1) Sa fermeté (sur lui la paix et le salut) dans la proclamation des préceptes de sa religion malgré les menaces.

- Texte du hadith (Muslim n°7065) :[[10]](#footnote-10)

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Abû Jahl a demandé : "Muḥammad a-t-il enfoncé son visage[[11]](#footnote-11) en étant parmi vous ? – On lui a dit : Oui ! - Alors, il a dit : Par Al-Lât et par Al-'Uzzâ ! Si je le voyais faire cela, je mettrai mon pied sur son cou ou j'enfoncerai son visage dans la terre !" Il se rendit alors auprès du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), qui était en train de prier, avec la prétention de lui piétiner le cou. Mais ils furent surpris de le voir rebrousser chemin en marchant à reculons et en se protégeant avec ses deux mains. On lui a alors demandé : "Qu'as-tu ? - Il a répondu : Certes, entre moi et lui, il y a une tranchée de feu et ceux-là ont des ailes !" Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "S'il s'était rapproché de moi, les Anges l'auraient saisi membre par membre !" » [Abû Hurayrah] a dit : « Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, a alors révélé les versets suivants - Nous ne savons pas si cela concerne le hadith d'Abû Hurayrah ou une chose qui lui est parvenue - : **{( *Prenez-garde ! Vraiment l'homme devient rebelle****,* ***dès qu'il estime qu'il peut se suffire à lui-même***[[12]](#footnote-12) ***Mais, c'est vers ton Seigneur qu'est le retour***[[13]](#footnote-13) ***As-tu vu***[[14]](#footnote-14) ***celui qui interdit******à un serviteur d'Allah (Muḥammad) d'accomplir la prière ?******As-tu vu s'il est sur la bonne voie******? Ou s'il ordonne la piété ?******As-tu vu s'il dément et tourne le dos ?*** **)}** - C'est-à-dire : Abû Jahl - ***{( Ne sait-il pas que vraiment Allah voit ? Mais non !******S'il ne cesse pas,***[[15]](#footnote-15) ***Nous le saisirons - certes - par le toupet,*[[16]](#footnote-16) *le toupet d'un menteur, d'un pécheur***[[17]](#footnote-17)***; Qu'il appelle donc son assemblée,***[[18]](#footnote-18) ***Nous appellerons les gardiens [de l'Enfer]***[[19]](#footnote-19) ***Non ! Ne lui obéis* *pas !* )}** [[20]](#footnote-20) » 'Ubaydullah a ajouté dans son hadith, Il a dit : « Et Il lui a ordonné ce qu'Il lui a ordonné. » Et Ibn 'Abd Al-A'lâ a ajouté : **{( *Qu'il appelle donc son assemblée !* )}**, c'est-à-dire : son peuple. »[[21]](#footnote-21)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était courageux (sur lui la paix et le salut). En effet, il s'est avancé afin d’effectuer sa prière tout en sachant ce qu'Abû Jahl - qu'il récolte de la part d'Allah ce qu'il mérite - avait menacé de lui faire ; de même, il a fait face aux notables de Quraysh, il a proclamé à voix haute son appel [à Allah] ainsi que les préceptes de la religion de l'Islam, malgré leur menace à son égard et bien qu'il n'avait alors aucun partisan.
2. Il est resté ferme (sur lui la paix et le salut) dans l'accomplissement de sa prière malgré le fait que le haut dignitaire des polythéistes - ici : Abû Jahl - soit venu afin de mettre sa menace à exécution, et ce dernier avait promis de mettre son pied sur son cou (sur lui la paix et le salut).
* Les enseignements :
1. La confiance du Messager en son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui, et le secours d'Allah en sa faveur. C'est une certitude dont le musulman a besoin.
2. Le secours d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, en faveur de Son Prophète (sur lui la paix et le salut), le fait qu'Il l'ait préservé et qu'Il se soit chargé de lui. Et cette prise en charge concerne l'ensemble des croyants comme Il, Exalté soit-Il, a dit : **{( *Certes, Nous secourons Nos messagers et ceux qui ont cru en ce bas monde et au Jour où se tiendront les témoins (le Jour du Jugement).* )}**[[22]](#footnote-22) Et Il a dit, Exalté soit-Il : **{( *Et assurément, Notre Parole a déjà été donnée à Nos serviteurs, les Envoyés, certes ce sont eux qui seront secourus et Nos soldats auront le dessus.* )}** [[23]](#footnote-23)

## 2) Sa patience (sur lui la paix et le salut) face aux nuisances des polythéistes pendant qu'il priait dans le refuge de la Ka'bah.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3856) :[[24]](#footnote-24)

'Urwah ibn Az-Zubayr relate qu'il a demandé à Ibn 'Amr ibn Al-'Âṣ de l'informer de la pire des choses que les polythéistes ont commise à l'encontre du Prophète (sur lui la paix et le salut). Il a répondu : « Pendant que le Prophète (sur lui la paix et le salut) priait dans le refuge de la Ka'bah[[25]](#footnote-25), 'Uqbah ibn Abî Mu'ayṭ arriva et posa son habit sur son cou puis il l'étrangla fortement avec. Alors, Abû Bakr vint, le saisit par son épaule et défendit le Prophète (sur lui la paix et le salut). Puis, il a dit : **{( *Tuez-vous un homme parce qu'il dit : « Mon seigneur est Allah ! »* ? )}**[[26]](#footnote-26) »[[27]](#footnote-27)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était courageux (sur lui la paix et le salut). En effet, il a prié devant ces polythéistes.
2. Il a patienté (sur lui la paix et le salut) face au mal que lui ont fait les polythéistes pendant qu'il priait.
3. Il était pondéré (sur lui la paix et le salut) dans ses réactions lors de cette étape, cela se voit notamment dans le fait qu'il n'ait pas essayé de combattre ou de se défendre, et il y a en cela les sagesses qui s'y trouvent.
* Les enseignements :
1. Sa crainte révérencielle (sur lui la paix et le salut) à l'égard de son Seigneur et la haute considération qu'il avait de la prière ; en effet, il ne l'a pas interrompue malgré ce qu'ils lui ont fait subir.
2. Les polythéistes, dans leur reniement et leur orgueil, ne se contentent pas de rejeter la vérité, ils font aussi du tort aux musulmans et emploient tout ce qui est à leur portée pour leur faire du mal.
3. Sa sagesse (sur lui la paix et le salut) dans la prédication.

## 3) Son invocation (sur lui la paix et le salut) à l'encontre des polythéistes lorsqu'ils lui ont fait du tort dans sa prière.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°240) :[[28]](#footnote-28)

'Abdullah ibn Mas'ûd (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) priait auprès de la Maison tandis qu'Abû Jahl et ses compagnons étaient assis. Certains dirent alors à d'autres[[29]](#footnote-29) : "Lequel d'entre vous apportera les entrailles de la bête sacrifiée[[30]](#footnote-30) de Banî Untel et les posera sur le dos de Muḥammad lorsqu'il sera prosterné ?" A ce moment, le plus misérable des gens[[31]](#footnote-31) s'en alla[[32]](#footnote-32) et les ramena. Il regarda jusqu'à ce que le Prophète (sur lui la paix et le salut) se prosterne puis il les posa sur son dos, entre ses deux omoplates. Moi, j'observais et je ne pouvais rien faire, si [seulement] j'avais eu de la force ![[33]](#footnote-33) » Il a dit : « Ils riaient et s'accusaient[[34]](#footnote-34) les uns les autres. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) était prosterné et ne releva pas sa tête jusqu'à ce que Fâṭimah (qu'Allah l'agrée) vienne et enlève ce qu'il avait sur son dos. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) leva sa tête et dit : "Ô Allah ! Je T'implore contre Quraych[[35]](#footnote-35) !" Il répéta cela trois fois et ceci leur pesa[[36]](#footnote-36) lorsqu'il invoqua contre eux. » Il a dit : « En effet, ils considéraient que l'invocation dans cette cité[[37]](#footnote-37) était exaucée. Ensuite, il les cita nommément : "Ô Allah ! Je T'implore contre : Abû Jahl, 'Utbah ibn Rabî'ah, Chaybah ibn Rabî'ah, Al-Walîd ibn 'Utbah, Umayyah ibn Khalaf et 'Uqbah ibn Abî Mu'ayṭ !" » Il en recensa sept mais il ne les a pas tous retenu. Il a dit : « Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Assurément, j'ai vu tous ceux que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a recensés anéantis dans la fosse[[38]](#footnote-38), la fosse de Badr ! »[[39]](#footnote-39) Et dans une version chez Al-Bukhârî : « Pendant que le Prophète (sur lui la paix et le salut) était prosterné, et alors qu'autour de lui il y avait des gens de Quraych, 'Uqbah ibn Abî Mu'ayṭ est venu avec les entrailles d'un chameau qu'il jeta sur le dos du Prophète (sur lui la paix et le salut), mais il ne leva pas sa tête, ... »[[40]](#footnote-40) Et dans une version chez Muslim : « Jusqu'à ce qu'une personne parte informer Fâṭimah qui vint alors qu'elle était encore une jeune fille. Elle ôta les entrailles puis se tourna vers eux et les insulta... Et lorsqu'ils entendirent sa voix, ils cessèrent de rire et eurent peur de son invocation... »[[41]](#footnote-41)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était fort et courageux (sur lui la paix et le salut). En effet, il a prié devant ces polythéistes et n'a pas eu peur d'eux. Plutôt, il s'est consacré à l'adoration de son Seigneur pendant qu'ils le regardaient.
2. Il a invoqué (sur lui la paix et le salut) contre les têtes de la mécréance et ses tyrans en les nommant, qu'ils furent seuls ou en groupe. Il a invoqué pour leur destruction dès que leur situation s'est clarifiée à ses yeux, ou après qu'il ait reçu la Révélation l'informant qu'ils ne croiraient pas. Et ils méritaient l'invocation à ce moment-là étant donné le mal qu'ils lui avaient fait (sur lui la paix et le salut) alors qu'il était en train d'adorer son Seigneur.
3. Il faisait preuve de mansuétude (sur lui la paix et le salut) à l'égard de quiconque lui causait du tort. En effet, il ne répondait pas à leur acte stupide mais se réfugiait auprès de son Seigneur en invoquant à leur encontre.[[42]](#footnote-42)
4. Il était juste (sur lui la paix et le salut). En effet, il n'a pas invoqué contre tous les notables de Quraych. Plutôt, il a invoqué contre les audacieux des mécréants, ceux qui portaient haut la bannière de l'inimitié et lui causaient du tort.
5. Il était patient (sur lui la paix et le salut), indéfectible dans la prédication à Allah et sincère dans sa mission. Il n'a pas laissé la nuisance des polythéistes s'interposer entre lui et sa prédication.
6. Il a appelé ces polythéistes à l'adoration d'Allah par ses paroles, ses actes et son comportement. C'est ainsi que se fait la prédication et c'est ainsi qu'il était (sur lui la paix et le salut).
* Les enseignements :
1. La force de sa certitude en Allah, Gloire et Pureté à Lui, et le fait qu'Allah est son secours et Celui qui se venge de ses ennemis.
2. Sa crainte et la haute considération (sur lui la paix et le salut) qu'il avait pour Allah, Gloire et Pureté à Lui, se sont manifestées à travers son indéfectibilité, sa fermeté et le fait qu'il reste prosterné pour son Seigneur. Leur nuisance à son égard n'a fait que lui ajouter de la profondeur dans l'adoration.
3. Sa haute considération (sur lui la paix et le salut) pour la prière. Il a joint sa proclamation à voix haute du monothéisme [At-Tawḥîd] à sa constance dans la prière et à la multiplication de celle-ci. C'est l'adoration apparente par laquelle il répondait à leur fausse adoration.
4. Sa haute considération (sur lui la paix et le salut) pour l'invocation. En effet, il était prodigue dans l'invocation et il insistait jusqu'à répéter son invocation trois fois. Pour cela, il recherchait les moments et les lieux durant lesquels l'invocation était exaucée, notamment à La Mecque. En effet, les mécréants y tenaient en haute estime l'invocation et cette haute estime ne fit qu'augmenter avec les musulmans.
5. La connaissance des mécréants de sa véracité (sur lui la paix et le salut) et leur peur de son invocation à leur encontre. En effet, leur rire se transforma en silence et leur joie se transforma en peur car ils savaient que l'invocation du Prophète (sur lui la paix et le salut) était exaucée.[[43]](#footnote-43)
6. La forte personnalité de Fâṭimah (qu'Allah l'agrée) et son courage. En effet, elle a insulté ces tyrans et invoqué contre eux sans qu'ils ne lui répondent quoi que ce soit.[[44]](#footnote-44)

## 4) Son invocation (sur lui la paix et le salut) pour la guidée de la tribu de Daws.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4392) :[[45]](#footnote-45)

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Aṭ-Ṭufayl ibn 'Amr est venu au Prophète (sur lui la paix et le salut) et a dit : "Certes, [la tribu de] Daws a été détruite ! Elle a désobéi et a refusé, invoque donc Allah à leur encontre !" Il dit alors : "Ô Allah ! Guide [la tribu de] Daws et amène-les !" »[[46]](#footnote-46)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a accueilli (sur lui la paix et le salut) ce Compagnon - qui est Aṭ-Ṭufayl (qu’Allah l’agrée) - et l’a écouté lui demander d'invoquer contre sa tribu, les Daws, suite à leur désobéissance.
2. Il a bien traité (sur lui la paix et le salut) les affaires qui se présentaient à lui et il les a traitées en fonction de ce qu'il voyait comme étant bon et adéquat. En effet, malgré le déni de cette tribu polythéiste, il (sur lui la paix et le salut) a invoqué la guidée en sa faveur et demandé qu'Allah l'amène afin d’être préservé des calamités que les membres de celle-ci provoquent et de pouvoir s'attendre à la bonne entente avec eux.[[47]](#footnote-47)
3. Il était miséricordieux (sur lui la paix et le salut) à l'égard des personnes pour lesquelles il invoquait. Il, Exalté soit-Il, a dit : **{( *Et Nous ne t’avons envoyé que comme miséricorde pour l’Univers.* )}**[[48]](#footnote-48)
* Les enseignements :
1. La préoccupation des Compagnons (qu'Allah les agrée) pour la prédication à Allah. Ceci est manifeste dans la venue de ce Compagnon, Aṭ-Ṭufayl ibn 'Amr Ad-Dawsî (qu'Allah l'agrée), au Prophète (sur lui la paix et le salut) afin de l'informer que la tribu de Daws a désobéi et refusé [l'appel à l'Islam].
2. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) se réfugiait auprès de son Seigneur et cherchait assistance auprès de Lui afin de guider les personnes qu'il appelait [à l'Islam]. Les parents ont-ils cela à l'esprit lorsqu'il s'agit de leurs enfants ? Et qu'en est-il des éducateurs et des prédicateurs ?

## 5) Son invocation (sur lui la paix et le salut) en faveur des polythéistes afin de faire descendre la pluie en période de sécheresse.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°1007) :[[49]](#footnote-49)

Masrûq relate : « Nous étions auprès de 'Abdullah quand il a dit : "Certes, lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) vit du déni de la part des gens, il a dit : "Ô Allah ! Sept [années] comme les sept [années] de Joseph !" Et une année [de disette] les saisit[[50]](#footnote-50) qui assécha[[51]](#footnote-51) toute chose au point qu'ils durent consommer les peaux, les bêtes mortes et les carcasses. L'un d'entre eux regardait le ciel et il voyait de la fumée, à cause de la famine. Alors, Abû Sufyân vint à lui et dit : "Ô Muḥammad ! Tu ordonnes l'obéissance à Allah et [de préserver] le lien de parenté tandis que ton peuple est en train d'être anéanti ![[52]](#footnote-52) Invoque Allah en leur faveur !" Allah, Exalté soit-Il, a dit : **{( *Eh bien ! Attends le jour où du ciel surgira une fumée évidente.***[[53]](#footnote-53) **)}**[[54]](#footnote-54) jusqu'à Sa parole : **{( *Le Jour où Nous frapperons avec la plus grande rigueur, Nous vous ferons expier vos fautes !* )}**[[55]](#footnote-55) La rigueur désigne ici le jour de Badr. Et la fumée, la rigueur, l'attache et le signe des Byzantins sont déjà passés.[[56]](#footnote-56) Et dans la version de Muslim : « Un homme se rendit alors auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) et dit : "Ô Messager d'Allah ! Implore le pardon d'Allah pour Muḍar car ils ont certes été anéantis ! - Il répondit : Pour Muḍar ? Tu es certes audacieux !"[[57]](#footnote-57) » Il a dit : « Il invoqua alors Allah en leur faveur et Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, révéla : **{( *Certes, Nous allons dissiper un temps le châtiment, mais vous y reviendrez.* )}**[[58]](#footnote-58) » Il a dit : « Il plut donc, et lorsqu'ils furent touchés par le bien-être, ils revinrent à ce sur quoi ils étaient ! » Il a dit : « Alors, Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, a descendu : **{( Eh bien ! Attends le Jour où du ciel surgira une fumée évidente,** **qui couvrira les gens. Ce sera un châtiment douloureux**. **)}**[[59]](#footnote-59) **{( Le Jour où Nous frapperons avec la plus grande rigueur, Nous vous ferons expier vos fautes ! )}**[[60]](#footnote-60)Il a dit : Cela signifie le jour de Badr. »[[61]](#footnote-61)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il employait (sur lui la paix et le salut), dans son appel à l'Islam à l'attention des non-musulmans, toutes les manières possibles et légiférées de faire parvenir la vérité aux gens : Il a appelé Quraych à l'Islam mais ils se sont réfrénés, il a alors dit : « Ô Allah ! Assiste-moi ! » Ensuite, ils sont venus auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) afin qu'il invoque en leur faveur et la pluie descendit sur eux ; Ensuite, ils sont revenus sur ce quoi ils étaient, il les a alors exhortés et a invoqué en leur faveur, puis il a invoqué à leur encontre, puis il a de nouveau invoqué en leur faveur.
2. Il (sur lui la paix et le salut) n'a pas commencé par invoquer contre les polythéistes dès le début. Il ne l'a fait qu'à la fin et après qu'ils se soient obstinés, enorgueillis et détournés du suivi de la vérité.
3. Il avait un bon comportement (sur lui la paix et le salut), était miséricordieux envers la création et respectait les liens de parenté, et cela même si les personnes [concernées par ces liens] étaient mécréantes.
4. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) les requêtes des polythéistes et leurs plaintes vis-à-vis de la disette et de la sécheresse dans l'espoir de leur adhésion à l’Islam. Malgré l'inimitié de Quraych à l'égard du Messager (sur lui la paix et le salut), leur opposition à son égard et le fait qu'ils aient déployé tous leurs efforts afin de le combattre, il s'est toujours efforcé d'invoquer son Seigneur en leur faveur dans l'espoir qu'ils soient guidés.
5. Il était indulgent et faisait preuve de mansuétude (sur lui la paix et le salut) à l'égard de ceux qui avaient mal agi avec lui parmi les polythéistes. A tel point que, malgré leurs méfaits à son égard, ils [osaient quand même] lui demander d'implorer afin que la pluie tombe pour eux.
6. Il était doux (sur lui la paix et le salut) jusque dans son invocation contre ces polythéistes. En effet, il n'a pas invoqué contre eux demandant qu'ils soient détruits du premier au dernier. Il a plutôt dit : « Ô Allah ! Assiste-moi contre eux ! »[[62]](#footnote-62) Et ceci nous rappelle sa position (sur lui la paix et le salut) lorsqu'Allah lui envoya l'Ange de la montagne qui lui proposa : « Veux-tu que je fasse se replier sur eux [les gens de Aṭ-Ṭâ`if, qui l’avaient rejeté et blessé] les deux flancs de la montagne ? »[[63]](#footnote-63)
7. Il était constamment soucieux (sur lui la paix et le salut) de concrétiser l'objectif suprême qui est d'appeler les non musulmans à l'Islam et de les délivrer de ce sur quoi ils sont comme égarement. Après qu'ils aient rejeté, se soient enorgueillis, qu'ils aient causé du tort et obstrué le sentier de la religion d'Allah, il (sur lui la paix et le salut) a demandé à Allah de l'aider contre eux en les éprouvant par la sécheresse jusqu'à ce qu'ils prennent conscience et reviennent d'eux-mêmes. Voilà pourquoi, il a dit : « Ô Allah ! Assiste-moi contre eux ! » Ainsi, il a demandé l'assistance concernant cette immense affaire qui le préoccupait et nullement dans un esprit de vengeance ou afin qu'ils soient anéantis jusqu'au dernier d'entre eux.
* Les enseignements :
1. Le fait qu'il (sur lui la paix et le salut) se réfugie auprès d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, à travers l'invocation et en toute humilité devant Lui afin qu'Il l'aide dans sa prédication et qu'ensuite Il secoure ces polythéistes.
2. Parmi les honneurs dont Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté, a gratifié Son Prophète (sur lui la paix et le salut), il y a le fait qu'Il ait exaucé ses invocations dans toutes les situations. Dans la première situation, lorsqu'ils ont renié, se sont enorgueillis et qu’il a invoqué à leur encontre ; tout comme dans la seconde situation, lorsqu'ils ont été éprouvés par la disette et la sécheresse et qu'ils sont venus se plaindre à lui de leur situation. Elle était d'ailleurs telle que lorsque l'un des polythéistes regardait le ciel, il ne le voyait pas ; bien plus, il ne voyait que de la fumée qui s'interposait entre eux du fait de la grande faim [qu'il ressentait].
3. Tout comme l'invocation de demande de pluie pour les croyants est légiférée, l'invocation [de demande] de sécheresse à l'encontre des mécréants l'est aussi. En effet, cela les affaiblis et profite aux musulmans. Parmi les conséquences manifestes de l'efficacité de ce geste, il y a le fait qu'ils soient partis chercher refuge auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) afin qu'il invoque en leur faveur et que la sécheresse soit ôtée.[[64]](#footnote-64)
4. L'éloge des polythéistes à l'égard du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) pour ce qu'Allah lui a accordé comme attributs grandioses tels que la véracité, la loyauté, la compassion et la miséricorde ; et le fait qu'ils reconnaissent ses vertus et sa position malgré leur opposition à son égard.
5. Qu'Allah est Indulgent envers Sa création ! En effet, ces obstinés savent qu'Allah est Celui qui fait tomber la pluie. Malgré cela, ils ne croient pas qu'Il soit une Divinité Unique ! Nous nous réfugions auprès d'Allah contre l'obstination et le fait de s'enorgueillir. Il, Exalté soit-Il, a dit : **{( *Qu’avez-vous à ne pas vénérer Allah comme il se doit ?* )}**[[65]](#footnote-65)
6. Le peu de pudeur et de morale de ces polythéistes. En effet, bien qu'ils aient fait du mal au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) de toutes les manières possibles, ils sont quand même venus à lui et lui ont demandé [d'implorer Allah] de leur faire tomber la pluie ! Voilà pourquoi, il (sur lui la paix et le salut) a dit à Abû Sufyân : « Tu es certes audacieux ! »

## 6) Le soin qu'il prenait (sur lui la paix et le salut) à appeler son oncle à l'Islam.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°1360) :[[66]](#footnote-66)

Ibn Chihâb relate que Sa'îd ibn Al-Musayyib l'a informé d'après son père que celui-ci l'a informé : « Lorsque la mort s'est présentée à Abû Ṭâlib,[[67]](#footnote-67) le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'est rendu auprès de lui et il a trouvé à ses côtés Abû Jahl ibn Hichâm et 'Abdullah ibn Abî Umayyah[[68]](#footnote-68) ibn Al-Mughîrah. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a alors dit à Abû Ṭâlib : "Ô mon oncle ! Dis : Il n'est de divinité [digne d'adoration] excepté Allah ! Une parole pour laquelle je témoignerai en ta faveur auprès d'Allah." Alors, Abû Jahl et 'Abdullah ibn Abî Umayyah ont dit : "Ô Abâ Ṭâlib ! Te détournes-tu de la religion de 'Abd Al-Muṭṭalib ?" Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) n'a pas cessé de lui proposer cette parole tandis qu'eux deux[[69]](#footnote-69) revenaient à lui avec la leur. Jusqu'à ce que la dernière parole qu'Abû Ṭâlib leur dit fut qu'il était sur la religion de 'Abd Al-Muṭṭalib !"[[70]](#footnote-70) Et il refusa de dire : Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Quant à moi, par Allah, j'implorerai certes le pardon d'Allah en ta faveur aussi longtemps qu'on ne m'interdit pas de te l'implorer !" Alors Allah, Exalté soit-Il, a révélé le concernant : **{( *Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer pardon en faveur des polythéistes, même s'ils sont leurs parents, après qu'il leur soit clairement apparu qu'ils sont des gens de l'Enfer.* )}** [[71]](#footnote-71) Et dans la version de Muslim, il y a un ajout : « Allah, Exalté soit-Il, fit descendre la Révélation au sujet d'Abû Ṭâlib et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit alors : **{( *Certes, tu ne guides pas qui tu aimes,***[[72]](#footnote-72) ***mais c'est Allah Qui guide qui Il veut et Il connaît mieux [que quiconque] les bien-guidés.* )}**[[73]](#footnote-73) »[[74]](#footnote-74)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était soucieux (sur lui la paix et le salut) d'inviter le non musulman à l'Islam, que la personne ait été proche de lui ou non.
2. Il recherchait (sur lui la paix et le salut) des expressions qui touchent les cœurs lorsqu'il invitait les non-musulmans à l'Islam, à l'exemple de sa parole : « Ô mon oncle ! »
3. Il réitérait (sur lui la paix et le salut) son invitation à l'Islam à l'attention des non musulmans plusieurs fois.
4. Il s’acquittait (sur lui la paix et le salut) de l'appel à Allah malgré la présence de ces polythéistes obstinés qui obstruaient le sentier de Sa religion et il répétait cet appel.
5. Il était respectueux (sur lui la paix et le salut) envers son oncle et l'aimait fortement. Il s'est rendu chez lui et l'a invité à l'Islam. Et ceci fait partie de sa manière de prendre soin de ses proches alors qu'ils n'étaient pas musulmans.
6. Il a fait preuve d'une attention sans faille (sur lui la paix et le salut), d'amour et de compassion à l'égard de son oncle. Et lorsqu'il vit que ce dernier persistait sur le polythéisme, il a dit : « Quant à moi, par Allah, j'implorerai certes le pardon d'Allah en ta faveur aussi longtemps qu'on ne m'interdit pas de te l'implorer ! » Ceci montre combien il tenait (sur lui la paix et le salut) à honorer son engagement et aussi la bonté de la personne de son oncle Abû Ṭâlib.
7. Il était soucieux (sur lui la paix et le salut), patientait et restait ferme dans l'invitation à l'Islam des non musulmans malgré ce qu'il entendait comme paroles d'Abû Jahl et de son compagnon, à l'instar de l'histoire citée ici.
* Les enseignements :
1. Son bon comportement (sur lui la paix et le salut) vis-à-vis de son Seigneur, de sorte qu'il a dit : « J'implorerai certes le pardon d'Allah en ta faveur aussi longtemps qu'on ne m'interdit pas de te l'implorer ! »
2. La guidée est une chose demandée et qu'Allah Seul possède. Par conséquent, lorsqu'Allah guide le musulman, celui-ci doit préserver ce bienfait et s'efforcer de faire les causes afin d'inviter les autres [à l'Islam] de la plus belle des manières. Toutefois, il doit savoir que la guidée est entre les Mains d'Allah, Gloire et Pureté à Lui et Exalté soit-Il. **{( *Certes, tu ne guides pas qui tu aimes,*** ***mais c'est Allah Qui guide qui Il veut et Il connaît mieux [que quiconque] les bien-guidés.* )}**[[75]](#footnote-75)
3. Parmi les choses étonnantes qui font l'unanimité, il y a le fait que les oncles du Prophète (sur lui la paix et le salut) à qui l'Islam est parvenu furent au nombre de quatre. Deux se sont convertis : Ḥamzah et Al-'Abbâs ; et deux autres ne se sont pas convertis : Abû Ṭâlib, dont le nom était 'Abd Manâf, et Abû Lahab, dont le nom était 'Abd Al-'Uzzâ.[[76]](#footnote-76)
4. Sa soumission à son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui. En effet, après qu'il soit allé chez son oncle, qu'il lui ait demandé d'accepter l'Islam et bien qu'il ait essayé à maintes reprises de l'y inviter, il n'a reçu que son refus en guise de réponse. Malgré cela, [il l'aimait tant] qu'il a imploré le pardon d'Allah en sa faveur. Puis, Allah lui a interdit cela, et il n'a alors pas (sur lui la paix et le salut) outrepassé Ses limites. Plutôt, il a agréé le décret et la prédestinée d'Allah et a arrêté d'implorer le pardon en faveur de son oncle. Allah a alors révélé : **{( *Certes, tu ne guides pas qui tu aimes,*** ***mais c'est Allah Qui guide qui Il veut et Il connaît mieux [que quiconque] les bien-guidés.* )}**[[77]](#footnote-77)

## 7) Son intercession (sur lui la paix et le salut) en faveur de son oncle polythéiste pour honorer et en réponse au bien qu'il lui a fait.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3883) :[[78]](#footnote-78)

Al-'Abbâs ibn 'Abd Al-Muṭṭalib (qu'Allah l'agrée) relate qu'il a dit au Prophète (sur lui la paix et le salut) : « De quelle utilité as-tu été pour ton oncle ?[[79]](#footnote-79). Certes, il te protégeait[[80]](#footnote-80) et se mettait en colère pour toi. - Il a dit : Il est dans une flaque[[81]](#footnote-81) de Feu. Et si ce n'était moi, il serait au niveau[[82]](#footnote-82) le plus profond de l'Enfer. »[[83]](#footnote-83)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a intercédé (sur lui la paix et le salut) en faveur de son oncle, qui était pourtant polythéiste, afin de le rétribuer pour sa bienfaisance à son égard.
2. Il s'est souvenu (sur lui la paix et le salut) de la bonté dont il a été gratifié et s'est montré reconnaissant.
3. Il a imploré le pardon (sur lui la paix et le salut) en faveur de son oncle, qui était pourtant polythéiste, jusqu'à ce qu'on le lui interdise.
4. Il a expliqué (sur lui la paix et le salut) l'effet de son intercession et que, par le biais de celle-ci, le châtiment [de son oncle] a été allégé.
* Les enseignements :
1. Allah a honoré Son Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut) par l'acceptation de son intercession.
2. La permission d'avoir des relations avec une personne non musulmane et d’en tirer profit là où il y a un intérêt pour l'Islam et les musulmans.
3. Rendre le bien de la plus belle manière à quiconque s'est montré bienfaisant envers nous, même si la personne est non musulmane.
4. Honorer correctement l'engagement pris fait partie de l'Islam.

## 8) Le fait qu'il (sur lui la paix et le salut) choisisse le style logique et démonstratif dans sa prédication à l'attention de son peuple.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4770) :[[84]](#footnote-84)

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée lui et son père) relate : « Lorsqu'a été révélé : **{( *Et avertis les gens qui te sont les plus proches* )}**,[[85]](#footnote-85) le Prophète (sur lui la paix et le salut) a gravi [le mont] Aṣ-Ṣafâ et a proclamé : "Ô Banî Fihr ! Ô Banî 'Adiyy !" au milieu de Quraych, à tel point qu'ils se sont réunis et que [même] la personne qui ne pouvait pas sortir envoyait un émissaire afin de voir ce qui se passait. Alors, Abû Lahab[[86]](#footnote-86) et Quraych sont venus et il a dit : "Voyez-vous si je vous informais qu'une armée se trouve dans la vallée et qu'elle veut vous attaquer, me déclareriez-vous véridique ? - Ils dirent : Oui ! Nous ne connaissons de toi que la véracité ! - Il dit alors : Je suis certes un avertisseur pour vous[[87]](#footnote-87) de la venue d'un dur châtiment !"[[88]](#footnote-88) Abû Lahab dit alors : "Malheur à toi pour le reste de la journée ! Est-ce pour cela que tu nous as rassemblés ?" C'est à ce moment que fut révélé : **{( *Toute sa fortune et ce qu’il a acquis ne lui serviront à rien* )}**.»[[89]](#footnote-89)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a appelé (sur lui la paix et le salut) les tribus mécréantes de Quraych avant ses proches parmi son clan afin de réitérer l'avertissement à son propre clan et, en même temps, d'inclure l'ensemble de Quraych parmi ses proches. En effet, avertir son clan proche est une chose naturelle et avertir autrui se fait en fonction des priorités.[[90]](#footnote-90)
2. Il portait un grand intérêt (sur lui la paix et le salut) au fait d'appeler les non musulmans à l'Islam, à répandre le bien et le faire parvenir aux gens.
3. Il a pris la peine (sur lui la paix et le salut) d'appeler chaque tribu par son nom propre. Ceci est plus à même de l'inciter à répondre et entrer dans la religion d'Allah mais permet aussi d'établir l'argument contre eux.
4. Il prenait soin (sur lui la paix et le salut) de ses proches et de son clan, même s'ils n'étaient pas musulmans. En effet, lorsqu'il a appelé les tribus éloignées, il a aussi appelé les proches, de manière générale. Ensuite, il a appelé ceux qui étaient les plus proches, et ainsi de suite, du plus proche au plus proche.
5. Il a choisi (sur lui la paix et le salut) de s'exprimer avec un style logique et démonstratif clair, que nous avons expliqué plus haut, via sa parole : « Voyez vous, si je vous informais... » à l'égard des personnes qu'il appelait parmi les polythéistes et autres. Et tout ceci afin qu'ils acceptent ce à quoi il les appelait.
6. Il a patienté (sur lui la paix et le salut) vis-à-vis de ce qu'il a rencontré de la part de son oncle polythéiste Abû Lahab et des individus de son genre. En effet, il a été insulté, blâmé et bien qu'il ait entendu toutes sortes de paroles violentes à son égard, ceci n'a fait que lui ajouter attachement, constance et détermination. En fait, il œuvrait selon la parole d'Allah, Gloire et Pureté à Lui : **{( *Fais preuve de patience avec ceux qui invoquent leur Seigneur, matin et soir, recherchant Son Visage ! Et ne détourne pas d'eux ton regard pour obtenir la [vaine] parure de ce bas monde ! Et n’obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre rappel, qui suit ses passions et dont le comportement est outrancier.* )}** [[91]](#footnote-91)
7. Il a fait preuve d’humilité (sur lui la paix et le salut) à l'égard de son Seigneur et il n'a pas dépassé Ses limites lorsqu'il a dit aux membres de sa famille les plus proches, notamment son oncle et son épouse : « Je ne pourrai rien pour vous auprès d'Allah ! » [[92]](#footnote-92)
8. Il a expliqué (sur lui la paix et le salut) que la délivrance ne s'obtient qu'à travers le suivi de la vérité et le fait de répondre à l'ordre d'Allah.
9. Il a expliqué que la proximité familiale avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) n'est d'aucune utilité, excepté si elle est précédée par la foi en Allah, Gloire et Pureté à Lui.
10. Il était préoccupé (sur lui la paix et le salut) quant au fait que la voix porte le plus loin possible ; et c'est pour cela qu'il a gravi [le mont] Aṣ-Ṣafâ, afin d'être en hauteur et que sa voix se propage.
* Les enseignements :
1. Sa rapidité (sur lui la paix et le salut) à répondre à l'ordre de son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté. En effet, après la descente de la parole d'Allah, Exalté soit-Il : : **{( *Et avertis les gens qui te sont les plus proches* )}**,[[93]](#footnote-93) il a gravi [le mont] Aṣ-Ṣafâ.
2. Lorsque le prédicateur est véridique [dans son rapport] avec Allah, il est ferme dans sa prédication à Allah, il patiente face à ce qui l'atteint comme nuisance et obstruction dans son devoir de prédication. De là, Allah se charge de le préserver et de se venger de quiconque s'en prend à lui ou lui cause du tort en ce bas monde et dans l'au-delà.
3. Allah a honoré Son Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut) en écartant de lui le complot des polythéistes et leur nuisance.

## 9) Son souci (sur lui la paix et le salut) d'inviter les non musulmans à l'Islam en envoyant des messagers.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°2801) :[[94]](#footnote-94)

Anas (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a envoyé soixante-dix personnes de Banî Sulaym[[95]](#footnote-95) aux Banî 'Âmir. Lorsqu'ils sont arrivés, mon oncle maternel leur a dit : "Je vous précède afin qu'ils me garantissent la sécurité jusqu'à ce que je leur transmette [le message] de la part du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ; sinon, vous êtes proches. Alors, il est allé devant eux et ils lui ont accordé la sécurité. Pendant qu'il leur parlait du Prophète (sur lui la paix et le salut), ils firent un signe à l'un de leurs hommes qui le poignarda et le tua.[[96]](#footnote-96) Il dit alors : "Allah est Le plus Grand ! J'ai réussi ! Par le Seigneur de la Ka'bah !" Ensuite, ils s'en prirent au reste de ses Compagnons et les tuèrent tous excepté un homme boiteux qui monta sur la montagne. » Hammâm [un sous-narrateur] a dit : « J'ai vu une autre personne avec lui ! » [L’Ange] Gabriel (sur lui la paix) informa alors le Prophète (sur lui la paix et le salut) qu'ils avaient rencontré leur Seigneur et qu'Il les avait agréés et qu'eux L'avaient [aussi] agréé. Voilà pourquoi, nous lisions[[97]](#footnote-97) : **{( *Certes, nos gens ont atteint ce qu'ils ont atteint et nous avons rencontré notre Seigneur qui nous a agréés et que nous avons agréé.* )}** Puis, cela fut abrogé plus tard. Le Prophète invoqua alors Allah contre eux durant quarante matinées [consécutives][[98]](#footnote-98), notamment contre : [les tribus de] Ri'l[[99]](#footnote-99), Dhakwân, Banî Laḥyân et Banî 'Uṣayyah, ceux qui ont désobéi à Allah et à Son Messager (sur lui la paix et le salut).[[100]](#footnote-100)

Muslim, n°1545 : Anas Ibn Mâlik relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) invoqua trente matinées [consécutives] contre ceux qui avaient tué ses Compagnons au puits de Ma'ûnah ; il invoqua contre Ri'l, Dhakwân, Liḥyân, et 'Uṣayyah qui désobéirent à Allah et à Son Messager. » Anas a dit : « Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, révéla à propos de ceux qui tuèrent les lecteurs au puits de Ma'ûnah un verset coranique que nous lisions jusqu'à ce que celui-ci fut abrogé plus tard : **{( *Certes, nos gens ont atteint ce qu'ils ont atteint et nous avons rencontré notre Seigneur qui nous a agréés et que nous avons agréé.* )}**

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a invoqué (sur lui la paix et le salut) contre Ri'l, Dhakwân et Banî Liḥyân qui étaient des tribus polythéistes durant quarante jours à cause de leur trahison et de leur violation des engagements. Et l'invocation est l'un des plus importants moyens d’accéder au secours contre les ennemis, comme il (sur lui la paix et le salut) l'a fait le jour de Badr ainsi qu'à d'autres moments. Les autres Prophètes (paix sur eux tous) ont aussi fait de même.
2. Il a considéré (sur lui la paix et le salut) comme très grave le crime de violation de l'engagement de la part des polythéistes. C'est d'ailleurs une affaire considérée comme grave dans l'ensemble des législations [révélées] et même les gens de la période préislamique y accordaient une grande considération.
3. Il était soucieux (sur lui la paix et le salut) d'appeler à Allah les personnes non musulmanes et de diversifier les styles de prédications. Parmi ce qui illustre cela, il y a le fait d'envoyer des messagers qui transmettent aux gens de sa part (sur lui la paix et le salut).
4. Il a fait preuve de patience (sur lui la paix et le salut) lors de ce funeste évènement qu'est la trahison des polythéistes à l'égard de ses Compagnons (qu'Allah les agrée tous).
5. Il est resté ferme et d'un indéfectible sang-froid (sur lui la paix et le salut). Malgré la gravité et le péril de ce funeste évènement, il (sur lui la paix et le salut) il n'a pas été ébranlé et ne s'est pas non plus découragé concernant son travail de prédication dans la voie d'Allah.
* Les enseignements :
1. Son attachement (sur lui la paix et le salut) à enseigner le Coran aux gens ainsi que ce qui concerne leurs affaires religieuses.
2. Son immense amour (sur lui la paix et le salut) pour ses Compagnons (qu’Allah les agrée) et sa tristesse lors de leur disparition.
3. La fermeté de la foi dans les cœurs de ses Compagnons (qu'Allah les agrée).
4. La bonne éducation (sur lui la paix et le salut) qu'il dispensait à ses Compagnons de sorte qu'ils se concurrençaient dans l'exécution de son ordre, quand bien même il pouvait y avoir un danger pour leur propre vie (qu'Allah les agrée).

## 10) Son attention (sur lui la paix et le salut) pour faire parvenir sa missive au dirigeant du Bahreïn.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°64) :[[101]](#footnote-101)

'Ubaydullah ibn 'Abdillah ibn 'Utbah ibn Mas'ûd relate que 'Abdullah ibn 'Abbâs l'a informé que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a envoyé un homme[[102]](#footnote-102) avec sa missive et qu'il lui a ordonné de la remettre au grand du Bahreïn[[103]](#footnote-103) qui lui-même l'a transmise à Chosroês[[104]](#footnote-104). Et lorsque ce dernier l'a lue, il l'a déchirée. Il me semble[[105]](#footnote-105) qu'Ibn Al-Musayyib a dit : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a invoqué afin qu'ils soient totalement déchirés, eux et leur royaume. »[[106]](#footnote-106)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était soucieux (sur lui la paix et le salut) d'appeler les non-musulmans à l'Islam.
2. Il veillait (sur lui la paix et le salut) à ce que ses missives parviennent bien aux rois et aux dirigeants.
3. Il transmettait (sur lui la paix et le salut) la religion d'Allah selon les moyens à sa disposition et dont les lettres [adressées] aux polythéistes font partie.[[107]](#footnote-107)
4. Il a invoqué (sur lui la paix et le salut) à l'encontre de Chosroês après qu'il ait déchiré sa missive (sur lui la paix et le salut). En effet, il a demandé à Allah qu'Il déchire son royaume.
* Les enseignements :
1. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) cherchait refuge via la plus puissante des armes, l'invocation. Notamment lorsque ce polythéiste s'est montré outrancier en déchirant la missive du Prophète (sur lui la paix et le salut).
2. Ce qui est écrit est attribué à celui qui le dicte et non à son scribe. En effet, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ne savait ni lire, ni écrire. Malgré cela, c'est bien à lui que la missive a été attribuée.
3. Les Compagnons se sont sacrifiés et ont sacrifié leurs biens dans la transmission de la religion de l'Islam, aussi bien du vivant du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qu'après lui. Qu'Allah les récompense pour l'Islam de la meilleure manière.

## 11) Sa rétribution (sur lui la paix et le salut) pour le bien prodigué même si cela émanait d'un polythéiste.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°344) :[[108]](#footnote-108)

'Imrân (qu'Allah l'agrée) relate : « Nous étions en voyage avec le Prophète (sur lui la paix et le salut), nous avons cheminé de nuit[[109]](#footnote-109) jusqu'à ce que nous ayons atteint la dernière partie de la nuit et nous fûmes alors terrassés par le sommeil[[110]](#footnote-110), un sommeil des plus délicieux pour le voyageur. Et nous nous sommes réveillés uniquement avec la chaleur du soleil. Le premier qui s'est réveillé fut Untel, ensuite Untel, puis Untel, Abû Rajâ' les nomma mais 'Awf oublia, ensuite 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb fut le quatrième. Quant au Prophète (sur lui la paix et le salut), lorsqu'il dormait, on ne le réveillait pas jusqu'à ce qu'il se réveille de lui-même car nous ne savions pas ce qui se produisait durant son sommeil[[111]](#footnote-111). Ainsi, lorsque 'Umar se réveilla et vit ce qui était arrivé aux gens, et c'était un homme robuste[[112]](#footnote-112), il dit : "Allâhu Akbar !",[[113]](#footnote-113) et haussa la voix dans sa proclamation. Il ne cessa de proclamer la grandeur d'Allah en haussant la voix, à tel point qu’il en réveilla le Prophète (sur lui la paix et le salut). Et lorsqu'il fut réveillé, ils se plaignirent à lui de ce qui leur était arrivé[[114]](#footnote-114). Il a dit : "Nulle gêne ! - ou : il n'y a pas de gêne ! - Déplacez-vous !" Il se déplaça alors et alla non loin de là. Ensuite, il s'arrêta, demanda un récipient et fit ses ablutions. On appela alors à la prière et il pria devant les gens. Lorsqu'il se retourna[[115]](#footnote-115) après sa prière, il y avait un homme isolé qui n'avait pas prié avec les gens. Il [lui] demanda : "Ô Untel ! Qu'est-ce qui t'a empêché de prier avec les gens ? - Il répondit : Je suis en état d'impureté majeure et je n'ai pas d'eau ! - Il a dit : Utilise de la terre, cela te suffira !" Le Prophète (sur lui la paix et le salut) poursuivit et les gens se plaignirent à lui de la soif. Alors, il fit une halte et appela Untel[[116]](#footnote-116) - on l'appelait Abû Rajâ', 'Awf a oublié - ensuite, il appela 'Alî et dit : "Partez tous les deux et allez chercher de l'eau !" Ils partirent donc tous les deux et rencontrèrent une femme entre deux grosses outres[[117]](#footnote-117) - ou deux bidons - d'eau sur sa monture. Ils lui demandèrent : "Où y'a-t-il de l'eau ? - Elle répondit : Mon engagement concernant l'eau était hier à cette heure. Et notre groupe[[118]](#footnote-118) est derrière[[119]](#footnote-119) - Ils lui ont dit : "Mets-toi en route alors ! - Elle demanda : Et jusqu'où va-t-on ? - Ils répondirent : Jusqu'au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). - Elle a dit : Celui dont on dit de lui qu'il est le sabéen ? - Ils ont dit : C'est celui dont tu parles, alors mets-toi en route !" Ils la ramenèrent donc au Prophète (sur lui la paix et le salut) à qui ils racontèrent l'évènement. » Il a dit : « Ils la firent descendre de sa monture[[120]](#footnote-120) et le Prophète (sur lui la paix et le salut) demanda un récipient qu'il remplit à partir des goulots des deux outres - ou des deux bidons - il rattacha[[121]](#footnote-121) leurs deux goulots et libéra les deux anses[[122]](#footnote-122) On appela alors les gens afin qu'ils s'abreuvent et ils s'abreuvèrent. Chacun s'abreuva et chacun but à satiété. Et le dernier qui reçut de l'eau fut celui qui était en état d'impureté majeure à qui on donna un récipient d'eau. Il lui a dit : "Va et verse cela sur toi !" La femme se tenait debout, elle regardait ce qu'on faisait de son eau. Par Allah ! On la lui a enlevée et pourtant on devinait que ses outres étaient encore plus remplies qu'au début où on avait commencé à en prendre de l'eau. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Réunissez-lui [de la nourriture]!" Alors, ils réunirent pour elle des dattes [de type "'Ajwah"], de la farine et de la pâte mélangée[[123]](#footnote-123) [appelée : Sawîqah] qu'ils mirent dans un habit et chargèrent sur sa monture. Ils posèrent l'habit devant elle. Il lui dit alors : "Tu sais [pertinemment] que nous n'avons rien spolié de ton eau, mais Allah est Celui qui nous a abreuvés !" Elle s'en retourna auprès des siens après avoir été retenue. Ils demandèrent : "Ô Unetelle ! Qu'est-ce qui t'a retenue ? - Elle répondit : Une chose étonnante ! J'ai rencontré deux hommes qui m'ont emmenée auprès de cette personne dont on dit de lui qu'il est le sabéen. Et il a fait ceci et cela. Par Allah ! Soit il est le magicien le plus doué d'entre les hommes d'ici et là ! Et elle a dit cela avec ses deux doigts[[124]](#footnote-124) : le majeur et l'index en les levant tous les deux au ciel - c'est-à-dire : entre le ciel et la terre - ou alors il est véritablement le Messager d'Allah !" Après cela, les musulmans attaquaient les polythéistes qui étaient autour d'elle mais ne touchaient pas au regroupement[[125]](#footnote-125) dont elle faisait partie. Un jour, elle dit à son peuple : "Je pense que ces gens-là vous épargnent volontairement.[[126]](#footnote-126) Êtes-vous donc intéressés par l'Islam ?" Alors, ils lui obéirent et ils acceptèrent tous l'Islam. » Abû 'Abdillah a dit que le Sabéen est celui qui sort d'une religion pour une autre.[[127]](#footnote-127)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il s'est bien comporté (sur lui la paix et le salut) envers cette femme polythéiste. Il ne lui a pas tenu rigueur de sa parole : « le sabéen ».
2. Il s'est adressé d'une bonne manière (sur lui la paix et le salut) à cette femme étrangère mécréante lorsqu'il a dit : « Tu sais [pertinemment] que nous n'avons rien spolié de ton eau, mais Allah est Celui qui nous a abreuvés ! »
3. Il a appelé (sur lui la paix et le salut) au monothéisme pur lorsqu'il a dit à cette femme : « Mais Allah est Celui qui nous a abreuvés ! »
4. Il était généreux, noble et a respecté l'engagement (sur lui la paix et le salut) vis-à-vis de cette femme polythéiste. En effet, il a ordonné à ses Compagnons de réunir pour elle ce qu'ils pouvaient comme nourriture, ils le lui ont mis dans un habit, l'ont chargé sur sa monture et lui ont posé l'habit devant elle. Il y a en cela un enseignement pour les Compagnons à se montrer généreux et à rétribuer pour le bien reçu.
5. Il ne s'est pas limité (sur lui la paix et le salut), dans sa manière d'appeler les non musulmans à l'Islam, au simple fait de transmettre la parole. Plutôt, il est allé au-delà de cela en y joignant la bonne conduite, le bon comportement ainsi que le don. Et cela porta ses fruits avec cette femme et son peuple (qui, lorsqu'ils vinrent ensuite, se convertirent à l'Islam). Et ô combien les musulmans sont dans le besoin d'exemple comme celui-ci dans leur prédication à l'Islam à l'attention des personnes non musulmanes, et plus particulièrement les prédicateurs qui œuvrent dans ce domaine.
6. Il s'est abstenu de critiquer (sur lui la paix et le salut) la famille de cette femme, même plus tard, lorsqu'ils ont pris de son eau, et il a espéré leur conversion à l'Islam.[[128]](#footnote-128)
7. Il a été doux (sur lui la paix et le salut), de même que ses Compagnons, dans sa conduite envers cette femme polythéiste.
* Les enseignements :
1. Son bon comportement (sur lui la paix et le salut) à l'égard de son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui, lorsqu'il a dit : « Mais Allah est Celui qui nous a abreuvés ! »
2. Dans le fait que 'Umar (qu'Allah l'agrée) emploie le « Takbîr », la proclamation de la grandeur d’Allah [qui consiste à dire : « Allâhu Akbar ! » et qui signifie : « Allah est plus Grand que tout ! »], il y a la conduite à adopter dans la voie des bonnes manières et le fait de réunir entre deux intérêts. Il a proclamé la grandeur d'Allah en particulier car elle est la base de l'invocation lors de la prière.[[129]](#footnote-129)
3. Le respect profond des Compagnons (qu'Allah les agrée tous) et leur bon comportement avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) au point qu'ils n'ont pas osé le réveiller.
4. L'intelligence de 'Umar (qu'Allah l'agrée) dans la manière de réveiller le Prophète (sur lui la paix et le salut).
5. La véracité des Compagnons (qu'Allah les agrée) dans leur discours et la douceur dont ils ont fait preuve dans leurs interactions avec cette femme.
6. Le fait qu'il y ait eu un appel à la prière (sur lui la paix et le salut) bien que le temps de celle-ci soit passé. Et dans la version de Muslim, d'après le hadith d'Abû Qatâdah, l'appel à la prière a été rapporté de manière claire.[[130]](#footnote-130)
7. Le rattrapage de la prière ratée, même après la sortie de son temps, et le fait qu'il faut s'empresser de l'effectuer.
8. L'éloignement vis-à-vis des lieux dans lesquels Satan est présent, comme mentionné dans le Saḥîḥ Muslim.[[131]](#footnote-131)
9. La prescription de l'appel à la prière et du groupe concernant les prières ratées.[[132]](#footnote-132)

## 12) Son adresse (sur lui la paix et le salut) dans des assises dans lesquelles des personnes sont mélangées : musulmans, hypocrites, polythéistes et juifs.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4566) :[[133]](#footnote-133)

Az-Zuhrî relate : « 'Urwah ibn Az-Zubayr m'a informé qu'Usâmah ibn Zayd (qu'Allah les agrée tous les deux) l'a informé que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est monté sur un âne ayant une couverture de Fadak[[134]](#footnote-134). Usâmah ibn Zayd est monté derrière lui afin de rendre visite à Sa'd ibn 'Ubâdah chez Banî Al-Ḥârîth ibn Al-Khazraj avant la bataille de Badr. Il a dit : Il est passé auprès d'une assemblée dans laquelle il y avait 'Abdullah ibn Ubay ibn Salûl, et ceci eut lieu avant qu'Abdullah ibn Ubay se convertisse à l'Islam. Dans l'assemblée, il y avait un mélange de musulmans et de polythéistes adorateurs d'idoles, ou encore de juifs et de musulmans. Dans cette assemblée, il y avait aussi 'Abdullah ibn Rawâḥah. Et lorsque l'assemblée fut recouverte par la poussière soulevée par la bête, 'Abdullah ibn 'Ubay couvrit son nez dans son vêtement et a dit : "Ne nous couvre pas de poussière !" Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) les salua puis s'arrêta et descendit [de sa monture]. Ensuite, il les a appelés à Allah et leur a lu le Coran. Alors, 'Abdullah ibn Ubay ibn Salûl a dit : "Ô homme ! Il n'y a rien de mieux que ce que tu dis ; si donc c'est la vérité, alors ne nous importune pas avec cela dans notre assemblée et retourne à ton lieu de villégiature[[135]](#footnote-135). Et quiconque vient à toi, alors raconte-lui [tes histoires] !" Alors, 'Abdullah ibn Rawâhah a dit : "Plutôt, ô Messager d'Allah, recouvre-nous[[136]](#footnote-136) [de poussière] dans nos assemblées car nous aimons cela !" Les musulmans, les polythéistes et les juifs s'insultèrent mutuellement et peu s'en fallut qu'ils ne se révoltent[[137]](#footnote-137). Le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne cessa de les tempérer jusqu'à ce qu'ils se calment. Ensuite, il (sur lui la paix et le salut) remonta sur sa monture et poursuivit son chemin jusqu'à entrer auprès de Sa'd ibn 'Ubâdah. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a dit : "Ô Sa'd ! N'as-tu pas écouté ce qu'a dit Abû Ḥubâb ? - il désignait par-là 'Abdullah ibn Ubay - Il a dit : ceci et cela. - Sa'd ibn 'Ubâdah dit alors : Ô Messager d'Allah ! Pardonne-lui et passe outre sa parole ! Par Celui qui t'a envoyé le Livre ! Assurément, Allah est venu avec la vérité qu'Il a fait descendre sur toi. Assurément, les gens de cette contrée[[138]](#footnote-138) s'étaient accordés à être dirigés par lui[[139]](#footnote-139) et ils avaient fait de lui leur chef de clan[[140]](#footnote-140). Et lorsque cela lui a été refusé par Allah, par la vérité qu'Il t'a donné, alors il a été jaloux[[141]](#footnote-141) de cela. Voilà pourquoi, il a fait ce que tu as vu !" Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui a pardonné. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) ainsi que ses Compagnons pardonnaient aux polythéistes et aux Gens du Livre, comme Allah leur a ordonné, de même qu'ils patientaient sur la nuisance [causée]. Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, a dit : **{( *Et vous allez entendre de la part de ceux à qui le Livre (la Torah et l’Evangile) a été donné avant vous, ainsi que de la part des polythéistes, beaucoup de propos désagréables.* )}**[[142]](#footnote-142) Et Allah a [aussi] dit : **{( *Beaucoup de Gens du Livre aimeraient, par jalousie de leur part, vous voir retourner à la mécréance après que vous ayez cru et que la vérité se soit manifestée à eux. Pardonnez et oubliez…*)}**[[143]](#footnote-143) jusqu'à la fin du verset. Et le Prophète (sur lui la paix et le salut) interprétait le pardon[[144]](#footnote-144) comme étant ce qu'Allah lui avait ordonné, jusqu'à ce qu'Allah leur donne l'autorisation les concernant.[[145]](#footnote-145) Voilà pourquoi, lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) entreprit l'expédition de Badr et qu'Allah tua, par son intermédiaire, les audacieux mécréants de Quraych, Ibn Ubay ibn Salûl - et quiconque était avec lui parmi les polythéistes et les adorateurs des idoles - a dit : "Voici une affaire vers laquelle nous avons été dirigés !" Et ils prêtèrent serment d'allégeance au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) afin de se convertir à l'Islam et ils se convertirent.[[146]](#footnote-146)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a salué (sur lui la paix et le salut) ce groupe de personnes composé de musulmans, d'hypocrites, de juifs et de polythéistes.
2. Il a traité (sur lui la paix et le salut) les divergences de la meilleure des manières et a apaisé le conflit, qui était sur le point de dégénérer, entre les musulmans et les polythéistes jusqu'à ce que les personnes se calment.
3. Il a fait preuve de patience et de mansuétude (sur lui la paix et le salut) face au mal de ces mécréants lorsqu'ils lui ont répondu de manière rustre (sur lui la paix et le salut).
4. Il profitait (sur lui la paix et le salut) des occasions qui se présentaient à lui afin d'appeler les polythéistes et les autres, à Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté.
5. Il était modeste (sur lui la paix et le salut) et fit preuve d'un style efficace dans sa prédication au moment où il est descendu de sa monture.
6. Il a fait mine (sur lui la paix et le salut) d'ignorer la position et la parole d'Abdullah ibn Ubay ibn Salûl ainsi que ses propos.
7. Il a récité (sur lui la paix et le salut) le Coran aux gens à qui il s'adressait.
8. Il a fait preuve de haute moralité et d'un beau comportement (sur lui la paix et le salut) même avec cet hypocrite qu'était 'Abdullah ibn Ubay. En effet, malgré le fait que celui-ci se soit étendu dans ses propos et qu'il ait prononcé de viles paroles, le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne lui a pas coupé la parole et ne l'a pas fait taire. Il ne l'a pas non plus appelé par un nom autre que le sien, ni ne l'a décrit d'une autre manière. Bien plus, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a même attribué une « kunya » après cela.
9. Il a fait parvenir (sur lui la paix et le salut) à Sa'd ibn 'Ubâdah (qu'Allah l'agrée) ce qu'avait dit 'Abdullah ibn Ubay ibn Salûl, la tête des hypocrites. De même, il a écouté (sur lui la paix et le salut) l'excuse de Sa'd ibn 'Ubâdah en faveur d'Abdullah ibn Ubay ibn Salûl et [en explication] de son agissement.
10. Il a répondu positivement (sur lui la paix et le salut) à la demande de son Compagnon de pardonner à 'Abdullah ibn Ubay ibn Salûl, qui était pourtant parmi les hypocrites.
* Les enseignements :
1. L'amour des Compagnons (qu'Allah les agrée) pour le Prophète (sur lui la paix et le salut) et sa défense.
2. La demande des Compagnons (qu'Allah les agrée) au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) de leur lire le Coran, de les visiter dans leurs assemblées et de les appeler à Allah.
3. La nécessité de se montrer doux à l'égard des personnes que l'on appelle [à Allah].
4. Le prédicateur doit se préparer à interagir avec différents types de personnes et à patienter sur les torts qu'ils peuvent causer.

## 13) Le soin qu'il prenait (sur lui la paix et le salut) des liens avec les deux parents, quand bien même ces derniers n'étaient pas musulmans.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°5979) :[[147]](#footnote-147)

Asmâ' bint Abî Bakr (qu'Allah l'agrée, elle et son père) relate : « Ma mère est venue [me visiter][[148]](#footnote-148) avec son fils alors qu'elle était polythéiste,[[149]](#footnote-149) à l'époque où [les gens de] Quraych s'étaient engagés dans une trêve avec le Prophète (sur lui la paix et le salut). J'ai alors interrogé le Prophète (sur lui la paix et le salut) et lui ai demandé : "Certes, ma mère est venue et elle est désireuse.[[150]](#footnote-150) Dois-je garder le lien [de parenté] avec elle ? - Il a répondu : Oui ! Préserve le lien [de parenté] avec ta mère !" »[[151]](#footnote-151)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était préoccupé (sur lui la paix et le salut) par l'importance des parents, même s'ils étaient non musulmans. Allah, Exalté soit-Il, a dit : **{( *Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune science, alors ne leur obéis pas ! Et accompagne-les ici-bas de façon convenable. Et suis le sentier de quiconque revient vers Moi. Ensuite, vers Moi est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez.* )}**[[152]](#footnote-152)
2. Il a donné au monde (sur lui la paix et le salut) la plus grande des leçons : Cette religion insiste sur le devoir de maintenir le lien avec les parents, même s'ils ne sont pas dans l'Islam ; plus encore, elle a donné son droit au voisin non musulman, quand bien même il n'y aurait aucune proximité parentale entre lui et toi. Existe-t-il une religion plus grande que ceci !? Que la louange et la grâce reviennent à Allah !
3. Il n'a pas établi (sur lui la paix et le salut) que le maintien du lien avec la mère, même polythéiste, soit fonction de la permission du mari.[[153]](#footnote-153)
4. Il a insisté (sur lui la paix et le salut) à propos de l'affaire du droit de la mère. En effet, il a répondu en disant : « Oui ! Préserve le lien [de parenté] avec ta mère ! » Et il ne s'est pas contenté de lui dire : « Oui ! »
* Les enseignements :
1. L'assiduité des Compagnons (qu'Allah les agrée) à interroger [le Prophète] à propos de ce qui leur posait problème. En effet, Asmâ' (qu'Allah l'agrée) a interrogé le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) à propos d'une affaire liée à sa religion dans la manière de se conduire avec sa mère polythéiste. Et il en était ainsi du reste de ses Compagnons (qu'Allah les agrée tous).[[154]](#footnote-154)

## 14) Son respect des engagements (sur lui la paix et le salut) avec les non musulmans

- Texte du hadith (Al-Bukhârî : 2711-2712) :[[155]](#footnote-155)

Ibn Chihâb relate : « 'Urwah ibn Az-Zubayr m'a informé que Marwân et Al-Miswar ibn Makhramah (qu'Allah les agrée tous les deux) l'ont informé, d'après des Compagnons du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) : "Lorsque, ce jour-là, Suhayl ibn 'Amr a été appelé pour écrire, parmi les conditions que Suhayl ibn 'Amr a posées au Prophète (sur lui la paix et le salut) il y avait : 'Et que personne de chez nous ne te vienne, même s'il est de ta religion, sans que tu ne nous le renvoies ; et tu ne t'interposeras pas entre nous et lui !' Les croyants désapprouvaient et rejetaient cela[[156]](#footnote-156) Mais comme Suhayl refusa tout compromis à ce sujet, le Prophète (sur lui la paix et le salut) le lui concéda. Ce même jour, il rendit Abû Jandal à son père Suhayl ibn 'Amr. Et durant toute cette période, pas un homme ne parvenait au Prophète sans qu'il ne le rende à Quraych, même s'il était musulman. Et les femmes croyantes et émigrées venaient aussi à lui. Umm Kulthûm bint 'Uqbah ibn Abî Mu'ayṭ fit partie des personnes qui quittèrent [la Mecque] et rejoignirent le Messager d'Allah ce jour-là, alors qu'elle était affranchie[[157]](#footnote-157). Les gens de sa famille vinrent et demandèrent au Prophète (sur lui la paix et le salut) de la leur rendre mais il ne le fit pas en raison de ce qu'Allah avait révélé concernant ces femmes [croyantes émigrées]. **{( *Ô vous qui avez cru ! Lorsque viennent à vous les croyantes émigrées, éprouvez-les. Allah connaît mieux leur foi.* )}** jusqu'à Sa parole : **{( *Elles ne leur sont pas licites et ils ne leur sont pas licites.* )}**.[[158]](#footnote-158) »[[159]](#footnote-159)

- n°2731 et n°2732 : Al-Miswar ibn Makhramah et Marwan, dont chacun des deux confirme le hadith de son compagnon, relatent : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est sorti lors d'Al-Ḥudaybiyyah et, en cours de chemin, il a dit: "Certes, Khâlid ibn Al-Walîd est à Al-Ghamîm[[160]](#footnote-160), à la tête de la cavalerie de Quraych[[161]](#footnote-161), prenez donc par la droite !" Par Allah ! Khâlid ne les perçut pas jusqu'à ce qu'ils furent à la lisière[[162]](#footnote-162) de l'armée. Alors, il partit en courant afin d'avertir Quraych. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) chemina jusqu'à ce qu'il arriva au col[[163]](#footnote-163) par lequel on descendait et là sa monture s'agenouilla. Les gens dirent : "Allez ! Allez !"[[164]](#footnote-164) Mais elle s'immobilisa[[165]](#footnote-165). Ils dirent alors : "Al-Qaṣwâ'[[166]](#footnote-166) est exténuée ![[167]](#footnote-167) Al-Qaṣwâ' est exténuée !" Mais le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Al-Qaṣwâ' n'est pas exténuée et ceci ne fait pas partie de son comportement ! Celui qui a retenu l'éléphant[[168]](#footnote-168) l'a aussi retenue !" Ensuite, il a dit : "Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Ils ne me feront aucune proposition dans laquelle ils respectent les interdits sacrés d'Allah[[169]](#footnote-169) sans que je ne la leur concède !" Ensuite, il la réprimanda et elle rechigna. » Il a dit : « Il les délaissa[[170]](#footnote-170) jusqu'à descendre au plus bas d'Al-Ḥudaybiyyah[[171]](#footnote-171) sur une flaque[[172]](#footnote-172) avec un peu d'eau, les gens prenaient l'eau, peu à peu, jusqu'à ce qu'il n'en resta plus et ils durent alors se déplacer. Les gens se plaignirent au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) de la soif, il sortit une flèche de son carquois puis il leur ordonna de la mettre à l'intérieur [du puits]. Par Allah ! Il ne cessa de creuser pour eux avec le bout de celle-ci jusqu'à ce qu'ils purent sortir [de l'eau]. Et pendant qu'ils étaient ainsi, Budayl ibn Warqâ' Al-Khuzâ'î arriva à la tête d'un groupe de son peuple de Khuzâ'ah. Ils étaient des personnes favorables au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) parmi les gens de Tihâmah. Il dit alors : "J'ai laissé Ka'b ibn Lu'ayy et 'Âmir ibn Lu'ayy [derrière moi] qui ont descendu quantité d'eau d'Al-Ḥudaybiyyah [en réserve], ils ont avec eux la jeune mère chamelle[[173]](#footnote-173) et les mères chamelles qui ont leurs enfants[[174]](#footnote-174) et ils viennent te combattre ainsi que t'obstruer le chemin de la Maison !" Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Nous ne sommes pas venus pour combattre qui que ce soit mais nous sommes venus afin d'effectuer le petit pèlerinage (« Al-'Umrah »). Certes, la tribu de Quraych a été usée par la guerre et celle-ci leur a causé préjudice ; s'ils le souhaitent je leur accorderai une trêve[[175]](#footnote-175) et ils ne s'interposeront pas entre moi et les gens, alors cela sera manifeste ; s'ils souhaitent entrer dans ce en quoi les gens sont entrés, ils le feront ; ou alors ils se poseront[[176]](#footnote-176) ; et s'ils refusent, par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Je les combattrai pour mon affaire-ci jusqu'à ce que mes deux parties soient séparées[[177]](#footnote-177) et qu'Allah exécute Son ordre !" Alors, Budayl a dit : "Je leur transmettrai ce que tu dis !" » Il a dit : « Il partit jusqu'à parvenir à Quraych et dit : "Certes, nous venons de chez cet homme et nous avons entendu les paroles qu'il a dites : si vous souhaitez que nous vous le présentions, alors nous le ferons !" Alors, les plus stupides d'entre eux ont dit : "Nous n'avons pas besoin que tu nous informes de quoi que ce soit le concernant !" Quant à ceux qui étaient plus avisés parmi eux, ils ont dit : "Viens nous dire ce que tu as entendu de lui !" Il a dit : "Je l'ai entendu dire ceci et cela !", et il leur raconta ce que le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait dit. Alors, 'Urwah ibn Mas'ûd se leva et dit : "Ô peuple ! N'êtes-vous pas [comme] les parents ?[[178]](#footnote-178) - Ils répondirent : Si ! - Il continua : Ne suis-je pas [comme] l'enfant ?[[179]](#footnote-179) - Ils répondirent : Si ! - Il poursuivit : Est-ce que vous m'accusez de quoi que ce soit ? - Ils rétorquèrent : Non ! - Il a dit : Vous savez bien que je suis parvenu à fuir des gens d'Al-'Ukâẓ et lorsqu'ils cessèrent [d’être] après moi, je suis venu à vous avec ma famille, mon fils et quiconque m'a obéi ? - Ils dirent : Si ! - Il a dit : Celui-ci vous a fait une proposition droite, acceptez-la et laissez-moi vous l'amener ! - Ils répondirent : Amène-le !" Alors, il l'amena et il parla au Prophète (sur lui la paix et le salut). Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui dit alors ce qu'il avait plus ou moins dit à Budayl. A ce moment-là, 'Urwah a dit : "Oh Muḥammad ! Que dirais-tu si l'affaire de ton peuple était vouée à l'anéantissement ? As-tu entendu quelqu'un parmi les Arabes dont la famille a été éradiquée[[180]](#footnote-180) avant toi ? Et si c'est l'autre [chose qui doit en être], alors par Allah, je ne vois pas de [gens] notables mais plutôt je vois un mélange de jeunes parmi des hommes dignes qui fuiront ou t'abandonneront !" Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq lui dit Alors : "Suce le bout de chair du sexe d'Al-Lât ![[181]](#footnote-181) Est-ce que nous le fuyons et l'abandonnons ? - Il a demandé : Qui est-ce lui ? - Ils répondirent : Abû Bakr ! - Il a dit : Quant à moi, par Celui qui détient mon âme dans Sa main, si ce n'était ta main qui était avec moi, je ne te laisserai pas pour cela et je t'aurai répondu !" Il a dit : Et il parlait au Prophète (sur lui la paix et le salut), et à chaque fois qu'il parlait, il prenait sa barbe ; Al Mughîrah ibn Chu'bah se tenait debout à côté de la tête du Prophète (sur lui la paix et le salut) et il avait son sabre et son bouclier[[182]](#footnote-182) avec lui. A chaque fois qu'Urwah tendait sa main vers la barbe du Prophète (sur lui la paix et le salut), il lui frappait la main avec la poignée de son sabre. Il lui a alors dit : "Retire ta main de la barbe du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) !" Alors, 'Urwah leva la tête et a dit : "Qui est-ce ? - Ils répondirent : Al-Mughîrah ibn Chu'bah ! - Il dit alors : Ah... quel traître ! Ne me suis-je pas efforcé [de t'aider] dans ta trahison ?" En effet, dans la période préislamique, Al-Mughîrah avait accompagné un peuple et il les avait tués et pris leurs biens. Ensuite, il était venu et s'était converti. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Quant à l'Islam, j'accepte ; quant à l'argent, je n'ai rien à voir avec cela !" Ensuite, avec ses deux yeux, 'Urwah suivait du regard les Compagnons du Prophète (sur lui la paix et le salut). Il a dit : "Par Allah ! Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ne toussait pas ni n'avait des expectorations sans que la paume d'un homme parmi eux ne la récupère et ensuite il se frottait son visage et sa peau avec ; et lorsqu'il leur ordonnait quoi que ce soit, ils s'empressaient d'accomplir son ordre ; et lorsqu'il effectuait ses ablutions mineures, peu s'en fallait qu'ils s'entretuent pour [récupérer] son récipient d'ablution ; et lorsqu'il parlait, ils baissaient leurs voix auprès de lui ; et ils ne le fixaient pas du regard par considération à son égard. Alors, 'Urwah revint à ses compagnons et a dit : "Ô peuple ! Par Allah ! J'ai reçu les délégations des rois ; j'ai reçu César, Chosroês et le Négus. Par Allah ! Je n'ai pas vu un roi dont les compagnons le vénéraient de la même manière que les Compagnons de Muḥammad (sur lui la paix et le salut) vénèrent Muḥammad ! Par Allah ! S'il tousse ou sort quelque expectoration, la paume de l'un d'entre eux[[183]](#footnote-183) récupère cela et ensuite il se frotte son visage et sa peau avec ; lorsqu'il leur ordonne une chose, ils s'empressent d'accomplir son ordre ; lorsqu'il effectue ses ablutions mineures, peu s'en faut qu'ils s'entretuent pour [récupérer] son récipient d'ablution ; lorsqu'il parle, ils abaissent leurs voix auprès de lui ; et ils ne le fixent pas du regard par considération à son égard. Et cet homme vient de vous faire une proposition droite, alors acceptez-là !" A ce moment, un homme de Banî Kinânah a dit : "Laissez-moi le ramener !" Alors, ils ont dit : "Amène-le !" Lorsqu'il se présenta au Prophète (sur lui la paix et le salut) et à ses Compagnons, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Voici Untel ! Il fait partie d'un peuple qui tiennent en haute estime la bête de sacrifice[[184]](#footnote-184), envoyez-la lui !"[[185]](#footnote-185) On la lui envoya et les gens l'accueillirent en prononçant la "Talbiyah". Lorsqu'il vit cela, il a dit : "Gloire et Pureté à Allah ! Il ne convient pas que ces gens soient empêchés d'avoir accès à la Maison !" Lorsqu'il revint à ses compagnons, il dit : "J'ai vu la bête de sacrifice qui était prête à être immolée et entravée. Je considère qu'il ne faut pas les empêcher d'avoir accès à la Maison !" Alors, un homme parmi eux se leva, on l'appelait : Mikrâz ibn Ḥafṣ, celui-ci a dit : "Laissez-moi, je vais le ramener !" Ils ont alors dit : "Amène-le !" Lorsqu'il se présenta à eux, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Voilà Mikrâz ! C'est un homme pervers !" Il s'adressa au Prophète (sur lui la paix et le salut) et pendant qu'il lui parlait, Suhayl ibn 'Amr arriva. » Ma'mar a dit : « Ayûb m'a informé, d'après 'Ikrimah, que lorsque Suhayl ibn 'Amr est arrivé, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Certes, votre affaire vient de vous être facilitée !" » Ma'mar a dit : « Dans son hadith, Az-Zuhrî a dit : "Alors, Suhayl ibn 'Amr est venu et a dit : Viens ! Écrivons entre nous et vous une missive. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) appela le scribe et Il (sur lui la paix et le salut) dicta : "Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ! - Suhayl a dit : Quant au Tout Miséricordieux, par Allah, je ne sais pas qui est-ce ! Ecris plutôt : En Ton nom, ô Allah, comme tu écrivais. - Alors, les musulmans ont dit : Par Allah ! Nous n'écrirons que : Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : Écris : En Ton Nom, ô Allah !" Ensuite, il a dit : "Ceci est ce qu'a décidé Muḥammad, le Messager d'Allah." Alors, Suhayl a dit : "Par Allah ! Si nous savions que tu étais le Messager d'Allah, nous ne t'aurions pas obstrué le chemin de la Maison, ni nous ne t'aurions combattu ! Ecris plutôt : Muḥammad le fils de 'Abdillah. - Alors le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : Par Allah ! Certes, je suis le Messager d'Allah, même si vous m'avez déclaré mensonger ! Écris : Muḥammad le fils de 'Abdillah." » Az-Zuhrî a dit : « Et ceci en raison de sa parole : "Ils ne me feront aucune proposition dans laquelle ils respectent les interdits sacrés d'Allah sans que je ne la leur concède !" » Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a dit : "Sur le fait que vous nous laissiez entre nous et la Maison [La Ka'bah] afin que nous fassions la circumambulation autour d'elle." Alors, Suhayl a dit : "Par Allah ! Ne raconte pas aux Arabes que nous avons été pris à l'improviste,[[186]](#footnote-186) mais ceci est pour l'année prochaine." Alors, il écrivit et Suhayl a dit : "Et qu'aucun homme de chez nous ne te vienne, même s'il est de ta religion, sans que tu ne nous le renvoies." Les musulmans ont alors dit : "Gloire et Pureté à Allah ! Comment le rendrait-il aux polythéistes tandis qu'il est venu en étant musulman !?" Et pendant qu'ils étaient comme cela, Abû Jandal ibn Suhayl Ibn 'Amr entra en marchant dans ses entraves.[[187]](#footnote-187) Il était sorti du bas de La Mecque jusqu'à se jeter parmi les musulmans. Alors, Suhayl a dit : "Ô Muḥammad ! Celui-ci sera le premier que je te demanderai de me le retourner !" Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Nous n'avons pas encore terminé d'écrire la missive ! - Il a répondu : Alors, par Allah, je ne t'accorderai jamais aucune trêve pour quoi que ce soit ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : Permets-moi de le garder. - Il répondit : Je ne te permettrai pas de le garder ! - Il a dit : Si, fais-le ! - Il répondit : Je ne le ferai pas ! - Mikraz dit alors : Plutôt, nous t'avons déjà permis de le garder ! - Alors, Abû Jandal s'exclama : Ô assemblée de musulmans ! Vais-je être rendu aux polythéistes alors que je suis venu en tant que musulman !? Ne voyez-vous pas ce que j'ai subi ?" » Et certes, il avait été durement châtié dans la cause d'Allah. Il a dit : « Alors, 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb a dit : "Je suis allé voir le Prophète d'Allah (sur lui la paix et le salut) et je lui ai demandé : N'es-tu véritablement pas le Prophète d'Allah ? - Il a répondu : Si ! - J'ai dit : Ne sommes-nous pas sur la vérité ? Et notre ennemi sur le faux ? - Il a dit : Mais si ! - J'ai dit : Alors, pourquoi donc concédons-nous ce qui est bas (et vil)[[188]](#footnote-188) en échange de notre religion ? - Il a répondu : Certes, je suis le Messager d'Allah ! Je ne Lui désobéis pas et Il est mon Secoureur ! - J'ai dit : Ne nous disais-tu pas que nous irions à la Maison et que nous tournerions autour ? - Il a dit : Si ! Et t'ai-je dit que nous y irions cette année ?" » Il a dit : « J'ai dit : "Non ! - Il a dit : Certes, tu t'y rendras et tu tourneras autour !" » Il a dit : « Je me suis rendu auprès d'Abû Bakr et j'ai demandé : "Ô Abâ Bakr ! N'est-il pas véritablement le Prophète d'Allah ? - Il a répondu : Si ! - J'ai dit : Ne sommes-nous pas sur la vérité ? Et notre ennemi sur le faux ? - Il a dit : Si ! - J'ai dit : Alors, pourquoi donc concédons-nous ce qui est bas (et vil) en échange de notre religion ? - Il a dit : Ô toi, l'homme ! Certes, il est le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Il ne désobéit pas à son Seigneur et Il est son Secoureur. Par conséquent, accroche-toi à son "étrier".[[189]](#footnote-189) Par Allah ! Il est certes sur la vérité ! - J'ai dit : Ne nous disait-il pas que nous irions à la Maison et que nous tournerions autour ? - Il a dit : Si ! T'a-t-il dit que tu y irais cette année ? - J'ai dit : Non ! - Il a dit : Alors, certes, tu t'y rendras et tu tourneras autour !" » Az-Zuhrî a dit : « 'Umar a dit : "Alors, j'ai accompli des œuvres en vue de cela." » Il a dit : « Et lorsqu'il eut terminé au sujet de l'écriture [des conditions], le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit à ses Compagnons : "Levez-vous, sacrifiez puis rasez-vous !" » Il a dit : « Par Allah ! Pas un homme parmi eux ne s'est levé jusqu'à ce qu'il répète cela trois fois. Et lorsqu'aucun d'entre eux ne se leva, il entra auprès de Umm Salamah et il lui mentionna ce qu'il venait de rencontrer de la part des gens. Alors, Umm Salamah lui a dit : "Ô Prophète d'Allah ! Est-ce que tu approuves cela ? Sors et ne parle à aucun d'entre eux, pas une parole jusqu'à ce que tu sacrifies ta bête et que tu appelles ton coiffeur afin qu'il te rase [la tête] !" Il sortit alors, ne parla à personne jusqu'à ce qu'il fit tout cela : il sacrifia sa bête et appela son coiffeur[[190]](#footnote-190) qui le rasa. Lorsque les gens virent cela, ils se levèrent, sacrifièrent leur bête et chacun d'entre eux rasait [la tête de] l'autre de sorte que peu ne s'en fallut qu'ils ne se battent les uns les autres. Ensuite, les femmes croyantes vinrent à leur tour et alors Allah, Exalté soit-Il, révéla : **{( *Ô vous qui avez cru ! Lorsque viennent à vous les croyantes émigrées, alors éprouvez-les.* )}**[[191]](#footnote-191) jusqu'à parvenir à : **{( *des liens conjugaux avec les mécréantes* )}**[[192]](#footnote-192) Ce jour-là, 'Umar divorça deux femmes avec qui il s'était marié au cours de sa période de polythéisme. Mu'âwiyah ibn Abî Sufyân se maria avec l'une d'entre elles et Ṣafwân ibn Umayyah se maria avec l'autre. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) revint à Médine. Alors, Abû Baṣîr - un homme de Quraych - vint à lui en étant musulman. Ils envoyèrent à sa recherche deux hommes[[193]](#footnote-193) qui ont alors dit : "L'engagement que tu nous as accordé !" Alors, il le rendit au deux hommes qui sortirent avec lui jusqu'à parvenir à Dhûl Ḥulayfah. Là, ils firent halte et mangèrent des dattes qu'ils avaient. Abû Baṣîr a alors dit à l'un des deux hommes : "Par Allah ! Ô Untel[[194]](#footnote-194) ! Je vois que tu as un bon sabre ! - La personne[[195]](#footnote-195) le sortit de son fourreau et s'exclama : En effet ! Par Allah ! Il est vraiment bon. Je l'ai déjà testé et bien testé ! - Alors, Abû Baṣîr a dit : Montre-le-moi afin que je le regarde !" Il parvint à le prendre[[196]](#footnote-196) et le frappa à mort. Quant à l'autre, il s'enfuit à Médine et entra dans la mosquée se réfugier. Lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) le vit, il dit : "Assurément, celui-ci a vu une chose qui l'a effrayé !" Et lorsqu'il parvint au Prophète (sur lui la paix et le salut), il dit : "Par Allah ! Mon compagnon a été tué et moi je vais être tué !" [[197]](#footnote-197) Abû Baṣîr est arrivé et a dit : "Ô Prophète d'Allah ! Par Allah ! Assurément, Allah a fait en sorte de te déresponsabiliser.[[198]](#footnote-198) Certes, tu m'as rendu à eux mais ensuite Allah m'a délivré d'eux !" Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a alors dit : "Malheur à sa mère ![[199]](#footnote-199) Les prémices de la guerre ![[200]](#footnote-200) Si seulement il avait quelqu'un avec lui !" [[201]](#footnote-201) Lorsqu'il entendit cela, il sut qu'il le rendrait à eux, alors il sortit jusqu'à arriver au rivage de la mer. » Il a dit : « Abû Jandal ibn Suhayl s'éloignait [aussi] d'eux et ll rencontra Abû Baṣîr. Pas un homme qui s'était converti à l'Islam ne sortait de chez Quraych sans qu'il ne rencontre (et rejoigne) Abû Baṣîr jusqu'à ce que se forme une bande.[[202]](#footnote-202) Par Allah ! Ils n'entendaient pas une caravane[[203]](#footnote-203) qui venait de sortir de chez Quraych en direction du Châm sans qu'ils ne s'en prennent à elle, qu'ils ne tuent ses gens et ne prennent leurs biens. Quraych envoya donc un émissaire au Prophète (sur lui la paix et le salut) l'implorant par Allah et au nom de la parenté [d'accepter] que quiconque viendrait à lui serait en sécurité. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) leur envoya un émissaire et Allah, Exalté soit-Il, révéla : **{( *Et Il est Celui qui vous a épargné, comme à vos ennemis, les coups que vous pouviez vous porter les uns aux autres, dans la vallée de La Mecque, tout en vous donnant le dessus sur eux.* )}**[[204]](#footnote-204) [[205]](#footnote-205) jusqu'à : **{( *l'ardeur de la période préislamique (Al-Jâhiliyyah).* )}**[[206]](#footnote-206) Et l'ardeur [en question] était qu'ils ne reconnaissaient pas qu'il était le Prophète d'Allah, qu'ils ne reconnaissaient pas : "Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux" et qu'ils s'interposaient entre eux et la Maison. » [[207]](#footnote-207)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il s'est camouflé (sur lui la paix et le salut) de l'avant-garde des polythéistes et son armée les a attaqués à l'improviste afin de les surprendre dans leur inattention et profiter de l'effet de surprise.[[208]](#footnote-208)
2. Il a pris conseil (sur lui la paix et le salut) de certaines personnes avec qui il avait un engagement et d'autres sous son autorité dès lors où des indices montraient qu'ils étaient de bon conseil, et que leur disposition bienveillante à l'égard des musulmans avait déjà été éprouvée. Et ceci, quand bien même ils appartenaient aux gens de leur religion...[[209]](#footnote-209)
3. Il a répondu (sur lui la paix et le salut) de la meilleure des façons aux polythéistes. Et comment n'en serait-il pas ainsi alors que lui ont été données les paroles concises et riches de sens.
4. Il voyait loin (sur lui la paix et le salut) dans ses interactions avec les polythéistes.
5. Il faisait preuve de largesse (sur lui la paix et le salut) quant à ses requêtes vis-à-vis des polythéistes afin de dissiper les malentendus.
6. Il était courageux (sur lui la paix et le salut) devant les polythéistes et rien ne lui faisait peur, quelle que soit l'affaire.
7. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) les paroles du polythéiste jusqu'à ce qu'il termine son propos.
8. Il a accepté (sur lui la paix et le salut) quiconque rejoignait les musulmans, à travers sa parole : "Quant à l'Islam, j'accepte ; ..." Toutefois, il ne supportait pas [à l'encontre] des autres ce qui avait trait aux biens, et il n'acceptait pas non plus la trahison, même si cela concernait des mécréants et des polythéistes.
9. Il a clarifié (sur lui la paix et le salut) le message de l'Islam aux polythéistes ainsi qu'aux autres.
10. Il préservait le lien de parenté (sur lui la paix et le salut) et le maintenait avec quiconque était des gens de La Mecque.
11. Il fournissait un incessant effort (sur lui la paix et le salut) de conseil sincère à l'égard de toute parenté.[[210]](#footnote-210)
12. Il était fort et ferme (sur lui la paix et le salut) dans l'exécution du décret (et du jugement) d'Allah ainsi que dans la transmission de Son ordre aux polythéistes et aux autres.
13. Il a confirmé (sur lui la paix et le salut) qu'il était bien venu de lever sa tête avec le sabre, dans le but de monter la garde ou ce qui y ressemble, afin de faire peur à l'ennemi et de montrer le prestige, la puissance de l'Islam et de ses partisans. Et il n'y a pas ici d'opposition à l'interdiction de se lever pour le chef de l'assemblée car cela concerne celui qui veut montrer sa grandeur et fait preuve d'orgueil.[[211]](#footnote-211)
14. Il était optimiste (sur lui la paix et le salut) suite à la venue de Suhayl ibn 'Amr alors que ce dernier était polythéiste. En effet, il (sur lui la paix et le salut) a dit : "Votre affaire vient de vous être facilitée !"
15. Il était plein de mansuétude (sur lui la paix et le salut) et a fait preuve d'un bon comportement à l'égard les polythéistes lorsqu'ils refusèrent d'écrire : « Au Nom d'Allah, le Tout miséricordieux, le Très miséricordieux... » et au moment où ils refusèrent d'écrire : « Muḥammad, le Messager d'Allah. »
16. Il a fait comprendre (sur lui la paix et le salut) aux polythéistes qu'il était le Messager d'Allah, même s'ils déclaraient cela mensonger.
17. Il a fait s'avancer (sur lui la paix et le salut) l'avant-garde et les observateurs au-devant de l'armée afin d'épier les mouvements de l'ennemi et de connaître leurs informations.[[212]](#footnote-212)
18. Il a fait preuve de fermeté et de résolution (sur lui la paix et le salut) concernant l'affaire de l'ennemi. Et ceci, afin qu'ils ne prennent pas les musulmans au dépourvu.[[213]](#footnote-213)
* Les enseignements :
1. Sa persistance (sur lui la paix et le salut) dans l'exécution de l'ordre de son Seigneur concernant la prédication à Allah et son serment à ce sujet.
2. La force de sa foi (sur lui la paix et le salut) en Allah et la véracité de sa confiance en Lui, de sorte qu'il a dit : « Jusqu'à ce qu'Allah exécute Son ordre ! » Et Il a [aussi] dit : « Et Il est mon Secoureur ! »
3. La crainte révérencielle qu'il avait (sur lui la paix et le salut) de son Seigneur et sa bonne pensée à Son égard, de sorte qu'il a dit : « Je ne Lui désobéis pas et Il est mon Secoureur ! »
4. La permission d'utiliser de viles expressions afin de réprimander celui qui a commencé et qui mérite cela.[[214]](#footnote-214)
5. La bonne relation des Compagnons (qu'Allah les agrée) avec le Prophète (sur lui la paix et le salut). Cela s'est notamment manifesté à travers le fait qu'ils l'ont défendu (sur lui la paix et le salut) aussi bien par les paroles que par les actes. Ils l'honoraient grandement, le respectaient et montraient cela devant les polythéistes de sorte que ces derniers connaissaient l'attachement des musulmans à leur religion et l'amour qu'ils portaient à leur Prophète (sur lui la paix et le salut).
6. La fermeté des Compagnons (qu'Allah les agrée) dans la foi, leur patience ainsi que leur bonne façon d'interroger le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dans ce qui avait trait à la manière d'agir avec les polythéistes et quiconque d'autre.
7. Combien il veillait (sur lui la paix et le salut) à éviter les effusions de sang.
8. L'empressement à accomplir les bonnes œuvres en espérant le pardon d'Allah et Son absolution.

## 15) Son respect de l'engagement (sur lui la paix et le salut) vis à vis de ce sur quoi il s'est accordé avec les polythéistes.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4251) :[[215]](#footnote-215)

Al-Barâ' (qu'Allah l'agrée) relate : « Lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) accomplit la 'Umrah durant [le mois de] Dhûl Qi'dah, les gens de La Mecque refusèrent de le laisser entrer à La Mecque et décrétèrent même qu'ils ne pourraient y rester que trois jours[[216]](#footnote-216). Lorsqu'ils eurent fini d'écrire les conditions, il était écrit : "Ceci est ce qu'a décidé Muḥammad, le Messager d'Allah. - Ils dirent : Nous ne te concédons pas cela. Si nous savions que tu étais le Messager d'Allah, nous ne t'aurions empêché de rien, mais tu es Muḥammad le fils de 'Abdillah ! - Il dit alors : Je suis le Messager d'Allah et je suis Muḥammad le fils de 'Abdillah !" Ensuite, il dit à 'Alî ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) : "Efface 'le Messager d'Allah' ! - Alî a dit : Non. Par Allah ! Je ne t'effacerai jamais !" Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) prit la missive, et il ne savait pas bien écrire, et écrivit : "Ceci est ce qu'a décidé Muḥammad le fils de 'Abdillah : les armes n'entreront pas à La Mecque, excepté le sabre dans son fourreau, et pas une personne parmi ses habitants n'en sortira si elle veut le suivre, et il n'empêchera aucun de ses Compagnons d'y rester. Lorsqu'il y entra[[217]](#footnote-217) et que le délai passa[[218]](#footnote-218), ils vinrent et dirent à 'Alî : "Dis à ton compagnon de sortir de chez nous car le délai est passé !" Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) sortit et la fille de Ḥamzah[[219]](#footnote-219) le suivit en l'appelant : "Ô oncle paternel ![[220]](#footnote-220) Ô oncle paternel !" Alors, 'Alî lui donna à manger et la prit par la main ; et il dit à Fâṭimah (qu'Allah l'agrée) : "Prends ![[221]](#footnote-221) La fille de ton oncle paternel l'a portée !" Alors, 'Alî, Zayd et Ja'far se querellèrent à son sujet et 'Alî dit : "C'est moi qui l'ai prise, et elle est la fille de mon oncle paternel !" Et Ja'far a dit : "La fille de mon oncle paternel et sa tante maternelle est sous ma responsabilité !"[[222]](#footnote-222) Et Zayd a dit : "La fille de mon frère !" Et le Prophète (sur lui la paix et le salut) a décidé en faveur de sa tante maternelle et il a dit : "La tante maternelle occupe la position de la mère !"[[223]](#footnote-223) Et il a dit à 'Alî [[224]](#footnote-224) : "Tu es de moi et moi je suis de toi !" Et il a dit à Ja'far : "Tu me ressembles dans ma constitution physique et mon comportement !" Et il a dit à Zayd: "Tu es notre frère et notre esclave affranchi !" [[225]](#footnote-225) Et 'Alî a demandé[[226]](#footnote-226) : "Pourquoi ne te maries-tu pas avec la fille de Ḥamzah ? - Il a dit : Elle est la fille de mon frère de lait !"[[227]](#footnote-227)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) la réponse des polythéistes et le fait qu'ils s'opposent à l'écriture de : « Muḥammad, le Messager d'Allah » et il ne les a pas interrompus.
2. Il a fait preuve de douceur (sur lui la paix et le salut) et a répondu positivement aux polythéistes quant au fait d'écrire : « En ton Nom, ô Allah ! »
3. Il a fait preuve d'indulgence (sur lui la paix et le salut), de mansuétude et de patience malgré les paroles proférées par les polythéistes.
4. Il a exprimé (sur lui la paix et le salut) la vérité avec force face aux polythéistes lorsqu'il a dit : « Je suis le Messager d'Allah et je suis Muḥammad le fils de 'Abdillah, même s'ils le renient et s'enorgueillissent ! »
5. Il était modeste (sur lui la paix et le salut) et a résolu de la meilleure des manières la divergence entre les polythéistes et ses Compagnons lorsque les polythéistes ont demandé d'effacer la parole : « Le Messager d'Allah », il l'a effacé de lui-même.
6. Il a respecté l'engagement (sur lui la paix et le salut) de ce sur quoi il s'est entendu avec les polythéistes à son départ de La Mecque.
* Les enseignements :
1. La tante maternelle occupe la position de la mère en ce qui concerne la miséricorde et la compassion.
2. L'amour des Compagnons (qu'Allah les agrée) à œuvrer dans le bien à l'égard des orphelins et des autres.

## 16) Son respect de l'engagement (sur lui la paix et le salut) envers les polythéistes, même après leur mort.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3139) :[[228]](#footnote-228)

Muḥammad ibn Jubayr (qu'Allah l'agrée) relate d'après son père (qu'Allah l'agrée) : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit concernant les captifs de Badr : "Si Al-Muṭ'im ibn 'Adî était [encore] vivant et qu'il me parlait[[229]](#footnote-229) à propos de ces personnes puantes,[[230]](#footnote-230) je les lui laisserai ! " »[[231]](#footnote-231)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il respectait l'engagement (sur lui la paix et le salut) y compris avec les polythéistes. Et ceci fait partie de son noble comportement (sur lui la paix et le salut).
2. Il n'oubliait pas (sur lui la paix et le salut) le bien accompli et il ne le déniait pas, y compris avec les mécréants.
3. Il a accordé (sur lui la paix et le salut) que les captifs de Badr soient libérés à condition que la demande provienne exclusivement d'Al-Muṭ'im.
4. Il rétribuait (sur lui la paix et le salut) le bienfaisant, même s'il était polythéiste, et cela fait partie [du principe prophétique] : « Quiconque vous fait un bien, rendez-le-lui ! »

## 17) Il respectait l'engagement (sur lui la paix et le salut) même à l'égard les polythéistes combattants.

-Texte du hadith (Muslim n°4639) :[[232]](#footnote-232)

Ḥudhayfah ibn A-Yamân (qu'Allah l'agrée) relate : « La seule chose qui m'ait empêché de participer à [la bataille de] Badr est que j'étais sorti avec Abû Ḥusayl. »[[233]](#footnote-233). Il a dit : « Les mécréants de Quraych nous ont attrapés. Ils [nous] ont dit : "Certes, vous voulez [rejoindre] Muḥammad ! - Alors, nous avons répondu : Nous ne voulons pas ! Nous voulons uniquement aller à Médine !" Alors, ils ont pris de nous un engagement devant Allah ainsi que la promesse que si nous nous rendions à Médine, nous ne combattrions pas à ses côtés. Ainsi, lorsque nous sommes arrivés auprès du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), nous l'avons informé [de la situation], il a dit : "Partez tous les deux ! Que nous respections notre engagement vis-à-vis d'eux et que nous recherchions assistance auprès d'Allah contre eux !" »[[234]](#footnote-234)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il respectait l'engagement (sur lui la paix et le salut) même à l'égard des polythéistes combattants.
* Les enseignements :
1. La véracité de sa confiance en Allah (sur lui la paix et le salut) et sa recherche d'assistance auprès de son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui.
2. Sa foi (sur lui la paix et le salut) en son Seigneur et son attachement à sa religion ne change pas, même face aux ennemis.

## 18) Son pardon (sur lui la paix et le salut) à un homme polythéiste dans l'espoir de sa conversion à l'Islam.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4372) :[[235]](#footnote-235)

Sa'îd ibn Abî Sa'îd (qu'Allah l'agrée) relate qu'il a entendu Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) dire : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) envoya des cavaliers vers le Najd[[236]](#footnote-236). Ils revinrent avec un homme des Bani Ḥanîfah[[237]](#footnote-237) du nom de Thumâmah ibn Uthâl [le chef des gens d’Al-Yamâmah]. Ils le ligotèrent à l'un des piliers de la mosquée. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) sortit à lui pour le voir et demanda : "Qu'escomptes-tu[[238]](#footnote-238), ô Thumâmah ? - Il répondit : J'escompte du bien, ô Muḥammad ! Si tu me tues, tu tueras un homme qui a du sang[[239]](#footnote-239) [sur les mains]. Et si tu me fais grâce, alors tu feras grâce à un homme reconnaissant. Et, si tu veux la fortune alors demande et tu en recevras selon ce que tu souhaites !" Il le laissa jusqu’au lendemain, puis il lui demanda : "Qu'escomptes-tu, ô Thumâmah ? - Celui-ci répondit : J'escompte ce que je t’ai déjà dit. Si tu me fais grâce, tu feras grâce à un homme reconnaissant !" Il (sur lui la paix et le salut) le laissa jusqu’au lendemain, puis lui demanda de nouveau : "Qu'escomptes-tu, ô Thumâmah ? - Celui-ci répondit encore : J'escompte ce que je t’ai déjà dit. - Alors, il ordonna (sur lui la paix et le salut) : Libérez Thumâmah !" Celui-ci partit vers une terre irriguée[[240]](#footnote-240) proche de la mosquée, se lava puis entra dans la mosquée. Alors, il déclara : "J’atteste qu’il n’y a aucune divinité [digne d’adoration] excepté Allah et j’atteste que Muḥammad est le Messager d'Allah ! Ô Muḥammad ! Par Allah ! Il n’y avait pas sur Terre de visage plus détestable à mes yeux que ton visage. Or, ton visage est devenu celui qui m’est le plus aimé d’entre tous. Par Allah ! Il n’y avait pas de religion plus détestable à mes yeux que ta religion. Or, ta religion est devenue celle qui m’est la plus aimée d’entre toutes. Par Allah ! Il n’y avait pas de pays plus détestable à mes yeux que ton pays. Or, ton pays est devenu celui qui m’est le plus aimé d’entre tous. Ta cavalerie m’a fait prisonnier au moment où je voulais faire la ‘Umrah. Qu’en penses-tu ?" Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui annonça la bonne nouvelle[[241]](#footnote-241) et lui ordonna d’accomplir la ‘Umrah. Lorsqu’il parvint à La Mecque, quelqu’un lui demanda : "As-tu changé de religion[[242]](#footnote-242) ? - Il répondit : Non ! Mais, je me suis converti à l’Islam avec Muḥammad, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut).[[243]](#footnote-243) Par Allah ! Vous ne recevrez pas le moindre grain de blé d’Al-Yamâmah avant que le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne l'autorise !"[[244]](#footnote-244) »[[245]](#footnote-245)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il est sorti en personne (sur lui la paix et le salut) afin de rencontrer Thumâmah alors qu'il était un homme polythéiste.
2. Il a posé (sur lui la paix et le salut) plus d'une fois la question à Thumâmah et a écouté sa réponse.
3. Il a approuvé (sur lui la paix et le salut) que le mécréant soit attaché à la mosquée. Et il se peut que cela ait été fait dans le but qu'il voit l'adoration des musulmans, qu'il se familiarise avec et délaisse alors le polythéisme. Et Allah sait mieux.
4. Il a pardonné (sur lui la paix et le salut) cet homme polythéiste qui avait pourtant de mauvais antécédents. Et ceci, car il espérait sa conversion à l'Islam.
5. Il a fait preuve d'une politesse raffinée (sur lui la paix et le salut) au moment d'interroger Thumâmah et de parler avec lui alors que ce dernier était un polythéiste. Ceci permet de gagner les cœurs et fait partie de la courtoisie à avoir envers quelqu'un dont on espère la conversion à l'Islam. Et cette bonne conduite a porté ses fruits, notamment à travers la conversion à l'Islam de Thumâmah, son amour pour cette religion et son amour pour le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ainsi que pour son pays.[[246]](#footnote-246)
6. Il a envoyé (sur lui la paix et le salut) des expéditions dans les pays des mécréants. [[247]](#footnote-247)
7. Il a (sur lui la paix et le salut) récompensé Thumâmah après sa conversion à l'Islam. En effet, il lui a fait la bonne annonce du bien d'ici-bas et de celui de l'au-delà ; ou de la bonne nouvelle du Paradis ; ou de l'effacement de ses péchés et de leurs conséquences.[[248]](#footnote-248)
* Les enseignements :
1. La bienfaisance est demandée à l'égard du musulman ainsi qu'à l'égard du non musulman ; et c'est encore plus de rigueur lorsqu'on désire la conversion à l'Islam de la personne ou qu'on souhaite se prémunir de son mal.
2. Lorsque le mécréant se convertit et qu'il effectuait une œuvre de bien, il lui est prescrit de poursuivre son œuvre et de la compléter.
3. Les traces de la foi furent palpables, chez ce Compagnon (qu'Allah l'agrée), à travers sa conduite envers les polythéistes concernant l'alliance et le désaveu. En effet, lorsqu'ils lui ont dit : « Tu as changé de religion ! » Il a répondu : « Non ! » Ensuite, il a voulu (qu'Allah l'agrée) remplacer les œuvres abjectes qu'il effectuait alors qu’il était polythéiste par de bonnes œuvres, et a poursuivi en disant : « Vous ne recevrez pas le moindre grain de blé d’Al-Yamâmah avant que le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne l'autorise ! »

## 19) Son pardon (sur lui la paix et le salut) à un polythéiste qui avait souhaité le tuer.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4136) :[[249]](#footnote-249)

Jâbir (qu'Allah l'agrée) relate : « Nous étions en expédition avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) à Dhât Ar-Riqâ'. Nous sommes parvenus à un arbre donnant beaucoup d'ombre que nous avons laissé pour le Prophète (sur lui la paix et le salut). Un homme des polythéistes est arrivé alors que le sabre du Prophète (sur lui la paix et le salut) était accroché à l'arbre. Il le dégaina et dit : "Tu as peur de moi ? - Il répondit : Non ! - Il continua : Et qui donc te protégera de moi ? - Il répondit : Allah ! ..." »[[250]](#footnote-250)

Muslim n°1949 : Jâbir ibn 'Abdillah relate : « Nous sommes partis en expédition avec le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) en direction du Najd. Nous avons rejoint le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dans une vallée pleine d'arbres épineux. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'arrêta sous un arbre et accrocha son sabre à l'une de ses branches. Et les gens se séparèrent dans l'oasis afin de s'ombrager sous les arbres. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Certes, un homme[[251]](#footnote-251) est venu à moi pendant que je dormais et a pris le sabre. Alors, je me suis réveillé et il se tenait devant ma tête. Je n'ai rien senti si ce n'est le sabre dégainé[[252]](#footnote-252) dans sa main. Et là, il m'a dit : Qui te protège de moi ? - J'ai dit : Allah ! - Ensuite, il a dit une seconde fois : Qui te protégera de moi ? - J'ai dit : Allah ! Le sabre est tombé[[253]](#footnote-253) et le voilà qui se tenait assis [devant moi] !" Ensuite, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ne l'exposa à aucune représailles. »[[254]](#footnote-254)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il est resté ferme (sur lui la paix et le salut) malgré le fait que ce polythéiste se tenait debout au-dessus de lui, avec le sabre en main et qu'il disait : « Qui te protégera de moi ? »
2. Il a répondu (sur lui la paix et le salut) à ce polythéiste que Celui qui protège, c'est Allah !
3. Il est resté tranquille et serein (sur lui la paix et le salut) tout au long de cet évènement, malgré l'intensité des adresses à son égard et la domination de l'ennemi sur sa personne. Et ceci, bien que la parole : « Qui te protégera de moi ? » lui ait été répétée à plusieurs reprises.
4. Il était courageux (sur lui la paix et le salut) en paroles et en actes.
5. Il a pardonné (sur lui la paix et le salut) et fait preuve de mansuétude à l'égard de ce polythéiste et il a répondu à la mauvaise action par la bonne.[[255]](#footnote-255)
* Les enseignements :
1. Allah, Gloire et Pureté à Lui, se charge de Ses Prophètes et de Ses Alliés.
2. La force de sa confiance en Allah et le fait qu'il (sur lui la paix et le salut) se repose uniquement sur son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui.
3. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne craignait qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté.
4. La permission de faire une faveur au mécréant combattant si le chef voit qu'il y a un bien en cela.[[256]](#footnote-256)

## 20) La miséricorde du Prophète (sur lui la paix et le salut) envers ceux qui s'opposaient à lui.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3231) :[[257]](#footnote-257)

Ibn Chihâb relate : « 'Urwah m'a relaté que ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée), la femme du Prophète (sur lui la paix et le salut), lui a relaté avoir demandé au Prophète (sur lui la paix et le salut) : "T'est-il arrivé un jour pire que celui d'Uḥud ? - Il a répondu : Certes, j'ai rencontré de la part de ton peuple ce que j'ai rencontré, toutefois la pire chose que j'ai subie de leur part eut lieu le jour d'Al-'Aqabah[[258]](#footnote-258). J'avais demandé la protection d'Ibn 'Abd Yâlîl[[259]](#footnote-259) ibn 'Abd Kulâl qui ne répondit pas à ma demande. J'ai alors rebroussé chemin[[260]](#footnote-260), très préoccupé, et je ne me suis repris qu'au moment où je fus sur [le mont de] la "Corne des Renards" (Qarn Ath-Tha'âlib). A ce moment, j'ai levé la tête et il y avait [au-dessus de moi] un nuage qui m'ombrageait. J'ai regardé dans le nuage et il y avait Jibrîl (sur lui la paix) qui m'a appelé et dit : "Certes, Allah a entendu la parole de ton peuple et ce qu'ils t'ont répondu. Il t'a donc envoyé l'Ange des montagnes[[261]](#footnote-261) pour que tu lui ordonnes ce que tu souhaites les concernant." Alors, l'Ange des montagnes m'appela, il me salua puis me dit : "Ô Muḥammad ! C'est comme tu le souhaites. Si tu souhaites que je fasse se replier sur eux les deux rocailleuses (al-Akhchabayn)[[262]](#footnote-262), je le ferai !" Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit alors : "Plutôt, j'espère qu'Allah fera sortir de leurs lombes une progéniture qui adorera Allah, Seul, sans rien Lui associer !" »[[263]](#footnote-263)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il portait une immense attention (sur lui la paix et le salut) au fait d'appeler les non musulmans à l'Islam.
2. Il a supporté (sur lui la paix et le salut) difficultés, épreuves et a parcouru un long chemin pour aller appeler à Allah les non musulmans.
3. Son souci s'est manifesté (sur lui la paix et le salut), alors qu'il prêchait, lorsqu'il a rencontré de l'opposition de la part des polythéistes vis-à-vis de la religion d'Allah.
4. Il s'est présenté (sur lui la paix et le salut) en personne et a lui-même invité les tribus. Certains, Allah leur fait une faveur et ils répondent à l'appel de la vérité ; d'autres ne répondent pas mais ils se chargent de secourir la prédication et de la protéger ; enfin, d'autres y sont carrément hostiles.
5. Il a fait preuve de compassion et de miséricorde (sur lui la paix et le salut) pour les mondes. Il n'a pas souhaité que les deux rocailleuses (al-Akhchabayn) soient ployées sur eux. Il a même dit : "Plutôt, j'espère qu'Allah fera sortir de leurs lombes une progéniture qui adorera Allah, Seul, sans rien Lui associer !"
6. Il voyait loin (sur lui la paix et le salut) dans ce qu'il espérait comme réforme concernant les enfants de ces polythéistes. Et certes, son souhait et son espoir se sont concrétisés (sur lui la paix et le salut).
7. Il a fait preuve de patience (sur lui la paix et le salut) et de mansuétude à l'égard de ces polythéistes obstinés.
8. Il ne se vengeait pas pour lui-même (sur lui la paix et le salut). En effet, malgré qu'ils lui aient porté préjudice aussi bien par leurs paroles que par leurs actes, il n'a pas été d'accord pour châtier ces polythéistes.
* Les enseignements :
1. La véracité de sa confiance en Allah (sur lui la paix et le salut) et de son espoir concernant ce qu'il y a auprès de Lui, Gloire et Pureté à Lui.
2. L'immense attention qu'il accordait (sur lui la paix et le salut) au fait de concrétiser le monothéisme (« At-Tawḥîd ») lorsqu'il a dit : « ...une progéniture qui adorera Allah, Seul, sans rien Lui associer. »
3. Parmi les preuves de sa Prophétie (sur lui la paix et le salut), il y a le fait qu'Allah lui ait envoyé des Anges.
4. Allah a honoré Son Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut) en lui envoyant l'Ange des montagnes et par le fait que ce dernier s'adresse à lui.
5. La grande vertu de la patience et de la mansuétude.

## 21) Sa désapprobation (sur lui la paix et le salut) quant au fait de tuer les femmes et les enfants lors des guerres.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3014) :[[264]](#footnote-264)

Nâfi' relate que ʽAbdullah (qu'Allah l'agrée) l'a informé : « Une femme fut retrouvée morte lors d'une bataille livrée par le Prophète (sur lui la paix et le salut). Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) désapprouva alors le fait de tuer les femmes et les enfants. »[[265]](#footnote-265)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il orientait (sur lui la paix et le salut) ses Compagnons lorsqu'il voyait qu'une affaire allait à l'encontre de sa voie quant à la conduite à adopter envers les non musulmans.
2. Il ne recherchait pas (sur lui la paix et le salut) le combat ni ne le souhaitait. C'est pourquoi il a interdit de tuer les femmes et les enfants. De même, il ne commençait pas le combat. Plutôt, il appelait les non musulmans à travers l'écriture de missive ou en leur envoyant des émissaires. S'ils étaient déterminés à combattre, il les combattait. Voilà pourquoi, il a dit : « Ne souhaitez pas la rencontre de l'ennemi et demandez à Allah la préservation. Et lorsque vous les rencontrez, alors patientez ! »[[266]](#footnote-266)
3. Il inspectait (sur lui la paix et le salut) tout ce qui tournait autour la bataille, avant et après, et il allait jusqu’à questionner au sujet du nom des tués.

## 22) Son injonction (sur lui la paix et le salut) à la douceur, y compris à l'égard des agresseurs.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4194) :[[267]](#footnote-267)

Yazîd ibn 'Ubayd relate : « J'ai entendu Salamah ibn Al-Akwa' (qu'Allah l'agrée) dire : "Je suis sorti avant le premier appel à la prière[[268]](#footnote-268). Les chamelles laitières[[269]](#footnote-269) du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) pâturaient à Dhî Qarad[[270]](#footnote-270)." Il a dit : "Un domestique d'Abd Ar-Raḥmân ibn 'Awf[[271]](#footnote-271) me rencontra et me dit : "Les chamelles laitières du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ont été prises ! - J'ai demandé : Qui les a prises ? - Il répondit : [Les gens de] Ghatafân !"[[272]](#footnote-272) Il a dit : "J'ai poussé trois cris et dit : A l'aide !"[[273]](#footnote-273) Il a dit : "Je me suis fait entendre d'entre les deux extrémités rocailleuses de Médine. Ensuite, je me suis précipité droit devant moi[[274]](#footnote-274) jusqu'à rejoindre [les voleurs]. Ils étaient en train de puiser de l'eau pour s'abreuver. Je me suis mis à leur décocher des flèches avec mon arc. En effet, j'étais un [habile] archer et je [leur] disais : ‘Je suis Ibn Al-Akwa' ! Aujourd'hui, c'est le jour des réprouvés !’[[275]](#footnote-275) Et je déclamais des vers[[276]](#footnote-276) jusqu'à ce que je parvins à délivrer d'eux les chamelles laitières et j'ai arraché[[277]](#footnote-277) trente de leurs manteaux.[[278]](#footnote-278) Le Prophète (sur lui la paix et le salut) et les hommes sont alors arrivés et j'ai dit : ‘Ô Prophète d'Allah ! J'ai empêché les gens d'avoir accès à l'eau[[279]](#footnote-279) et là ils sont assoiffés. Par conséquent, envoie toute de suite des personnes contre eux !’ Mais, il a dit : ‘Ô Ibn Al-Akwa' ! Tu as maîtrisé, sois donc indulgent !’[[280]](#footnote-280) Ensuite, nous sommes revenus et le Messager d'Allah me monta à l'arrière de sa chamelle jusqu'à ce que nous soyons entrés à Médine." »[[281]](#footnote-281)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a fait preuve de douceur (sur lui la paix et le salut), y compris envers les ennemis qui étaient pourtant des polythéistes. Regarde et médite, ici, l'attitude à l'égard de ces gens qui ont volé les chamelles laitières du Prophète (sur lui la paix et le salut). Et lorsque Salamah ibn Al-Akwa' a informé le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) de la situation de ces gens, il (sur lui la paix et le salut) l'a orienté vers la douceur.
2. Il a répondu (sur lui la paix et le salut) à l'appel [au secours] et s'est rendu lui-même, avec ses Compagnons (qu'Allah les agrée), à la rencontre des polythéistes.
* Les enseignements :
1. Combien les Compagnons (qu'Allah les agrée) veillaient sur les biens des musulmans et le fait qu'ils s'acquittaient de l'obligation de les défendre si cela leur est possible.

## 23) Sa générosité (sur lui la paix et le salut) envers les non musulmans

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°5397) :[[282]](#footnote-282)

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Un homme qui mangeait beaucoup s'est converti à l'Islam.[[283]](#footnote-283) Ensuite, il mangeait peu. On a mentionné cela au Prophète (sur lui la paix et le salut) qui a dit : "Certes, le croyant mange dans un seul estomac tandis que le mécréant mange dans sept estomacs."[[284]](#footnote-284) »[[285]](#footnote-285)

Muslim n°5379 : Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) reçut un invité qui était un mécréant. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ordonna que l'on traie pour lui une chèvre dont il but le lait, puis encore et il but, puis encore et il but, jusqu'à ce qu'il but sept fois du lait. Ensuite, le lendemain, il s'est converti et de nouveau le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ordonna qu'on lui trait une chèvre dont il but le lait, puis il ordonna encore une fois mais cette fois-ci, il ne termina pas de boire. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Le croyant boit dans un seul estomac tandis que le mécréant boit dans sept estomacs." »[[286]](#footnote-286)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était généreux (sur lui la paix et le salut) y compris avec les non musulmans.
2. Il a fait preuve d'indulgence (sur lui la paix et le salut) et de patience en nourrissant ce polythéiste. En effet, il a ordonné à sept reprises de traire une chèvre pour lui.
3. Il s'est bien conduit (sur lui la paix et le salut) envers ce polythéiste et aussi bien la générosité que l'indulgence ont porté leurs fruits [et furent la cause de] l'Islam chez cet homme.
* Les enseignements :
1. La prescription de la générosité envers l'invité.
2. Le musulman se distingue du mécréant jusqu'à la quantité de ce qu'il consomme.
3. La générosité est l'un des moyens de faire parvenir le message.

## 24) Son indulgence (sur lui la paix et le salut) et sa mansuétude vis-à-vis d'un polythéiste qui est venu lui demander de l'exorciser.

- Texte du hadith (Muslim n°2008) :[[287]](#footnote-287)

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Ḍimâd est venu à La Mecque et il appartenait à [la tribu des] Azd Chanû'ah. Il exorcisait[[288]](#footnote-288) contre le souffle[[289]](#footnote-289). Il entendit les simples d'esprit parmi les gens de La Mecque dire : "Certes, Muḥammad est fou !" Alors, Ḍimâd a dit : "Si je voyais cet homme, il se peut qu’Allah le guérisse par ma main !" » [Ibn ‘Abbâs] a dit : « Il le rencontra alors et dit : "Ô Muḥammad ! J'exorcise contre ce souffle et, certes, Allah guérit qui Il souhaite par ma main. Est-ce que je peux t'exorciser ?"[[290]](#footnote-290) Alors, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Certes, la louange appartient à Allah, nous Le louons et nous recherchons Son assistance. Quiconque Allah guide, il n'y a alors personne pour l'égarer et quiconque Il égare, il n'y a alors personne pour le guider. Et je témoigne qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé ; et je témoigne que Muḥammad est Son serviteur et Son Messager. Ceci étant dit : " » [Ibn ‘Abbâs] a dit : « Ḍimâd a alors dit : "Peux-tu me répéter ces paroles ?" Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui répéta alors ces paroles à trois reprises. » [Ibn ‘Abbâs] a dit : « Ḍimâd a alors dit : "Assurément, j’ai entendu la parole des devins, celle des sorciers et celle des poètes, mais je n'ai jamais entendu de paroles semblables aux tiennes ! Certes, elles ont atteint le fond de la mer !" »[[291]](#footnote-291) [Ibn ‘Abbâs] a dit : « Alors, Ḍimâd a dit : "Donne-moi ta main afin que je te prête serment d’allégeance à l’Islam !" » [Ibn ‘Abbâs] dit : « Il lui prêta serment d’allégeance, alors le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) demanda : "Et aussi pour ton peuple ? - Il répondit : Et aussi pour mon peuple !" » [Ibn ‘Abbâs] a dit : « Alors, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) envoya une expédition dont les gens passèrent près de son peuple. Le responsable de cette expédition demanda à l’armée : "Avez-vous pris quoique ce soit à ces gens-là ? - Un homme du peuple a alors répondu : J’ai pris d'eux un vase qui sert à la purification. - Le responsable dit alors : Rendez-le-leur ! Ces gens sont le peuple de Ḍimâd." »[[292]](#footnote-292) [[293]](#footnote-293)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a répondu (sur lui la paix et le salut) à ce polythéiste, dès le départ, par un appel au monothéisme (« At-Tawḥid ») et l'éloge d'Allah.
2. Il a fait preuve d'indulgence (sur lui la paix et le salut) et de mansuétude face à ce qu'il a rencontré de la part des polythéistes. Et il s'est certes comporté envers Ḍimâd avec indulgence et pondération sans tenir compte de l'accusation de folie [proférée par celui-ci].
3. Il n'a pas cherché à se défendre (sur lui la paix et le salut) malgré l'accusation proférée à son encontre par ce polythéiste et qui ne convenait pas.
4. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) les paroles de ce polythéiste sans l'interrompre.
5. Il a bien répondu (sur lui la paix et le salut) aux polythéistes et ne leur tenait pas rigueur de ce qu'ils disaient.
6. Il veillait (sur lui la paix et le salut) à propager l'appel à l'Islam parmi les hommes, de manière générale, et notamment envers ceux d'entre eux qui étaient dans le polythéisme.
7. Il répétait (sur lui la paix et le salut) trois fois les paroles en cas de besoin. Et c’est ce qu’il a fait lorsque ce polythéiste lui demanda de répéter [ce qu'il avait dit].
8. Il a pris soin (sur lui la paix et le salut) de choisir des paroles touchantes et concises lorsqu'il s'est adressé à Ḍimâd.
* Les enseignements :
1. Le respect par les Compagnons (qu'Allah les agrée) de l'engagement du Prophète (sur lui la paix et le salut) de sorte qu'ils se sont chargés de rendre ce qu'ils avaient pris lorsqu'ils ont su que ces gens étaient le peuple de Ḍimâd.
2. Il se considérait petit (sur lui la paix et le salut) et était plein d'humilité devant son Seigneur lorsqu'il a dit : « Et certes, Muḥammad est Son serviteur et Son Messager ! »

## 25) Sa réponse (sur lui la paix et le salut) à l'appel, plusieurs fois formulé, de l'homme polythéiste.

- Texte du hadith (Muslim n°4245) :[[294]](#footnote-294)

'Imrân ibn Ḥuṣayn (qu’Allah l’agrée) relate : « [La tribu de] Thaqîf était parmi les alliés de Banî ‘Uqayl. Thaqîf fit prisonnier deux hommes parmi les Compagnons du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut). Alors, les Compagnons du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) firent prisonnier un homme des Banî ‘Uqayl et ils prirent avec lui [sa chamelle] Al-‘Aḍbâ’.[[295]](#footnote-295) Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) vint à lui alors qu'il était [attaché]. Il dit : "Ô Muḥammad !" Il vint à lui et demanda : "Quelle est ton affaire ? - Alors, il a dit : Pour quelle raison m’as-tu pris ? Et pour quelle raison as-tu pris une bête portant un pèlerin ?[[296]](#footnote-296) - Il a répondu : Tu as commis plus grave que cela ! Je t’ai pris en raison du forfait de tes alliés de Thaqîf !" Ensuite, il se détourna de lui. Alors, il l’appela de nouveau et dit : "Ô Muḥammad ! Ô Muḥammad !" Et le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) était miséricordieux et doux. Il est donc revenu vers lui et a dit : "Quelle est ton affaire ? - Il a dit : Je suis musulman ! - Il a dit : Si tu as dit cela et qu'il en est ainsi[[297]](#footnote-297), tu as alors pleinement réussi !" Ensuite, il se détourna de nouveau et la personne l’appela encore une fois et dit : "Ô Muḥammad ! Ô Muḥammad !" Il revint vers lui et lui demanda de nouveau : "Quelle est ton affaire ? - Il répondit : J’ai faim, nourris-moi ! J’ai soif, abreuve-moi ! - Il a dit : Voilà pour ton besoin !" Il fut ensuite échangé contre les deux hommes [parmi les Compagnons qui étaient retenus par Thaqîf]. » Il [c’est-à-dire : 'Imrân ibn Ḥuṣayn] a dit : « Une femme parmi les Anṣâr fut faite prisonnière et Al-‘Aḍbâ’ fut attrapée. La femme était attachée avec des cordes et les gens s’occupaient d’abord de reposer leurs bêtes avant [de préparer] leurs demeures. Au cours d’une nuit, la femme s’échappa de ses attaches et alla vers les chameaux. Pendant qu’elle se rapprochait des montures, celles-ci blatérèrent et fulminèrent ; elle décida donc de les délaisser jusqu’à ce qu’elle parvienne à Al-‘Aḍbâ’ qui ne blatéra pas car elle était une chamelle docile[[298]](#footnote-298). Elle s’est assise sur sa bosse, puis elle l’a incitée et elle est partie. Ils furent avertis de sa fuite[[299]](#footnote-299) et partirent à sa recherche mais Al-‘Aḍbâ’ les réduisit à l’impuissance. Elle fit vœu à Allah que s’Il la délivrait de cette situation, elle la sacrifierait. Et lorsqu’elle arriva à Médine, les gens la virent et dirent : "Al-‘Aḍbâ’ ! La chamelle du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) !" » Alors, il [c’est-à-dire : 'Imrân ibn Ḥuṣayn] a dit : « Certes, elle avait voué à Allah que s’Il la délivrait de cette situation, elle la sacrifierait. Ils [les Compagnons] vinrent au Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) et lui mentionnèrent cela. Il dit alors : "Gloire et Pureté à Allah ! Quelle vile rétribution pour elle ! Elle a voué à Allah que s’Il la délivrait de cette situation, elle la sacrifierait ! Il n’y a pas de respect d’un vœu dans une désobéissance, ni dans ce que le serviteur ne possède pas !" » Et dans la version d'Ibn Ḥajar : « Pas de vœu dans une désobéissance à Allah ! »[[300]](#footnote-300)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il se montrait indulgent (sur lui la paix et le salut) lorsqu'il s'agissait de répondre à l'appel de quiconque l'appelait, même plusieurs fois, et même s'il s'agissait d'un polythéiste.
2. Il s'enquérait (sur lui la paix et le salut) à propos du besoin et de la demande de quiconque l'appelait parmi les polythéistes.
3. Il a clairement expliqué (sur lui la paix et le salut) à cet homme polythéiste et lui a enseigné les décrets relatifs à la captivité ; que cette personne se soit convertie à l'Islam avant d'être captive ou après sa captivité.
4. Il était modeste (sur lui la paix et le salut) et élégant vis-à-vis de quiconque interagissait avec lui.
5. Il faisait preuve de douceur et de patience (sur lui la paix et le salut) y compris avec les polythéistes.
6. Il était clair et véridique (sur lui la paix et le salut) dans sa conduite, y compris avec les polythéistes.
7. Il était généreux et plein de compassion (sur lui la paix et le salut) y compris à l'égard des captifs et des prisonniers.
8. Il était attentif (sur lui la paix et le salut) à ce qu'on lui posait comme questions ainsi qu'aux réponses qu'on lui donnait, que cela concerne un musulman ou un polythéiste.
9. Il corrigeait (sur lui la paix et le salut) toute compréhension erronée.
10. Il était doté d'un cœur doux et miséricordieux (sur lui la paix et le salut) à l'égard du captif et du prisonnier.
* Les enseignements :
1. Sa haute considération (sur lui la paix et le salut) pour Allah et le fait qu'il Le déclare Exempt de toutes failles et de tous manquements, Gloire et Pureté à Lui, lorsqu'il s'étonne.
2. Le vœu d'une personne impliquant ce qu'elle ne possède pas n'est pas valide.
3. Lorsqu'un prisonnier qui, à la base, est un combattant vient à se convertir, sa conversion à l'Islam ne fait pas disparaître le décret de la captivité le concernant.

## 26) Son écoute (sur lui la paix et le salut) aux questions des gens parmi les polythéistes qui voulaient se convertir à l'Islam.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4810) :[[301]](#footnote-301)

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Des gens parmi des polythéistes avaient beaucoup tué et ils avaient aussi beaucoup forniqué. Ils se sont présentés à Muḥammad (sur lui la paix et le salut) et ont dit : "Ce que tu dis et ce à quoi tu appelles est bien, mais si tu nous informais concernant l’expiation de ce que nous avons commis."[[302]](#footnote-302) Alors, le verset suivant est descendu : **{( *Ceux qui n’invoquent pas d'autre divinité en dehors d'Allah, qui n’attentent pas à la vie qu'Allah a déclaré sacrée, excepté pour un motif légitime, et qui ne s’adonnent pas à la fornication ; et quiconque commet cela est vraiment devenu fautif.* )}**[[303]](#footnote-303) Ainsi que : **{( *Dis : « Ô mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment ! Ne désespérez pas de la miséricorde d’Allah. »* )}** [[304]](#footnote-304) [[305]](#footnote-305)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) la question des polythéistes.
2. Il a été indulgent (sur lui la paix et le salut) lorsqu'il a répondu à la question des polythéistes malgré leur transgression et leur méfait à l'encontre d'autrui, notamment en termes de meurtre et de fornication et autres.
3. Il a répondu (sur lui la paix et le salut) à la question des polythéistes après que le verset soit descendu.
4. Il s'est bien comporté (sur lui la paix et le salut) et fit preuve de bonne conduite à l'égard des polythéistes qui se sont tournés vers lui et l'ont interrogé.
5. Il faisait (sur lui la paix et le salut) désirer l'Islam aux polythéistes, notamment en les informant du fait qu'Allah pardonne leurs péchés et leurs mauvaises actions lorsqu'ils se convertissent à l'Islam.
* Les enseignements :
1. L'immensité de la miséricorde d'Allah et Sa grâce envers Ses serviteurs.
2. Il est nécessaire pour le prédicateur de se montrer patient et d'être indulgent au moment où il invite à Allah.

## 27) L'importance qu'il accordait (sur lui la paix et le salut) au monothéisme dans ses réponses aux polythéistes.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4043) :[[306]](#footnote-306)

Al-Barâ' (qu'Allah l'agrée) relate : « Ce jour-là[[307]](#footnote-307), nous avons rencontré les polythéistes, le Prophète (sur lui la paix et le salut) stationna un groupe armé parmi les archers[[308]](#footnote-308) et il nomma 'Abdullah[[309]](#footnote-309) comme chef pour eux, puis il dit : "Ne bougez pas ! Même si vous nous voyez avoir le dessus sur eux, ne bougez pas ! Et si vous les voyez avoir le dessus sur nous, ne nous aidez pas !" Et lorsque nous les avons rencontrés, ils ont fui jusqu'à ce que j'ai vu les femmes se dépêcher [d'aller][[310]](#footnote-310) dans la montagne. Elles avaient levé [leur habit] jusqu'à leurs mollets[[311]](#footnote-311) de sorte que leurs bracelets aux chevilles étaient apparents. Alors, les gens disaient : "Le butin ! Le butin !" Et 'Abdullah a dit : "Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a pris un engagement de moi à ce que vous ne partiez pas !" Mais ils refusèrent ; et lorsqu'ils refusèrent, leurs visages se détournèrent[[312]](#footnote-312) et soixante-dix personnes furent alors tuées. Abû Sufyân se manifesta et demanda : "Est-ce que Muḥammad est parmi les gens ? - Alors, il a dit : Ne lui répondez pas ! - Il demanda : Est-ce qu'Abû Quḥâfah est parmi les gens ? - Il a dit : Ne lui répondez pas ! - Il demanda : Est-ce qu'Ibn Al-Khaṭṭâb est parmi les gens ? - Alors, il a dit [à lui-même] : Ceux-ci ont été tués ! S'ils étaient vivants, ils auraient répondu !" Mais, 'Umar ne put se contenir et a dit : "Ô Ennemi d'Allah ! Tu as menti ! Qu'Allah fasse perdurer contre toi ce qui t'avilira ! - Abû Sufyân a dit : Élevé soit Hubal ! - Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : Répondez-lui ! - Ils demandèrent : Que devons-nous dire ? - Il a dit : Dites : Allah est plus Élevé et plus Exalté ! - Abû Sufyân a dit : Nous avons Al-'Uzzâ et vous n'avez pas de 'Uzzâ ! - Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : Répondez-lui ! - Ils demandèrent : Que devons-nous dire ? - Il a dit : Dites : Allah est notre Maître [et Protecteur] et vous n'avez pas de maître [ni de protecteur] ! -Abû Sufyân a dit : Un jour pour le jour de Badr ; la guerre est une compétition ; vous trouverez [des traces] de mutilation[[313]](#footnote-313) [sur vos morts]. Je ne l'ai pas ordonné, et cela ne m'a pas déplu !" [[314]](#footnote-314) »[[315]](#footnote-315)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a bien agencé l'armée (sur lui la paix et le salut) et l'a ordonnée. Il a organisé le positionnement des soldats en direction de leur ennemi et a préparé cela.
2. Il était très enthousiaste (sur lui la paix et le salut) et voyait loin concernant ce qui pouvait se passer comme évènements et changements lors de la bataille contre ces polythéistes.
3. Il a fait preuve de force (sur lui la paix et le salut), d’un sang-froid à toute épreuve et de courage devant les polythéistes. Il est resté ferme sur sa position lorsque ses Compagnons se sont séparés de lui et qu'il ne resta que peu d'entre eux autour de lui.
4. Il a orienté (sur lui la paix et le salut) ses Compagnons quant au fait de ne pas répondre au chef de clan des mécréants de Quraych (c'est-à-dire : Abû Sufyân) lorsqu'il a demandé : « Est-ce que parmi les gens il y a Muḥammad ? - Est-ce que parmi les gens...? »
5. Malgré ce qu'Abû Sufyân a dit au Prophète (sur lui la paix et le salut) et comment ceux qui l'accompagnaient ont agi avec les Compagnons (qu'Allah les agrée) du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), ce dernier n'a pas agi de même avec eux ni ne s'est pas comporté de la même manière. Plutôt, il a interdit cela.
6. Il était grandement préoccupé (sur lui la paix et le salut) par le monothéisme (« At-Tawḥid ») et sa réponse au chef du clan des polythéistes, qui était Abû Sufyân, à ce moment-là [en témoigne]. En effet, lorsqu'Abû Sufyân a dit : « Élevé soit Hubal ! », il a dit : « Répondez-lui ! » Ils ont alors demandé : « Que devons-nous dire ? » Il a répondu : « Dites : Allah est plus Élevé et plus Exalté ! » Et lorsqu'Abû Sufyân a dit : « Nous avons Al-'Uzzâ et vous n'avez pas de 'Uzzâ ! » Il (sur lui la paix et le salut) a dit : « Répondez-lui ! » Ensuite, il [leur] a dit : « Dites : Allah est notre Maître [et Protecteur] et vous n'avez pas de maître [ni de protecteur] ! »
* Les enseignements :
1. La confiance qu'il avait en son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté, et sa véracité quand il s'agissait de s'en remettre à Allah. Il a dit : « Allah est notre Maître [et Protecteur] et vous n'avez pas de maître [ni de protecteur] ! »
2. Il était optimiste (sur lui la paix et le salut) malgré la dureté de l'épreuve et de l'adversité. En effet, malgré le grand nombre de tués et de blessés [parmi les musulmans], il a dit : « Allah est notre Maître [et Protecteur] et vous n'avez pas de maître [ni de protecteur] ! »
3. L'immense et importante leçon de cette bataille est la suivante : le bien, la réussite et le bonheur résident dans l'obéissance au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) tandis que le mal et le préjudice résident dans le fait d'aller à l'encontre de son ordre. Et comment n'en serait-il pas ainsi quand Allah Lui-même, Exalté soit-Il, dit : **{( *Et quiconque obéit à Allah et à Son Messager, craint Allah et Le redoute, voilà ceux qui réussissent.* )}**[[316]](#footnote-316) C'est ce que l'on déduit des conséquences de la désobéissance à l'ordre du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lors de la bataille de Uḥud et de ce qui en a résulté en termes de mort, de blessure et autre.
4. La bonne éducation (sur lui la paix et le salut) qu'il dispensait à ses Compagnons (qu'Allah les agrée) et leur bon comportement envers lui. En effet, lorsqu'il a dit à ses Compagnons : « Répondez-lui ! » Ils n'ont pas répondu de leur propre chef. Plutôt, ils ont demandé : « Que devons-nous dire ? » Et il (sur lui la paix et le salut) les a alors informés [de ce qu'ils devaient dire].
5. La position d'Abû Bakr et de 'Umar (qu'Allah les agrée), y compris auprès des polythéistes. Ils les connaissaient bien tous les deux. Et, en effet, tous les deux se sont chargés de la meilleure manière de cette prédication.
6. Le fait d'être resté silencieux aux paroles d'Abû Sufyân. Tout d'abord, afin de le rabaisser jusqu'à ce qu'il soit empli d'orgueil au point d'en être ivre. Alors, à ce moment-là, ils l'ont informé de la réalité de l'affaire et lui ont répondu avec courage.
7. Lorsqu'ils se sont vantés de leurs divinités et de leur polythéisme, il a ordonné (sur lui la paix et le salut) de répondre avec fermeté. Ceci, par haute considération du monothéisme (At-Tawḥid ») et afin d'informer de la Puissance d'Allah et du fait que rien ne peut dominer [ni vaincre] Ses soldats.

## 28) Son envoi (sur lui la paix et le salut) d'émissaires pour faire disparaître les statues.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4357) :[[317]](#footnote-317)

Jârir (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) m’a dit : "Ne me soulageriez-vous pas[[318]](#footnote-318) de Dhul Khalaṣah ?[[319]](#footnote-319) - J’ai dit : Bien sûr que si !" Je suis donc parti avec cent cinquante cavaliers de la tribu d’Aḥmas[[320]](#footnote-320) qui étaient d’excellents cavaliers tandis que moi, je ne pouvais pas rester ferme sur le cheval. J’ai mentionné cela au Prophète (sur lui la paix et le salut) alors, de sa main, il m’a frappé sur la poitrine à tel point que j’ai vu les traces de sa main sur celle-ci, puis il a dit : "Ô Allah ! Affermis-le et fais de lui un guide bien-guidé !" » Il a dit : « Après cela, je ne suis plus tombé d’un cheval ! » Il a dit : « Et Dhul Khalaṣah était une maison au Yémen qui appartenait à Khath’am et Bajîlah, et il s'y trouvait un édifice qui était adoré et qu’on appelait : "Al-Ka’bah". » Il a dit : « Il y arriva, la brûla et la cassa. » Il a dit : « Et lorsque Jarîr arriva au Yémen, il y avait un homme qui tirait au sort au moyen des flèches. Il lui a alors été dit : "Certes, l’émissaire du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) est ici et s’il décrète quoique ce soit contre toi, alors il coupera ton cou !" » Il a dit : « Et pendant qu’il frappait avec, Jarîr se tint alors debout devant lui et il a dit : "Certes, tu vas les casser, tu vas témoigner qu’il n’y a aucune divinité [digne d’adoration] excepté Allah ou alors je vais frapper ta nuque [de mon sabre] !" » Il a dit : « Il les cassa et témoigna. Ensuite, Jarîr envoya un homme d’Aḥmas - qu’on surnommait Abû Arṭâh - au Prophète (sur lui la paix et le salut) afin de lui annoncer la bonne nouvelle à ce sujet. Et lorsqu’il parvint au Prophète (sur lui la paix et le salut), il dit : "Ô Messager d’Allah ! Par Celui qui t’a envoyé avec la vérité ! Je ne suis pas venu avant de l'avoir laissée telle que le chameau abîmé et usé !"[[321]](#footnote-321) Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a demandé cinq fois la bénédiction [d’Allah] pour les chevaux et les hommes d’Aḥmas. »[[322]](#footnote-322)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a envoyé (sur lui la paix et le salut) des émissaires et des expéditions afin d'éradiquer les statues et les idoles ainsi que tout ce qui constituait un moyen d'accès au polythéisme.
2. Il était immensément soucieux (sur lui la paix et le salut) et préoccupé au plus haut point de l'affaire du monothéisme (« At-Tawḥid ») et de ce qui s'y opposait. Ceci s'est magnifiquement illustré dans sa parole (sur lui la paix et le salut) à Jarîr (qu'Allah l'agrée) : « Ne me soulageriez-vous pas de... » Il indiqua ainsi que ce sujet le préoccupait et était un souci pour lui. Al-Ḥâfiz ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Le soulagement désigne le repos du cœur. Et il n'y avait rien de plus fatiguant pour le cœur du Prophète (sur lui la paix et le salut) que ce qui était associé à Allah, Exalté soit-Il, continue de l'être.[[323]](#footnote-323)
* Les enseignements :
1. La rapidité de la réponse de ce Compagnon à la requête du Prophète (sur lui la paix et le salut) et l'exécution de sa demande.
2. L'attention des Compagnons (qu'Allah les agrée) à procurer la joie au Prophète (sur lui la paix et le salut) en concrétisant ce qu'il leur demandait. Il s'est réjoui de l'éradication de cette statue. An-Nawawî (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Et dans ce récit, il y a la recommandation de l'envoi d'un émissaire annonçant une bonne nouvelle lors de conquête ou autre. »[[324]](#footnote-324)
3. La position des Compagnons (qu'Allah les agrée) et les immenses efforts qu'ils ont fournis en vue de diffuser le dogme authentique et d'éradiquer ce qui s'y oppose.

## 29) Son conseil (sur lui la paix et le salut) au non musulman de s'empresser à se convertir à l'Islam.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°2808) :[[325]](#footnote-325)

Abû Isḥâq relate : « J'ai entendu Al-Barâ' (qu’Allah l’agrée) dire : "Un homme[[326]](#footnote-326) vint au Prophète (sur lui la paix et le salut) bardé de fer[[327]](#footnote-327) et dit : Ô Messager d’Allah ! Dois-je combattre ou dois-je d'abord me convertir à l'Islam ? - Il répondit : Convertis-toi d’abord à l'Islam, ensuite combats ! L'homme s'est donc converti à l'Islam. Ensuite, il combattit et fut tué. Alors, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : Il a peu œuvré mais il a été grandement récompensé !"[[328]](#footnote-328) »[[329]](#footnote-329)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il écoutait (sur lui la paix et le salut) ce qui lui était adressé comme question, qu'elle provienne d'un musulman ou non, et il y répondait (sur lui la paix et le salut). En outre, il orientait ses interlocuteurs avec sagesse et d'une manière avisée.
2. Il invitait (sur lui la paix et le salut) les non musulmans afin qu'ils entrent dans l'Islam. C'est parmi les œuvres les plus émérites et les plus importantes. Et la première œuvre qui est demandée à l'homme en ce bas monde est d'être musulman.
3. Il a orienté (sur lui la paix et le salut) ce polythéiste en lui expliquant que rien n'est accepté, de qui que ce soit et quelle que soit l’œuvre accomplie, tant que l'Islam de la personne n'est pas avéré. **{( *Et Nous avons considéré l’œuvre qu'ils ont accomplie et Nous l'avons réduite en poussière éparpillée.* )}**.[[330]](#footnote-330)
* Les enseignements :
1. La leçon se tire du dénouement des évènements. En effet, cet homme a vécu dans la période préislamique (« Al-Jâhiliyyah ») et le polythéisme. Il empêchait même son peuple de se convertir à l'Islam et obstruait le sentier d'Allah. Ensuite, il s'est converti à l'Islam et sa vie s'est achevée sur une bonne fin.
2. Il a donné (sur lui la paix et le salut) une immense leçon à sa communauté concernant l'importance du dogme authentique et la grâce d'Allah ainsi que Sa miséricorde après que le monothéisme (« At-Tawḥîd ») se soit concrétisé. Ainsi, cet homme n'a pas accompli une seule unité de prière, mais il s'est converti à l'Islam et ensuite il a combattu.
3. L'étendue de la miséricorde d'Allah embrasse toute chose à l'égard de quiconque meurt en étant monothéiste. En effet, cet homme a été gratifié par Allah du fait de s'être converti à l'Islam, ensuite Il l'a honoré du martyr alors qu'il n'avait pourtant œuvré que peu.
4. Il n'a pas accepté (sur lui la paix et le salut) que ce mécréant se joigne [aux combattants] pour secourir l'Islam. Il lui a d'abord demandé (sur lui la paix et le salut) de se convertir à l'Islam et ensuite de participer au combat et au secours de l'Islam.[[331]](#footnote-331)

## 30) Sa manifestation (sur lui la paix et le salut) de la force des musulmans en face des polythéistes durant la circumambulation autour de la Ka'bah et les allers et venues entre les monts Aṣ-Ṣafâ et Al-Marwah.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°1602) :[[332]](#footnote-332)

Ibn ʽAbbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et ses Compagnons vinrent [à La Mecque], les polythéistes dirent alors : "Certes, ils viennent à vous et la fièvre de Yathrîb[[333]](#footnote-333) les a assurément affaiblis !" Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) leur ordonna d'accélérer le pas[[334]](#footnote-334) durant les trois premiers tours et de marcher entre les deux piliers[[335]](#footnote-335). Et la seule chose qui l'empêcha de leur ordonner de marcher rapidement durant tous les tours était le fait qu'il voulait ménager leurs forces." »[[336]](#footnote-336)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a montré (sur lui la paix et le salut) aux polythéistes que les musulmans étaient dynamiques et forts afin de semer dans leurs cœurs l'appréhension et qu'ils estiment les musulmans à leur juste valeur. Et lorsque les polythéistes ont vu la force des musulmans, ils ont dit : « Ceux-là sont plus vigoureux qu'untel et untel ! » Et cette attitude n'est pas considérée comme de l'ostentation blâmable.[[337]](#footnote-337)
2. Son cœur était fort (sur lui la paix et le salut), de même que les cœurs de ses Compagnons (qu'Allah les agrée), devant ces polythéistes. En effet, ils ont placé leur confiance en Allah et n'ont pas eu peur de l'envie des gens de La Mecque. Et dans la version de Muslim, les polythéistes ont dit : « Certes, Muḥammad et ses Compagnons ne peuvent pas tourner autour de la Maison à cause de la faiblesse. Et ils les enviaient. »[[338]](#footnote-338) Et dans une autre de ses versions : « Et les gens de La Mecque étaient un peuple envieux. »[[339]](#footnote-339).
3. Il a été perspicace (sur lui la paix et le salut) quant à la manière d'obtenir le but recherché [lorsqu'il a ordonné] aux Compagnons de manifester leur force.
* Les enseignements :
1. La permission d'induire en erreur par l'acte et par la parole. Et il se peut que faire cela par l'acte le soit à plus forte raison.[[340]](#footnote-340)
2. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a mis en avant la force de ses Compagnons (qu'Allah les agrée) devant ces polythéistes et cela a plus d'impact que de simplement l'expliquer par la parole. Et Allah sait mieux.
3. La patience des Compagnons (qu'Allah les agrée) dans le fait de supporter ce qui est pénible afin de manifester la puissance de l'Islam.
4. La prescription de manifester la force de l'Islam et sa puissance devant des personnes autres que les musulmans.

## 31) Son application (sur lui la paix et le salut) des peines prescrites quand bien même le criminel s'agrippe aux rideaux de la Ka'bah.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°1846) :[[341]](#footnote-341)

Anas ibn Mâlik (qu’Allah l’agrée) relate : « L’année de la Conquête, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) entra à La Mecque avec un casque[[342]](#footnote-342) sur la tête. Lorsqu’il l’enleva, un homme vint le voir et lui dit : "Ibn Khaṭal[[343]](#footnote-343) s’est agrippé aux rideaux de la Ka’bah !" Alors, il dit : "Tuez-le !" »[[344]](#footnote-344)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était attentif (sur lui la paix et le salut) à l'application des peines prescrites et l'accomplissement [de la loi] du talion. Même si le criminel s'agrippe aux rideaux de la Ka'bah, cela ne le protège pas de l'application des peines prescrites, que dire alors s'il s'agit en plus d'un polythéiste.[[345]](#footnote-345)
2. Il a approuvé (sur lui la paix et le salut) le fait que soient remontées les informations concernant les gens de la corruption, parmi les polythéistes ou autres, aux détenteurs de l'autorité. Et cela n'est ni de la calomnie interdite, ni de la médisance[[346]](#footnote-346). Bien évidemment, cela ne doit pas conduire à épier ce qui ne doit pas être vu ou à tendre des pièges.
* Les enseignements :
1. Il tenait compte (sur lui la paix et le salut) des causes et ceci n'est pas contraire au fait de placer sa confiance en Allah. C'est pourquoi il portait un casque alors qu'il (sur lui la paix et le salut) était le maître de ceux qui placent leur confiance en leur Seigneur. Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Il est apparu entre deux boucliers bien que, lorsque l'adversité s'intensifiait, il (sur lui la paix et le salut) était devant tout le monde. En outre, la confiance n'annule pas le fait de tenir compte des causes car la confiance est non seulement une œuvre du cœur mais aussi une œuvre du corps. » Fin de citation.[[347]](#footnote-347)
2. La sacralité du sang et combien il était hautement considéré dans l'esprit de ses Compagnons (qu'Allah les agrée). Cela s'est [clairement] manifesté dans le fait qu'ils s'assurèrent de la situation, revinrent au Prophète (sur lui la paix et le salut) et l'interrogèrent à propos d'Ibn Khaṭal.
3. La Ka'bah ne protège pas celui qui désobéit, ni n'empêche l'application d'une peine prescrite obligatoire.

## 32) Sa justice (sur lui la paix et le salut) dans sa conduite avec les prisonniers, même s'il y avait une parenté proche.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°2537) :[[348]](#footnote-348)

Ibn Chihâb relate : « Anas (qu'Allah l'agrée) m'a relaté que des hommes parmi les Anṣâr[[349]](#footnote-349) ont demandé l'autorisation au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et ont dit : "Permets-nous de délaisser la rançon concernant le fils de notre sœur, 'Abbâs."[[350]](#footnote-350) Il dit alors : "N'en abandonnez pas un dirham !" [[351]](#footnote-351) »[[352]](#footnote-352)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il demandait (sur lui la paix et le salut) la même rançon pour les prisonniers, même si la personne était un proche.
2. Il affaiblissait (sur lui la paix et le salut) matériellement les polythéistes en leur soutirant des rançons. Ainsi, il atténuait leur aptitude à dépenser pour mener leur guerre contre les musulmans tout en renforçant les musulmans par ce qu'il avait pris d'eux.
3. Il était miséricordieux (sur lui la paix et le salut) envers ses ennemis et ceux qui le combattaient. En effet, il acceptait la rançon pour [libérer] les prisonniers polythéistes, même s'ils avaient le dessus, afin que cela diminue leur capacité de combattre et d'infliger des pertes aux les musulmans.
4. [Il a montré (sur lui la paix et le salut) que] l'alliance en Allah et dans la religion d'Allah ne concerne que les musulmans. Et il n'y a pas d'alliance avec les polythéistes, même s'ils font partie des proches parents.
5. Il a confirmé (sur lui la paix et le salut) à ses Compagnons (qu'Allah les agrée), concernant la rançon d'Al-'Abbâs, qu'ils ne devaient rien en abandonner, ne serait-ce qu'un dirham ; et il l'a même juré [dans une autre version] lorsqu'il a dit : « Par Allah ! N'abandonnez pas de lui un dirham ! »
* Les enseignements :
1. Certes, ils ont dit : « Le fils de notre sœur » car la grand-mère d'Al-'Abbâs, Umm 'Abd Al-Muṭṭalib, était de Banî An-Najjâr. Ils ont dit : « Le fils de notre sœur » et ils n'ont pas dit : « Ton oncle » afin que sa libération soit considérée comme une faveur à leur égard. A l'inverse, s'ils avaient dit : « Ton oncle », la faveur aurait été considérée à son égard (sur lui la paix et le salut). Cela fait montre d'une intelligence affutée et de bonnes manières quant à la façon de s'adresser à autrui.[[353]](#footnote-353)
2. Il est prescrit d'être juste et de s'éloigner de toute accusation de favoritisme envers le proche.

## 33) Son effort (sur lui la paix et le salut) afin que la justice se concrétise et que les injustices soient réparées.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°2780) :[[354]](#footnote-354)

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Un homme de Banî Sahm est sorti avec Tamîm Ad-Dâriyy et 'Adiyy[[355]](#footnote-355) ibn Baddâ'. La personne de Banî Sahm est morte dans une terre où il n'y avait pas de musulmans.[[356]](#footnote-356) Lorsqu'ils revinrent avec ce qu'il avait laissé[[357]](#footnote-357), ils avaient perdu un calice[[358]](#footnote-358) d'argent feuilleté[[359]](#footnote-359) d'or. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) les fit jurer tous les deux. Ensuite, on retrouva le calice à La Mecque et les gens dirent : "Nous l'avons acheté à Tamîm et à 'Adiyy !" Alors, deux hommes parmi ses ayant-droits[[360]](#footnote-360) se levèrent et jurèrent : "Assurément, notre témoignage est plus en droit que le témoignage de ces deux-là ! Et le calice doit certes revenir à son propriétaire !" » Il a dit : « Et c'est pour eux que le verset suivant a été révélé : **{( *Ô vous qui avez cru ! Lorsque la mort se présente à l'un d'entre vous, que deux hommes intègres d'entre vous assistent [à l'écriture] du testament, ou deux autres, qui ne sont pas des vôtres, si vous êtes en voyage et que la mort vous frappe. Vous les retiendrez [les deux témoins] après la prière, et si vous avez des doutes alors vous les ferez jurer par Allah : « Nous n'en tirerons aucun profit, même s'il s'agit d'un proche, et nous ne cacherons pas le témoignage d'Allah. Sinon, nous serions certes du nombre des pêcheurs. »* )}**[[361]](#footnote-361) [[362]](#footnote-362)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) les réclamations de ses Compagnons à l'encontre des non-musulmans et jugé concernant cette affaire.
2. Il avait (sur lui la paix et le salut) beaucoup de considération pour le serment. Celui-ci fait partie des preuves qui affirment une chose ou l'infirment. Et c'est quelque chose de présent dans toutes les législations, les religions et les constitutions. On y a recours lorsqu'aucune preuve ne permet d'affirmer la vérité en dehors de lui.
3. Il était très attaché (sur lui la paix et le salut) au serment en cas de querelle, même si la personne n'était pas musulmane, à partir du moment où aucune preuve évidente [permettant de trancher entre les parties] n'était disponible.
4. Il s'assurait des prétentions en cas de querelle et n'acceptait celles-ci qu'accompagnées de preuves évidentes. Et d'autant plus si la prétention était le fait d'un non-musulman.
5. Il s'efforçait (sur lui la paix et le salut) de faire en sorte que la justice se concrétise et que les injustices soient réparées.

## 34) Sa poursuite (sur lui la paix et le salut) des informations concernant l'ennemi et son envoi d'observateurs à cette fin.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4086) :[[363]](#footnote-363)

Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d’Allah a envoyé une expédition[[364]](#footnote-364) afin d'espionner[[365]](#footnote-365) et il a nommé à leur tête ‘Âṣim ibn Thâbit, le grand-père de ‘Âṣim ibn ‘Umar Al-Khaṭṭâb. Ils sont partis jusqu’à parvenir à un endroit entre ‘Usfân et La Mecque[[366]](#footnote-366). On les a mentionnés à une branche de [la tribu de] Hudhayl qu’on appelait : Banû Laḥyân. Ils les ont suivi en étant environ cent archers et ils se hâtèrent à leurs traces[[367]](#footnote-367) jusqu’à ce qu’ils arrivèrent à l’endroit où ils avaient fait halte. Ils y trouvèrent des noyaux de dattes qu’ils avaient apportés avec eux de Médine et dirent alors : "Ce sont des dattes de Yathrib !" Et ils ont continué à suivre leurs traces jusqu’à les rejoindre. Lorsque ‘Âṣim et ses compagnons ne purent aller plus loin, ils trouvèrent refuge dans un lieu élevé.[[368]](#footnote-368) Les poursuivants arrivèrent, les encerclèrent et [leur] dirent : "Vous avez un engagement et un pacte [de notre part] si vous descendez [et vous vous rendez] à nous que nous ne tuerons aucun homme parmi vous !" Alors, ‘Âṣim ibn Thâbit a dit : "Quant à moi, je ne descendrai pas me mettre sous la protection d’un mécréant. Ô Allah ! Informe Ton Prophète nous concernant !" Alors, ils les combattirent jusqu’à ce qu’ils tuèrent ‘Âṣim avec six autres hommes,[[369]](#footnote-369) à l’aide de flèches. Il resta Khubayb, Zayd et un autre homme[[370]](#footnote-370). Ils leur donnèrent donc l’engagement et le pacte. Ainsi, après leur avoir donné l’engagement et le pacte, ils descendirent et se rendirent à eux. Sitôt qu’ils les eurent capturés, ils dénouèrent les cordes de leurs arcs et ils les attachèrent avec. Alors, le troisième homme qui était avec eux deux a dit : "C'est la première trahison !" Et il refusa de les accompagner. Ils le traînèrent et le forcèrent à les accompagner mais il persista dans son refus et ils le tuèrent. Ils sont alors partis avec Khubayb et Zayd jusqu’à ce qu'ils les vendent tous les deux [en tant qu’esclaves] à La Mecque[[371]](#footnote-371). Les fils d’Al-Ḥârith ibn ‘Âmir ibn Nawfal achetèrent Khubayb. En effet, Khubayb avait tué Al-Ḥârith le jour de [la bataille de] Badr. Ainsi donc, Khubayb resta prisonnier de ces gens jusqu’à ce qu’ils s’accordèrent pour le tuer. Alors, il demanda à emprunter un rasoir[[372]](#footnote-372) auprès d’une des filles d’Al-Ḥârith afin de se raser le pubis[[373]](#footnote-373) avec et elle lui en prêta un. Elle a dit : "J’ai alors été inattentive à l'égard de mon jeune enfant ![[374]](#footnote-374) Il s’est approché de lui jusqu’à y parvenir et il l'a alors posé sur sa cuisse. Lorsque je l’ai vu, je fus prise d’une angoisse qu’il remarqua car il avait dans sa main le rasoir. Il dit : "As-tu peur que je le tue ? Jamais je ne ferai cela, si Allah le veut !" Et elle disait : "Je n’ai jamais vu un prisonnier meilleur que Khubayb ! Vraiment, un jour, je l’ai vu manger une grappe de raisin alors qu'il n’y avait aucun fruit à La Mecque à cette époque et qu'il était enchaîné dans les fers. En fait, la seule subsistance qu’il avait était celle qu’Allah lui octroyait !"  Finalement, ils sortirent avec lui et l’emmenèrent en dehors du Sanctuaire [Sacré] afin de le tuer. Il dit alors : "Laissez-moi prier deux unités de prière !" Ensuite, il se tourna vers eux et dit : "Si ce n’était le fait que vous auriez pensé de moi[[375]](#footnote-375) que j’étais angoissé à l’idée de la mort, j’aurai prolongé [ma prière] !" Ainsi donc, il fut le premier à initier la tradition d’accomplir deux unités de prières au moment d’être tué. Puis, il a dit : "Ô Allah ! Recense-les tous !"[[376]](#footnote-376) Ensuite, il déclama [ces vers de poésie] : "Peu m’importe du moment où je suis tué musulman, de quel côté, pour Allah, [mon corps] touchera le sol ! Car c’est en vue du Divin qui, s’Il le veut... Bénira les moignons[[377]](#footnote-377) des membres épars [[378]](#footnote-378) d'un corps déchiré." [[379]](#footnote-379) Finalement, ‘Uqbah ibn Al-Ḥârith se tint devant lui et le tua. Quraych envoya alors quelqu’un sur la dépouille de ‘Âṣim afin de récupérer quoi que ce soit de lui qui leur permette de le reconnaître. En effet, le jour de Badr, ‘Âṣim avait tué l'un de leurs notables. Mais Allah envoya sur lui comme un essaim[[380]](#footnote-380) de bourdons[[381]](#footnote-381) qui le protégea de leurs émissaires et ils ne purent rien prélever de son corps. »[[382]](#footnote-382)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a envoyé (sur lui la paix et le salut) des expéditions afin de connaître ce dont les ennemis disposaient, de sorte d'être prévenu et préparé.
2. Il était vigilant (sur lui la paix et le salut) quant à la préservation des musulmans et leur sécurité contre le stratagème des polythéistes.
3. Il rassemblait (sur lui la paix et le salut) les musulmans derrière un seul chef. Voilà pourquoi, il a nommé une seule personne à leur tête.
* Les enseignements :
1. La véracité de sa Prophétie (sur lui la paix et le salut). En effet, il a informé ses Compagnons de ce qui s'était produit concernant ceux qu'il avait envoyés.
2. La force de la foi s'élève au-dessus de toute chose. Cela s'est manifesté dans la fermeté de 'Âṣim et de Khubayb.
3. L'amour des Compagnons (qu'Allah les agrée) pour la prière et leur fort lien avec Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté. En effet, Khubayb (qu'Allah l'agrée) a demandé avant d'être tué qu'ils lui permettent d'effectuer deux unités de prières. Et les polythéistes connaissaient cela. Ils disaient, lors de certaines de leurs confrontations avec les musulmans : « Certes, va bientôt arriver une prière qu'ils aiment plus que leurs enfants ! »[[383]](#footnote-383)
4. L'honneur qu'Allah a fait aux Compagnons (qu'Allah les agrée et qu'ils L'agréent) du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Un honneur qu'on ne peut décrire et que personne ne peut accorder excepté Allah. En effet :
5. Allah a nourri Khubayb de raisin tandis qu'il était en captivité et qu'on ne trouvait pas de raisin à La Mecque à ce moment-là.
6. Lorsque les mécréants ont voulu mutiler le corps de 'Âṣim, Allah lui a envoyé comme un nuage de bourdons afin de le protéger et personne n'a pu s'approcher de lui.
7. La trahison des mécréants, leur non-respect de l'engagement et leur mensonge quelle que soit l'affaire. Et ceci s'est manifesté à de nombreux endroits :
8. Ils ont pris un engagement lorsqu'ils ont encerclé l'expédition des musulmans et ensuite ils ne l'ont pas respecté.
9. Ils ont violé l'engagement et capturé les gens de l'expédition.
10. Ils ont tué la majeure partie des gens de l'expédition et vendu ceux qui restaient parmi eux à leurs ennemis.
11. L'invocation contre les polythéistes en général.
12. Le respect [de l'engagement] chez les Compagnons (qu'Allah les agrée) et la non trahison. Cela s'est manifesté dans la position de Khubayb (qu'Allah l'agrée). En effet, Khubayb n'a pas saisi l'occasion de trahir alors qu'Allah lui avait donné le dessus sur quelqu'un parmi les individus de la demeure dans laquelle il était retenu prisonnier. Il avait la possibilité de le tuer ou de le prendre comme otage jusqu'à ce qu'il soit délivré grâce à lui. Cependant, il n'a pas fait cela car la trahison ne fait pas partie de la nature des musulmans, et encore moins à l'égard des faibles parmi les enfants et les femmes.

## 35) Sa préoccupation (sur lui la paix et le salut) de la protection des musulmans contre le stratagème des ennemis.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3051) :[[384]](#footnote-384)

Iyâs ibn Salamah ibn Al-Akwa' relate, d'après son père qui a dit : « Un espion[[385]](#footnote-385) des polythéistes est venu au Prophète (sur lui la paix et le salut) pendant qu'il était en voyage. Il s'est assis parmi ses Compagnons et leur parla. Ensuite, il s'en est allé[[386]](#footnote-386) et le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Recherchez-le et tuez-le !" Il le tua[[387]](#footnote-387) et fut rétribué pour son acte[[388]](#footnote-388) de son patrimoine.[[389]](#footnote-389) »[[390]](#footnote-390)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a rapidement donné l'ordre (sur lui la paix et le salut) de poursuivre le combattant des polythéistes et de le tuer. Et cela d'autant plus qu'il était venu afin d'espionner les musulmans.
2. Il examinait (sur lui la paix et le salut) et était perspicace quant à l'état des polythéistes, ceux qui venaient aux musulmans et le but de leur venue.
3. Il prenait soin (sur lui la paix et le salut) des intérêts des musulmans et de leur protection.

## 36) Son emploi (sur lui la paix et le salut) d'un mécréant en tant que guide sur le chemin.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3905) :[[391]](#footnote-391)

Ibn Chihâb a dit : « ‘Urwah ibn Az-Zubayr m’a informé que ʽÂ'ichah (qu’Allah l’agrée), l’épouse du Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Concernant mes deux parents, je ne me souviens d’eux qu’ils ont toujours cru en la [véritable] Religion et pas un jour n’est passé dans notre famille sans que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) ne nous rende visite au cours des deux extrémités de la journée, le matin et soir. Et lorsque les musulmans ont été éprouvés, Abû Bakr est sorti en tant qu’émigré en direction du territoire de l’Abyssinie [c’est-à-dire : l’actuelle Éthiopie] jusqu’à ce qu’il soit parvenu à Bark Al-Ghimâd[[392]](#footnote-392). Ibn Ad-Daghinah[[393]](#footnote-393), le chef de [la tribu d’] Al-Qârah[[394]](#footnote-394) l’a rencontré et lui a demandé : 'Ô Abâ Bakr ! Où vas-tu ? - Alors, Abû Bakr a répondu : Mon peuple m’a fait sortir, alors je veux parcourir la Terre et adorer mon Seigneur ! - Ibn Ad-Daghinah a rétorqué : Ô Abâ Bakr ! Une personne telle que toi ne doit pas partir ! Et on ne doit pas non plus le faire partir ! Tu fournis aux démunis [de quoi vivre], tu preserves le lien de parenté, tu prends en charge le faible, tu réjouis l’invité et tu aides lors des calamités. Je serai donc ton protecteur ! Reviens et adore ton Seigneur dans ton pays !' Alors, il revint et Ibn Ad-Daghinah l’accompagna. Le soir, Ibn Ad-Daghinah fit le tour des notables de Quraych et il leur a dit : 'Certes, un homme tel qu’Abû Bakr ne doit pas sortir et on ne doit pas non plus le faire sortir ! Faites-vous sortir quelqu’un qui fournit aux démunis [de quoi vivre], préserve le lien de parenté, prend en charge le faible, réjouit l’invité et aide [les gens] lors des calamités ?' Alors, [les gens de la tribu de] Quraych ne nièrent pas cela[[395]](#footnote-395) et ils laissèrent Abû Bakr vivre sous la protection d’Ibn Ad-Daghinah. Ils ont dit à Ibn Ad-Daghinah : 'Ordonne à Abû Bakr qu’il adore son Seigneur dans sa demeure, qu’il n’y prie qu’à l’intérieur et qu’il lise ce qu’il veut. Mais qu’il ne nous cause pas de tort dans cela et qu’il ne le proclame pas à voix haute car nous craignons qu’il ne tente nos femmes et nos enfants !' Alors, Ibn Ad-Daghinah a dit cela à Abû Bakr. Ce dernier est resté un temps à agir ainsi; il adorait son Seigneur dans sa demeure, il n’accomplissait pas sa prière en public et il ne lisait [le Coran] que dans sa demeure. Puis, une idée traversa l’esprit d’Abû Bakr, celle de construire une mosquée dans la cour de sa demeure dans laquelle il prierait et lirait le Coran. Alors, les femmes des polythéistes et leurs enfants commencèrent à s’attrouper devant chez lui[[396]](#footnote-396). Ils s’étonnèrent de lui et le regardèrent faire. Et Abû Bakr était une personne qui pleurait beaucoup, il ne pouvait contenir ses larmes lorsqu’il lisait le Coran. Ceci angoissa les notables de Quraych parmi les polythéistes, qui envoyèrent alors quelqu’un à Ibn Ad-Daghinah qui se présenta à eux. Ils lui dirent : 'Certes, nous t’avions accordé qu’Abû Bakr soit sous ta protection à la condition qu’il adore son Seigneur dans sa demeure. Mais, il a outrepassé cela, il a construit une mosquée dans la cour de sa demeure, il a accompli sa prière en public et il y a lu le Coran. Et, maintenant, nous craignons vraiment qu’il tente nos femmes et nos enfants, alors interdis-lui de faire tout cela ! S’il souhaite se contenter d’adorer son Seigneur dans sa demeure, il peut le faire ; mais, s’il refuse et persiste à accomplir tout cela en public, alors demande-lui qu’il te décharge de ta protection car, vraiment, nous répugnerions à trahir notre engagement à ton égard[[397]](#footnote-397) mais, en même temps, nous ne concédons pas à Abû Bakr le droit de faire tout cela en public !'" ʽÂ'ichah a dit : "Ibn Ad-Daghinah s’est présenté à Abû Bakr et a dit : 'Assurément, tu sais ce que j’ai contracté en ton nom. Donc, soit tu te contentes de cela ; soit, tu me décharges de la protection [que je t’ai accordée]. En effet, je ne veux pas que les Arabes entendent que j’ai déshonoré un homme pour lequel je m'étais engagé !' - Alors, Abû Bakr lui a dit : 'Je te décharge donc de ta protection et j’agrée la protection d’Allah, Élevé et Exalté soit-Il !' Le Prophète (sur lui la paix et le salut) était à ce moment-là à La Mecque, il (sur lui la paix et le salut) dit alors aux musulmans : 'Certes, on m’a fait voir la demeure de votre émigration ! C’est une terre de palmiers-dattiers qui est entre deux montagnes, qui sont deux terrains rocailleux.' De ce fait, quiconque devait émigrer a émigré en direction de Médine. Et l’ensemble[[398]](#footnote-398) de ceux qui avaient émigré en terre Abyssinienne revinrent et s’installèrent à Médine. Alors, Abû Bakr fit ses préparatifs en vue d’émigrer vers Médine mais le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui a dit : 'Attends un peu ! En effet, j’espère que je serai aussi autorisé [à émigrer]. - Alors, Abû Bakr a dit : Que mon père soit donné en rançon pour toi ! Espères-tu [réellement] cela ? - Il a répondu : Oui !' Alors, Abû Bakr s’est retenu [de partir][[399]](#footnote-399) afin d’accompagner le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut). Il a préparé, durant quatre mois, deux montures qu’il possédait en leur donnant des feuilles d’As-Samur qui tombent lorsqu’on les frappe."[[400]](#footnote-400) » Ibn Chihâb a dit : « ‘Urwah a dit : "ʽÂ'ichah a dit : 'Et un jour, pendant que nous étions assis dans la demeure d’Abû Bakr au milieu de la journée[[401]](#footnote-401), quelqu’un a dit à Abû Bakr : Voilà le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) ! Il est couvert[[402]](#footnote-402) et vient à une heure à laquelle il ne venait jamais chez nous ! - Alors, Abû Bakr a dit : Que mon père et ma mère soient sacrifiés pour lui. Par Allah ! Il n’est venu à cette heure-ci qu'en raison d'une affaire [impérieuse].' Elle a dit : 'Alors, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) vint et demanda l’autorisation [d'entrer]. On l’autorisa et il entra. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a alors dit à Abû Bakr : Dis à tout le monde de sortir de chez toi ! - Abû Bakr a dit : Que mon père soit sacrifié pour toi ! Ô Messager d’Allah ! Il n’y a ici que les gens de ta famille ! - Il a dit : Certes, il vient de m’être autorisé d’émigrer ! - Alors, Abû Bakr a demandé : Ô Messager d’Allah ! Que mon père soit sacrifié pour toi ! Vais-je t’accompagner ? - Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a répondu : Oui ! - Abû Bakr a dit : Ô Messager d’Allah ! Que mon père soit sacrifié pour toi ! Prends l'une des deux montures que voici ! - Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : En payant le prix !' ʽÂ’ichah a dit : 'Nous les avons alors équipés du plus rapide des équipements.[[403]](#footnote-403) Nous leur avons préparé des provisions[[404]](#footnote-404) dans un sac [en cuir] et Asmâ’ bint Abî Bakr a déchiré un morceau de sa ceinture[[405]](#footnote-405) avec laquelle elle a attaché la bouche du sac en cuir. C’est pour cela qu’elle a été nommée : « Dhât An-Niṭaqayn », qui signifie : Celle qui a deux ceintures.' Elle a dit : 'Ensuite, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a rejoint Abû Bakr dans une caverne de la montagne de Thawr. Ils s’y sont cachés[[406]](#footnote-406) durant trois nuits et ‘Abdullah ibn Abî Bakr, qui était un jeune garçon perspicace[[407]](#footnote-407) et sagace[[408]](#footnote-408), passait la nuit auprès d’eux. Il les quittait[[409]](#footnote-409) à l’aube et le matin, il était avec Quraych à La Mecque comme s’il y avait passé la nuit. Il n’entendait pas une affaire qui visait à comploter contre eux deux[[410]](#footnote-410) sans qu’il ne la retienne. Ensuite, lorsque les ténèbres se mélangeaient, il retournait auprès d’eux les informer de cela. ‘Âmir Ibn Fuhayrah, l’esclave affranchi d’Abû Bakr, faisait paître quelque temps le troupeau de moutons auprès d’eux. Il le laissait aller[[411]](#footnote-411) avec eux lorsque la première heure après le crépuscule était passée. Ainsi, tous les deux passaient la nuit en ayant du lait frais[[412]](#footnote-412) qui était du lait de leur troupeau et qu’il leur avait chauffé[[413]](#footnote-413). Cela durait jusqu’à ce qu’Âmir Ibn Fuhayrah hélait[[414]](#footnote-414) après le troupeau, quand il faisait [encore] sombre. Il faisait cela chaque nuit durant ces trois nuits [qu’ils passèrent dans la caverne]. Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) et Abû Bakr avaient employé un homme de la tribu des Banî Ad-Dîl, qui était de Banî ‘Abd ibn ‘Adiyy, en tant que guide expert. Et le guide expert est celui qui est compétent en orientation. Il avait une alliance[[415]](#footnote-415) avec la famille d’Al-‘Âṣ ibn Wâ’il As-Sahmî et il était sur la religion des mécréants de Quraych. Ils [c’est-à-dire : le Messager et Abû Bakr] lui firent confiance, ils lui confièrent leurs deux montures et ils lui firent promettre de leur ramener leurs deux montures à la caverne de Thawr, au matin, après trois nuits. ‘Âmir ibn Fuhayrah partit avec eux ainsi que le guide et ce dernier leur fit prendre le chemin de la route côtière.' »[[416]](#footnote-416)

Al-Bukhârî n°3906 - Ibn Chihâb a dit : « Et ‘Abd ar-Raḥmân ibn Mâlik Al-Mudlijî, qui est le fils de mon frère Surâqah ibn Mâlik ibn Ju’chum, m’a informé que son père l’avait informé qu’il avait entendu Surâqah ibn Ju’chum dire : "Des messagers des mécréants de Quraych sont venus nous dire qu’ils avaient établi, pour le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) et Abû Bakr, un prix du sang pour chacun d’eux à quiconque les tuerait ou les capturerait. Et pendant que j’étais assis dans une assemblée de mon peuple, les Banî Mudlij, un homme parmi eux se présenta jusqu’à ce qu’il se lève devant nous alors que nous étions [toujours] assis et a dit : 'Ô Surâqah ! Certes, je viens juste de voir des traces noires le long du bord de mer ! Je pense qu'elles doivent être celles de Muḥammad et de ses Compagnons !" Surâqah a dit : "J’ai alors su que c’était eux et je lui ai dit : 'Ce ne sont pas eux ! C'est plutôt Untel et Untel qui sont partis sous nos yeux !'[[417]](#footnote-417) Ensuite, je suis resté un moment dans l’assemblée puis je me suis levé, je suis rentré [chez moi] et j’ai ordonné à ma servante de sortir mon cheval qui était derrière une butte et qu’elle gardait [prêt] pour moi. J’ai [aussi] pris ma lance et je suis sorti [par la porte] arrière de la demeure. J’ai traîné l'extrémité inférieure [de la lance] sur le sol[[418]](#footnote-418) et j’ai maintenue basse son extrémité supérieure, jusqu’à parvenir à mon cheval. Alors, je l’ai monté et je l’ai fait galoper jusqu’à ce que je me sois rapproché d’eux. Mais mon cheval a trébuché et j’en suis tombé. Je me suis alors relevé, j’ai saisi mon carquois avec ma main et j’en ai sorti des flèches de tirage au sort[[419]](#footnote-419). J’ai alors tiré au sort pour savoir si je devais leur porter préjudice ou non. Mais c’est celle que je répugnais qui est sortie, alors je suis remonté sur mon cheval et j’ai désobéi aux flèches de tirage au sort. Je me suis rapproché jusqu’à entendre la lecture du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) qui ne se retournait pas, à la différence d’Abû Bakr qui se retournait sans cesse. Les pattes avant de mon cheval se sont alors enfoncées dans le sol jusqu’à atteindre les genoux et j’en suis encore tombé. Je l’ai alors rabroué et il s’est relevé, mais il pouvait à peine sortir ses pattes avant. Et lorsqu'il s’est enfin tenu droit sur ses pattes avant, celles-ci ont fait monter la poussière dans le ciel comme de la fumée. Alors, j’ai de nouveau tiré au sort avec les flèches et c’est celle que je répugnais qui est sortie. Je les ai donc appelés, demandant sécurité, et ils se sont arrêtés. Je suis remonté sur mon cheval jusqu’à parvenir à eux. A ce moment-là, une chose s’est passée en moi, et j’ai ressenti ce que j’ai ressenti concernant le fait que j’ai été empêché de leur porter préjudice. J’ai su [intérieurement] que l’affaire du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) aurait le dessus [et dominerait]. Je lui ai dit : 'Certes, ton peuple a établi pour toi un prix du sang !' Et je les ai informés des nouvelles de ce que les gens [de La Mecque] tramaient contre eux. Je leur ai [aussi] proposé des provisions et des biens mais ils n'ont pas accepté mon offre et ils ne m'ont rien demandé excepté une seule chose qu'il a dite : 'Ne leur parle pas de nous !' Alors, je lui ai demandé de m'écrire un écrit qui garantirait ma sécurité. Il a alors ordonné à 'Âmir ibn Fuhayrah de le faire et il l'écrivit sur un parchemin en peau épaisse. Ensuite, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) poursuivit [sa route].[[420]](#footnote-420)

Al-Bukhârî n°3615 : Al-Barâ’ ibn ‘Âzib relate : « Abû Bakr (qu’Allah l’agrée) est venu voir mon père dans sa maison et il lui a acheté une selle[[421]](#footnote-421). Alors, il a dit à ‘Âzib : "Envoie ton fils afin qu’il la porte avec moi !" » Il a dit : « Alors, je l’ai porté avec lui. Et mon père est sorti pour encaisser[[422]](#footnote-422) son prix. Mon père lui a alors dit : "Ô Abâ Bakr ! Raconte-moi, comment avez-vous fait lorsque tu as voyagé de nuit[[423]](#footnote-423) avec le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) ? - Il a dit : Oui. Nous avons voyagé [durant] toute notre nuit et aussi le lendemain jusqu’à ce que s'établisse le milieu de la journée[[424]](#footnote-424). Le chemin était vide et personne n’y passait. C’est alors qu’un long rocher qui avait de l’ombre s’est dressé devant nous[[425]](#footnote-425). Le soleil ne le touchait pas et nous y avons fait halte. J’ai aplani un lieu de mes mains pour le Prophète (sur lui la paix et le salut) afin qu’il puisse y dormir. J’y ai étalé une peau d’animal[[426]](#footnote-426) et j’ai dit : 'Ô Messager d’Allah ! Dors ! Et moi je vais dépoussiérer pour toi ce qu’il y autour de toi !'[[427]](#footnote-427). Il s’est donc endormi et je suis sorti pour dépoussiérer ce qu’il y avait autour de lui. C’est alors que vint un berger dirigeant son troupeau vers le rocher. Il recherchait de celui-ci la même chose que ce que nous y avions recherché. Alors, je lui ai dit : 'A qui appartiens-tu ô jeune homme ? - Il a dit : A un homme des gens de Médine ou de La Mecque. - J'ai dit : Est-ce que ton troupeau a du lait ? - Il a répondu : Oui ! - J'ai dit : Est-ce que tu peux [nous] en traire ? - Il a répondu : Oui !' Alors, il prit une chèvre [et se mit à la traire]. J'ai alors dit : 'Nettoie les pis de la terre, des poils et des saletés !'" Il a dit : "J'ai vu Al-Barâ' frapper l'une de ses mains dans l'autre en guise de nettoyage. Il [le berger] a trait un peu de lait dans un récipient en bois[[428]](#footnote-428), une coupe[[429]](#footnote-429), et j'avais un récipient en cuir que j'ai apporté au Prophète (sur lui la paix et le salut) afin qu'il puisse se désaltérer,[[430]](#footnote-430) boire et effectuer ses ablutions mineures. Je suis alors allé auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) mais j’ai détesté le réveiller. Je suis arrivé à lui au moment où il venait de se réveiller[[431]](#footnote-431), j’ai versé de l’eau sur le lait jusqu’à ce que le dessous refroidisse et j’ai dit : 'Ô Messager d’Allah ! Bois !' Il a bu jusqu’à ce que je fus satisfait. Ensuite, il a dit : 'Le moment de se mettre en route n'est-il pas venu ? - J’ai répondu : Mais si !'" - Il a dit : "Alors, nous sommes repartis après que le soleil descendait mais Surâqah ibn Mâlik nous avait suivi. J’ai alors dit : 'Ô Messager d’Allah ! Viens ! - Mais il a dit : Ne t’attriste pas ! Certes, Allah est avec nous !' Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) invoqua contre lui et son cheval s’enfonça[[432]](#footnote-432) jusqu’à son ventre - je pense, c’est-à-dire : Zuhayr [l'un des narrateurs] a eu un doute - dans la partie solide[[433]](#footnote-433) de la terre. Alors, il [Surâqah] a dit : 'Certes, je vois que vous avez tous les deux invoqué contre moi. Invoquez donc en ma faveur et - par Allah ! - je ferai en sorte de faire repartir toute personne qui vous recherche !'[[434]](#footnote-434) Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) invoqua en sa faveur et il fut délivré. Ensuite, [Surâqah] ne rencontrait pas quelqu’un sans qu’il ne [lui] dise : 'Certes, je m’en suis déjà chargé pour vous, il n’est pas ici !' De même, il ne rencontrait pas quelqu’un sans qu’il ne le fasse s’en retourner." Alors, il a dit : "Ainsi, [Surâqah] a respecté son engagement envers nous !" »[[435]](#footnote-435)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a employé (sur lui la paix et le salut) un mécréant en tant que guide d'itinéraire dès lors qu’il avait confiance en lui.[[436]](#footnote-436)
2. Il a patienté (sur lui la paix et le salut) face à ce qu'il a subi comme nuisance de la part des mécréants de Quraych.
3. Il a fait preuve de sagesse (sur lui la paix et le salut) et a entrepris des causes afin de passer incognito au regard des polythéistes. En effet, il est venu couvert en plein milieu de journée [où il fait le plus chaud] et il (sur lui la paix et le salut) a demandé à Abû Bakr (qu'Allah l'agrée) de faire sortir quiconque était auprès de lui. Et tout ceci avec une véridique confiance en Allah.
4. Il a bien élaboré et géré (sur lui la paix et le salut) les étapes de l'émigration ; et il a pris les mesures de sorte que les polythéistes n'aient pas connaissance [du moment de] son émigration.
5. Il a déterminé un temps (sur lui la paix et le salut) afin que vienne à eux ce guide expert en itinéraire.
6. Il est resté ferme (sur lui la paix et le salut) lorsque Surâqah ibn Mâlik les a rencontrés. En effet, il ne s'est pas retourné vers lui.
7. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) la requête de Surâqah, demandant qu'Allah lui sorte son cheval du sol, et y a donné une réponse positive (sur lui la paix et le salut) en invoquant en sa faveur.
8. Il a demandé (sur lui la paix et le salut) à ce polythéiste [Surâqah], de dissimuler et camoufler leur affaire aux polythéistes après qu'il (sur lui la paix et le salut) ait invoqué en sa faveur.
9. Il était fier (sur lui la paix et le salut) et s'est passé de ce qu'avait Surâqah, comme nourriture ou argent, du fait qu'il était polythéiste.
10. Il a respecté (sur lui la paix et le salut) ce sur quoi il s'est engagé, peu importe qu'il s'agisse d'un musulman ou d'un polythéiste. En effet, quand il a [de nouveau] rencontré Surâqah, il lui a dit : « [C'est] un jour de respect de l'engagement et de bonté ! »[[437]](#footnote-437)
* Les enseignements :
1. Sa confiance en son Seigneur et sa conviction [sans faille] quant au fait qu'Il l'autoriserait à effectuer l'émigration.
2. Son amour (sur lui la paix et le salut) de la compagnie vertueuse, le fait qu'il y était très attentif et sa modestie. En effet, il a demandé (sur lui la paix et le salut) à Abû Bakr (qu'Allah l'agrée) de ne pas s'empresser d'émigrer car il se pouvait qu'Allah lui en donne l'autorisation.
3. L'immense amour qu'avaient les Compagnons du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) pour leur Prophète. Ils en vinrent au point que chacun d'entre eux aurait sacrifié père et mère pour lui. Et cet amour n'était pas restreint à celui avec qui il s'asseyait. Plutôt, il concernait le petit et le grand, les hommes et les femmes. Il s'est [pleinement] manifesté dans le hadith de l'émigration avec [les gens de] la demeure d'Abû Bakr, parmi son épouse, ses fils et ses filles. En effet, chacun d'eux s'est efforcé de réaliser ce qui lui avait été demandé, à commencer par Abû Bakr (qu'Allah l'agrée) qui est celui qui a [le plus] sacrifié sa personne pour le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Il est entré dans la grotte avant que le Prophète (sur lui la paix et le salut) n'y entre ; sur le chemin, il marchait tantôt devant lui, tantôt derrière ; et tout cela afin de le défendre et le protéger.
4. La véracité de sa confiance (sur lui la paix et le salut) en Allah. Et c'est par son biais qu'Allah a fait que la délivrance, la réussite et la préservation deviennent réalité. Ceci s'est clairement manifesté dans [les points suivants] :
5. La préservation d'Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté, de Son Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut) au moment où Surâqah l'a rencontré. Ensuite, il a invoqué contre lui jusqu'à ce que les pattes avant du cheval se soient enfoncées ; et son Seigneur l'a alors délivré de Surâqah et autre.
6. Ce miracle divin octroyé à Son Prophète (sur lui la paix et le salut) lorsqu'il est sorti [de chez lui] et a mis de la terre sur les têtes des mécréants de Quraych. Suite à cela, il n'a subi aucun tort de leur part et aucun d'entre eux ne l'a vu [sortir].
7. Certains polythéistes se sont arrêtés à côté de la grotte et Abû Bakr (qu'Allah l'agrée) a craint qu'ils ne les y voient. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : **{( *Ne t'attriste pas ! Certes, Allah est avec nous.* )}**[[438]](#footnote-438)
8. Il a fait les causes (sur lui la paix et le salut). En effet, il a émigré la tête dissimulée et il a emprunté une route cahoteuse sur laquelle il est resté des jours. Ceci, afin que celui qui appelle à Allah sache que le chemin de la prédication n'est pas un chemin pavé de roses et de vents [agréables]. On doit plutôt y redoubler d'ardeur, fournir des efforts et faire les causes pour l'appel à Allah, quelles que soient la pénibilité et la fatigue qu'on y rencontre.
9. Parmi les signes de sa Prophétie (sur lui la paix et le salut) il y a le fait qu'en début de journée Surâqah ibn Mâlik recherchait le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et son compagnon et qu'en fin de journée, il les camouflait.

## 37) Son appel (sur lui la paix et le salut) adressé aux polythéistes morts.

Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3976) :[[439]](#footnote-439)

Abû Ṭalḥah relate que le jour de Badr, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a ordonné que vingt-quatre hommes parmi les audacieux[[440]](#footnote-440) de Quraych soient jetés dans l'un des puits[[441]](#footnote-441) de Badr qui était impur[[442]](#footnote-442) et vil.[[443]](#footnote-443) Et lorsqu'il (sur lui la paix et le salut) triomphait d'un peuple, il restait sur le champ [de bataille][[444]](#footnote-444) durant trois nuits. Lorsque vint le troisième jour à Badr, il ordonna [qu'on lui amène] sa monture, on y installa sa selle et la serra, ensuite il s'en alla et ses Compagnons le suivirent. Ils ont dit : « S'il part, c'est uniquement pour une bonne raison ! » Il est alors arrivé sur le bord du puits[[445]](#footnote-445), il s'est tenu debout et là il a commencé à s'adresser aux personnes qui y étaient en les appelant par leurs noms et le noms de leurs pères : « Ô Untel fils d'Untel ! Ô Untel fils d'Untel ! Vous auriez été réjouis si vous aviez obéi[[446]](#footnote-446) à Allah et Son Messager ! Nous avons certes trouvé que ce que notre Seigneur nous a promis est vrai, avez-vous trouvé que ce que votre Seigneur a promis est vrai ? » - Alors, 'Umar a dit : « Ô Messager d'Allah ! T'adresses-tu à des corps qui n'ont plus d'âme ? - Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) répondit : Par Celui qui détient l'âme de Muḥammad dans Sa Main ! Vous n'entendez pas mieux qu'eux ce que je dis ! » Qatâdah a dit : « Allah leur a rendu la vie jusqu'à ce qu'Il leur fasse entendre sa parole en guise de réprimande, de rabaissement, de rétribution[[447]](#footnote-447), [qu'elle soit source] de remord et de regret. »[[448]](#footnote-448)

Muslim n°7223 : Anas ibn Mâlik relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) délaissa les tués de Badr durant trois jours. Ensuite, il s'est rendu auprès d'eux, il s'est tenu devant eux et les a interpellés en disant : « Ô Abâ Jahl ibn Hichâm ! Ô Umayyah ibn Khalaf ! Ô 'Utbahi ibn Rabî'ah ! Ô Chaybah ibn Rabî'ah ! N'avez-vous pas trouvé que ce que votre Seigneur a promis est vrai ? Moi, assurément, j'ai trouvé que ce que mon Seigneur m'a promis est vrai ! » Alors, 'Umar entendit la parole du Prophète (sur lui la paix et le salut) et a dit : « Ô Messager d'Allah ! Comment peuvent-ils entendre ? Et comment peuvent-ils répondre alors qu'ils sont devenus des cadavres ? » Il a répondu : « Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Vous n'entendez pas mieux qu'eux ce que je dis, mais ils ne peuvent pas répondre ! » Ensuite, il donna des ordres les concernant, ils furent alors tirés puis jetés dans la fosse de Badr.[[449]](#footnote-449)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il portait beaucoup d'attention (sur lui la paix et le salut) à l'exhortation. Comme l'évènement était très important, il a voulu (sur lui la paix et le salut) que ces polythéistes captifs, ceux qui étaient avec lui ainsi que les autres, tirent une exhortation de ce qui est arrivé à ces polythéistes qui se sont obstinés et se sont enorgueillis vis-à-vis de l'acceptation de la vérité puis ont été jetés dans la fosse.
2. Il a ordonné (sur lui la paix et le salut) de jeter dans la fosse vingt-quatre des mécréants de Quraych après la bataille de Badr.
3. Le fait qu'il (sur lui la paix et le salut) ait fait jeter les cadavres dans la fosse est une marque de dignité pour l'homme afin que ce dernier ne reste pas à la surface de la Terre et que son odeur ne cause pas de tort aux gens.
* Les enseignements :
1. Le fait qu’il se soit tenu debout (sur lui la paix et le salut) sur le bord du puits dans lequel les polythéistes ont été jetés.
2. Le fait qu’il ait interpellé (sur lui la paix et le salut) des polythéistes par leurs noms et les noms de leurs pères.
3. Le fait qu’il informe (sur lui la paix et le salut) les polythéistes qu'il a trouvé que ce que son Seigneur lui a promis était vrai.
4. Le fait qu’il ait questionné (sur lui la paix et le salut) les polythéistes : « Avez-vous vraiment trouvé que ce que votre Seigneur vous a promis ? »
5. Le musulman doit tirer leçon et exhortation de ce récit, de cette scène immense et de son dénouement.
6. Quelle que soit la manière dont le faux se manifeste, apparaît et se pare, il est voué au déclin et à la disparition.
7. Quiconque s'obstine, se bute et s'enorgueillit à propos de l'acceptation de la vérité ; quiconque désobéit à Allah et à Son Messager ; et quiconque manifeste son inimitié, alors son issue finale sera l'humiliation, le rabaissement, la ruine, le remords et le regret. Est-ce que quelqu'un va en tirer une leçon ?
8. Son miracle (sur lui la paix et le salut) résidant dans le fait qu'il se soit adressé à ces morts parmi les polythéistes et qu'il informe (sur lui la paix et le salut) ses Compagnons qu'ils entendaient ses paroles.

## 38) Sa force (sur lui la paix et le salut) et son courage avec les personnes obstinées.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4373) :[[450]](#footnote-450)

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Musaylimah le grand menteur est venu à l'époque du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et a dit : "Si Muḥammad me confie l'affaire après lui[[451]](#footnote-451), alors je le suivrai !" Il est venu à Médine avec un grand nombre de personnes issues de son peuple. Le Messager (sur lui la paix et le salut) l'a accueilli et il y avait avec lui Thâbit ibn Qays ibn Chammâs. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) avait dans sa main un morceau de palmier-dattier et lorsqu'il s'est arrêté devant Musaylimah, qui était au milieu de ses compagnons, il a dit : "Si tu m'avais demandé ce morceau-là, je ne te l'aurais pas donné ! Tu ne peux échapper à l'ordre d'Allah[[452]](#footnote-452) te concernant et si tu tournes le dos, alors Allah t'anéantira. Et je vois certes en toi celui qui m'a été montré et que j'ai vu [en rêve]. Et voici Thâbit qui va te répondre à ma place !"[[453]](#footnote-453) Ensuite, il se détourna de lui. »[[454]](#footnote-454)

Al-Bukhârî n°4374 : Ibn 'Abbâs a dit : « J’ai questionné concernant une parole du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) : "Et je vois certes en toi celui qui m'a été montré et que j'ai vu [en rêve] !"[[455]](#footnote-455). Alors, Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) m'a informé que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Pendant que je dormais, j'ai vu dans mes mains deux bracelets en or. J'ai été préoccupé à leur sujet et il m'a été révélé en rêve : 'Souffle dessus !' J'ai soufflé et les deux bracelets se sont envolés ! J'ai alors interprété ces deux bracelets comme étant deux menteurs qui viendront après moi : L'un des deux est Al-'Ansî[[456]](#footnote-456), l'autre est Musaylimah. »[[457]](#footnote-457)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) ce polythéiste sans l'interrompre.
2. Il restait fort et courageux (sur lui la paix et le salut) face aux polythéistes obstinés et menteurs, quand bien même leur peuple était avec eux.
3. Il a adressé un discours (sur lui la paix et le salut) à ce grand menteur polythéiste lors duquel il lui a annoncé qu'il ne pourrait pas échapper à l'ordre d'Allah. Et il s'est passé ce dont il (sur lui la paix et le salut) l'a informé.
4. Il a clairement expliqué (sur lui la paix et le salut) la vérité lors de ses interactions avec les mécréants et les autres.
5. Il se présentait en personne (sur lui la paix et le salut) lorsque quelqu'un parmi les mécréants venait en vue de le rencontrer et qu'il y avait en cela un bien pour les musulmans.[[458]](#footnote-458)
6. Il s'est fait assister (sur lui la paix et le salut) par ses Compagnons (qu'Allah les agrée) dans l'adresse aux polythéistes. Et il ne limitait pas cela à sa propre personne. L'imam Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « La recherche de l'aide par l'imam auprès des gens éloquents lors de réponse aux gens obstinés et ce qui y ressemble. »[[459]](#footnote-459)
7. Il s'est adressé (sur lui la paix et le salut) à ce polythéiste avec la plus concise et la plus forte des expressions. Et comment n'en serait-il pas ainsi alors que les paroles concises et riches de sens (« Jawâmi’ Al-Kalim ») lui ont été données (sur lui la paix et le salut) ?
8. Il a refusé (sur lui la paix et le salut) la requête avec laquelle ce polythéiste est venu.
* Les enseignements :
1. La force de sa foi (sur lui la paix et le salut) et la confiance qu'il avait en son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui. En effet, il a informé ce polythéiste qu'il n'échapperait pas à l'ordre d'Allah et que s'il s'opposait, alors Allah le détruirait prochainement.
2. On tire de cette histoire un haut fait d'Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq (qu'Allah l'agrée). En effet, [dans son rêve] le Prophète (sur lui la paix et le salut) s'est chargé de souffler lui-même sur ces deux bracelets jusqu'à ce qu'ils s'envolent. Or, en ce qui concerne Al-Aswad [c'est-à-dire : Al-'Ansî], il a été tué à son époque ; mais, en ce qui concerne Musaylimah, il resta vivant jusqu'à ce qu'Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq (qu'Allah l'agrée) ne le tue. Ainsi, il s'est chargé de lui à la place du Prophète (sur lui la paix et le salut).[[460]](#footnote-460)

## 39) Il (sur lui la paix et le salut) ne recherchait pas assistance auprès des polythéistes lors de la guerre.

- Texte du hadith (Muslim n°4700) :[[461]](#footnote-461)

ʽÂ'ichah (qu’Allah l’agrée), l’épouse du Prophète (sur lui la paix et le salut), relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) est sorti en direction de Badr. Lorsqu’il fut à Ḥarrah Al-Wabarah[[462]](#footnote-462), un homme dont on mentionnait l’audace et la dureté le rejoignit. Les Compagnons (qu’Allah les agrée) du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) se réjouirent à sa vue. Ainsi, après avoir atteint le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut), il lui dit : "Je suis venu te suivre et combattre avec toi ! - Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui demanda : Crois-tu en Allah et en Son Messager ? - Il a répondu : Non ! - Il lui dit alors : Repars ! Je ne chercherai jamais assistance auprès d’un polythéiste !" » Elle [c’est-à-dire : ʽÂ'ichah] a dit : « Ensuite, il poursuivit [son chemin] jusqu’à ce que nous soyons arrivés à un arbre[[463]](#footnote-463) et l’homme l’a [de nouveau] rejoint. Il lui a alors dit la même chose que la première fois et le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a demandé la même chose que la première fois [et il reçut la même réponse], il lui a [de nouveau] dit : "Repars ! Je ne chercherai jamais assistance auprès d'un polythéiste !" L’homme est reparti et l’atteignit de nouveau à Al-Baydâ’. Il lui demanda la même chose que la première fois : "Crois-tu en Allah et en Son Messager ? - Il a répondu : Oui ! - Alors, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui a dit : Mets-toi en route [avec nous maintenant] ! »[[464]](#footnote-464)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) la requête de ce polythéiste, à savoir qu'il voulait secourir le Messager et obtenir une part du butin.
2. Il a été indulgent (sur lui la paix et le salut) face aux nombreuses requêtes et questions de ce polythéiste.
3. Il n'a jamais cherché (sur lui la paix et le salut) assistance auprès des polythéistes aussi longtemps qu'ils étaient dans leur polythéisme, et cela même s'ils se distinguaient par le courage et ce qui y ressemble.
4. Il a démontré (sur lui la paix et le salut) que la foi fait partie des constantes qui n'acceptent aucun compromis. Voilà pourquoi, il lui a répété cette requête de la foi et il lui a fait comprendre qu'il n'accepterait pas son secours tant qu'il ne croirait pas en Allah et en Son Messager. Ainsi, pour cette religion, la foi est une condition de la validité de l’œuvre.
5. Il s'est assuré (sur lui la paix et le salut) de la foi de cet homme par sa parole : « Crois-tu en Allah et en Son Messager ? »
6. Il l’a autorisé (sur lui la paix et le salut) à participer à [la bataille de] Badr avec les musulmans après qu'il se soit converti à l'Islam. Et il lui a ordonné de se mettre en route [avec eux] car il était devenu musulman.
* Les enseignements :
1. Son attention (sur lui la paix et le salut), en premier et avant toute chose, à la foi en Allah, Gloire et Pureté à Lui.
2. Sa confiance (sur lui la paix et le salut) en son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui. Et c'est ce dont ont besoin les prédicateurs, ainsi que les autres, aujourd'hui comme à chaque instant.

## 40) Le présent, la vente et l'achat auprès des polythéistes.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°2618) :[[465]](#footnote-465)

‘Abd Ar-Raḥmân ibn Abî Bakr (qu’Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Nous étions cent trente personnes avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) et il a demandé (sur lui la paix et le salut) : "Est-ce que l’un d’entre vous a de la nourriture avec lui ?" Un homme avait avec lui un Ṣâ’ de farine, ou quelque chose du genre, alors on l’a pétri. Ensuite, un homme polythéiste aux longs cheveux ébouriffés[[466]](#footnote-466) est arrivé avec un troupeau de moutons qu’il conduisait. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : "Nous vendrais-tu un mouton ou nous en donnerais-tu un ?" Ou il a dit : "Nous en offrirais-tu un ? - Il a répondu : Non, plutôt, je vends !" Alors, il lui a acheté une chèvre et on la prépara. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a ordonné [de récupérer] les abats intérieurs[[467]](#footnote-467) afin de les rôtir. Par Allah[[468]](#footnote-468) ! Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a alors donné à chaque personne présente[[469]](#footnote-469), parmi les cent trente, un morceau de ces abats intérieurs et si quelqu’un était absent, il le lui mettait de côté. Ensuite, il a tout mis dans deux [grands] plats, ils ont mangé tous ensemble[[470]](#footnote-470) et nous avons été rassasiés. Il en resta encore dans les deux [grands] plats[[471]](#footnote-471) et nous l'avons alors apporté aux chameaux. Ou comme il a dit. »[[472]](#footnote-472)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a questionné (sur lui la paix et le salut) le propriétaire du troupeau de moutons, qui était polythéiste, concernant sa venue avec son troupeau : est-ce pour vendre ou pour donner ?
2. Il a traité (sur lui la paix et le salut) avec les polythéistes dans la vente et l'achat. Et c'est permis, sauf dans le cas de la vente qui servira à soutenir les personnes qui font la guerre aux musulmans.
3. Il aurait accepté (sur lui la paix et le salut) le don de ce polythéiste[[473]](#footnote-473) de la même manière qu'on accepte une chose de la part de quiconque on espère familiariser et affilier à l'Islam ; et tout comme on refuse une chose de la part de quiconque souhaiterait à travers son présent obtenir de l'affection et de la partialité.[[474]](#footnote-474)
4. Il a approuvé (sur lui la paix et le salut) la vente montrant par-là que les biens des polythéistes et des mécréants sont leur propriété et qu'on ne leur enlève que lorsque c'est justifié de droit. S'il en avait été autrement, le Prophète (sur lui la paix et le salut) n'aurait pas admis que ce polythéiste vende ou donne quoi que ce soit.
* Les enseignements :
1. L'interaction avec les mécréants est permise excepté la vente de tout ce qui permet d'assister les personnes qui font la guerre contre les musulmans.[[475]](#footnote-475)
2. Un miracle manifeste et un signe éclatant dans le fait qu'à travers une quantité minime de viande et d'un simple Ṣâ', la nourriture sorte à profusion et à tel point que cela suffise à toute la foule mentionnée, et qu'il en restait même en plus.[[476]](#footnote-476)
3. La prescription de la bonne conduite avec les non musulmans afin que leurs cœurs s'ouvrent à l'Islam.

# Deuxième chapitre : La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) avec les Gens du Livre.

## 41) Le premier de ses objectifs (sur lui la paix et le salut) est d'appeler les non musulmans à l'Islam.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°2942) :[[477]](#footnote-477)

Sahl ibn Sa'd (qu'Allah l'agrée) relate qu'il a entendu le Prophète (sur lui la paix et le salut) dire, le jour de Khaybar : « Je donnerai certainement l'étendard à un homme par le biais de qui Allah donnera la victoire ! » Alors, ils se levèrent en espérant cela et se demandant lequel d'entre eux aurait l'étendard. Arrivés au lendemain, chacun d'entre eux espérait recevoir l'étendard. Il demanda alors : « Où est 'Alî ? - On a dit : Il se plaint de ses yeux ! » Alors, il ordonna qu'on l'appelle, il cracha dans ses yeux et il fut guéri sur-le-champ, comme s'il n'avait jamais rien eu auparavant. Alors, il ['Alî] a demandé : « Nous les combattrons jusqu'à ce qu'ils deviennent comme nous ? - Il a dit : Doucement ![[478]](#footnote-478) Attends d’être là où ils se trouvent[[479]](#footnote-479), ensuite tu les inviteras à l'Islam et tu les informeras de ce qui leur incombe. Et par Allah ! Qu'Il guide une seule personne par ton intermédiaire est meilleur pour toi que les chameaux rouges ![[480]](#footnote-480) »[[481]](#footnote-481)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il veillait (sur lui la paix et le salut) à diffuser la religion d'Allah, Gloire et Pureté à Lui, dans tout lieu et il appelait les non-musulmans à l'Islam.
2. Il se limitait (sur lui la paix et le salut) à l'action pour laquelle il était venu : inviter les non musulmans à entrer en Islam. Et si le combat était la seule alternative, il les combattait.
3. Il diffusait (sur lui la paix et le salut) les enseignements de l'Islam aux non musulmans, leur expliquait ce qui leur incombe et établissait l'argument contre eux.
4. Il incitait (sur lui la paix et le salut) à appeler à Allah et veillait à guider les non musulmans à l'Islam. C'est manifeste lorsqu'on voit la grande récompense attribuée à quiconque était l'intermédiaire de la guidée d’Allah, ne serait-ce que pour une seule personne.
* Les enseignements :
1. Parmi les miracles du Prophète (sur lui la paix et le salut), il y a que lorsqu'il a craché dans les yeux de 'Alî, qui était alors atteint de la conjonctivite, il en a été totalement guéri.
2. Parmi ses miracles (sur lui la paix et le salut), il y a le fait qu'il informe qu'Allah accordera la victoire à ce chef avant même que les Compagnons ne sachent qui c'est.
3. L'aspiration des Compagnons (qu'Allah les agrée) à obtenir ce statut élevé qu'est l'amour d'Allah et de Son Messager (sur lui la paix et le salut) ainsi qu'à se donner corps et âme dans la voie d'Allah.

## 42) Son adoption (sur lui la paix et le salut) du style démonstratif et convaincant avec les juifs.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3329) : [[482]](#footnote-482)

Anas (qu'Allah l'agrée) relate : « 'Abdullah ibn Salâm apprit l'arrivée du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), il est alors venu à lui et a dit : "Certes, je vais t'interroger à propos de trois choses que seul un Prophète connaît. - Il a dit : Quel est le premier des signes avant-coureur de l'Heure ?[[483]](#footnote-483) Quelle est la première nourriture que les gens du Paradis mangeront ? Et qu'est-ce qui fait qu'un enfant ressemble à son père ? Ou qu'est-ce qui fait qu'un enfant ressemble à ses oncles maternels ? - Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a répondu : Jibrîl m'en a informé juste auparavant !" » Il a dit : « 'Abdullah a dit : "C'est l'ennemi des juifs parmi les Anges !" Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Quant au premier signe avant-coureur de l'Heure, ce sera un feu qui rassemblera les hommes de l'Orient à l'Occident ; quant à la première nourriture que les gens du Paradis mangeront, ce sera l'excroissance du foie de poisson[[484]](#footnote-484) ; et quant à la ressemblance de l'enfant [avec ses parents] : si un homme a un rapport [sexuel] avec sa femme[[485]](#footnote-485) et que son éjaculation précède [celle de la femme], alors l'enfant lui ressemblera ; mais si l'éjaculation de la femme précède [celle de l'homme], alors l'enfant lui ressemblera." Il a dit : "Je témoigne que tu es le Messager d'Allah ! - Ensuite, il a dit : Ô Messager d'Allah ! Certes, les juifs sont un peuple [qui profère] de vils mensonges[[486]](#footnote-486). S'ils apprennent ma conversion à l'Islam avant que tu ne les interroges, ils mentiront sur moi auprès de toi." Alors, les juifs vinrent et 'Abdullah entra dans la demeure. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) leur demanda : "Quel sorte d'homme 'Abdullah ibn Salâm est-il pour vous ? - Ils répondirent : Le plus savant d'entre nous et le fils du plus savant d'entre nous ! Le meilleur d'entre nous et le fils du meilleur d'entre nous ! - Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a demandé : Que diriez-vous si 'Abdullah s'était converti [à l'Islam] ? Ils répondirent : Qu'Allah le préserve de cela ! - Alors, 'Abdullah sortit devant eux et prononça : Je témoigne qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et je témoigne que Muḥammad est le Messager d'Allah ! - Ils dirent alors : Le plus mauvais d'entre nous et le fils du plus mauvais d'entre nous !" Et ils parlèrent mal de lui. »[[487]](#footnote-487). [[488]](#footnote-488)

Il est englobé avec :

Al-Bukhârî n°3911 : Anas Ibn Mâlik (qu’Allah l’agrée) nous a relaté : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) est arrivé à Médine et Abû Bakr était assis derrière lui […] Alors que ’Abdullah ibn Salâm était sur un palmier-dattier appartenant à sa famille en train de leur récupérer les dattes, il entendit parler de lui. Il s’empressa de mettre ce qu’il avait récupéré de dattes pour eux [avec le reste de sa cueillette] et vint à lui avec. Il écouta le Prophète d’Allah (sur lui la paix et le salut) puis il revint auprès de sa famille. Alors, le Prophète d’Allah (sur lui la paix et le salut) demanda : "Laquelle des maisons de notre famille[[489]](#footnote-489) est la plus proche ? - Abû Ayyûb répondit : La mienne, ô Messager d’Allah ! Voici ma demeure et voici ma porte ! - Il a dit : Alors, pars [nous la préparer] et celle-ci sera notre lieu pour la sieste [du midi] ! - Il a dit : Levez-vous tous les deux avec la bénédiction d’Allah !" Et lorsque le Prophète d’Allah (sur lui la paix et le salut)[[490]](#footnote-490) arriva, ‘Abdullah ibn Salâm arriva à son tour et a alors prononcé : "Je témoigne que tu es le Messager d’Allah et que tu es venu avec la vérité ! Les juifs savent pertinemment que je suis leur maître et le fils de leur maître, de même que le plus savant d’entre eux et le fils du plus savant d’entre eux. Appelle-les et questionne-les à mon propos avant qu’ils ne sachent que je me suis converti à l’Islam. En effet, s’ils savent que je me suis converti à l’Islam, ils diront sur moi ce qui ne m’appartient pas !" Alors, le Prophète d’Allah (sur lui la paix et le salut)[[491]](#footnote-491) [leur] envoya quelqu’un. Ils vinrent puis entrèrent auprès de lui[[492]](#footnote-492) et le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) leur dit : "Ô assemblée des juifs ! Malheur à vous ! Craignez Allah ! En effet, par Allah ! Celui en dehors duquel aucune divinité n'est digne d'adoration, vous savez que je suis véritablement le Messager d'Allah et que je suis venu à vous en [toute] vérité, alors acceptez l'Islam (littéralement : soumettez-vous) ! - Ils rétorquèrent : Nous ne le savons pas !" Ils ont dit cela au Prophète (sur lui la paix et le salut) trois fois de suite. Il [leur] a alors demandé : "Quel sorte d'homme 'Abdullah ibn Salâm est-il pour vous ? - Ils répondirent : C'est notre chef et le fils de notre chef ! Le plus savant d'entre nous et le fils du plus savant d'entre nous ! - Il demanda : Que diriez-vous s'il s'était converti ? - Ils dirent : À Allah ne plaise ! Il ne peut se convertir ! - Il demanda de nouveau : Que diriez-vous s'il s'était converti ? - Ils dirent : À Allah ne plaise ! Il ne peut se convertir ! - Il demanda encore une fois : Que diriez-vous s'il s'était converti ? - Ils dirent : À Allah ne plaise ! Il ne peut se convertir ! - Il a alors dit : Ô Ibn Salâm ! Montre-toi à eux !" Alors, il sortit et dit : "Ô assemblée des juifs ! Craignez Allah ! Par Allah ! Celui en dehors duquel aucune divinité n'est digne d'adoration ! Vous savez parfaitement qu'il est le Messager d'Allah et qu'il est venu avec la vérité ! – Ils répondirent : Tu as menti !" Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) les fit sortir. ».[[493]](#footnote-493)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a tenu une assise (sur lui la paix et le salut) et a écouté les questions des juifs.
2. Il n'a montré aucune lassitude (sur lui la paix et le salut) face aux nombreuses questions des juifs.
3. Il s'est bien conduit (sur lui la paix et le salut) avec l'ensemble des mécréants ; qu'ils soient des Gens du Livre ou autres.
4. Il a employé (sur lui la paix et le salut) un style démonstratif [clair] et convaincant avec les polémistes.
5. Il a réitéré (sur lui la paix et le salut) son invitation à l'Islam à l’égard des juifs trois fois.
6. Il a accepté (sur lui la paix et le salut) la requête de 'Abdullah ibn Salâm de le dissimuler aux juifs. C'est l'un des moyens de la prédication et une manière d'établir la preuve [contre eux].
7. Il a rappelé (sur lui la paix et le salut) à son opposant la certitude sur laquelle il se trouvait afin que celui-ci se remette en question.
8. Il a répété (sur lui la paix et le salut) la question indiscutable à son opposant. Et cela fait partie des styles de la persuasion.
9. Il a insisté (sur lui la paix et le salut) sur l’Unicité dans l’adoration (« Tawḥîd Al-Ulûhiyah ») en jurant, et d'autres manières encore. En effet, il a dit : « Par Allah ! Celui en dehors duquel aucune divinité n'est digne d'adoration... Je suis véritablement le Messager d'Allah ! »
* Les enseignements :
1. La véracité de sa confiance (sur lui la paix et le salut) en Allah et le fait qu'il faille se réfugier en Lui, Gloire et Pureté à Lui, par l'invocation. En effet, Allah est Celui qui préserve (Al-Ḥâfiz), Gloire et Pureté à Lui.
2. Parmi les miracles qui prouvent la véracité de sa prophétie (sur lui la paix et le salut), il y a l’honneur qu'Allah lui a fait en envoyant Jibrîl (sur lui la paix) afin qu'il l'informe de la réponse.
3. Parmi les caractéristiques des juifs, il y a : l'obstination, l'orgueil, le rejet de la vérité, le suivi de la passion malgré la présence des preuves et des évidences et l'instabilité.

## 43) Sa réitération (sur lui la paix et le salut) de son invitation des juifs à l'Islam.

Texte du hadith (Al-Bukhârî n°7348) :[[494]](#footnote-494)

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Pendant que nous étions à la mosquée, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est sorti et a dit : "Allons voir les juifs !"[[495]](#footnote-495) Alors, nous sortîmes avec lui jusqu'à ce que nous arrivâmes à la demeure de l'étude [de la Torah][[496]](#footnote-496). Là, le Prophète (sur lui la paix et le salut) s'est tenu debout et les a appelés. Il a alors dit : "Ô assemblée des juifs ! Acceptez l'Islam (littéralement : soumettez-vous) et vous serez saufs ! -Ils ont alors répondu : Ô, père d'Al-Qâsim ! Assurément, tu as transmis !" » Il [le rapporteur du hadith] a dit : « Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) leur a rétorqué : "C'est ce que je veux ![[497]](#footnote-497) Acceptez l'Islam (littéralement : soumettez-vous) et vous serez saufs ! - Alors, ils dirent de nouveau : Ô, père d'Al-Qâsim ! Assurément, tu as transmis !"[[498]](#footnote-498) Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a encore rétorqué : "C'est ce que je veux !" Puis, il répéta cela une troisième fois et ajouta : "Sachez que la Terre appartient à Allah et à Son Messager. Et, certes, je veux vous exiler de cette terre. Par conséquent, quiconque parmi vous peut tirer quelque chose de ses biens,[[499]](#footnote-499) qu'il vende ! Sinon, alors sachez que la Terre appartient à Allah et à Son Messager !"[[500]](#footnote-500)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était attentif (sur lui la paix et le salut) et préoccupé par le fait d'inviter les juifs à l'Islam.
2. Il s'est déplacé en personne (sur lui la paix et le salut) avec ses Compagnons afin d'inviter les juifs à l'Islam.
3. Il a clairement expliqué (sur lui la paix et le salut) aux juifs que c'est par le biais de l'Islam que se réalise la sécurité, la sûreté et le fait de ne pas s'exposer.
4. Il a réitéré (sur lui la paix et le salut) son invitation à l'Islam jusqu'à ce qu'elle parvienne à chacun.
5. Il a insisté (sur lui la paix et le salut) afin qu'ils reconnaissent que l'appel leur est bien parvenu, et il a entendu cela de leur part.
6. Il a commencé (sur lui la paix et le salut) par l'appel à l'Islam et il aimait que la religion d'Allah soit propagée, et c'était certes le premier des objectifs. C'est pourquoi, il a commencé par cela avec ces juifs avant de les informer qu'il allait les exiler.
7. Il s'est conduit (sur lui la paix et le salut) d'une manière progressive avec les juifs. Après les avoir appelés à l'Islam et leur opposition manifeste, il leur a dit : « Et, certes, je veux vous exiler de cette terre... » Ensuite, il a garanti cela à traverse sa parole : « Et sachez que la Terre appartient à Allah et à Son Messager ! »
8. Il s'est montré indulgent (sur lui la paix et le salut) à l'égard des juifs. En effet, il leur a accordé un délai de mise en vente [de leurs biens] ainsi qu’un délai [de grâce].
* Les enseignements :
1. Son bon comportement (sur lui la paix et le salut) à l'égard de son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui, lorsqu'il a dit : « Certes, la Terre appartient à Allah et à Son Messager ! »
2. Sa bonne conduite (sur lui la paix et le salut) vis-à-vis du contradicteur.
3. L’action pour la mise en œuvre de la législation d'Allah.

## 44) La visite du Prophète (sur lui la paix et le salut) au jeune garçon juif qui était à son service.

Texte du hadith (Al-Bukhârî n°1356) :[[501]](#footnote-501)

Anas (qu’Allah l’agrée) relate : « Il y avait un jeune garçon juif[[502]](#footnote-502) qui était au service du Prophète (sur lui la paix et le salut). Un jour, il tomba malade et le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui rendit visite. Une fois arrivé auprès de lui, il s’est assis près de sa tête et lui a dit : "Accepte l’Islam !" Le garçon jeta un regard vers son père, qui était auprès de lui, ce dernier lui a alors dit : "Obéis au père d'Al-Qâsim !" Il s'est donc converti à l’Islam[[503]](#footnote-503). Le Prophète (sur lui la paix et le salut) sortit de chez lui en disant : "Louange à Allah qui l’a délivré de l’Enfer !" »[[504]](#footnote-504)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il avait bon comportement (sur lui la paix et le salut) avec tout le monde, y compris avec les non musulmans. En effet, la visite du malade fait partie du bon comportement.
2. Il a visité (sur lui la paix et le salut) le malade, même si celui-ci faisait partie des non musulmans, lorsqu'il espérait à travers cela sa conversion à l'Islam.
3. Il s'est empressé de s'y rendre personnellement (sur lui la paix et le salut) ; ainsi, il n'a envoyé personne mais s'est chargé lui-même d'accomplir la visite.
4. Il était soucieux (sur lui la paix et le salut) d'appeler les non musulmans à l'Islam.
5. Il avait à son service (sur lui la paix et le salut) un jeune garçon non musulman.
6. Il a proposé (sur lui la paix et le salut) l'Islam à ce jeune garçon juif.
7. Il a été bienveillant (sur lui la paix et le salut) et modeste en s'asseyant à la tête de cet enfant juif.
8. Il a informé (sur lui la paix et le salut) les gens de [la conversion à] l'Islam de ce jeune garçon.
9. Il a rétribué (sur lui la paix et le salut) ce jeune garçon qui était à son service par le fait de l'avoir appelé à l'Islam.
* Les enseignements :
1. Sa joie (sur lui la paix et le salut) due à l'entrée de ce jeune garçon dans l'Islam et au fait qu'Allah l'ait délivré de l'Enfer.
2. Il avait toujours (sur lui la paix et le salut) la présence d'esprit d'adorer Allah et de Le louer pour chaque bienfait [qui lui était accordé].
3. Savoir que les juifs sont au courant que l'Islam est la religion de la vérité et que le Messager (sur lui la paix et le salut) est véritablement le Messager d'Allah. C'est pourquoi, il a dit : « Obéis au père d'Al-Qâsim ! »

## 45) Son approbation (sur lui la paix et le salut) [de l'avis] du non musulman lorsque ce dernier est en accord avec la vérité.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°1372) :[[505]](#footnote-505)

ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) relate qu'une femme juive entra chez elle, mentionna le châtiment de la tombe et lui dit : « Qu'Allah te protège du châtiment de la tombe ! » Alors, ʽÂ'ichah a interrogé le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) à propos du châtiment de la tombe et il a dit : « Oui, il y a un châtiment de la tombe ! » ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) a ajouté : « Après cela, je n'ai pas vu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) accomplir une prière sans qu'il ne se réfugie [auprès d'Allah] contre le châtiment de la tombe ! »[[506]](#footnote-506)

Muslim n°1321 : ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) relate : « Deux vieilles femmes parmi les vieilles femmes juives de Médine sont entrées chez moi et ont dit : "Certes, les gens des tombes sont châtiés dans leurs tombes !" » Elle a dit : « Je les ai déclarées mensongères et je ne les ai pas considérées véridiques. Ensuite, elles sont sorties et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est entré chez moi, je lui ai alors dit : "Ô Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ! Certes, deux vieilles femmes parmi les vieilles femmes juives de Médine sont entrées chez moi et elles ont prétendu que les gens des tombes sont châtiés dans leurs tombes ! - Alors, il a dit : Elles ont dit vrai ! Certes, ils subissent un châtiment que [seuls] les animaux entendent ! - Elle a dit : Après cela, je ne l'ai plus vu dans une prière sans qu'il ne se réfugie [auprès d'Allah] contre le châtiment de la tombe !" »[[507]](#footnote-507) [[508]](#footnote-508).

Muslim n°1319 : Ibn Chihâb relate que 'Urwah ibn Az-Zubayr lui a relaté que ʽÂ'ichah a dit : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est entré chez moi et il y avait avec moi une femme juive qui disait : "Te rends-tu compte que vous serez éprouvés dans les tombes ?" » Elle dit : « Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) fut terrifié et dit : "Ce sont les juifs qui seront éprouvés !" » ʽÂ'ichah a dit : « Nous sommes restés ainsi quelques nuits, ensuite le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Te rends-tu compte qu'il m'a été révélé : 'Vous serez, certes, éprouvés dans les tombes !' ?" » ʽÂ'ichah a dit : « Après cela, j'ai entendu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) chercher refuge [auprès d'Allah] contre le châtiment de la tombe. »[[509]](#footnote-509)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a permis (sur lui la paix et le salut) à cette femme juive d'entrer dans sa demeure afin de poser une question.
2. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) la question de ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) suite aux propos de ces deux vieilles femmes juives concernant le châtiment de la tombe et lui a donné une réponse.
3. Il a confirmé (sur lui la paix et le salut) l'information de ces deux vieilles femmes juives.
* Les enseignements :
1. L'importance qu'il accordait (sur lui la paix et le salut) au fait de chercher refuge contre le châtiment de la tombe et combien il y était assidu.
2. Sa crainte (sur lui la paix et le salut) de l'épreuve de la tombe. Et cela s'est manifesté à travers la parole de la mère des croyants ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) : « Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) fut terrifié... »
3. L'information qu'il a donnée (sur lui la paix et le salut) à la mère des croyants ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) stipulant qu'une Révélation lui avait été faite à propos de l'épreuve de la tombe.
4. Son assiduité (sur lui la paix et le salut) à chercher refuge contre le châtiment de la tombe dans la prière.
5. L'information qu'il a donnée (sur lui la paix et le salut) stipulant que le châtiment de la tombe est uniquement entendu par les bêtes.
6. La confirmation du châtiment de la tombe et que celui-ci est une réalité.
7. Les livres divins s'accordent tous à confirmer la réalité du châtiment de la tombe. Et c'est en raison de son caractère fondé que le Prophète (sur lui la paix et le salut) cherchait refuge [auprès d'Allah] contre lui.
8. [On peut] tirer bénéfice de quelque chose, après s’être assuré de son authenticité, même si cela provient d'un non musulman.

## 46) Sa poursuite (sur lui la paix et le salut) dans l'exécution des décrets d'Allah et Sa législation, et cela même avec les juifs.

- Texte du hadith :[[510]](#footnote-510)

Al-Bukhârî n°3635 : Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que les juifs vinrent soumettre au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) le cas d'une femme et d'un homme, parmi les leurs, ayant commis la fornication. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) leur demanda alors : « Que trouvez-vous dans la Torah concernant la lapidation ? - Ils répondirent : Nous les déshonorons et ils sont flagellés ! - Alors, 'Abdullah ibn Salâm répliqua : Vous mentez ! Il y a un verset au sujet de la lapidation ! » Ils apportèrent donc la Torah et l'ouvrirent. L'un deux cacha de sa main le verset de la lapidation et lut ce qui était au-dessus et en dessous de sa main. 'Abdullah ibn Salâm (qu'Allah l'agrée) lui dit : « Enlève ta main ! » Il ôta alors sa main et le verset de la lapidation s'y trouvait. Ils dirent alors : « Ô Muḥammad ! Ce qu'a dit 'Abdullah ibn Salâm est vrai ! Il y a le verset de la lapidation ! » Le Prophète (sur lui la paix et le salut) ordonna de les emmener tous les deux et ils furent lapidés. » 'Abdullah [Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père)] a dit : « J'ai vu l'homme couvrir la femme de son corps afin de la protéger des pierres. » [[511]](#footnote-511)

Muslim n°4440 : Al-Barâ’ ibn ‘Âzib (qu’Allah l’agrée) relate : « Un juif au visage noirci[[512]](#footnote-512) et qui avait été flagellé est passé devant le Prophète (sur lui la paix et le salut). Il (sur lui la paix et le salut) les a appelés et leur a demandé : "C’est cela que vous trouvez dans votre livre concernant la peine du fornicateur ? - Ils ont répondu : - Oui !" Alors, il appela un homme parmi leurs savants et, de nouveau, il demanda : "Je t’en conjure, par Allah ! Celui qui a fait descendre la Torah sur Moïse (sur lui la paix) ! Est-ce cela que vous trouvez dans votre livre concernant la peine du fornicateur ? - Il a répondu : Non. Mais si tu ne m’avais pas conjuré de le dire, je ne t’en aurai pas informé ! La peine que nous trouvons est la lapidation. Mais la fornication était très répandue parmi nos notables. Lorsque nous attrapions un notable, nous le laissions ; tandis que lorsque nous attrapions un faible, nous lui appliquions la peine. Nous avons donc dit : "Venez ! Mettons-nous d'accord sur une chose que nous appliquerions à la fois aux notables et aux gens du commun !" Et nous avons institué le noircissement et la flagellation au lieu de la lapidation. - Alors, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : Ô Allah ! Je serai le premier à revivifier Ton ordre étant donné qu’ils l’ont éteint !" Il ordonna donc de l’amener et il fut lapidé. Et Allah, Élevé et Exalté soit-Il, descendit : **{( *Ô Messager ! Ne sois pas attristé par ceux qui concourent dans la mécréance parmi ceux qui ont dit : « Nous avons cru » avec leurs bouches tandis que leurs cœurs n'ont jamais cru.* )}** jusqu'à Sa parole : **{( *Ils disent : « Si vous avez reçu ceci, alors acceptez-le ! Et si vous ne l'avez pas reçu, alors soyez méfiants ! »* )}**[[513]](#footnote-513) Il dit : "Amenez Muḥammad (sur lui la paix et le salut) ! S'il vous ordonne le noircissement et la flagellation, alors faites-le ! Mais s'il vous donne la lapidation comme verdict, soyez sur vos gardes !" Alors, Allah, Exalté soit-Il, révéla : **{( *Et quiconque ne juge pas avec ce qu'Allah a révélé, alors voilà les mécréants !* )}**[[514]](#footnote-514) **{( *Et quiconque ne juge pas avec ce qu'Allah a révélé, alors voilà les injustes !* )}**[[515]](#footnote-515) **{( *Et quiconque ne juge pas avec ce qu'Allah a révélé, alors voilà les pervers !* )}**[[516]](#footnote-516) pour tous les mécréants. »[[517]](#footnote-517)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a été perspicace (sur lui la paix et le salut) face à la perfidie des juifs lorsqu'ils les a vus noircir le visage du fornicateur et le flageller.
2. Il a recherché (sur lui la paix et le salut) l'exécution des décrets d'Allah et de Sa législation, y compris avec les juifs.
3. Il a vérifié (sur lui la paix et le salut) ce que les juifs ont prétendu.
4. Afin de vérifier [ce qui concernait leur religion], il se basait (sur lui la paix et le salut) sur les questions qu'il posait aux gens de science parmi les juifs.
5. Il a durci le ton (sur lui la paix et le salut) et a voulu vérifier [l'information] auprès du juif par sa parole (sur lui la paix et le salut) : « Je t’en conjure, par Allah ! Celui qui... »
6. Il a fait preuve de sagesse (sur lui la paix et le salut) dans sa manière de s'adresser aux juifs lorsqu'il les a interrogés [en disant] : « Par Allah ! Celui qui a descendu la Torah sur Moïse... »
* Les enseignements :
1. Le fait qu'il se tourne (sur lui la paix et le salut) vers son Seigneur en disant : « Ô Allah ! Certes, je serai le premier à revivifier Ton ordre étant donné qu’ils l’ont éteint ! »
2. Son exécution (sur lui la paix et le salut) des décrets d'Allah et de Ses peines prescrites sans aucun embellissement à l'attention de qui que ce soit.
3. La concordance entre les livres divins concernant le fait que c'est la peine de la lapidation [qui s'applique] au fornicateur.

## 47) Sa divergence (sur lui la paix et le salut) avec les juifs et sa haute considération des préceptes d'Allah.

- Texte du hadith :[[518]](#footnote-518)

Muslim n°2656 : Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est arrivé à Médine et y trouva les juifs qui jeûnaient le jour de 'Achûrâ'. Ils furent alors questionnés à ce sujet et ils ont répondu : "Ce jour est celui où Allah accorda à Moïse et aux Fils d'Israël le dessus sur Pharaon. Par conséquent, nous jeûnons ce jour par haute considération envers celui-ci !" Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Nous sommes plus dignes de nous réclamer de Moïse que vous !" Et il ordonna de le jeûner. »[[519]](#footnote-519)

Muslim, n°2666, 'Abdullah ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) jeûna le jour de 'Achûrâ' et ordonna qu'on le jeûne, ils dirent : "Ô Messager d'Allah ! C'est un jour que les juifs et les chrétiens tiennent en haute considération !" Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Lorsque l'année prochaine viendra, si Allah le veut, nous jeûnerons [aussi] le neuvième jour !" » Il a dit : « Toutefois, lorsque l'année suivante est venue, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) décéda. »[[520]](#footnote-520)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a questionné (sur lui la paix et le salut) les juifs concernant la raison de leur jeûne en ce dixième jour de Muḥarram.
2. Il a déclaré (sur lui la paix et le salut) aux juifs qu'il était plus digne de se réclamer de Moïse qu'eux.
3. Il veillait assidûment (sur lui la paix et le salut) à éviter toute ressemblance avec les juifs.
* Les enseignements :
1. Son bon comportement à l'égard de son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui, dans ses efforts pour que se concrétise la volonté d'Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté.
2. Son désir ardent d'obéir [à son Seigneur] et de concourir en ce sens.

## 48) Sa manifestation (sur lui la paix et le salut) de la force des musulmans devant les ennemis afin de briser leur optimisme.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3152) :[[521]](#footnote-521)

Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb exila les juifs et les chrétiens de la terre du Ḥijâz ; et que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), lorsqu’il eut le dessus[[522]](#footnote-522) sur les gens de Khaybar, voulu en expulser les juifs. La terre, lorsqu'il eut le dessus, appartenait aux juifs, au Messager et aux musulmans.[[523]](#footnote-523) Alors, les juifs demandèrent au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) de les laisser s'occuper du travail et garder la moitié de la récolte (littéralement : des fruits). Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Nous vous accordons cela aussi longtemps que nous le souhaitons ! » Cela leur fut accordé jusqu'à ce qu'Umar, lors de son califat, les exile vers Taymâ'[[524]](#footnote-524) et Arîḥâ.[[525]](#footnote-525) [[526]](#footnote-526)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a approuvé (sur lui la paix et le salut) le fait que les juifs s'occupent de la culture de la terre et gardent la moitié de ce qu'il en sort.
2. Il a fait preuve de miséricorde (sur lui la paix et le salut) à l'égard des opposants. Ainsi, il ne les a pas arrachés à leurs racines à cause de leur refus de s'acquitter dès le départ de l'impôt de capitation ou de leur rejet de l'Islam. Au contraire, c'est eux qui ont choisi la guerre. Et lorsqu'il a triomphé d'eux, il s'est comporté, à leur égard, du comportement d'un noble Prophète.
3. Il a mis en avant (sur lui la paix et le salut) la force des musulmans au moment de son interaction avec les juifs soulignant que le choix de la durée de cet accord revenait uniquement aux musulmans.

## 49) Sa préoccupation (sur lui la paix et le salut) des droits des gens, même s'ils étaient des non musulmans.

Texte du hadith :[[527]](#footnote-527)

Al-Bukhârî n°2127 : Jâbir (qu'Allah l'agrée) relate : « 'Abdullah ibn 'Amr ibn Ḥarâm est décédé alors qu'il était endetté. J'ai alors cherché l'aide du Prophète (sur lui la paix et le salut) vis-à-vis de ses créanciers afin qu'ils allègent sa dette. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) leur demanda cela mais ils n'en firent rien, alors il (sur lui la paix et le salut) m'a dit : "Va et classe tes dattes par catégorie : les 'Ajwah d'un côté et les grappes de Zayd[[528]](#footnote-528) d'un autre. Ensuite, envoie quelqu'un me chercher !" Je l'ai fait puis j'ai envoyé quelqu'un chercher le Prophète (sur lui la paix et le salut) qui est alors venu. Il s'est assis au-dessus, ou au milieu, et a dit : "Mesure [pleinement] pour les créanciers (littéralement : les gens) !" J'ai alors mesuré pour eux jusqu'à leur avoir remboursé ce qui leur revenait. Mes dattes restèrent comme si rien n'en avait été diminué ! » Firâs a dit, d'après Ach-Cha'bî : « Jâbir m'a rapporté, concernant le Prophète (sur lui la paix et le salut) : "Il n'a alors pas cessé de mesurer pour eux jusqu'à ce qu'il s'acquitte de toute la dette !" » Hichâm a dit : « D'après Wahb, d'après Jâbir, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Coupe pour lui et mesure [pleinement] en sa faveur !"[[529]](#footnote-529)

Al-Bukhârî n°2709 : Jâbir ibn 'Abdillah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Mon père est décédé et il était endetté, j’ai alors proposé à ses créanciers qu’ils prennent en dattes ce qu’il devait mais ils ont refusé et ont considéré que cela ne permettrait pas de rembourser [toute] sa dette. Je me suis donc rendu chez le Prophète (sur lui la paix et le salut) et je lui ai mentionné cela. Il a dit : "Lorsque tu les auras cueillies[[530]](#footnote-530) et que tu les auras posées dans le lieu qui leur convient,[[531]](#footnote-531) appelle le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) !" Il est alors venu, accompagné d'Abû Bakr et de ‘Umar, s’est assis à côté et a invoqué la bénédiction [d’Allah]. Ensuite, il a dit : "Appelle tes créanciers et rembourse-leur tout !" Je n’ai laissé personne sur qui mon père avait une dette sans le rembourser et il restait encore treize cageots : sept de dattes ‘Ajwah et six de dattes diverses[[532]](#footnote-532) - ou six de dattes ‘Ajwah et sept de dattes diverses -. J’ai retrouvé le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) au coucher du soleil et je lui ai mentionné cela. Alors, il a ri et a dit :"Va voir Abû Bakr et ‘Umar et informe-les [de cela] ! - Ils ont dit : Assurément, dès lors où le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a fait ce qu’il a fait, nous savions qu’il en serait ainsi !" »[[533]](#footnote-533)

Al-Bukhârî n°5443 : Jâbir ibn 'Abdillah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Il y avait un juif à Médine qui m’avançait l’argent[[534]](#footnote-534) de la saison des dattes jusqu’à leur récolte - et Jâbir avait une terre [avec des palmiers-dattiers] qui était sur la route de Rûmah[[535]](#footnote-535) - Mais, cette année-là, la palmeraie ne donna rien[[536]](#footnote-536) et le paiement fut retardé[[537]](#footnote-537) d’une année. Le juif est venu vers moi au moment de la cueillette, mais je n’ai rien trouvé sur la terre. Je lui ai alors demandé de me donner un délai mais il refusa. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) fut informé de cela et dit à ses Compagnons. "Allons demander au juif un délai pour Jâbir !" Ils sont donc venus à moi dans ma palmeraie et le Prophète (sur lui la paix et le salut) commença à parler au juif qui lui a dit : "Ô père d'Al-Qâsim ! Je ne lui accorderai pas de délai !" Lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) vit cela, il se leva et fit le tour des palmiers. Ensuite, il revint vers lui et il lui parla de nouveau mais il refusa encore. Alors, je me suis levé et j’ai apporté un peu de dattes fraîches ; je les ai posées devant le Prophète (sur lui la paix et le salut), il en mangea quelques-unes et ensuite il dit : "Ô Jâbir ! Où es ta cabane ?"[[538]](#footnote-538) Je l’en ai informé et il a dit : "Étends-y moi une natte !" Je lui en ai étendu une, il est entré et a dormi. Puis, il s’est réveillé et là je lui ai apporté une autre poignée [de dattes]. Il en mangea encore quelques-unes, ensuite il se leva et parla une nouvelle fois au juif qui refusa encore sa proposition. Alors, il s’est levé au milieu des palmiers chargés de dattes fraîches[[539]](#footnote-539) pour la deuxième fois[[540]](#footnote-540) et il a dit : "Ô Jâbir ! Cueille et rembourse !" [Le juif] est resté dans la palmeraie, j’ai alors cueilli des dattes jusqu’à pouvoir le rembourser et il en resta encore. Je suis alors sorti, jusqu’à arriver au Prophète (sur lui la paix et le salut) et je lui ai annoncé la bonne nouvelle. Il a alors dit : "Je témoigne que je suis le Messager d’Allah !" »[[541]](#footnote-541)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il se préoccupait (sur lui la paix et le salut) et était soucieux des droits des gens, même s'ils étaient des non musulmans.
2. Il ne faisait pas de différence (sur lui la paix et le salut) entre un musulman et un non musulman concernant les dettes. En effet, il faut les rembourser.
3. Il s'empressait (sur lui la paix et le salut) d'intercéder auprès des créanciers afin qu'ils allègent un peu la dette, même si le créancier était un nom musulman.
4. Il ne forçait pas (sur lui la paix et le salut) les créanciers à alléger [la dette], même si le créancier était un non musulman.
* Les enseignements :
1. Comment il cherchait refuge (sur lui la paix et le salut) auprès de son Seigneur par le biais de l'invocation ; et Il, Gloire et Pureté à Lui, est Proche et Exauce [les invocations].
2. La bénédiction du Prophète (sur lui la paix et le salut).
3. La force de la certitude d'Abû Bakr et de 'Umar (qu'Allah les agrée).
4. L'attention qu'il prêtait (sur lui la paix et le salut) à Abû Bakr et 'Umar et combien il tenait à les tenir informés de ce qui survenait comme signes de la Prophétie.

## 50) Sa justice (sur lui la paix et le salut) dans les querelles, y compris avec les non musulmans.

- Texte du hadith :[[542]](#footnote-542)

Al-Bukhârî n°2356 : 'Abdullah [ibn Mas'ûd] (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Celui qui jure en faisant un serment[[543]](#footnote-543) par le biais duquel il dépossède un individu musulman de son bien, alors qu'il ment[[544]](#footnote-544), rencontrera Allah qui sera en colère contre lui ! » Alors Allah, Exalté soit-Il, a descendu : **{( *Ceux qui vendent leur engagement avec Allah ainsi que leurs serments à vil prix, ceux-là n’auront aucune part dans l'au-delà ; Allah ne leur adressera pas la parole, ni Il ne les regardera, ni Il ne les purifiera et ils auront un châtiment douloureux.* )}**[[545]](#footnote-545) Alors, Al-Ach'ath est venu et a dit : « Ce qu’Abû Abd Ar-Raḥmân vous a raconté me concerne ! Ce verset a été descendu à mon sujet ! J'avais un puits sur la terre d'un cousin. Alors, il [le Prophète (sur lui la paix et le salut)] m'a dit :"[Amène] tes témoins ! - J'ai dit : Je n'ai pas de témoins ! - Il a poursuivi : Alors, son serment. - J'ai dit : Ô Messager d'Allah ! Il va donc jurer [en faisant un faux serment] ! - Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) mentionna ce hadith et Allah a révélé cela en guise de confirmation en sa faveur. " »[[546]](#footnote-546)

Al-Bukhârî n°2666 : 'Abdullah [ibn Mas'ûd] (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Quiconque a juré en faisant un serment, alors qu'il ment, afin de déposséder un individu musulman de son bien, rencontrera Allah qui sera en colère contre lui !" Il a dit : Alors, Al-Ach'ath ibn Qays a dit : "Ceci me concerne ! Par Allah, cela s'est passé ainsi : Il y avait entre moi et un homme parmi les juifs [une dispute relative à] une terre dont il me nia le droit, alors je l'ai amené devant le Prophète (sur lui la paix et le salut). Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) m'a alors dit : "As-tu une preuve évidente ? - J'ai dit : Non ! - Alors, il (sur lui la paix et le salut) a dit au juif : Jure ! - J'ai dit : Ô Messager d'Allah ! Il va donc jurer [en faisant un faux serment] et il va s'en aller avec mon bien !" Et alors Allah, Exalté soit-Il, a révélé : **{( *Ceux qui vendent leur engagement avec Allah ainsi que leurs serments à vil prix, ceux-là n’auront aucune part dans l'au-delà ; Allah ne leur adressera pas la parole, ni Il ne les regardera, ni Il ne les purifiera et ils auront un châtiment douloureux.* )}**[[547]](#footnote-547) »[[548]](#footnote-548)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était juste (sur lui la paix et le salut) lorsqu'il rendait la sentence, y compris avec les non musulmans. Son jugement (sur lui la paix et le salut) dans ce récit en est la preuve.
2. Il acceptait (sur lui la paix et le salut) le serment, y compris de la part des non musulmans. En effet, il a demandé (sur lui la paix et le salut) à ce juif de jurer.
* Les enseignements :
1. Son explication (sur lui la paix et le salut) indique que parmi les meilleures façons d'éduquer la communauté à ce qu'elle fasse attention à ne pas spolier autrui de ses droits, il y a le fait de lui inculquer la crainte d'Allah.
2. En cas de dispute, il commençait (sur lui la paix et le salut) par demander à celui qui réclamait son droit : « As-tu une preuve évidente ? »[[549]](#footnote-549)
3. Les jugements se fondent sur la base de ce qui est apparent. Et cela quand bien même la personne en la faveur de qui on juge est un faux et vil prétendant.
4. Le jugement du dirigeant ne peut permettre [une chose] à une personne tant qu'elle n’est pas licite.[[550]](#footnote-550)
5. La restriction [du texte du hadith] au musulman n'indique pas qu'il n'est pas interdit d'agir ainsi à l'égard du droit d'une personne sous protection (Adh-Dhimmî). Plutôt, c'est aussi interdit. Toutefois, cela n'implique pas obligatoirement l'énorme punition citée.[[551]](#footnote-551)
6. La mise en garde contre le fait de consommer ce qui est illicite.

## 51) Sa colère (sur lui la paix et le salut) lorsqu'une injustice fut commise à l'encontre de l'homme juif.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3414) :[[552]](#footnote-552)

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Pendant qu’un juif proposait sa marchandise, on lui en donna un prix qui lui déplût. Alors, il dit : "Non ! Par Celui qui a élu Moïse sur [tous] les êtres humains !" Un homme parmi les Anṣâr l’entendit, se leva et le gifla au visage. Ensuite, il dit : "Tu dis : Par celui qui a élu Moïse sur [tous] les êtres humains tandis que le Prophète (sur lui la paix et le salut) est présent parmi nous ?!" Alors, il est allé voir le Prophète et a dit : "Ô père d'Al-Qâsim ! J’ai une protection et un engagement [de sécurité]. De quel droit Untel m’a-t-il giflé le visage ? - Alors, il demanda : "Pour quelle raison as-tu giflé son visage ?" Il lui raconta [ce qui s’était passé]. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) s’est mis en colère jusqu’à ce que cela se voit sur son visage, ensuite il a dit : "N’accordez pas de préférence[[553]](#footnote-553) aux Prophètes d’Allah [les uns par rapport aux autre] ! En effet, on soufflera dans la Trompe et tous ceux qui sont dans les cieux et sur la Terre seront foudroyés, excepté ce qu'Allah aura voulu. Ensuite, on soufflera une autre fois et je serai alors le premier à être ressuscité. Toutefois, j’ai vu Moïse se tenir au Trône et je ne sais pas si c’est dû[[554]](#footnote-554) à son foudroiement le jour de Aṭ-Ṭûr[[555]](#footnote-555) ou parce qu’il a été ressuscité avant moi !" »[[556]](#footnote-556)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a établi (sur lui la paix et le salut) la justice et l'équité entre le musulman et le mécréant ainsi que le fait de donner à chaque ayant-droit son droit.
2. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) la plainte du juif à l'encontre de l'un des musulmans.
3. Il a demandé (sur lui la paix et le salut) la présence du musulman, à son corps défendant, face au juif et sa question à propos de cette plainte. Et cela fait partie des caractéristiques qui distinguent cette immense religion.
4. Il a informé (sur lui la paix et le salut) du mérite de Moïse (sur lui la paix).
5. Il s'est mis en colère (sur lui la paix et le salut) après avoir su que le juif avait été giflé sans raison par le musulman.
* Les enseignements :
1. Il n’a pas agréé (sur lui la paix et le salut) d'avoir été préféré à Moïse (sur eux tous la paix et salut). Et ce, même si notre Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut) est, de manière absolue, le plus émérite des Prophètes.
2. Il ne se mettait pas en colère pour lui-même (sur lui la paix et le salut), plutôt il se mettait en colère lorsque les interdits [sacrés] d'Allah étaient enfreints.
3. Sa colère (sur lui la paix et le salut) ne dépassait jamais le fait qu'elle se voyait sur son visage (sur lui la paix et le salut) excepté lorsque l’un des interdits sacrées d'Allah était enfreint. Alors [seulement] il se vengeait pour Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur.[[557]](#footnote-557).
4. Son exhortation (sur lui la paix et le salut) des gens et son rappel du Jour Dernier.
5. Sa bonne conduite (sur lui la paix et le salut) à l'égard des Prophètes (sur eux la paix et le salut).
6. Malgré le fait qu'il était Prophète (sur lui la paix et le salut), il ne dépassait jamais les limites de ce qu'Allah lui avait enseigné. C'est pourquoi, il a dit : « Je ne sais pas ! » Et ceci fait partie de son bon comportement (sur lui la paix et le salut) à l'égard de son Seigneur.

## 52) Son application (sur lui la paix et le salut) de la loi du talion à l'encontre du juif qui avait tué une jeune fille.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°5295) :[[558]](#footnote-558)

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate : « A l'époque du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), un juif attaqua une jeune fille, il prit des bijoux[[559]](#footnote-559) qu'elle portait sur elle et il lui fracassa[[560]](#footnote-560) la tête. Une personne de sa famille l'emmena alors au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), elle était dans son dernier souffle et ne pouvait s'exprimer. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui a demandé : "Qui t'a attaqué ? Untel ?", sans que ce ne soit l'agresseur. Elle fit un signe de la tête en guise de non. Il dit le nom d'un autre homme, qui n'était toujours pas son agresseur et, une nouvelle fois, elle indiqua non par un signe de la tête. Enfin, il demanda : "Untel ?", et c'était son agresseur ; alors, elle fit signe que oui. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ordonna donc de lui fracasser la tête entre deux pierres. »[[561]](#footnote-561).

Al-Bukhârî n°2413 : Anas (qu'Allah l'agrée) relate : « Un juif écrasa la tête d'une jeune fille entre deux pierres. On [lui] demanda : "Qui t'a fait cela ? Untel...Untel ?" Jusqu'à ce que le juif soit nommé et qu'elle fasse un signe de la tête. On a alors saisi le juif qui reconnut [son crime]. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) ordonna de l'amener et sa tête fut écrasée entre deux pierres. »[[562]](#footnote-562).

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a voulu établir clairement (sur lui la paix et le salut) l'identité de ce criminel juif en répétant la question [à la victime].
2. Il a ordonné (sur lui la paix et le salut) que le talion à l'encontre de ce criminel soit appliqué pleinement et immédiatement.
3. Il appliquait (sur lui la paix et le salut) les peines prescrites, aussi bien à l'encontre du musulman que du mécréant.
4. Il a agi (sur lui la paix et le salut) envers ce criminel juif en lui faisant exactement la même chose [qu'il avait commise].
* Les enseignements :
1. La bassesse des juifs, leur petitesse et leur peu de cas à verser le sang.
2. Le bas-monde, lorsqu’il pénètre un cœur où la foi est absente, il l'aveugle, le fait agir inconsciemment et maladroitement.

## 53) Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a hypothéqué son armure chez un juif.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°2069) :[[563]](#footnote-563)

Anas (qu'Allah l'agrée) relate qu'il se rendit chez le Prophète (sur lui la paix et le salut) et qu'il avait avec lui du pain d'orge[[564]](#footnote-564) et de la graisse[[565]](#footnote-565) transformée.[[566]](#footnote-566) Le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait alors hypothéqué[[567]](#footnote-567) une armure[[568]](#footnote-568) qu'il possédait chez un juif de Médine[[569]](#footnote-569) en échange d'orge pour sa famille. Et, certes, je l'ai entendu dire :[[570]](#footnote-570) « Le soir venu, la famille de Muḥammad (sur lui la paix et le salut) n'avait même pas un Ṣâ' de blé, ni un Ṣâ' de grain et pourtant, il avait neuf femmes à sa charge. »[[571]](#footnote-571)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a vendu, acheté, hypothéqué et répondu à l’invitation (sur lui la paix et le salut), y compris avec les non musulmans.
2. Il préservait (sur lui la paix et le salut) les droits des gens, quand bien même ils étaient des non musulmans.
* Les enseignements :
1. Son détachement (sur lui la paix et le salut) de ce bas monde, sa frugalité à l'égard de celui-ci et le fait qu'il se contente de peu tout en ayant la capacité d'en obtenir bien davantage.[[572]](#footnote-572)
2. Le fait qu'il achetait les choses directement et en personne même s'il avait (sur lui la paix et le salut) quelqu'un auprès de lui qui pouvait s'en charger. Il faisait cela afin d'enseigner, de prescrire et par humilité devant Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur.[[573]](#footnote-573)
3. Il faisait les causes (sur lui la paix et le salut). Ainsi, le port d'armures n'annule pas le fait d’avoir confiance [en Allah]. En effet, il était le meilleur de ceux qui placent leur confiance en leur Seigneur.
4. La permission d'avoir des interactions avec les mécréants dès lors où cela n'implique pas de commettre une interdiction en tant que telle ou qu'il n'en résulte pas du laxisme vis à vis de la fausseté de leurs croyances ou des relations qu'ils entretiennent entre eux.[[574]](#footnote-574) [[575]](#footnote-575)

## 54) Sa mise à l’épreuve (sur lui la paix et le salut) des personnes pratiquant la divination afin de clarifier aux gens leur camouflage et leur polémique.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3055) :[[576]](#footnote-576)

Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « 'Umar est parti au sein d'une escouade[[577]](#footnote-577) parmi les Compagnons (qu'Allah les agrée) du Prophète (sur lui la paix et le salut) en direction d'Ibn Ṣayyâd et le Prophète était avec eux. Ils le trouvèrent en train de jouer avec des garçons près des renforts[[578]](#footnote-578) de Banî Maghâlah[[579]](#footnote-579) et, à ce moment-là, Ibn Ṣayyâd approchait de la puberté. Il n'a rien senti jusqu'à ce que le Prophète (sur lui la paix et le salut) frappe son dos de sa main et lui demande : "Témoignes-tu que je suis le Messager d'Allah ? - Ibn Ṣayyâd le regarda et répondit : Je témoigne que tu es, certes, le Messager des illettrés ! - Puis, Ibn Ṣayyâd a demandé au Prophète (sur lui la paix et le salut) : Témoignes-tu que je suis le Messager d'Allah ? - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a alors répondu : Je crois en Allah et en Ses Messagers ! Le Prophète (sur lui la paix et le salut) poursuivit : Que vois-tu ? - Ibn Ṣayyâd répondit : Un véridique et un menteur viennent à moi ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : L'affaire t'a été rendue confuse ! Il (sur lui la paix et le salut) ajouta : Je t'ai vraiment dissimulé[[580]](#footnote-580) quelque chose ![[581]](#footnote-581) Ibn Ṣayyâd dit alors : C'est de la fum...(Ad-Dukh...) ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : Sois banni ! Tu ne peux pas aller au-delà de ta capacité !"[[582]](#footnote-582) 'Umar a dit : "Ô Messager d'Allah ! Autorise-moi à lui trancher le cou !" Mais, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a répondu : "Si c'est lui, tu n'auras pas le dessus sur lui ; et si ce n'est pas lui, alors il n'y a pas de bien pour toi à le tuer !" »[[583]](#footnote-583) [[584]](#footnote-584)

Al-Bukhârî n°1354 : Az-Zuhrî relate : « Sâlim ibn 'Abdillah m'a informé qu'Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) l'avait informé que 'Umar était parti avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) au sein d'une escouade en direction d'Ibn Ṣayyâd. Ils le trouvèrent en train de jouer avec des enfants près des renforts de Banî Maghâlah et, à ce moment-là, Ibn Ṣayyâd approchait de la puberté. Il n'a rien senti jusqu'à ce que le Prophète (sur lui la paix et le salut) frappe son dos de sa main, ensuite il (sur lui la paix et le salut) lui a dit : "Tu témoignes que je suis le Messager d'Allah ? - Ibn Ṣayyâd le regarda et répondit : Je témoigne que tu es, certes, le Messager des illettrés !" Puis, Ibn Ṣayyâd a demandé au Prophète (sur lui la paix et le salut) : "Témoignes-tu que je suis le Messager d'Allah ? - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui refusa cela et répondit : Je crois en Allah et en Ses Messagers !" Il (sur lui la paix et le salut) lui a alors demandé : "Que vois-tu ? - Ibn Ṣayyâd a répondu : Un véridique et un menteur viennent à moi ! - Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : L'affaire t'a été rendue confuse !" Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a dit : "Certes, je t'ai vraiment dissimulé quelque chose ! Ibn Ṣayyâd dit alors : "C'est de la fum... (« Ad-Dukh... ») ! - Le Prophète dit : Sois banni ! Tu ne peux pas aller au-delà de ta capacité !" 'Umar a alors dit : "Ô Messager d'Allah ! Laisse-moi lui trancher le cou !" Mais, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a répondu : "Si c'est lui, tu ne le domineras pas ; et si ce n'est pas lui, alors il n'y a pas de bien pour toi à le tuer !" [[585]](#footnote-585)

Al-Bukhârî n°2638 : Az-Zuhrî relate que Sâlim a dit : « J'ai entendu 'Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) dire : "Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est parti avec Ubayy ibn Ka'b Al-Anṣârî et tous les deux se sont dirigés vers la palmeraie dans laquelle se trouvait Ibn Ṣayyâd. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est alors entré et a commencé à se cacher derrière les troncs de palmiers-dattiers. Il attendait le moment opportun[[586]](#footnote-586) pour entendre quoique ce soit d'Ibn Ṣayyâd avant qu'il ne le voit. Pendant ce temps, Ibn Ṣayyâd était allongé sur sa natte dans un drap décoré - ou orné - lui appartenant. Alors, la mère d'Ibn Ṣayyâd vit le Prophète (sur lui la paix et le salut) qui était caché derrière les troncs des palmiers et dit à Ibn Ṣayyâd : "Hé Ṣâf ! C'est Muḥammad !" Alors, Ibn Ṣayyâd a cessé. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Si elle l'avait laissé, son affaire aurait été clarifiée."[[587]](#footnote-587) »[[588]](#footnote-588)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il était assidu (sur lui la paix et le salut) dans la prédication à l'Islam des non musulmans.
2. Il allait (sur lui la paix et le salut) vers ceux qui divergeaient de la religion musulmane pour les y appeler et afin de discuter avec eux.
3. Il écoutait (sur lui la paix et le salut) les questions du récalcitrant et lui répondait par la vérité.
4. Il mettait les devins à l'épreuve (sur lui la paix et le salut) afin de montrer [clairement] à ses Compagnons ce qu'ils camouflaient et pour ne pas que leur situation n'induise en erreur le faible qui ne s'est pas [encore] bien affermi dans l'Islam.[[589]](#footnote-589)
5. Il était sage (sur lui la paix et le salut) et voyait loin lorsqu'il n'a pas accordé à ['Umar] Al-Fârûq (qu'Allah l'agrée) l'autorisation de tuer Ibn Ṣayyâd.
6. Il désirait ardemment (sur lui la paix et le salut) s'assurer [de la situation] d'Ibn Ṣayyâd et arrêter sa position concernant la réalité de son affaire.
7. Il a invité (sur lui la paix et le salut) des enfants non musulmans à l'Islam.
* Les enseignements :
1. Son souci et sa prospection vis-à-vis des affaires pour lesquelles on craint la corruption.[[590]](#footnote-590)
2. La manifestation du mensonge du faux-prétendant et sa mise à l'épreuve par ce qui permet de dévoiler sa situation.[[591]](#footnote-591)
3. Il a informé (sur lui la paix et le salut) du fait qu'Ibn Ṣayyâd ne pourra [jamais] dépasser sa valeur.
4. Les juifs, dont Ibn Ṣayyâd faisait partie, reconnaissaient l'envoi du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) mais ils prétendaient que cet envoi était spécifique aux Arabes.[[592]](#footnote-592)

## 55) Sa haute considération (sur lui la paix et le salut) du cortège funèbre, même si ce cortège funèbre est celui d'un non musulman.

- Texte du hadith :[[593]](#footnote-593)

Al-Bukhârî n°1311 : Jâbir ibn 'Abdillah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Un cortège funèbre passa près de nous ; le Prophète (sur lui la paix et le salut) se leva à sa suite et nous nous levâmes à sa suite.[[594]](#footnote-594) Alors, nous avons dit : "Ô Messager d'Allah ! C'est le cortège funèbre d'un juif ! - Il a répondu : Lorsque vous voyez un cortège funèbre, levez-vous !" »[[595]](#footnote-595)

Al-Bukhârî n°1312 : 'Amr ibn Murrah relate qu'il a entendu 'Abd ar-Raḥmân ibn Abî Laylâ dire : « Sahl ibn Ḥunayf et Qays ibn Sa'd étaient assis à Al-Qâdisiyyah lorsqu'un cortège funèbre passa près d'eux. Ils se levèrent tous les deux et on leur dit alors : "C'est un cortège funèbre des habitants de cette contrée !", c'est-à-dire : des gens qui sont sous protection, alors ils ont répondu : "Certes, un cortège funèbre passa près du Prophète (sur lui la paix et le salut) et il se leva. On lui a dit : "C'est le cortège funèbre d'un juif ! - Il a répondu : N'est-ce pas une âme ?" »[[596]](#footnote-596)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il se levait (sur lui la paix et le salut) lorsqu'un cortège funèbre passait près de lui même si ce cortège funèbre était celui d'un non musulman.
* Les enseignements :
1. La mécréance [du mort] ne change pas l'effroi qu'inspire la mort.
2. La haute considération (sur lui la paix et le salut) de l'affaire de la mort et l'angoisse qu'elle doit inspirer, peu importe que le mort soit un musulman ou un mécréant.
3. Le suivi des Compagnons (qu'Allah les agrée) de leur Prophète (sur lui la paix et le salut) et leur vif entrain dans l'application de sa Tradition.

## 56) Sa mansuétude (sur lui la paix et le salut) y compris à l'égard les juifs, bien qu'ils aient voulu le tuer.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°3169) :[[597]](#footnote-597)

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Lorsque [la ville de] Khaybar fut conquise, on a offert[[598]](#footnote-598) au Prophète (sur lui la paix et le salut) une chèvre qui contenait du poison, alors Il a dit (sur lui la paix et le salut) : "Rassemblez-moi quiconque était ici parmi les juifs !" Ils furent rassemblés devant lui et il dit alors : "Certes, je vais vous interroger à propos d'une chose. Est-ce que vous serez véridiques avec moi à propos de celle-ci ? - Ils ont dit : Oui ! -Le Prophète (sur lui la paix et le salut) leur a demandé : Qui est votre père ? - Ils ont répondu : Untel ! - Alors, il a dit : Vous avez menti. Votre père est plutôt Untel ! - Ils ont dit : Tu as dit vrai ! - Il a dit : Serez-vous donc véridiques avec moi à propos d'une chose si je vous interroge à son sujet ? - Ils ont répondu : Oui, ô père d'Al-Qâsim ! Et si nous mentions tu connaîtrais notre mensonge comme tu l'as su concernant notre père ! - Alors, il leur a dit : Qui sont les gens de l'Enfer ? - Ils ont répondu : Nous y serons pour un temps [court], ensuite vous nous y succéderez ! - Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : Soyez-y bannis ![[599]](#footnote-599) Par Allah ! Nous ne vous y succéderons jamais ! - Ensuite, il a dit : Serez-vous enfin véridiques avec moi à propos d'une chose si je vous interroge à son sujet ? - Ils répondirent : Oui, ô père d'Al-Qâsim ! - Il a demandé : Est-ce que vous avez mis du poison dans cette brebis ? - Ils ont dit : Oui ! - Il a demandé : Qu'est-ce qui vous a poussé à faire cela ? - Ils ont répondu : Nous voulions, si tu étais un menteur, nous débarrasser de toi ; et, si tu étais un Prophète, [nous savions que] cela ne t'aurait causé aucun préjudice !" »[[600]](#footnote-600)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a rassemblé (sur lui la paix et le salut) ceux qui étaient sur une autre religion que l'Islam afin de s'adresser à eux seuls.
2. Il a dialogué (sur lui la paix et le salut) avec les juifs dans un échange où s'est clairement manifesté leur mensonge, leur tromperie ainsi que le fait qu'ils ont tenté d'assassiner le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut).
3. Il a informé (sur lui la paix et le salut) les juifs qu'il allait les interroger à propos d'une chose et qu'il leur demandait d'être véridiques dans leur réponse.
4. Il a fait preuve de mansuétude (sur lui la paix et le salut), y compris à l'égard les juifs, bien qu'ils aient voulu le tuer.
5. Il a été indulgent (sur lui la paix et le salut) en écoutant la réponse des juifs tout en sachant que le mensonge de leur part s'était déjà clairement manifesté.
6. Il a été patient (sur lui la paix et le salut) face à leurs paroles provocantes.
* Les enseignements :
1. Les juifs sont des personnes qui mentent et qui trahissent, même devant la plus noble des créatures : le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut).
2. L'audace des juifs à nuire au Prophète (sur lui la paix et le salut) et à le déclarer mensonger.
3. La véracité de son Message (sur lui la paix et le salut) et le fait qu'il soit un Prophète à qui une Révélation est faite.

## 57) Son indulgence et sa mansuétude (sur lui la paix et le salut) dans ses réponses aux questions des juifs.

- Texte du hadith (Muslim n°716) :[[601]](#footnote-601)

Zayd relate que son frère a entendu Abû Sallâm dire : « Abû Asmâ' Ar-Raḥabiyy m'a relaté que Thawbân, l'esclave affranchi du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), lui a relaté avoir dit : "J'étais debout auprès du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) quand est venu un érudit[[602]](#footnote-602) parmi les érudits juifs qui a dit : 'Ô Muḥammad ! Que la paix soit sur toi !' Je l'ai alors repoussé si fort qu'il a failli être assommé. Alors, il a demandé : ‘Pourquoi me repousses-tu ? - J'ai répondu : Qu'as-tu à ne pas dire : Ô Messager d'Allah !? - Alors, le juif a dit : Certes, nous ne l’appelons que par son Nom, celui par lequel sa famille l'a nommé !’ Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit : ‘En effet, mon nom est Muḥammad, celui par lequel ma famille m'a nommé ! - Le juif dit : Je suis venu t'interroger ! - Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit alors : Cela te sera-t-il d'une quelconque utilité si je te raconte quelque chose ? - Il a répondu : J'entends de mes deux oreilles !’ Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) traça[[603]](#footnote-603) avec un bout de bois qu'il avait avec lui et dit : ‘Interroge ! - Alors, le juif demanda : Où seront les gens le jour où la Terre sera remplacée par une autre terre ainsi que les cieux ? - Le Messager d'Allah répondit : Ils seront dans l'obscurité, en-dessous du Pont.[[604]](#footnote-604) - Il continua : Quelles seront les premières personnes à pouvoir passer ?[[605]](#footnote-605) - Il répondit : Les émigrés pauvres. - Le juif poursuivit : Quel sera leur met[[606]](#footnote-606) au moment où ils entreront au Paradis ? - Il répondit : Le lobe du foie de poisson.[[607]](#footnote-607) - Il demanda : Et [quelle sera] leur nourriture[[608]](#footnote-608) en guise d'accueil ? - Il répondit : On leur égorgera un taureau du Paradis, celui dont on mangeait de ses extrémités. - Il demanda : Et [quelle sera] leur boisson ? - Il répondit : Elle proviendra d'une source du Paradis qu'on appelle : Salsabîl.[[609]](#footnote-609) - Il a dit : Tu as dit vrai ! Il poursuivit : Je suis venu t'interroger à propos de choses que personne ne connaît parmi les habitants de la Terre excepté un Prophète ou un homme ou deux ! - Il a alors demandé : Cela te sera-t-il d'une quelconque utilité si je te raconte quelque chose ? - Il a répondu : J'entends de mes deux oreilles ! - Il a dit : Je suis venu t'interroger à propos de l'enfant ? - Il a répondu : La semence de l'homme est blanche tandis que celle de la femme est jaune. Lorsque les deux se rassemblent, si le sperme de l'homme prédomine sur le sperme de la femme, alors ce sera un garçon,[[610]](#footnote-610) par la volonté d'Allah ; mais, si le sperme de la femme prédomine sur le sperme de l'homme, alors ce sera une fille,[[611]](#footnote-611) par la volonté d'Allah. - Le juif a dit : Assurément, tu as dit vrai ! Et, certes, tu es un Prophète !’ Ensuite, il s'est tourné et s'en est allé. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a alors dit : ‘Celui-là vient de m'interroger concernant ce sur quoi il m'a interrogé, et je n'en savais rien jusqu'à ce qu'Allah m'en informe !’" »

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a accueilli (sur lui la paix et le salut) cet érudit parmi les érudits juifs et a écouté ses questions.
2. Il a fait preuve de modestie (sur lui la paix et le salut) face à la manière dont ce juif l'a appelé ; il l'a appelé : « Muḥammad », sans dire : « le Messager d'Allah » En effet, il espérait sa conversion à l'Islam.
3. Il désirait ardemment (sur lui la paix et le salut) que l'on tire profit de l'écoute du récit. La preuve de cela est contenue dans sa parole (sur lui la paix et le salut) : « Cela te sera-t-il d'une quelconque utilité si je te raconte quelque chose ? » Il a répété cela plusieurs fois.
4. Il a été bienveillant, plein de mansuétude et d'espoir et il souhaitait profondément (sur lui la paix et le salut) que ce soit utile, malgré la parole du juif : "J'entends de mes deux oreilles !"
* Les enseignements :
1. Son bon comportement (sur lui la paix et le salut) à l'égard de son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui, car il ne connaissait rien à ces questions et c'est Allah, Gloire et Pureté à Lui, qui lui a appris cela.
2. Allah, Gloire et Pureté à Lui, a honoré son Prophète (sur lui la paix et le salut) ; en effet, Il lui a appris la réponse [à ces questions] au moment même où elles étaient posées.
3. Le besoin qu'ont les prédicateurs à être armés de patience, d'endurance et de modestie et combien ils doivent être agréables à fréquenter pour les personnes qu'ils appellent [à l'Islam]. Et nous avons, dans ce récit, un modèle à suivre dans le [comportement] du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut).

## 58) Sa participation (sur lui la paix et le salut) à la prise de Khaybar.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°371) :[[612]](#footnote-612)

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) marcha sur Khaybar et nous y avons prié la prière du matin[[613]](#footnote-613) tandis qu’il faisait [encore] sombre. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) est monté [sur sa monture], Abû Ṭalḥah est aussi monté [sur sa monture] et moi j’étais derrière Abû Ṭalḥah [assis en croupe]. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) est rapidement passé[[614]](#footnote-614) dans les ruelles[[615]](#footnote-615) de Khaybar et mon genou touchait la cuisse du Prophète (sur lui la paix et le salut). Ensuite, le izâr du Prophète (sur lui la paix et le salut) laissa apparaître sa cuisse au point que je puisse en voir la blancheur. Et lorsqu’il entra dans le village, il a dit : "Allah est plus grand [que tout] ! Khaybar est ruinée ![[616]](#footnote-616) Ainsi donc, nous nous sommes abattus sur la place[[617]](#footnote-617) d'un peuple [hostile]. **{( *Et lorsque [notre châtiment] s'abattra sur la place où ils se trouvent, quel mauvais matin pour ceux qu’on aura avertis.* )}**[[618]](#footnote-618) Il l'a dit trois fois. » Il a dit : « Et les gens sont sortis pour leurs travaux et ils ont dit : "Muḥammad [est venu] !" » - ‘Abd Al ‘Azîz a dit, ainsi que certains de nos compagnons : « La cinq [est venue] ! », ce qui signifiait : l’armée [[619]](#footnote-619) - Il a dit : « Nous avons conquis Khaybar de force et on a rassemblé les captifs. Diḥyah (qu’Allah l’agrée) est alors venu et a dit : "Ô Prophète d’Allah ! Accorde-moi une [jeune fille] esclave parmi les captifs ! - Il a dit : Va et prends-en une !" Alors, il a pris Ṣafiyyah bint Ḥuyayy. Mais, un homme est venu au Prophète (sur lui la paix et le salut) et a dit : "Ô Prophète d’Allah ! Tu as accordé à Diḥyah Ṣafiyyah bint Ḥuyayy qui est la 'Dame' (en arabe : « As-Sayyidah ») de [Banî] Qurayẓah et [Banî] Naḍîr. Elle ne sied qu’à toi ! - Il a dit : Appelez-le avec elle !" Alors, il est venu avec elle et lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) la regarda, il dit : "Prend une autre esclave parmi les captifs !" » Il a dit : « Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) l’a affranchie et s’est mariée avec elle. Thâbit lui a demandé[[620]](#footnote-620) : "Ô Abû Ḥamzah ! Que lui a-t-il donné en guise de dot ? - Il a répondu : Sa propre personne ; il l’a affranchie et s’est marié avec elle jusqu’à ce qu’en chemin elle soit préparée par Umm Sulaym et qu’elle la lui offre[[621]](#footnote-621) au cours d’une nuit. Le lendemain, le Prophète (sur lui la paix et le salut) était devenu un homme marié, il dit alors : "Quiconque a quoique ce soit [de nourriture] avec lui, qu’il l’apporte !" Il a alors étalé un drap[[622]](#footnote-622) et un homme est venu apporter des dattes, un autre homme est venu avec du beurre rance - il a dit : « Je pense qu’il a aussi mentionné : la farine mélangée[[623]](#footnote-623) - et ils ont alors préparé un mélange de tout cela[[624]](#footnote-624). Ce fut le repas de mariage du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut)." »[[625]](#footnote-625)

Al-Bukhârî n°610 : Anas ibn Mâlik, lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) partait en expédition avec nous contre un peuple, il ne marchait pas sur eux jusqu'au petit matin et il observait. S'il entendait un appel à la prière, il s'abstenait de marcher sur eux et s'il n'entendait pas d'appel à la prière, alors il les attaquait. Nous sommes donc sortis en direction de Khaybar et nous sommes parvenus à eux durant la nuit. Lorsque vint le lendemain matin et qu'il n'entendit pas d'appel à la prière, il est monté [sur sa monture] et je suis monté derrière Abû Ṭalḥah. Et mon pied touchait le pied du Prophète (sur lui la paix et le salut). » Il a dit : « Ils sont sortis vers nous avec leurs paniers[[626]](#footnote-626) et leurs pelles. Lorsqu'ils virent le Prophète (sur lui la paix et le salut), ils ont dit : "Muḥammad ! Par Allah ! Muḥammad et l'armée !" » Il a dit : « Lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) les vit, il s'est exclamé : "Allah est plus grand [que tout] ! Allah est plus grand [que tout] ! Khaybar est ruinée ! Ainsi donc, nous nous sommes abattus sur la place d'un peuple [hostile] !" » **{( *Et lorsque [notre châtiment] s'abattra sur la place où ils se trouvent, quel mauvais matin pour ceux qu’on aura avertis.* )}**[[627]](#footnote-627) »[[628]](#footnote-628)

Al-Bukhârî, n°2893 : Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a accompli la prière du matin dans la pénombre [de la nuit] puis il a enfourché sa monture et il a dit : "Allah est plus grand [que tout] ! Khaybar est ruinée ! Ainsi donc, nous nous sommes abattus sur la place d'un peuple [hostile] et quel mauvais matin cela a été pour ceux qui furent avertis !"[[629]](#footnote-629) Ils sortirent en se dépêchant sur les chemins et ils disaient : "Muḥammad et la cinq" ! - Il a dit : la cinq désigne l'armée - Et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) eut le dessus sur eux : il tua les combattants et réduisit en captivité les jeunes personnes. Alors, Ṣafiyyah[[630]](#footnote-630) fut [donnée] à Diḥyah Al-Kalbî, ensuite elle fut [donnée] au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qui se maria avec elle et sa dot fut son affranchissement. Alors, 'Abd Al-'Azîz a dit à Thâbit : "Ô Abâ Muḥammad ! Tu es celui qui a interrogé Anas ibn Mâlik en demandant : 'Quelle était sa dot ?'" Il a répondu : "Sa dot était sa propre personne !" Et il a souri. »[[631]](#footnote-631)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a participé (sur lui la paix et le salut) avec ses Compagnons (qu'Allah les agrée) à l'expédition contre les juifs à Khaybar.
2. Il ne voulait pas combattre (sur lui la paix et le salut), ni il ne le souhaitait. C'est pourquoi il prit l'initiative d'attendre jusqu'à ce qu'il entende l'appel à la prière.
3. Lorsqu'il entreprenait une expédition et qu'il entendait l'appel à la prière, il n'attaquait pas.
4. Dans son combat contre les polythéistes, il (sur lui la paix et le salut) combattait seulement les combattants. En ce qui concerne les femmes et les enfants, ils les capturaient.[[632]](#footnote-632)
* Les enseignements :
1. La haute considération (sur lui la paix et le salut) qu'il avait de son Seigneur, Gloire et Pureté à Lui, lorsqu'il vit que les juifs étaient sortis avec leurs paniers, à maintes fois, il a dit : « Allah est le plus grand [que tout] ! »
2. Il a fait participer (sur lui la paix et le salut) ses Compagnons (qu'Allah les agrée) à ce repas de mariage en demandant à chacun d'apporter ce qu'il avait avec lui : certains ont apporté des dattes, d'autres ont apporté du beurre rance et d'autres encore ont apporté de la farine mélangée.

## 59) Son silence (sur lui la paix et le salut) plutôt que de répondre aux juifs concernant ce qu’Allah lui avait [spécifiquement] accordé de Sa science.

- Texte du hadith (Muslim n°7059) :[[633]](#footnote-633).

'Abdullah relate : « Pendant que je marchais avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) dans un champ[[634]](#footnote-634) et qu'il était accoudé sur une souche[[635]](#footnote-635), un groupe de juifs passa. Certains d'entre eux ont dit à d'autres : "Interrogez-le à propos de l'âme !" Alors, ils ont demandé : "Qu'est-ce qui vous a procuré un doute[[636]](#footnote-636) vis-à-vis de lui ? Il ne vous accueille avec rien que vous répugnez ?"[[637]](#footnote-637) Alors, ils ont dit : "Interrogez-le !" L'un d'entre eux alla donc vers lui et l'interrogea à propos de l'âme. » Il a dit : « Il réduisit au silence le Prophète (sur lui la paix et le salut)[[638]](#footnote-638) et ce dernier ne lui répondit rien. Alors, j'ai su qu'il lui était révélé quelque chose. » Il a dit : « Je me suis levé de ma place et lorsque la Révélation descendit, il a dit : **{( *Et Ils t’interrogent à propos de l’âme. Dis-leur : « L’âme relève de l’ordre [exclusif] de mon Seigneur. Et on ne vous a donné que peu de connaissance. »* )}**[[639]](#footnote-639) [[640]](#footnote-640)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) les questions des juifs.
2. Il a gardé le silence (sur lui la paix et le salut) suite à la question du juif et s'est abstenu de répondre quoi que ce soit.
3. Il a répondu (sur lui la paix et le salut) à la question après que la Révélation soit descendue sur lui.
4. Il a fait preuve de patience (sur lui la paix et le salut) et de mansuétude face à l'obstination des juifs dans leurs questions.
* Les enseignements :
1. Son bon comportement (sur lui la paix et le salut) à l'égard de son Seigneur dans le fait qu'il garde le silence et ne réponde pas au juif.
2. Allah a honoré Son Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut) de la Révélation qu'Il lui a faite.

## 60) Son écoute (sur lui la paix et le salut) du docte juif qui l'informe concernant la description d'Allah dans la Torah.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°4811) :[[641]](#footnote-641)

'Abdullah [ibn Mas'ûd] (qu'Allah l'agrée) relate : « Un érudit [[642]](#footnote-642) parmi les érudits [juifs] est venu au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et a dit : "Ô Muḥammad ! Nous trouvons[[643]](#footnote-643) qu'Allah placera les cieux sur un doigt, les planètes sur un doigt[[644]](#footnote-644), les arbres sur un doigt, l'eau et le sol[[645]](#footnote-645) sur un doigt, et le reste de toute la création sur un doigt et alors Il dira : 'Je suis le Roi !' " Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a ri jusqu'à ce que ses molaires[[646]](#footnote-646) apparaissent du fait qu'il approuva les paroles de l'érudit. Ensuite, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a lu : **{( Et ils n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur. Pourtant, le Jour de la Résurrection, Il ne fera qu’une seule poignée de la Terre tout entière tandis que les cieux seront ployés dans Sa Main Droite.**[[647]](#footnote-647) **Gloire et Pureté à Lui ! Il est bien au-dessus de tout ce qu’ils Lui associent !** **)}**[[648]](#footnote-648) »[[649]](#footnote-649)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il accueillait (sur lui la paix et le salut) quiconque venait à lui, qu'il soit musulman ou mécréant.
2. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) les questions des juifs et leurs détails explicatifs.
3. Il a fait preuve de modestie (sur lui la paix et le salut) et a répondu à ce juif bien qu'il l'ait appelé par son noble nom Muḥammad.
4. Il a ri (sur lui la paix et le salut) en guise de confirmation de la parole de l'érudit.
5. Il a cité (sur lui la paix et le salut) le Coran témoignant que les juifs n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur.
* Les enseignements :
1. Les livres divins se confirment les uns les autres, ils reconnaissent tous l'Unicité divine (« At-Tawḥîd ») et ils concordent tous quant au fait de Le décrire, Gloire et Pureté à Lui, par les Attributs de perfection.
2. Les juifs savent que ce que le Messager (sur lui la paix et le salut) a apporté est la vérité, cependant... Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre l'obstination et le fait de s'enorgueillir.

## 61) Son écoute (sur lui la paix et le salut) de l'érudit juif qui l'informe concernant les réalités du Jour de la Résurrection.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°6520) :[[650]](#footnote-650)

Abû Sa'îd Al-Khudrî (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : "Au Jour de la Résurrection[[651]](#footnote-651), la Terre sera un seul pain[[652]](#footnote-652) que le Grandiose (« Al-Jabbâr ») retournera[[653]](#footnote-653) de Sa main comme l'un d'entre vous retourne son pain [lorsqu'il est] en voyage,[[654]](#footnote-654) et cela en guise d'entrée [ou de halte][[655]](#footnote-655) pour les habitants du Paradis !" Alors, un homme des juifs est venu et a dit : "Que le Très Miséricordieux te bénisse, ô père d'Al-Qâsim ! Veux-tu que je t'informe de l'entrée des habitants du Paradis au Jour de la Résurrection ? - Il a répondu : Oui, bien sûr ! - Il a dit : La Terre sera un seul pain !" - comme a dit le Prophète (sur lui la paix et le salut) - alors le Prophète (sur lui la paix et le salut) nous regarda et rigola[[656]](#footnote-656) jusqu'à ce qu'apparaissent ses molaires. Ensuite, il a dit : "Veux-tu que je t'informe de leur sauce[[657]](#footnote-657) ? - Il répondit : Leur sauce sera de « Bâlâm »[[658]](#footnote-658) et de poisson ! - Ils demandèrent : Qu'est-ce que cela ? - Il répondit : Le bœuf et le poisson.[[659]](#footnote-659) Et soixante-dix mille personnes mangeront du lobe de leur deux foies ![[660]](#footnote-660) » [[661]](#footnote-661)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il accueillait (sur lui la paix et le salut) quiconque venait à lui, qu'il soit musulman ou mécréant.
2. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) lorsque le juif a proposé de l'informer de l'entrée des habitants du Paradis, et à nouveau ensuite lorsqu'il lui a proposé de l'informer concernant la sauce des habitants du Paradis.
3. Il a ri (sur lui la paix et le salut) et éprouvé de la joie du fait de la concordance des Gens du Livre avec ce qu'il était en train de dire à ses Compagnons.
4. Il a fait preuve de modestie (sur lui la paix et le salut) en écoutant, de la part de ce juif, une information qu'il connaissait [déjà].
* Les enseignements :
1. L'étudiant en Sciences [religieuses] ainsi que le prédicateur ne doivent pas faire preuve de fierté [déplacée] à l'égard du bien et de la science bénéfique.

## 62) Sa patience (sur lui la paix et le salut) face aux nuisances des juifs et au fait qu'ils l'aient ensorcelé.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°5765) :[[662]](#footnote-662)

ʽÂ'ichah (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) fut ensorcelé au point de croire qu’il avait des relations [avec ses femmes] tandis qu’il n’en avait pas. - Sufyân a dit : "Et c'est là la forme la plus dure de sorcellerie qui soit - Alors, il a dit : "Ô ʽÂ'ichah ! Sais-tu qu’Allah m’a donné un verdict à propos de ce que je Lui ai demandé ?[[663]](#footnote-663) Deux hommes sont venus à moi, l’un des deux s’est assis à ma tête tandis que l’autre s’est assis à mes pieds. Alors, celui qui était à ma tête a demandé à l’autre : "Qu’a cet homme ? - Il a répondu : Il a subi un sort[[664]](#footnote-664). - Il continua : Et qui lui a infligé ce sort ? - Il répondit : Labîd ibn A’ṣam - un homme de [la tribu des] Banî Zurayq[[665]](#footnote-665) un allié des juifs qui était un hypocrite - Il poursuivit : Et de quelle manière ? - Il répondit : Dans un peigne[[666]](#footnote-666) et ce qu’il contenait [comme cheveux]. - Il demanda : Et où ? - Il répondit : Dans une peau de pollen d’un palmier-dattier[[667]](#footnote-667) mâle sous une dalle[[668]](#footnote-668) dans le puits de Dharwân[[669]](#footnote-669)." » Elle a dit : « Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) est allé à ce puits jusqu’à ce qu’il en sorte ce qu’il y avait. Il a alors dit : "C’est le puits qui m’a été montré et c’est comme si son eau ressemblait à une infusion de henné[[670]](#footnote-670) et c’est comme si ses palmiers-dattiers ressemblaient à des têtes de démons !" » Il a dit : « Alors, il a [tout] sorti. » Elle a dit : « J’ai dit : "Et pourquoi…?" » - C’est-à-dire : ne pas avoir pas ôté le sort ? [[671]](#footnote-671) - Il a répondu : "Assurément, Allah m’a guéri et je répugne à propager le mal à quiconque parmi les gens !" [[672]](#footnote-672) » [[673]](#footnote-673)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a bien géré (sur lui la paix et le salut) et traité avec sagesse ce que les juifs lui avaient fait subir comme ensorcellement.
2. Il a patienté (sur lui la paix et le salut) vis-à-vis de ce que les juifs lui ont fait subir comme torts.
3. Il ne s'est pas vengé (sur lui la paix et le salut) des juifs lorsqu'ils ont décidé de l'ensorceler (sur lui la paix et le salut).
* Les enseignements :
1. Allah, Gloire et Pureté à Lui, a honoré Son Prophète (sur lui la paix et le salut) en lui envoyant deux hommes afin de l'informer du lieu de l'ensorcellement.
2. Sa manière (sur lui la paix et le salut) de chercher refuge auprès d'Allah, Exalté soit-Il, en L'invoquant et en se soumettant humblement devant Lui, Gloire et Pureté à Lui.
3. La complétude de son monothéisme (« At-Tawḥîd »), sur lui la paix et le salut. En effet, il n'a pas demandé que la sorcellerie soit ôtée par des voies tangibles connues (comme la « Ruqyah »). Plutôt, il (sur lui la paix et le salut) a cherché refuge auprès d'Allah en Lui demandant de lui ôter ce sort.
4. Le fait qu'il ait (sur lui la paix et le salut) répété l'invocation, trois fois.
5. Il a fait les causes (sur lui la paix et le salut), et cela constitue le traitement de la maladie.
6. Sa réalisation (sur lui la paix et le salut) du monothéisme (« At-Tawḥîd »). En effet, il a affilié la guérison et la protection à Allah.
7. Il (sur lui la paix et le salut) a clairement montré à sa communauté qu'il était comme n'importe quel autre humain (exposé aux maladies et aux nuisances) comme ils y sont eux-mêmes exposés et sans que cela ne déprécie la transmission du Message.[[674]](#footnote-674)
8. L'honneur qu'Allah, Gloire et Pureté à Lui, a fait à Son Prophète (sur lui la paix et le salut).
9. La perfidie des juifs, leur ruse et combien ils ont nui au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut).
10. Comment il faisait passer (sur lui la paix et le salut) les intérêts généraux de l'Islam avant son intérêt personnel.
11. Combien Allah préserve ses Messages. En effet, quoique les juifs aient rusé contre Son Messager (sur lui la paix et le salut), leur complot et leur ruse n'ont jamais atteint la position du Message.

## 63) Sa perspicacité (sur lui la paix et le salut) face à la tromperie des juifs.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°6030) :[[675]](#footnote-675)

ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) relate : « Les juifs sont venus au Prophète (sur lui la paix et le salut) et ont dit : "As-Sâm 'Alaykoum !" (que le poison soit sur vous). ʽÂ'ichah a répondu : "Sur vous ! Et qu'Allah vous maudisse et qu'Il soit en colère contre vous !" Alors, il a dit : "Doucement, ô ʽÂ'ichah ! Attache-toi à la douceur[[676]](#footnote-676). Et attention à la sévérité et la grossièreté !" Elle a dit : "N'as-tu pas entendu ce qu'ils ont dit ?" - Il a dit : "N'as-tu pas entendu ce que j'ai dit ? Je leur ai répondu et il m'a été exaucé contre eux tandis qu'ils n'ont pas été exaucé contre moi." »[[677]](#footnote-677)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il accueillait (sur lui la paix et le salut) quiconque venait à lui, même s'il était parmi les non musulmans.
2. Il a écouté (sur lui la paix et le salut) lorsqu'ils ont prétendu le saluer. Il leur a répondu par des expressions concises et adéquates qui englobent leur réfutation dans ce qui convenait à leur égard.
3. Il était doux (sur lui la paix et le salut) dans ses relations avec autrui, même s'il s’agissait d'un juif.
4. Il était plein de mansuétude et de patience (sur lui la paix et le salut) face à ce qu'il subissait de la part des juifs.
* Les enseignements :
1. La perfidie des juifs et leur insolence dans leur conduite avec quelqu'un dont ils savaient qu'il était un Prophète (sur lui la paix et le salut). Nous demandons à Allah le salut et la protection.
2. Les prédicateurs ont grand besoin de patience, d'endurance et de perspicacité.

## 64) Sa prodigalité (sur lui la paix et le salut) dans la dépense afin d'attacher les [cœurs des] juifs et de repousser le trouble.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°7192) :[[678]](#footnote-678)

Sahl ibn Abî Ḥathmah (qu’Allah l’agrée) relate que celui-ci [son père] l’a personnellement informé, ainsi que des notables de son peuple, que ’Abdullah ibn Sahl et Muḥayyiṣah sont tous les deux sortis vers Khaybar malgré la précarité[[679]](#footnote-679) qui les touchait. Alors, Muḥayyiṣah l’a informé que ’Abdullah fut tué et jeté dans une fosse[[680]](#footnote-680) ou une source,[[681]](#footnote-681) il s'est donc rendu chez les juifs et a dit : « Par Allah ! Vous l’avez tué ! - Ils ont répondu : Par Allah ! Nous ne l’avons pas tué ! » Ensuite, il est parti jusqu’à arriver auprès de son peuple et il leur a raconté [ce qu’il s’était passé]. Il s’en est alors allé voir le Prophète (sur lui la paix et le salut), lui, son frère Ḥuwayyiṣah - qui était plus grand que lui - et ‘Abd Ar-Raḥmân ibn Sahl. Muḥayyiṣah voulut se mettre à parler, étant donné qu’il était celui qui était à Khaybar, mais le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : « L’aîné ! L’aîné ! », il désignait le plus âgé. Ḥuwayyiṣah a donc parlé, puis ce fut au tour de Muḥayyiṣah. Alors, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Soit, ils payent [le prix du sang] pour votre compagnon ; soit, ils font l’objet d’une [déclaration de] guerre ! » Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) leur a alors écrit à ce sujet et, en retour, ils ont écrit qu’ils ne l’avaient pas tué. Alors, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) demanda à Ḥuwayyiṣah, Muḥayyiṣah et ‘Abd Ar-Raḥmân : « Êtes-vous disposés à jurer [qu’ils sont les assassins] et à mériter le [prix du] sang de votre compagnon ? - Ils ont répondu : Non ! - Il demanda : Des juifs vont-ils donc jurer en votre faveur ? - Ils répondirent : Ils ne sont pas musulmans ! » Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) leur a payé lui-même le prix du sang en leur donnant cent chamelles conduites à la demeure des ayants-droit. Sahl ajouta : « Et l'une des chamelles m'a même donné un coup de pied ! »[[682]](#footnote-682)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a accueilli (sur lui la paix et le salut) ce groupe de juifs et a écouté leurs plaintes.
2. Il a été généreux (sur lui la paix et le salut) en prêtant [de l'argent] aux juifs dans l'espoir de leur conversion à l'Islam. Il a été dit que la cause du don du prix du sang de sa part était afin d'adoucir les cœurs des gens de sa famille. Et il est probable que son acte ait été motivé par les deux raisons.[[683]](#footnote-683)
3. Il a fait preuve d'une parfaite justice (sur lui la paix et le salut) envers les opposants qui étaient des musulmans et des juifs.
* Les enseignements :
1. La prescription du fait de prêter serment.[[684]](#footnote-684)
2. Faire attention à donner préséance à la personne la plus âgée.[[685]](#footnote-685)
3. Les marques de familiarité et de consolation à l'égard des gens de la famille de la victime.[[686]](#footnote-686) [[687]](#footnote-687)

## 65) Son ordre (sur lui la paix et le salut) à Zayd ibn Thâbit d’apprendre la langue des juifs (l’hébreu).

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°7195) :[[688]](#footnote-688)

Zayd ibn Thâbit (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a ordonné d'apprendre [la langue du] livre des juifs : « Jusqu'à ce que j'écrive pour le Prophète (sur lui la paix et le salut) ses missives[[689]](#footnote-689) et que je lui lise[[690]](#footnote-690) leurs missives lorsqu'ils lui écrivaient. » 'Umar a demandé, et il y avait auprès de lui : 'Alî, 'Abd Ar-Raḥmân et 'Uthmân : « Que dit celle-ci ? - 'Abd ar-Raḥmân ibn Ḥâṭib a répondu : Alors, j'ai dit[[691]](#footnote-691) : "Elle t'informe de son compagnon,[[692]](#footnote-692) celui qui a commis avec elle [ce qu'ils ont commis]." » Et Abû Jamrah a dit : « Je traduisais entre Ibn 'Abbâs et les gens. » Et certaines personnes ont dit : « Le dirigeant doit obligatoirement avoir deux traducteurs. »[[693]](#footnote-693)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a ordonné (sur lui la paix et le salut) d'apprendre la langue des juifs.
2. Il a ordonné (sur lui la paix et le salut) d'apprendre cette langue dans un but [bien précis]. En effet, il fallait qu'il y ait parmi les musulmans quelqu'un qui puisse écrire pour le Prophète (sur lui la paix et le salut) ses missives, qu'il envoyait aux juifs, de même qu'il puisse lire leurs missives, qui venaient de leur part en guise de réponse au Prophète (sur lui la paix et le salut).
3. Il a veillé (sur lui la paix et le salut) à ce que la langue des non-musulmans soit apprise afin d'appeler [les gens] à Allah.
* Les enseignements :
1. Une langue n’est réellement apprise qu'à partir du moment où l'on maîtrise la traduction au point de savoir lire et écrire comme c'est arrivé pour Zayd (qu'Allah l'agrée).
2. Le but de l'apprentissage de la langue des juifs n'est pas que nous apprenions d'eux. Plutôt, il s'agit de leur faire parvenir le message de l'Islam et que nous établissions contre eux l'argument.

## 66) Son acceptation (sur lui la paix et le salut) du cadeau de la part du non musulman.

- Texte du hadith (Muslim n°5948) :[[694]](#footnote-694)

Abû Ḥumayd (qu'Allah l'agrée) relate : « Nous sommes sortis avec le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lors de l'expédition de Tabûk et nous sommes arrivés à Wâdî Al-Qurâ[[695]](#footnote-695) dans un jardin qui appartenait à une femme. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Estimez-le !"[[696]](#footnote-696) Nous l'avons donc estimé et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) l'a aussi estimé à dix "Awsâq."[[697]](#footnote-697) Ensuite, il a dit [à la femme] : "Recense [ce qu'il contient][[698]](#footnote-698) jusqu'à ce que nous revenions vers toi, si Allah le souhaite." Nous sommes partis et, une fois arrivés à Tabûk, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Cette nuit, un vent fort soufflera sur vous, par conséquent que personne ne se lève et quiconque possède une monture, qu'il serre bien ses brides !" Et un vent fort souffla. Un homme se leva et le vent l'emporta jusqu'à le jeter sur les deux montagnes de Ṭayy'.[[699]](#footnote-699) A ce moment-là, Rasûl ibn Al-'Almâ'[[700]](#footnote-700) est venu - il était d'Eilat[[701]](#footnote-701) - au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) avec un livre et il lui a offert une mule blanche. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui a répondu et il lui a offert [en retour] un manteau.[[702]](#footnote-702) Ensuite, nous sommes repartis et une fois arrivés à Wâdî Al-Qurâ, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a interrogé la femme à propos de son jardin en [lui] demandant : "Combien de dattes contient-il ? - Elle a répondu : Dix "Aswâq". - Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : Je suis pressé donc quiconque le souhaite qu'il se presse avec moi et quiconque le souhaite qu'il reste !" Alors, nous sommes sortis jusqu'à parvenir à Médine et il a dit : "Voici : 'Ṭâbah'[[703]](#footnote-703) et voilà : 'Uḥud', c'est une montagne qui nous aime et que nous aimons !"[[704]](#footnote-704) Ensuite, il a dit : "Les meilleures demeures des Anṣâr sont : la demeure des Banî An-Najjâr, ensuite la demeure des Banî 'Abd Al-Ashal, ensuite la demeure des Banî 'Abd Al-Ḥârith ibn Al-Khazraj, ensuite la demeure des Banî Sâ'idah et dans toutes les demeures des Anṣâr il y a du bien !" Nous avons alors rencontré Sa'd ibn 'Ubâdah et Abû Usayd a dit : "N'as-tu pas entendu que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a listé les meilleures demeures des Anṣâr et qu'il nous a classés en dernier !" Alors, Sa'd rejoignit le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et il lui a dit : "Ô Messager d'Allah ! Tu as listé les demeures des Anṣâr et tu nous a classés en dernier ? - Alors, il lui a répondu : Cela ne vous suffit-il pas[[705]](#footnote-705) d'être parmi les meilleurs ?"[[706]](#footnote-706) »[[707]](#footnote-707)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il accueillait (sur lui la paix et le salut) quiconque venait à lui et réceptionnait les lettres qui lui étaient [envoyées et] rapportées.
2. Il a participé personnellement (sur lui la paix et le salut) à de nombreuses expéditions [et batailles] même s'il y avait en cela un danger pour sa personne.
3. Il a accepté (sur lui la paix et le salut) un présent de la part d'un mécréant. Cheikh 'Abd Al-'Azîz ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Si le présent ne contient pas un mal contre le musulman, que le mécréant ne le domine pas par son biais, qu'il n'en fait pas un moyen de s'en prendre aux musulmans et qu'il n'en découle aucun mal, le musulman peut alors accepter le présent et rétribuer le donateur en échange pour celui-ci. Et sa rétribution doit être au moins équivalente ou meilleure.

Et le Prophète (sur lui la paix et le salut) a accepté certains présents de la part de personnes parmi les polythéistes et il en a refusé de la part d'autres. Si son acceptation était appropriée et qu'il en découlait l'attachement du cœur de la personne, son amour des musulmans et une rétribution plus importante encore que ce qui lui avait été offert, alors il acceptait le présent (sur lui la paix et le salut). Toutefois, si son acceptation était une cause de mal contre les musulmans ou que la personne offrant ce cadeau voulait s'en servir afin de s'en prendre à eux, de leur causer du tort, de leur porter préjudice ou que celui à qui ce présent aurait été offert en serait venu à aimer ce mécréant et à l’assister dans ce qui nuit aux musulmans, alors - dans ce cas - il ne l'acceptait pas. Ceci, afin qu'aucun préjudice ne lui soit causé et qu'il n'en vienne pas à s'enfoncer dans le faux. »[[708]](#footnote-708)

1. Il rétribuait (sur lui la paix et le salut) quiconque lui offrait un présent. En effet, il a donné un manteau au souverain de Aylah et ceci fait partie de sa générosité (sur lui la paix et le salut).
* Les enseignements :
1. Comment il prenait ses précautions (sur lui la paix et le salut) vis-à-vis de ce qu'il redoutait.[[709]](#footnote-709)
2. La prescription de l'estimation.[[710]](#footnote-710)
3. Le mérite de Médine et des Anṣâr.[[711]](#footnote-711)
4. La prescription de la mise en parallèle entre les [vertus des] Compagnons de manière générale et détaillée.[[712]](#footnote-712)
5. La véracité de sa Prophétie (sur lui la paix et le salut). Il a informé de la venue d'un vent fort et elle a véritablement eu lieu.[[713]](#footnote-713)
6. La prescription du présent et la rétribution de celui-ci.[[714]](#footnote-714)
7. L'utilité de l'estimation en guise de largesse pour les propriétaires de fruits afin qu'ils puissent en consommer, les vendre selon leur éclat et se montrer altruiste envers les voisins et les pauvres. En effet, dans le fait de leur interdire [ces fruits], il y a une gêne engendrée que nul n'ignore.[[715]](#footnote-715)
8. L'empressement sur le chemin du retour au pays.

## 67) Son appel à l'Islam (sur lui la paix et le salut) au roi des Byzantins.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°7) :[[716]](#footnote-716)

Az-Zuhrî relate : ‘Ubaydullah ibn ‘Abdillah ibn ‘Utbah ibn Mas’ûd m’a informé que ’Abdullah ibn ‘Abbâs l’a informé qu’Abû Sufyân ibn Ḥarb l’avait informé que : « Héraclius[[717]](#footnote-717) lui avait envoyé [un émissaire] pendant qu’il accompagnait [une caravane][[718]](#footnote-718) de Quraych et [à ce moment-là] ils commerçaient avec le Châm pendant la durée[[719]](#footnote-719) où le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) était en trêve avec Abû Sufyân et les mécréants de Quraych. Alors, ils sont venus à lui[[720]](#footnote-720) à Îlîyâ’a.[[721]](#footnote-721) Il les a alors appelés dans son assemblée et il y avait autour de lui les hauts dignitaires byzantins. Ensuite, il a appelé son traducteur et il a demandé : "Lequel d’entre vous est le plus proche en filiation de cet homme qui prétend être un Prophète ? - Abû Sufyân a répondu : Je suis le plus proche parmi eux en [termes de] filiation[[722]](#footnote-722) ! - Alors, il a dit : Amenez-le auprès de moi ! Rapprochez ses compagnons et placez-les juste derrière lui !"[[723]](#footnote-723) Ensuite, il a dit à son traducteur : "Dis-leur : Je vais interroger celui-ci à propos de cet homme [c’est-à-dire : le Prophète (sur lui la paix et le salut)]. S’il me ment, déclarez-le mensonger !" [Abû Sufyân se dit alors :] Par Allah ! Si ce n’était la honte qu’ils rapportent[[724]](#footnote-724) de moi un mensonge, j’aurai menti sur lui ! La première chose au sujet de laquelle il m’a interrogé fut de demander : "Comment est sa filiation parmi vous ? - J’ai répondu : Il appartient à une haute filiation de chez nous. - Il demanda : Est-ce que quelqu’un parmi vous a-t-il déjà dit de telles paroles avant lui ? - J’ai répondu : Non. - Il demanda : Est-ce que l’un de ses ancêtres était un roi ? - J’ai répondu : Non. - Il demanda : Sont-ce les gens plus nobles qui le suivent ou les faibles parmi eux ? - J’ai alors répondu : Plutôt, ce sont les faibles parmi eux. - Il demanda : [Ses partisans] augmentent-ils ou diminuent-ils ? - J’ai répondu : Plutôt, ils augmentent ! - Il demanda : Est-ce que l’un d’entre eux, après être entré dans sa religion, a-t-il apostasié de celle-ci par mécontentement ? - J’ai répondu : Non. - Il demanda : Est-ce que vous l’accusiez de [proférer des] mensonges avant qu’il ne dise ce qu’il a dit. - J’ai répondu : Non. - Il demanda : Est-ce qu’il trahit [son engagement] ? - J’ai répondu : Non. Nous sommes en trêve avec lui mais nous ne savons pas de quelle manière il agira." » Il [c’est-à-dire : Abû Sufyân] a dit : « Je n’ai pas pu glisser une seule parole[[725]](#footnote-725) autre que ces paroles-là ! - Il demanda : Est-ce que vous l’avez déjà combattu ? - J’ai répondu : Oui ! - Il demanda : Comment était [l’issue de] votre combat contre lui ? - J’ai répondu : La guerre entre nous et lui est [comme] une compétition[[726]](#footnote-726), tantôt en sa faveur et tantôt en notre faveur. - Il demanda : Qu’est-ce qu’il vous ordonne ? - J’ai répondu : Il dit : 'Adorez Allah, Seul, et ne Lui associez rien en quoi que ce soit ! Délaissez ce que vos ancêtres ont dit !' Il nous ordonne la prière, la véracité, la chasteté et l'entretient des liens [de parenté]." Ensuite, il demanda le livre du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut), celui avec lequel Diḥyah[[727]](#footnote-727) avait été envoyé à l’empereur de Buṣra, il le remit alors à Héraclius qui le lu et dans lequel il y avait : "Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De Muḥammad, le serviteur d'Allah et Son Messager à Héraclius, empereur des Byzantins [[728]](#footnote-728) : Paix sur quiconque suit la guidée [[729]](#footnote-729). Ceci étant dit : Certes, je t’appelle par l'appel de l’Islam. Accepte l’Islam, tu seras en sécurité et Allah te donnera une double récompense. Mais si tu tournes les talons[[730]](#footnote-730), tu porteras alors le péché des sujets [sous ta responsabilité]."[[731]](#footnote-731) et **{( *Dis : « Ô gens du Livre ! Venez à une parole commune entre nous et vous à ce que nous n'adorions qu'Allah [Seul], et que nous ne Lui associions rien et que nous ne nous prenions pas les uns les autres comme seigneurs en dehors d'Allah. » Et s’ils se détournent, dites : « Soyez donc témoins que, nous, nous sommes [entièrement] soumis. »* )}**. [[732]](#footnote-732) » [[733]](#footnote-733)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il se souciait (sur lui la paix et le salut) d'appeler les non musulmans à l'Islam et de la diffusion de la religion d'Allah [parmi eux] avant de les combattre.[[734]](#footnote-734)
2. Il a fait écrire [et envoyer] des missives (sur lui la paix et le salut) aux chrétiens et les a appelés à l'Islam.
3. Ses missives (sur lui la paix et le salut) avaient comme entête : « Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux », même si la personne à qui elles étaient envoyées était mécréante.[[735]](#footnote-735)
4. Il était modeste (sur lui la paix et le salut) et ne dépassait pas les limites en se nommant autrement que comme son Seigneur l'avait appelé. En effet, il a dit : « De Muḥammad, le serviteur d'Allah et Son Messager, à l'empereur des Byzantins ».
5. Il envoya (sur lui la paix et le salut) son discours écrit, personnellement adressé et courtois à l'égard de l'empereur des Byzantins. En effet, il se peut que cela soit plus propice à ce qu'il réponde et accepte la vérité.[[736]](#footnote-736) Il est venu (sur lui la paix et le salut) avec diverses formes de courtoisie. En effet, il a dit : « L'empereur des Byzantins », c'est-à-dire : celui qui est hautement considéré par son peuple et devancé [en toute chose]. Et Allah, Exalté soit-Il, a ordonné d'être doux dans le propos à l'égard de quiconque on appelle à l'Islam. En effet, Allah, Exalté soit-Il, a dit : **{( *Et dites-lui des paroles douces. Peut-être se rappellera-t-il ou craindra.* )}**[[737]](#footnote-737) [[738]](#footnote-738)
6. Il a pris ses précautions (sur lui la paix et le salut) dans la correspondance et s'y est montré scrupuleux. En effet, il n'a ni exagéré, ni il ne s'est montré laxiste. C'est pourquoi, il a dit (sur lui la paix et le salut) : « A Héraclius, l'empereur des Byzantins. »[[739]](#footnote-739)
7. Il a fait (sur lui la paix et le salut) commencer ses missives par sa parole : « Salut sur quiconque suit la guidée ! » En effet, quiconque accepte l'Islam se préserve du châtiment d'Allah [et obtient le salut].
8. Il a averti (sur lui la paix et le salut) et menacé quiconque persiste ou se refuse à accepter la vérité, parmi ceux à qui il a écrit. En effet, ils supporteront [leur propre péché et] le péché de tous ceux qui les auront suivis, se seront soumis à eux et seront morts dans l'égarement : **{( *Et très certainement, ils porteront leurs fardeaux et d'autres fardeaux en plus de leurs propres fardeaux. Et ils seront interrogés, le Jour de la Résurrection, sur ce qu'ils inventaient*. )}**[[740]](#footnote-740) [[741]](#footnote-741)
9. Il a envoyé (sur lui la paix et le salut) des émissaires en terre ennemie pour un intérêt [supérieur] comme la prédication à Allah.[[742]](#footnote-742)
10. Il a été concis et éloquent (sur lui la paix et le salut) de même qu'il a recherché les expressions judicieuses pour sa correspondance. Et comment n'en serait-il pas ainsi alors que lui ont été données : « Jawâmi’ Al-Kalim », les paroles concises et riches de sens ?[[743]](#footnote-743)
11. Il est resté véridique (sur lui la paix et le salut) dans son discours avec l'ensemble des personnes qui avaient une relation avec lui. Et la preuve de cela se trouve dans le témoignage des mécréants en sa faveur.
12. Il respectait l'engagement (sur lui la paix et le salut) et ne trahissait pas, y compris avec les mécréants, comme ses propres ennemis en ont témoigné.
* Les enseignements :
1. La permission de voyager en terre ennemie avec un ou deux versets, ou ce qui y ressemble.[[744]](#footnote-744)
2. Quiconque parmi les Gens du Livre rejoint notre Prophète (sur lui la paix et le salut) et croit en lui aura une double récompense.[[745]](#footnote-745)
3. La recommandation d'utiliser : « Amma ba'd » (ceci étant dit) dans les discours et les écrits.[[746]](#footnote-746)

## 68) Son utilisation (sur lui la paix et le salut) d'une bague pour sceller ses missives.

- Texte du hadith (Al-Bukhârî n°65) :[[747]](#footnote-747)

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a rédigé un écrit - ou il a voulu en écrire un - alors on lui a dit : "Certes, ils ne lisent un écrit que s'il est scellé."[[748]](#footnote-748) Il a donc pris une bague en argent [faisant office de sceau] dont la gravure était[[749]](#footnote-749) : Muḥammad, le Messager d'Allah. C'est comme si je voyais la blancheur de sa main. Alors, j'ai demandé[[750]](#footnote-750) à Qatâdah : "Qui a dit : 'dont la gravure était : Muḥammad, le Messager d'Allah' ? - Il a répondu : Anas !'" »[[751]](#footnote-751)

* La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) rapportée dans le hadith :
1. Il a utilisé une bague (sur lui la paix et le salut) afin de certifier les correspondances officielles entre lui et les polythéistes.
* Les enseignements :
1. Il s'est contenté (sur lui la paix et le salut) de prendre [et d'utiliser] une bague en argent étant donné qu'il n'est pas permis aux hommes d'utiliser l'or.
2. Il acceptait (sur lui la paix et le salut) le conseil des gens d'un statut moindre et il appliquait ce que cela impliquait.

[**La conduite exemplaire issue de la biographie du Prophète élu (sur lui la paix et le salut) tirée des deux recueils authentiques**. 1](#_Toc49239382)

[Introduction 2](#_Toc49239383)

[Ma méthodologie dans la recherche : 3](#_Toc49239384)

[**Premier chapitre : sa conduite (sur lui la paix et le salut) avec les polythéistes**. 5](#_Toc49239385)

[1) Sa fermeté (sur lui la paix et le salut) dans la proclamation des préceptes de sa religion malgré les menaces. 5](#_Toc49239386)

[2) Sa patience (sur lui la paix et le salut) face aux nuisances des polythéistes pendant qu'il priait dans le refuge de la Ka'bah. 6](#_Toc49239387)

[3) Son invocation (sur lui la paix et le salut) à l'encontre des polythéistes lorsqu'ils lui ont fait du tort dans sa prière. 7](#_Toc49239388)

[4) Son invocation (sur lui la paix et le salut) pour la guidée de la tribu de Daws. 9](#_Toc49239389)

[5) Son invocation (sur lui la paix et le salut) en faveur des polythéistes afin de faire descendre la pluie en période de sécheresse. 10](#_Toc49239390)

[6) Le soin qu'il prenait (sur lui la paix et le salut) à appeler son oncle à l'Islam. 12](#_Toc49239391)

[7) Son intercession (sur lui la paix et le salut) en faveur de son oncle polythéiste pour honorer et en réponse au bien qu'il lui a fait. 14](#_Toc49239392)

[8) Le fait qu'il (sur lui la paix et le salut) choisisse le style logique et démonstratif dans sa prédication à l'attention de son peuple. 15](#_Toc49239393)

[9) Son souci (sur lui la paix et le salut) d'inviter les non musulmans à l'Islam en envoyant des messagers. 17](#_Toc49239394)

[10) Son attention (sur lui la paix et le salut) pour faire parvenir sa missive au dirigeant du Bahreïn. 18](#_Toc49239395)

[11) Sa rétribution (sur lui la paix et le salut) pour le bien prodigué même si cela émanait d'un polythéiste. 19](#_Toc49239396)

[12) Son adresse (sur lui la paix et le salut) dans des assises dans lesquelles des personnes sont mélangées : musulmans, hypocrites, polythéistes et juifs. 22](#_Toc49239397)

[13) Le soin qu'il prenait (sur lui la paix et le salut) des liens avec les deux parents, quand bien même ces derniers n'étaient pas musulmans. 24](#_Toc49239398)

[14) Son respect des engagements (sur lui la paix et le salut) avec les non musulmans 25](#_Toc49239399)

[15) Son respect de l'engagement (sur lui la paix et le salut) vis à vis de ce sur quoi il s'est accordé avec les polythéistes. 33](#_Toc49239400)

[16) Son respect de l'engagement (sur lui la paix et le salut) envers les polythéistes, même après leur mort. 34](#_Toc49239401)

[17) Il respectait l'engagement (sur lui la paix et le salut) même à l'égard les polythéistes combattants. 35](#_Toc49239402)

[18) Son pardon (sur lui la paix et le salut) à un homme polythéiste dans l'espoir de sa conversion à l'Islam. 35](#_Toc49239403)

[19) Son pardon (sur lui la paix et le salut) à un polythéiste qui avait souhaité le tuer. 37](#_Toc49239404)

[20) La miséricorde du Prophète (sur lui la paix et le salut) envers ceux qui s'opposaient à lui. 38](#_Toc49239405)

[21) Sa désapprobation (sur lui la paix et le salut) quant au fait de tuer les femmes et les enfants lors des guerres. 40](#_Toc49239406)

[22) Son injonction (sur lui la paix et le salut) à la douceur, y compris à l'égard des agresseurs. 41](#_Toc49239407)

[23) Sa générosité (sur lui la paix et le salut) envers les non musulmans 42](#_Toc49239408)

[24) Son indulgence (sur lui la paix et le salut) et sa mansuétude vis-à-vis d'un polythéiste qui est venu lui demander de l'exorciser. 43](#_Toc49239409)

[25) Sa réponse (sur lui la paix et le salut) à l'appel, plusieurs fois formulé, de l'homme polythéiste. 44](#_Toc49239410)

[26) Son écoute (sur lui la paix et le salut) aux questions des gens parmi les polythéistes qui voulaient se convertir à l'Islam. 46](#_Toc49239411)

[27) L'importance qu'il accordait (sur lui la paix et le salut) au monothéisme dans ses réponses aux polythéistes. 47](#_Toc49239412)

[28) Son envoi (sur lui la paix et le salut) d'émissaires pour faire disparaître les statues. 49](#_Toc49239413)

[29) Son conseil (sur lui la paix et le salut) au non musulman de s'empresser à se convertir à l'Islam. 50](#_Toc49239414)

[30) Sa manifestation (sur lui la paix et le salut) de la force des musulmans en face des polythéistes durant la circumambulation autour de la Ka'bah et les allers et venues entre les monts Aṣ-Ṣafâ et Al-Marwah. 51](#_Toc49239415)

[31) Son application (sur lui la paix et le salut) des peines prescrites quand bien même le criminel s'agrippe aux rideaux de la Ka'bah. 52](#_Toc49239416)

[32) Sa justice (sur lui la paix et le salut) dans sa conduite avec les prisonniers, même s'il y avait une parenté proche. 53](#_Toc49239417)

[33) Son effort (sur lui la paix et le salut) afin que la justice se concrétise et que les injustices soient réparées. 54](#_Toc49239418)

[34) Sa poursuite (sur lui la paix et le salut) des informations concernant l'ennemi et son envoi d'observateurs à cette fin. 55](#_Toc49239419)

[35) Sa préoccupation (sur lui la paix et le salut) de la protection des musulmans contre le stratagème des ennemis. 58](#_Toc49239420)

[36) Son emploi (sur lui la paix et le salut) d'un mécréant en tant que guide sur le chemin. 58](#_Toc49239421)

[37) Son appel (sur lui la paix et le salut) adressé aux polythéistes morts. 64](#_Toc49239422)

[38) Sa force (sur lui la paix et le salut) et son courage avec les personnes obstinées. 66](#_Toc49239423)

[39) Il (sur lui la paix et le salut) ne recherchait pas assistance auprès des polythéistes lors de la guerre. 67](#_Toc49239424)

[40) Le présent, la vente et l'achat auprès des polythéistes. 68](#_Toc49239425)

[**Deuxième chapitre : La conduite du Prophète (sur lui la paix et le salut) avec les Gens du Livre.** 71](#_Toc49239426)

[41) Le premier de ses objectifs (sur lui la paix et le salut) est d'appeler les non musulmans à l'Islam. 71](#_Toc49239427)

[42) Son adoption (sur lui la paix et le salut) du style démonstratif et convaincant avec les juifs. 71](#_Toc49239428)

[43) Sa réitération (sur lui la paix et le salut) de son invitation des juifs à l'Islam. 74](#_Toc49239429)

[44) La visite du Prophète (sur lui la paix et le salut) au jeune garçon juif qui était à son service. 75](#_Toc49239430)

[45) Son approbation (sur lui la paix et le salut) [de l'avis] du non musulman lorsque ce dernier est en accord avec la vérité. 76](#_Toc49239431)

[46) Sa poursuite (sur lui la paix et le salut) dans l'exécution des décrets d'Allah et Sa législation, et cela même avec les juifs. 77](#_Toc49239432)

[47) Sa divergence (sur lui la paix et le salut) avec les juifs et sa haute considération des préceptes d'Allah. 79](#_Toc49239433)

[48) Sa manifestation (sur lui la paix et le salut) de la force des musulmans devant les ennemis afin de briser leur optimisme. 79](#_Toc49239434)

[49) Sa préoccupation (sur lui la paix et le salut) des droits des gens, même s'ils étaient des non musulmans. 80](#_Toc49239435)

[50) Sa justice (sur lui la paix et le salut) dans les querelles, y compris avec les non musulmans. 82](#_Toc49239436)

[51) Sa colère (sur lui la paix et le salut) lorsqu'une injustice fut commise à l'encontre de l'homme juif. 83](#_Toc49239437)

[52) Son application (sur lui la paix et le salut) de la loi du talion à l'encontre du juif qui avait tué une jeune fille. 85](#_Toc49239438)

[53) Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a hypothéqué son armure chez un juif. 86](#_Toc49239439)

[54) Sa mise à l’épreuve (sur lui la paix et le salut) des personnes pratiquant la divination afin de clarifier aux gens leur camouflage et leur polémique. 87](#_Toc49239440)

[55) Sa haute considération (sur lui la paix et le salut) du cortège funèbre, même si ce cortège funèbre est celui d'un non musulman. 89](#_Toc49239441)

[56) Sa mansuétude (sur lui la paix et le salut) y compris à l'égard les juifs, bien qu'ils aient voulu le tuer. 89](#_Toc49239442)

[57) Son indulgence et sa mansuétude (sur lui la paix et le salut) dans ses réponses aux questions des juifs. 90](#_Toc49239443)

[58) Sa participation (sur lui la paix et le salut) à la prise de Khaybar. 92](#_Toc49239444)

[59) Son silence (sur lui la paix et le salut) plutôt que de répondre aux juifs concernant ce qu’Allah lui avait [spécifiquement] accordé de Sa science. 94](#_Toc49239445)

[60) Son écoute (sur lui la paix et le salut) du docte juif qui l'informe concernant la description d'Allah dans la Torah. 95](#_Toc49239446)

[61) Son écoute (sur lui la paix et le salut) de l'érudit juif qui l'informe concernant les réalités du Jour de la Résurrection. 96](#_Toc49239447)

[62) Sa patience (sur lui la paix et le salut) face aux nuisances des juifs et au fait qu'ils l'aient ensorcelé. 97](#_Toc49239448)

[63) Sa perspicacité (sur lui la paix et le salut) face à la tromperie des juifs. 99](#_Toc49239449)

[64) Sa prodigalité (sur lui la paix et le salut) dans la dépense afin d'attacher les [cœurs des] juifs et de repousser le trouble. 100](#_Toc49239450)

[65) Son ordre (sur lui la paix et le salut) à Zayd ibn Thâbit d’apprendre la langue des juifs (l’hébreu). 101](#_Toc49239451)

[66) Son acceptation (sur lui la paix et le salut) du cadeau de la part du non musulman. 102](#_Toc49239452)

[67) Son appel à l'Islam (sur lui la paix et le salut) au roi des Byzantins. 104](#_Toc49239453)

[68) Son utilisation (sur lui la paix et le salut) d'une bague pour sceller ses missives. 107](#_Toc49239454)

1. Le recueil de hadiths [récits de la tradition prophétique] authentiques d’Al-Bukhârî (Saḥîḥ Al-Bukhârî) et le recueil de hadiths authentiques de Muslim (Saḥîḥ Muslim). [↑](#footnote-ref-1)
2. Sourate Al-Aḥzâb (les Coalisés) : 33/21. [↑](#footnote-ref-2)
3. Sourate Al-Qalam (La plume) : 68/4. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les Masânîd et les Muṣannafât sont d’autres catégories de recueils de hadith. [↑](#footnote-ref-4)
5. Sourate Fuṣṣilat (Les versets détaillés) : 41/33. [↑](#footnote-ref-5)
6. Sourate An-Naḥl (Les abeilles) : 16/125. [↑](#footnote-ref-6)
7. Sourate Al-Anbiyâ' (Les Prophètes) : 21/107. [↑](#footnote-ref-7)
8. Sourate Âli 'Imrân (La famille de 'Imrân) : 3/31. [↑](#footnote-ref-8)
9. « Fatḥ Al-Bârî » est l’explication du recueil authentique d’Al-Bukhârî ; il est aussi mentionné en tant que : « Al-Fatḥ » dans le livre ici présent. [↑](#footnote-ref-9)
10. Ses parties : [hadith : 7065 - An-Nawawî (9/17/143 ; Al-Bukhârî n°4958, 8/608] [↑](#footnote-ref-10)
11. (Muḥammad a-t-il enfoncé son visage ?) c'est-à-dire : S'est-il prosterné ? A-t-il collé son visage au sol ? qui désigne la terre. « L'explication d'An-Nawawî » du recueil authentique de Muslim (9/17/143). [↑](#footnote-ref-11)
12. (Dès qu'il estime qu'il peut se suffire à lui-même), c'est-à-dire : dès qu'il se considère comme tel. Et dans son ignorance et son injustice, lorsque l'homme se considère fortuné, il transgresse, il outrepasse et il se détourne de la guidée. Taysîr Al-Karîm Ar-Raḥmân (7/651). [↑](#footnote-ref-12)
13. C'est vers ton Seigneur qu'est le retour), c'est-à-dire : le fait de revenir ; le retour est vers Allah, Seul et vers rien ni personne d'autre. Annotation de Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim (4/2154). [↑](#footnote-ref-13)
14. La parole : « As-tu vu ? » signifie : Informe-moi ! Tout en sachant qu'elle n'indique pas, dans ce genre de versets, la véritable demande d'information ; plutôt, elle indique le déni de la situation au sujet de laquelle on demande l'information et le fait qu'elle est blâmable. Annotation de Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim (4/2154). [↑](#footnote-ref-14)
15. (Mais non ! S'il ne cesse pas) S'il ne revient pas sur ce quoi il est de scission et d'obstination. "Al-Misbaḥ Al-Munîr Fî Tahdhîb Tafsîr Ibn Kathîr, page : 1520. [↑](#footnote-ref-15)
16. (Nous le saisirons, certes, par le toupet) Une saisie sévère, et elle l'est réellement. Taysîr Al-Karîm Ar-Raḥmân de Cheykh As-Sa'dî, (7/652). [↑](#footnote-ref-16)
17. (Le toupet d'un menteur, d'un pécheur.) Menteur dans sa parole et pécheur dans son acte. Taysîr Al-Karîm Ar-Raḥmân, (7/652), de Cheykh As-Sa'dî. [↑](#footnote-ref-17)
18. (Qu'il appelle donc) Lui, celui à l'encontre de qui le châtiment s'est réalisé ; (son assemblée) Les gens de son assise, ses compagnons ainsi que ceux qui l'entourent afin de le soutenir contre ce qui descend sur lui. Taysîr Al-Karîm Ar-Raḥmân de Cheykh As-Sa'dî, (7/652). [↑](#footnote-ref-18)
19. (Nous appellerons les gardiens) C'est-à-dire : les gardiens de la Géhenne afin de le saisir et de le punir. Par conséquent, que les deux groupes regardent lequel des deux est le plus fort et le plus apte. Taysîr Al-Karîm Ar-Raḥmân de Cheykh As-Sa'dî, (7/652). [↑](#footnote-ref-19)
20. Sourate Al-'Alaq (L'adhérence) : 96/6 à 19. [↑](#footnote-ref-20)
21. Saḥîḥ Muslim, p : 1155. [↑](#footnote-ref-21)
22. Sourate Ghâfir (Le Pardonneur) : 40/51. [↑](#footnote-ref-22)
23. Sourate Aṣ-Ṣâffât (Les Rangées) : 37/171 à 173. [↑](#footnote-ref-23)
24. Ses parties : 3678/7/27 ; 3856/7/203 ; 4815/8/426] [↑](#footnote-ref-24)
25. Le refuge de la Ka'bah [Ḥijr Al-Ka'bah]) est ce qu'on appelle le refuge d'Ismâ'îl (sur lui la paix). Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/46). Cheikh Muḥammad Al-'Uthaymîn (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Les gens du commun disent : "Ceci est le refuge d'Ismâ'îl !" Or, Ismâ'îl [lui-même] n'est pas au courant [de cela]. Il ne le sait pas et il n'y a pas été enterré. » Et il a dit (qu'Allah lui fasse miséricorde) : « Je souhaite clarifier le fait que beaucoup de personnes désignent ce refuge sous le nom de : "refuge d'Ismâ'îl" mais la réalité est qu'Ismâ'îl n'est en rien lié à cela et qu'il ne possède pas de refuge (« Ḥijr »). Ce refuge date de l'époque où les aumônes à destination de Quraych ont été réduites. » Fin de citation. Fatâwâ Ibn 'Uthaymîn (12/398). [↑](#footnote-ref-25)
26. Sourate Ghâfir (Le Pardonneur) : 40/28. [↑](#footnote-ref-26)
27. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/18) [↑](#footnote-ref-27)
28. Ses parties : [Al-Bukhârî : 240/1/416 ; 520/1/707 ; 2934/6/124 ; 3185/6/326 ; 3854/7/202 ; 3960/7/341. Et Muslim : 1794/3/6/49 ; 4649/6/12/160]. [↑](#footnote-ref-28)
29. (Certains dirent alors à d'autres) Le locuteur en question est Abû Jahl. Muslim l'a nommé dans la version de Zakariyâ. Al-Fatḥ (1/417). [↑](#footnote-ref-29)
30. (Les entrailles de la bête sacrifiée) La bête sacrifiée parmi les chameaux tient son nom de l'acte. Littéralement, c'est : « Al-jazûr » celle qu'on coupe. Les entrailles désignent la poche dans laquelle se trouve la portée. On dit cela à propos des bêtes, quant aux fils d'Adam, pour eux, on appelle cela : le placenta. Al-Fatḥ (1/417). [↑](#footnote-ref-30)
31. (Le plus misérable des gens) Le plus vil parmi eux. C'est 'Uqbah ibn Abî Mu'ayṭ. Toutefois, ils se sont associés dans l'affaire et l'ont agréé même si 'Uqbah s'est lui-même rendu personnellement coupable de l'acte en tant que tel. Al-Fatḥ (1/418). [↑](#footnote-ref-31)
32. (S’en alla) se dépêcha. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/57). [↑](#footnote-ref-32)
33. (De la force) An-Nawawî a dit que le terme employé ici : "mana'ah" signifie : force. Al-Fatḥ (1/417). [↑](#footnote-ref-33)
34. (Ils s'accusaient) chacun d'entre eux attribuait l'acte à l'autre. Et chez Muslim, dans la version de Zakariyâ : (ils titubaient), c'est-à-dire : à force de rire. Al-Fatḥ (1/417). [↑](#footnote-ref-34)
35. (Je T'implore contre Quraych !), c'est-à-dire : de détruire Quraych. Le sens voulu désigne les mécréants parmi eux ou quiconque parmi ceux qu'il a nommé. Al-Fatḥ (1/418). [↑](#footnote-ref-35)
36. (Cela leur pesa) Et chez Muslim : (Lorsqu'ils entendirent sa voix, ils ne rirent plus et eurent alors peur de son invocation.) Al-Fatḥ (1/418). [↑](#footnote-ref-36)
37. (La cité) La Mecque. Al-Fatḥ (1/418). [↑](#footnote-ref-37)
38. (La fosse) c'est le puits qui n'est pas recouvert. Il a aussi été dit que ce terme désigne : ce qui est commun, ancien et dont on ne connaît pas le propriétaire. Al-Fatḥ (1/419). [↑](#footnote-ref-38)
39. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/244) [↑](#footnote-ref-39)
40. Saḥîḥ Al-Bukhârî n°3854 (2/18) [↑](#footnote-ref-40)
41. Saḥîḥ Muslim, n°4649 p : 769 [↑](#footnote-ref-41)
42. Al-Fatḥ (1/419), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-42)
43. Al-Fatḥ (1/419) [↑](#footnote-ref-43)
44. Al-Fatḥ (1/420) [↑](#footnote-ref-44)
45. Ses parties : [2937/6/126 ; 4392/7/704 ; 6397/11/99 ; et Muslim : 6450/8/16/76] [↑](#footnote-ref-45)
46. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/128) [↑](#footnote-ref-46)
47. Al-Fatḥ (6/126). Voir : (11/199). [↑](#footnote-ref-47)
48. Sourate Al-Anbiyâ' (Les Prophètes) : 21/107. [↑](#footnote-ref-48)
49. Ses parties : [1007/2/573 ; 4774/8/381 ; 4822/8/446 ; 1020/2/592 ; 4809/8/419 ; 4823/8/446 ; 4693/8/223 ; 4820/8/444 ; 4824/8/447 ; 4767/8/365 ; 4821/8/445 ; 4825/8/447 ; et Muslim : 7066/9/17/144] [↑](#footnote-ref-49)
50. (Et une année [de disette] les saisit), c'est-à-dire qu’ils furent touchés par la sécheresse. Al-Fatḥ (2/573). [↑](#footnote-ref-50)
51. (Assécha), c'est-à-dire que les végétaux y ont été éradiqués à tel point que la terre en était devenue vierge. Al-Fatḥ (2/573). [↑](#footnote-ref-51)
52. (Tandis que ton peuple est en train d'être anéanti), cela signifie : Ceux qui sont anéantis par ton invocation sont les personnes de ta parenté ! Par conséquent, il convient que tu [préserves] le lien de parenté en invoquant en leur faveur. Al-Fatḥ (2/593). [↑](#footnote-ref-52)
53. (Une fumée évidente) avec un dur châtiment qui leur fera voir ce qui les sépare du ciel comme de la fumée du fait de la dure calamitée et de la famine [qui les touchera]. Et il a été dit autre chose. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/26). [↑](#footnote-ref-53)
54. Sourate Ad-Dukhân (La Fumée) : 44/10. [↑](#footnote-ref-54)
55. Sourate Ad-Dukhân (La Fumée) : 44/16. [↑](#footnote-ref-55)
56. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/387). [↑](#footnote-ref-56)
57. (Tu es certes audacieux !), c'est-à-dire : M'ordonnes-tu de demander la pluie pour Muḍar malgré ce sur quoi ils sont comme désobéissance et association à Allah ? Al-Fatḥ (8/445). [↑](#footnote-ref-57)
58. Sourate Ad-Dukhân (La Fumée) : 44/15. [↑](#footnote-ref-58)
59. Sourate Ad-Dukhân (La Fumée) : 44/10-12. [↑](#footnote-ref-59)
60. Sourate Ad-Dukhân (La Fumée) : 44/16. [↑](#footnote-ref-60)
61. Saḥîḥ Muslim n°7066, p : 1155. An-Nawawî (9/17/144). [↑](#footnote-ref-61)
62. Hadith n°4774 du Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/241). [↑](#footnote-ref-62)
63. Hadith n°3231 du Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/844). [Il répondit (sur lui la paix et le salut) par la négative en ajoutant qu’il espérait qu’Allah fasse sortir, de leur descendance, des fidèles qui adoreront Allah Seul, et sans rien Lui associer.] [↑](#footnote-ref-63)
64. Al-Fatḥ (2/572). [↑](#footnote-ref-64)
65. Sourate Nûh (Noé) : 71/13. [↑](#footnote-ref-65)
66. Ses parties : [1360/3/263 ; 3884/7/233 ; 4772/8/375 ; 4675/8/199 ; 6681/11/575 ; Et Muslim : 133/1/1/218]. [↑](#footnote-ref-66)
67. (Lorsque la mort s'est présentée à Abû Ṭâlib) Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : Al-Karmânî a dit : « Ce qui est voulu ici, c'est la présence des signes de la mort. Sans quoi, s'il avait effectivement vu [la mort], la foi ne lui aurait été d'aucune utilité, même s'il avait cru. Ce qui indique que la scène a eu lieu avant la vision, c'est son dialogue avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) et sa discussion avec les mécréants de Quraych. » Al-Fatḥ (8/376). [↑](#footnote-ref-67)
68. ('Abdullah ibn Abî Umayyah) indique : Ibn Al-Mughîrah ibn 'Abdillah ibn 'Amr ibn Makhzûm, qui est le frère d'Umm Salamah qui s'est mariée avec le Prophète (sur lui la paix et le salut) après cela. Et 'Abdullah s'est converti à l'Islam le jour de la Victoire (Yawm Al-Fatḥ) et il tomba en martyr la même année au cours de la bataille de Ḥunayn. Al-Fatḥ (7/235). [↑](#footnote-ref-68)
69. (Eux deux), il s'agit d’Abû Jahl et Ibn Abî Umayyah. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (1/1/220). [↑](#footnote-ref-69)
70. (Jusqu’à ce que la dernière parole qu'Abû Ṭâlib leur dit fut qu'il était sur la religion de 'Abd Al-Muṭṭalib.) Cette manière de rapporter les faits est des plus correctes et compte parmi les meilleures façons d'agir. En effet, lorsque quelqu'un relate la parole vile d'une tierce personne, il emploie un pronom impersonnel du fait de la vilenie de la forme de son expression actuelle. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (1/1/220). [↑](#footnote-ref-70)
71. Sourate At-Tawbah (Le Repentir) : 9/113. [↑](#footnote-ref-71)
72. Sa parole, Exalté soit-Il : **{( *qui tu aimes* )}** peut être interprétée de deux manières. La première des deux signifie : « qui tu aimes du fait de sa proximité » ; la seconde : « qui tu aimes qu'il soit guidé ». Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (1/1/222). [↑](#footnote-ref-72)
73. Sourate Al-Qaṣaṣ (Le Récit) : 28/56. [↑](#footnote-ref-73)
74. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/455). [↑](#footnote-ref-74)
75. Sourate Al-Qaṣaṣ (Le Récit) : 28/56. [↑](#footnote-ref-75)
76. Al-Fatḥ (7/236). [↑](#footnote-ref-76)
77. Sourate Al-Qaṣaṣ (Le Récit) : 28/56. [↑](#footnote-ref-77)
78. Ses parties : [3883/7/232 ; 6208/10/608 ; 6572/11/426 ; et Muslim : 510/2/3/80 ; 512/2/3/81]. [↑](#footnote-ref-78)
79. (Ton oncle), c’est-à-dire : Abû Ṭâlib, communément nommé 'Abd Manâf, a été connu par sa « Kunya » et il était le frère de 'Abdullah, le père du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Voilà pourquoi 'Abd Al-Muṭṭalib lui a fait une recommandation à son sujet au moment de sa mort et qu'il s'est donc chargé de lui jusqu'à ce qu'il grandisse. Il a continué à le secourir après qu'il ait été envoyé [en tant que Messager] et cela continua jusqu'à ce qu'Abû Ṭâlib meurt. Il défendait le Prophète (sur lui la paix et le salut) et il repoussait de lui tout ce qui pouvait lui nuire. Il est mort après la mise au ban [des musulmans par] leur peuple, à la fin de la dixième année de la mission. Al-Fatḥ (7/233), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-79)
80. (Il te protégeait), c'est à dire qu'il prenait soin de toi et veillait à ne pas qu'on te nuise. Al-Fatḥ (7/234). [↑](#footnote-ref-80)
81. (Une flaque), comme on dit pour « une flaque d'eau » : ce qui atteint les chevilles. Cela peut aussi désigner ce dont l'eau se rapproche, contrairement à ce qu'elle recouvre. Et cela signifie que le châtiment lui a été allégé. Et dans le hadith d'Ibn 'Abbâs, chez Muslim, il y a : « La personne des gens de l'Enfer ayant le plus léger châtiment est Abû Ṭâlib : il a deux sandales [de feu] qui lui font bouillir la cervelle. » Al-Fatḥ (7/234). [↑](#footnote-ref-81)
82. (Le niveau) est un degré parmi les degrés de la Géhenne et indique ici le niveau le plus bas en terme de profondeur. Le mot utilisé ici : « Ad-Dark » est employé pour désigner l'échelon [ou la marche] qui descend ; de même, lorsqu'on emploie « Ad-Darj » c’est pour désigner ce qui s'élève. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/52). [↑](#footnote-ref-82)
83. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/24) [↑](#footnote-ref-83)
84. Ses parties : [1394/3/305 ; 3525/6/637 ; 3526/6/637 ; 4770/8/370 ; 4801/8/411 ; 4971/8/622 ; 4972/8/622 ; 4973/8/623 ; et Muslim : 504/2/3/77 ; 2753/5/449 ; 3527/6/637 ; 4771/8/370 ; Et Muslim : 504/2/3/77 ; 501/2/3/76 ; 502/2/3/77 ; 503/2/3/77.] [↑](#footnote-ref-84)
85. Sourate Ach-Chu'arâ' (Les Poètes) : 26/214. [↑](#footnote-ref-85)
86. (Abû Lahab), il s’agit de Ibn 'Abd Al-Muṭṭalib dont le nom est 'Abd Al-'Uzzâ. Sa mère est une Khuzâ'iyyah et Abû Lahab a ainsi été surnommé soit du fait son fils Lahab ou soit par sa vive rougeur et son jardin. Abû Lahab est mort après l'expédition de Badr. Il n'y était pas présent, mais il avait envoyé quelqu'un à sa place. Toutefois, lorsque lui est parvenu ce qui est arrivé à Quraych, il est mort de chagrin. Al-Fatḥ (8/622) [↑](#footnote-ref-86)
87. Sa parole : « Je suis certes un avertisseur pour vous », signifie : une personne qui attire votre attention concernant quelque chose [ici : la venue d’un dur châtiment]. Al-Fatḥ (8/372) [↑](#footnote-ref-87)
88. (Voyez-vous si je vous informais... jusqu'à la fin), à travers cela, il voulait leur faire reconnaître qu'ils connaissaient sa véracité lorsqu'il informait d'une chose invisible. Et dans le hadith de 'Alî, il y a : « Je ne connais pas un jeune parmi les Arabes qui soit venu à son peuple avec mieux que ce que je vous ai apporté. Je vous ai certes apporté le meilleur de ce bas monde et de l'au-delà ! » Al-Fatḥ (8/372) [↑](#footnote-ref-88)
89. Sourate Al-Masad (L'ustensile) : 111/2. [↑](#footnote-ref-89)
90. Al-Fatḥ (6/637). [↑](#footnote-ref-90)
91. Sourate Al-Kahf (La Caverne) : 18/28. [↑](#footnote-ref-91)
92. En effet, dans d’autres versions de l’évènement, il est précisé qu’il (sur lui la paix et le salut) a cité nommément certains membres de sa famille, les a exhortés à s’affranchir du feu de l’Enfer et a ajouté : « Je ne pourrai rien pour vous auprès d’Allah ! ». (Al-Bukhârî n°2753) [↑](#footnote-ref-92)
93. Sourate Ach-Chu'arâ' (Les Poètes) : 26/214. [↑](#footnote-ref-93)
94. Ses parties : [1001/2/568 ; 1002/2/568 ; 1003/2/568 ; 1300/3/199 ; 2801/6/23 ; 2814/6/37 ; 3064/6/209 ; 3170/6/314 ; 4088/7/445 ; 4089/7/445 ; 4090/7/445 ; 4091/7/445 ; 4092/7/445 ; 4094/7/450 ; 4095/7/450 ; 4096/7/450 ; 6394/11/197 ; 7341/13/317 ; et Muslim : 1546/3/5/181]. [↑](#footnote-ref-94)
95. (Banî Sulaym) Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Ad-Dimyâṭî a dit : "Les Banî Sulaym sont ceux à qui des gens ont été envoyés et les gens envoyés étaient les lecteurs [du Coran] qui faisaient partie des Anṣâr." Je dis : ce qui est correct, c'est que les gens à qui ils ont été envoyés sont les Banî 'Âmir. Quant aux Banî Sulaym, ils ont trahi les lecteurs mentionnés. » Al-Fatḥ (6/24). [↑](#footnote-ref-95)
96. (Et le tua) Il a été atteint par une blessure qui l'a transpercé de l'intérieur jusqu'à l'autre coté de son corps. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/18). [↑](#footnote-ref-96)
97. (Nous lisions), c'est-à-dire que ce qui a été mentionné comme révélation du Coran les concernait. Ensuite, sa récitation a été abrogée. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/18). [↑](#footnote-ref-97)
98. (Quarante matinées [consécutives]) d'imprécations durant la prière de l'aube. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/18). [↑](#footnote-ref-98)
99. (Ri'l) clan issu des Banî Sulaym. Al-Fatḥ (6/24). [↑](#footnote-ref-99)
100. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/756). [↑](#footnote-ref-100)
101. Ses parties : [64/1/185 ; 2939/6/127 ; 4424/7/732 ; 7264/13/254]. [↑](#footnote-ref-101)
102. (Un homme), il s’agit de 'Abdullah ibn Ḥadhâqah As-Sahmî. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/23). [↑](#footnote-ref-102)
103. (Au grand du Bahreïn) à son dirigeant : Al-Mundhir ibn Sâwâ. Al-Fatḥ (1/187) [↑](#footnote-ref-103)
104. (Chosroês), il s’agit d’Abrouiz ibn Harmuz ibn Anûchirwân. Al-Fatḥ (1/187) [↑](#footnote-ref-104)
105. (J'ai pensé), le locuteur est Ibn Chihâb, le rapporteur du hadith. Al-Fatḥ (1/187). [↑](#footnote-ref-105)
106. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/209). [↑](#footnote-ref-106)
107. Al-Fatḥ (6/127), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-107)
108. Ses parties : [344/1/533 ; 348/1/545 ; 3571/6/671]. [↑](#footnote-ref-108)
109. (Nous avons cheminé de nuit), ce qui est voulu par le cheminement nocturne c’est le fait de cheminer majoritairement durant la nuit. Il a été dit que l’expression indique : le cheminement durant toute la nuit. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/76). Il a été dit que ce voyage eut lieu après leur retour de Khaybar. Il a [aussi] été dit que : [ce voyage eut lieu après leur retour] de Ḥudaybiyyah. De même, il a été dit que : [ce voyage était] celui en route vers Tabûk. Al-Fatḥ (1/534), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-109)
110. (Et nous fûmes alors terrassés par le sommeil), c’est-à-dire : nous avons dormi d'un sommeil profond. Note de bas de page au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/263). [↑](#footnote-ref-110)
111. (Ce qui se produisait durant son sommeil) C'est-à-dire : comme Révélation. Et ils craignaient de le réveiller par crainte d'interrompre la Révélation. Al-Fatḥ (1/535). [↑](#footnote-ref-111)
112. (Robuste) de la robustesse, c'est-à-dire : la solidité. Al-Fatḥ (1/534). [↑](#footnote-ref-112)
113. « Allahu Akbar ! », proclamation de la grandeur d’Allah, qui signifie : « Allah est plus Grand que tout ! » [↑](#footnote-ref-113)
114. (Ce qui leur était arrivé), c'est-à-dire : le fait qu'ils aient dormi jusqu'à ce que la prière de l'aube sorte de son temps imparti. Al-Fatḥ (1/535). [↑](#footnote-ref-114)
115. (Il se retourna) il se tourna. Note de bas de page au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/263). [↑](#footnote-ref-115)
116. (Et il appela untel) il s'agit de 'Imrân ibn Ḥuṣṣayn. Al-Fatḥ (1/538). [↑](#footnote-ref-116)
117. (Deux grosses outres) en arabe : « Mazâdah » signifie une grosse outre, faite de peau ou autre ; on l'appelle aussi : « Ṣaṭîḥah » qui signifie : bidon. Al-Fatḥ (1/538). [↑](#footnote-ref-117)
118. (Notre groupe) le terme : « nafar », traduit ici par : « groupe » indique ce qui est en dessous de dix. Al-Fatḥ (1/538). [↑](#footnote-ref-118)
119. (Derrière) le terme : « Khulûf », traduit ici par : « derrière » est le pluriel du mot : « Khâlif ». Le sens voulu est que les hommes [du groupe] étaient restés en arrière pour chercher de l'eau. Al-Fatḥ (1/538). [↑](#footnote-ref-119)
120. (Ils la firent descendre de sa monture) Ils l'ont prise et lui ont demandé la permission de prendre son eau car elle était une mécréante combattante. Et même en considérant qu'elle avait un engagement, la nécessité de la soif permet au musulman de prendre l'eau détenue par quelqu'un en contrepartie. Excepté cela, le Législateur lui-même rachète toute chose par voie d'obligation. Al-Fatḥ (1/539). [↑](#footnote-ref-120)
121. (Rattacha) lia. Al-Fatḥ (1/539). [↑](#footnote-ref-121)
122. (Les deux anses) l’anse est ce qui permet de verser l'eau depuis le contenant qui abreuve. Et chaque outre possède deux anses en dessous. Al-Fatḥ (1/539). [↑](#footnote-ref-122)
123. (De la farine et de la pâte mélangée) le blé (ou le froment), l'orge, ou autre et qui est moulu. Note de bas de page au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/264). [↑](#footnote-ref-123)
124. (Elle a dit avec ses deux doigts), c'est-à-dire : elle a indiqué. Al-Fatḥ (1/540). [↑](#footnote-ref-124)
125. (Au regroupement), il s’agit des demeures réunissant les personnes [de sa tribu]. Al-Fatḥ (1/540). [↑](#footnote-ref-125)
126. (Vous épargnent volontairement) signifie : Ce que je crois, c'est que ces personnes vous épargnent volontairement, non par inattention ni par oubli. Mais plutôt, en tenant compte de ce qui s'est produit entre moi et eux. Et c’est vraiment là l'objectif de la brève compagnie [dont elle a pu profiter auprès des musulmans]. Et cette parole a été la cause de leur désir de l'Islam. Al-Fatḥ (1/540). [↑](#footnote-ref-126)
127. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/263). [↑](#footnote-ref-127)
128. L'imam Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Ce qu'on tire de cette histoire est que les musulmans se préoccupaient de son peuple comme s'ils avaient une dette à leur égard et à tel point que cela fut une cause de leur conversion à l'Islam. » Al-Fatḥ (1/540). [↑](#footnote-ref-128)
129. Al-Fatḥ (1/535). [↑](#footnote-ref-129)
130. Al-Fatḥ (1/537). [↑](#footnote-ref-130)
131. Al-Fatḥ (1/536), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-131)
132. Al-Fatḥ (1/537). [↑](#footnote-ref-132)
133. Ses parties : 2987/6/153 ; 4566/8/81 ; 5663/10/127 ; 5964/10/409 ; 6206/10/608 ; 6254/11/141]. [↑](#footnote-ref-133)
134. (De Fadak), c'est-à-dire : d'une épaisse étoffe provenant de Fadak qui est un territoire célèbre à deux étapes de Médine. Al-Fatḥ (8/82). [↑](#footnote-ref-134)
135. (Ton lieu de villégiature) ta maison. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (6/39). [↑](#footnote-ref-135)
136. (Recouvre-nous) viens à nous. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (6/39). [↑](#footnote-ref-136)
137. (Ils se révoltent), c'est-à-dire : qu’ils en viennent aux mains ; ou : qu’ils se rapprochent ; ou : qu’ils se sautent dessus, les uns sur les autres, et qu’ils s'entretuent. Al-Fatḥ (8/83). [↑](#footnote-ref-137)
138. (Contrée) le sens voulu, ici, désigne Médine l'illuminée. Et cette expression sert à désigner aussi bien une contrée qu’un territoire. Al-Fatḥ (8/83). [↑](#footnote-ref-138)
139. (À être dirigé par lui), c’est-à-dire qu’il avait été désigné comme leur dirigeant et était leur chef. Al-Fatḥ (8/83). [↑](#footnote-ref-139)
140. (Ils avaient fait de lui leur chef de clan), on a appelé le dirigeant : « chef de clan » du fait de sa direction clanique des affaires ; ou parce qu'ils nommaient leurs dirigeants de manière clanique qui ne convenait pas à autrui et qui les distinguait des autres. Al-Fatḥ (8/83). [↑](#footnote-ref-140)
141. (Il a été jaloux), c'est-à-dire qu’il en a éprouvé de la jalousie, c'est une image pour désigner l'envie. Al-Fatḥ (8/83) [↑](#footnote-ref-141)
142. Sourate Âli 'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 3/186. [↑](#footnote-ref-142)
143. Sourate Al-Baqarah (La Vache) : 2/109. [↑](#footnote-ref-143)
144. (Il interprétait le pardon), c’est-à-dire qu’il expliquait l’ordre d'Allah: **{( Pardonnez )}** en se montrant patient et en supportant, avant la permission de combattre. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (6/39). [↑](#footnote-ref-144)
145. (Jusqu'à ce qu'Allah leur donne l'autorisation les concernant), c'est-à-dire : l'autorisation de les combattre. Al-Fatḥ (8/84) [↑](#footnote-ref-145)
146. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/4566) [↑](#footnote-ref-146)
147. Ses parties : 2620/5/277 ; 2183/6/324 ; 5978/10/427 ; 5979/10/427 ; et Muslim : 2325/4/7/97] [↑](#footnote-ref-147)
148. (Ma mère est venue [me visiter]) : Az-Zubayr a dit : La mère de Asmâ' et de 'Abdullah, les deux enfants d'Abû Bakr et de Qîlah bint 'Abd Al-'Uzzâ. Al-Fatḥ (5/276). [↑](#footnote-ref-148)
149. (Avec son fils alors qu’elle était polythéiste) : Az-Zubayr a mentionné que le nom de son fils évoqué est Al- Ḥârith ibn Mudrik ibn 'Ubayd ibn 'Amr ibn Makhzûm. Et je n'ai pas vu de mention chez les Compagnons, donc c'est comme s'il était mort polythéiste. Al-Fatḥ (5/276). [↑](#footnote-ref-149)
150. (Elle est désireuse), c’est à dire qu'elle est venue recherchant la piété filiale de sa fille à son égard, craignant qu’elle la lui refuse et de repartir désolée. C'est ainsi que l'ensemble l'a interprété. Al-Fatḥ (5/277). [↑](#footnote-ref-150)
151. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/489) [↑](#footnote-ref-151)
152. Sourate Luqmân : 31/15. [↑](#footnote-ref-152)
153. Al-Fatḥ (10/427). [↑](#footnote-ref-153)
154. Et on rapportera d'autres exemples concernant ces nombreuses situations dans la série : « Sa conduite (sur lui la paix et le salut) avec les personnes qui l'interrogeaient » qui, si Allah le veut, sera prochainement éditée. [↑](#footnote-ref-154)
155. Ses parties : 2711/5/368 ; 2712/5/368 ; 2732/5/388 ; 2731/5/388 ; 1694/3/634 ; 1811/4/13 ; 2712/5/368 ; 2731/5/388 ; 4158/7/509 ; 4178/7/519 ; 4181/7/519 = Il se peut qu'il soit englobé avec 1695/3/634 ; 2732/5/388 ; 4157/7/509 ; 4179/7/518 ;4180/7/519 ; 1694/3/634 ; 2712/5/368 ; 4158/7/509 ;4179/7519 ; 4181/7/519 ;1695/3/634 ; 2732/5/388 ; 4178/7/519 ; 2711/5/368 ; 4180/7/519] [↑](#footnote-ref-155)
156. (Rejetaient cela) signifie que c'était pesant pour eux et qu'ils se mirent en colère à ce sujet. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (3/188). [↑](#footnote-ref-156)
157. (Une affranchie) une jeune fille, ou qui a atteint sa majorité, c'est-à-dire : elle est devenue pubère. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (3/188). [↑](#footnote-ref-157)
158. Sourate Al-Mumtaḥinah (L'éprouvée) : 60/10. [↑](#footnote-ref-158)
159. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/733). [↑](#footnote-ref-159)
160. (Al-Ghamîm) Oasis à deux étapes de La Mecque. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-160)
161. (La tête) signifie : « l’avant », « le devant » de l'armée. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-161)
162. (La lisière de l'armée), [son extrémité délimitée par] la poussière noire soulevée par les sabots des chevaux [qui en font partie]. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-162)
163. (Au col) c'est le chemin dans la montagne. Il a été dit : il s'agit de l'endroit entre La Mecque et Médine par le chemin d'Al-Ḥudaybiyyah. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-163)
164. (Allez ! Allez !) voix pour encourager la bête à supporter l'itinéraire. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-164)
165. (Elle s'immobilisa) elle resta à sa place et ne se leva pas. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-165)
166. (Al-Qaṣwâ') du terme arabe : « Al-Qaṣû », qui est un morceau de l'extrémité de l'oreille. C'est ainsi qu'était nommée la chamelle du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) car l'extrémité de son oreille était coupée. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-166)
167. (Elle est exténuée) elle est rétive et éprouve de la difficulté. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-167)
168. (Celui qui a retenu l'éléphant) Allah, Exalté soit-Il, est Celui qui a retenu l'éléphant au moment où il a été amené en vue de détruire la Ka'bah. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-168)
169. (Ils respectent les interdits sacrés d'Allah), c’est-à-dire qu’ils s'abstiennent de combattre par considération de ce qui est sacré émanant d'Allah, Exalté soit-Il. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-169)
170. (ll les délaissa) Il s'en retourna, il repartit. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-170)
171. (Al-Ḥudaybiyyah) Nom de lieu proche de La Mecque. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-171)
172. (Flaque) Dans "Aṣ-Ṣihâḥ" : l'eau en faible quantité, celle qui n'a pas de substance. C'est-à-dire : Celle qui ne possède rien de nutritif. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-172)
173. (La jeune mère chamelle), il s’agit d’une chamelle ayant récemment enfanté et qui possède donc du lait. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-173)
174. (Les mères chamelles), à la base, ce sont les mères qui ont leurs petits avec elles. Et le sens voulu de sa parole : "Ils ont avec eux la jeune mère chamelle et les mères chamelles qui ont leurs enfants" désigne le fait qu'ils sont sortis avec celles qui ont du lait. Ceci, afin de s'approvisionner de leur lait et de ne pas revenir jusqu'à ce qu'ils combattent le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et l'empêchent d'entrer à La Mecque. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-174)
175. (Je leur accorderai une trêve) Je ferai en sorte qu'il y ai entre eux et moi une période de conciliation et d'armistice. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-175)
176. (Ils se poseront) ils se reposeront de l'effort de la guerre. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-176)
177. (Mes deux parties soient séparées), que le devant de mon cou soit séparé [du reste de mon corps], c'est-à-dire : jusqu'à ce que je meure. Ibn Qutaybah a dit : « Les deux parties sont les deux côtés devant le cou d'où est rattaché le lobe à la clavicule. Ce qu'il voulait dire par là c'est : "Jusqu'à ce que ma tête soit séparée de mon corps !" » Gharîb Al-Hadîth (1/492), d'Ibn Al-Jawzî. [↑](#footnote-ref-177)
178. (Comme les parents) à l'exemple du père dans la compassion et l'amour. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-178)
179. (Comme l'enfant) à l'exemple de l'enfant dans sa sincérité envers son père. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-179)
180. (Eradiquée) balayée, détruite. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-180)
181. (Littéralement : suce le bout du clitoris d'Al-Lât !) : "Al-Bazr" désigne le morceau de chair après la circoncision du sexe de la femme. Et parmi les habitudes des Arabes, il y avait le fait d'utiliser cette insulte en citant la mère. Abû Bakr (qu'Allah l'agrée) voulut en cela insulter 'Urwah au plus haut point, mettant ce qu'il adore au même niveau que sa mère. Et ce qui l'a poussé à cela c'est ce qui l'a mis en colère en l'entendant attribuer aux musulmans le fait de fuir. Quant à : "Al-Lât", c'est le nom de l'une des statues que Quraych et Thaqîf adoraient. Al-Fatḥ (5/401). [↑](#footnote-ref-181)
182. (Le casque, le bouclier) En arabe : "Al-Mighfar" : protection dont sont faites les armures de la taille de la tête. Al-Fatḥ (4/72). C'est ce qui recouvre la tête parmi les armes, comme le heaume et ce qui y ressemble, que ce soit en fer ou d'une autre matière. Note de bas de page au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/553). [↑](#footnote-ref-182)
183. (L’un d’entre eux), il s’agit d’Al-Ḥulays ibn 'Ilqimah Al-Ḥârithî. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-183)
184. (Ils tiennent en haute considération la bête de sacrifice), c'est-à-dire : ils ne la déclarent pas licite, ni ils ne transgressent à son encontre. Le pluriel de bête de sacrifice ("Al-Budn") est : ("Al-Badanah"). C'est ce que l'on immole dans le territoire sacré comme camélidé ou bovin. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-184)
185. (Cherchez-la pour lui) enquérez-vous d'elle devant lui. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-185)
186. (À l'improviste) soudainement, forcément. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-186)
187. (Il marche dans ses entraves), [enchaîné, d’une] marche d'une marche lente à cause de celles-ci. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-187)
188. (Ce qui est bas et vil) ce qui est déficient et humiliant. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-188)
189. (À son " étrier ") En arabe, le terme : "Gharzih" désigne, pour le chameau, ce qui correspond à l'étrier pour le cheval. La signification est : attache-toi à son affaire et ne diverge pas de lui ! Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-189)
190. (Son coiffeur) qui est Kharâch ibn Umayyah Al-Khuzâ'î. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-190)
191. Sourate Al-Mumtaḥanah (L'éprouvée) : 60/10. [↑](#footnote-ref-191)
192. (Liens conjugaux avec les mécréantes) liens conjugaux ("'iṣam ") est le pluriel de : ("'iṣmah"). C'est ce qui est infaillible dans le contrat de mariage. (Les mécréantes) désigne ici les polythéistes. Et la signification est : Vous ne devez pas établir de mariage avec elles, ni vous attacher à la relation conjugale entre vous et elles. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-192)
193. (Deux hommes) Ce sont : Khunays ibn Jâbir et un esclave affranchi qu'on appelait : Kawthar. Et celui qui les a envoyés à sa recherche était Al-Akhnas ibn Charîq. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-193)
194. (Untel), c'est Khunays. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-194)
195. (La personne), le propriétaire du sabre. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-195)
196. (Il parvint à le prendre), il le lui a donné, de sa main, jusqu'au moment où il a pris le dessus sur lui. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-196)
197. (Je vais être tué) il va me tuer si vous ne le repoussez pas de moi. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-197)
198. (Par Allah ! Assurément, Allah a fait en sorte de te déresponsabiliser) Tu n'as aucun blâme à recevoir de leur part pour ce que j'ai personnellement accompli. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-198)
199. (Malheur à sa mère !) Le malheur désigne le châtiment. C'est une parole qui, à la base, est une invocation contre lui. Toutefois, ici, elle a été employée pour désigner l'étonnement suite à son agissement. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-199)
200. (Les prémices de la guerre) les premiers mouvements vers la guerre et le fait d'attiser son feu. A la base, en arabe, le terme : "Al-Mis'ar" désige le bois grâce auquel on remue le feu. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-200)
201. (Si seulement il avait quelqu'un avec lui) s'il trouvait quelqu'un avec lui afin de le secourir et de le soutenir. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-201)
202. (Une bande) un groupe de 40 personnes ou plus. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-202)
203. (Une caravane), c'est une caravane de chameau qui transporte des marchandises et des biens. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/974). [↑](#footnote-ref-203)
204. (Tout en vous donnant le dessus sur eux), c'est-à-dire : après avoir eu le dessus sur eux et qu'ils furent soumis à votre autorité sans contrat ni engagement. Taysîr Al-Karîm Ar-Raḥmân (p : 514), de Cheykh As-Sa'dî. [↑](#footnote-ref-204)
205. Sourate Al-Fatḥ (La Victoire) : 48/24. [↑](#footnote-ref-205)
206. Sourate Al-Fatḥ (La Victoire) : 48/26. [↑](#footnote-ref-206)
207. Sa partie : [3732]. [↑](#footnote-ref-207)
208. Al-Fatḥ (5/395). [↑](#footnote-ref-208)
209. Al-Fatḥ (5/397). [↑](#footnote-ref-209)
210. Al-Fatḥ (5/399). [↑](#footnote-ref-210)
211. Al-Fatḥ (5/401). [↑](#footnote-ref-211)
212. Al-Fatḥ (5/415), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-212)
213. Al-Fatḥ (5/415), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-213)
214. Al-Fatḥ (5/401). [↑](#footnote-ref-214)
215. Ses parties : [1781/3/702 ; 1844/4/70 ; 2698/5/357 ; 2699/5/357 ; 2700/5/358 ; 3184/6/325 ; 4251/7/570] [↑](#footnote-ref-215)
216. (Et décrétèrent même qu'ils ne pourraient y rester que trois jours), c'est-à-dire : l'année prochaine. Al-Fatḥ (7/574). [↑](#footnote-ref-216)
217. (Lorsqu’il y entra), c'est-à-dire : l'année suivante. Al-Fatḥ (7/576). [↑](#footnote-ref-217)
218. (Et le délai passa), c'est-à-dire : les trois jours. Al-Fatḥ (7/576). [↑](#footnote-ref-218)
219. (La fille de Ḥamzah) dont le nom est 'Ammârah. Il a aussi été dit qu’elle s’appelait : Fâṭimah, Umâmah, Amatullah et Salmâ. Et le premier nom est le plus connu. Al-Fatḥ (7/577). [↑](#footnote-ref-219)
220. (En l’appelant : Ô oncle paternel !) C'est comme si elle s'était adressée ainsi au Prophète (sur lui la paix et le salut) afin de l'honorer. Sinon, c'est parce qu'il est le fils de son oncle paternel ou du fait qu'il a une filiation avec Ḥamzah ; et même s'il est son oncle paternel par filiation, il est aussi son frère de lait. Al-Fatḥ (7/577). [↑](#footnote-ref-220)
221. (Prends !), littéralement : « Devant toi ! » ; c'est une parole parmi les noms d'actions qui indique l'ordre de prendre la chose que l'on indique. Al-Fatḥ (7/577). [↑](#footnote-ref-221)
222. (Et sa tante maternelle est sous ma responsabilité), c'est-à-dire : mon épouse. Et le nom de sa tante maternelle est : Asmâ' bint 'Umays. Il a clairement dit son nom dans le hadith de 'Alî, [que l'on trouve dans le recueil de l'Imam Aḥmad]. Et il y avait, au sujet de chacun des trois, une ambiguïté : concernant Zayd, c'est à propos de la fraternité qu'il a rappelé et du fait que ce soit lui qui ait commencé à la sortir de La Mecque ; concernant Alî, c'est parce qu'il est le fils de son oncle paternel et qu'il la portait avec son épouse ; et concernant Ja'far, c'est du fait qu'il était le fils de son oncle paternel et que sa tante maternelle était sous sa responsabilité. Ainsi, c'est le côté de Ja'far qui est le plus vraisemblable du fait que, dans ce cas, la parenté avec elle se retrouvait aussi bien chez l'homme que chez la femme, ce qui n'était pas le cas des deux autres. Al-Fatḥ (7/578). [↑](#footnote-ref-222)
223. (Il a dit : " La tante maternelle occupe la position de la mère"), c'est-à-dire : dans ce jugement spécifique, car elle est proche d'elle dans la compassion, l'empathie et la guidance de ce qui sied vis-à-vis d'un enfant, selon ce qui est indiqué par le contexte. Al-Fatḥ (7/579). [↑](#footnote-ref-223)
224. (Et il a dit à 'Alî) : « Tu es de moi et je suis de toi ! » C'est-à-dire : dans la filiation, le fait d'être mon gendre, mais aussi dans la précédence, l'amour et d'autres choses comme caractéristiques spécifiques. Al-Fatḥ (7/579). [↑](#footnote-ref-224)
225. (Et il a dit à Zayd) : « Tu es notre frère ! » C'est-à-dire : dans la foi et en tant que notre esclave affranchi. C'est-à-dire : dans le sens où il l'a affranchi. Al-Fatḥ (7/580). [↑](#footnote-ref-225)
226. ('Alî a demandé) au Prophète (sur lui la paix et le salut) : « Pourquoi ne te maries-tu pas avec la fille de Ḥamzah ? - Il a répondu : Elle est la fille de mon frère ! » C'est-à-dire : [mon frère] de lait. Et dans la version d'Abû Sa'îd As-Sukarî, il y a : « et nous l'avons confiée à Ja'far ; et celle-ci n'a jamais cessé d'être sous sa responsabilité jusqu'à ce qu'il soit tué. Alors, Ja'far l'a enjointe à 'Alî et elle est donc ensuite restée auprès de lui jusqu'à ce qu'elle devienne pubère ; et alors, 'Alî l'a proposé au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) afin qu'il se marie avec elle mais il a dit : "Elle est la fille de mon frère de lait !" » Al-Fatḥ (7/580). [↑](#footnote-ref-226)
227. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/101) [↑](#footnote-ref-227)
228. Ses parties : [3139/6/280 ; 4024/7/376] [↑](#footnote-ref-228)
229. (Il me parlait), s'il me demandait et intercédait afin que je les libère. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/91). [↑](#footnote-ref-229)
230. (Ces personnes puantes), le terme : « An-natnâ », pluriel de « An-natn » et traduit ici par « puantes », indique tout ce qui exhale une odeur répugnante. Et ce qui est visé ici, c'est la puanteur abstraite de leur mécréance et de leur égarement. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/91). Ils étaient les captifs de Badr parmi les polythéistes. Al-Fatḥ (7/376). [↑](#footnote-ref-230)
231. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/823). [↑](#footnote-ref-231)
232. /6/12/153. [↑](#footnote-ref-232)
233. (Abû Ḥusayl), c'est Ḥusayl. Il a aussi été dit : Ḥisl. C'est le père de Ḥudhayfah. Al -Yamân est son pseudonyme. Et ce qui est connu auprès des savants du Hadith dans son utilisation est : Al-Yamân sans le " î " de l'annexion après et c'est peu usité sous cette forme. Toutefois, ce qui est authentique est de dire : "Al-Yamânî". Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/153). [↑](#footnote-ref-233)
234. Saḥîḥ Muslim, p : 767. [↑](#footnote-ref-234)
235. Ses parties : [462/1/661 ; 469/1/667 ; 2422/5/90 ; 2423/5/91 ; 4373/7/688 ; et Muslim : 4589/6/12/93]. [↑](#footnote-ref-235)
236. (Le Prophète (sur lui la paix et le salut) envoya des cavaliers vers le Najd) C'est-à-dire : la cavalerie en direction du Najd. Al-Fatḥ (7/689) [↑](#footnote-ref-236)
237. (De Banî Ḥanîfah), c'est une grande tribu célèbre qui descendait à Al-Yamâmah, entre La Mecque et le Yémen. Quant à Ḥanîfah, c'est Ibn Lujaym ibn Sa'b ibn 'Alî ibn Bakr ibn Wâ'il. Quant à Thumâmah ibn Uthâl, son père est ibn Nu'mân ibn Maslamah Al-Ḥanafî qui faisait partie des Compagnons émérites. Al-Fatḥ (7/688). [↑](#footnote-ref-237)
238. (Qu’escomptes-tu ?), c'est-à-dire : « que penses-tu ? » ; cela peut [aussi] supposer que ce soit : « Quelle idée te fais-tu dans ton esprit de la manière dont je vais agir avec toi ? » Il a répondu qu'il (escomptait et) pensait du bien. Al-Fatḥ (7/689). [↑](#footnote-ref-238)
239. Si tu me tues, tu tueras un homme qui a du sang [sur les mains]), c'est-à-dire : une personne dont celui qui la tue se débarrasse. Il se peut aussi que cela signifie qu'il a une dette de sang qui est réclamée et que, par conséquent, nul blâme sur le Prophète (sur lui la paix et le salut) s'il le tue. Al-Fatḥ (7/689). [↑](#footnote-ref-239)
240. (Terre irriguée), c'est-à-dire : d'eau. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/170). [↑](#footnote-ref-240)
241. (Il lui annonça la bonne nouvelle), c'est-à-dire : le bien d'ici-bas et celui de l'au-delà ; ou la bonne nouvelle du Paradis ; ou encore l'effacement de ses péchés et de leurs conséquences. Al-Fatḥ (7/690). [↑](#footnote-ref-241)
242. (As-tu changé de religion ?) As-tu penché vers une religion autre que la tienne et celle de tes ancêtres ? Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/170). [↑](#footnote-ref-242)
243. (Il répondit : "Non ! Mais je me suis converti à l'Islam avec Muḥammad.") C'est comme s'il avait dit : "Je ne suis pas sorti de la religion car l'adoration des idoles n'est pas une religion !" Et sa parole : "avec Muḥammad ", signifie : "J'ai accepté sa religion et nous avons cheminé tous les deux, l'un en compagnie de l'autre, dans l'Islam : moi, en commençant ; et lui en s'y maintenant." Al-Fatḥ (7/690). [↑](#footnote-ref-243)
244. (Vous ne recevrez pas le moindre grain de blé d’Al-Yamâmah avant que le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne l'autorise ! ) Ibn Hichâm a ajouté : Ensuite, il est sorti vers Al -Yamâmah et il les a empêchés de charger quoi que ce soit vers La Mecque. Alors, ils ont écrit au Prophète (sur lui la paix et le salut) : "Certes, tu ordonnes [de préserver] le lien de parenté." Et il a écrit à Thumâmah afin qu'il les laisse de sorte que la charge leur parvienne. Al-Fatḥ (7/690). [↑](#footnote-ref-244)
245. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/124) [↑](#footnote-ref-245)
246. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/95), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-246)
247. Al-Fatḥ (7/690). [↑](#footnote-ref-247)
248. Al-Fatḥ (7/690). [↑](#footnote-ref-248)
249. Ses parties : [2910/6/113-114 ; 2913/6/114 ; 4134/7/490 ; 4135/7/490 ; 4136/7/491 ; 4139/7/494 ; et Muslim : 11949/3/6/133 ; 5950-5951/8/15/45]. [↑](#footnote-ref-249)
250. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/78). [↑](#footnote-ref-250)
251. (Un homme) c'est Ghawth ibn Al-Ḥârith. Al-Fatḥ (7/493). [↑](#footnote-ref-251)
252. (Dégainé) c'est-à-dire : simplement hors de son fourreau. Al-Fatḥ (7/492). [↑](#footnote-ref-252)
253. (Le sabre est tombé) signifie ici : il l'a dégainé. Al-Fatḥ (7/491). [↑](#footnote-ref-253)
254. Saḥîḥ Muslim p : 352. [↑](#footnote-ref-254)
255. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (8/15/45), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-255)
256. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (8/15/45), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-256)
257. Ses parties : 3231/6/360-363 ; 7389/13/384 ; et Muslim : 4653/6/12/163]. [↑](#footnote-ref-257)
258. (Le jour d'Al-'Aqabah), c'est-à-dire : ce qu'il a rencontré et subi eut lieu ce jour-là. Il a été dit que : "Al-'Aqabah" désigne la Stèle d'Al-'Aqabah qui se trouve à Minâ. Il a aussi été dit qu'il s'agit d'un lieu spécifique à Ṭâ`if. Il se peut que ce dernier avis soit l'avis prévalant. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/115). [↑](#footnote-ref-258)
259. Il est dit que : son nom est 'Abd Yâlîl Mas'ûd. Al-Fatḥ (6/363). Ibn 'Abd Yâlîl était parmi les hauts dignitaires des gens de Ṭâ`if, de Thaqîf. Et, dans son exégèse, 'Abd ibn Ḥumayd a rapporté d'après Ibn Abî Nujayḥ, d'après Mujâhid à propos de Sa Parole, Exalté soit-Il : **{( *Et ils ont dit : « Si seulement ce Coran avait été révélé sur un homme issu de l'une des deux grandes cités »* )}** [Sourate Az-Zukhruf (L'ornement) : 43/31]. Il a dit : "Ce verset a été révélé concernant 'Utbah ibn Rabî'ah et Ibn 'Abd Yâlîl Ath-Thaqâfî. Al-Fatḥ (6/363). Et Mûsâ ibn 'Uqbah et Ibn Isḥâq ont mentionné que Kinânah ibn 'Abd Yâlîl a été reçu avec la délégation de Ṭâ`if, en l'an 10 [de l'Hégire], et qu’ils se sont convertis à l'Islam. Pour cela, Ibn 'Abd Al-Barr l'a mentionné comme un Compagnon. Toutefois, Al-Madînî a mentionné que la délégation s'est convertie à l'exception de Kinânah. Alors, il est sorti en direction du territoire byzantin où il est mort après cela. Et Allah sait mieux. Et dans « Al-Maghâzî », Mûsâ ibn 'Uqbah a mentionné d'après Ibn Chihâb que lorsque l'oncle du Prophète (sur lui la paix et le salut) - Abû Ṭâlib - est mort, il s'est dirigé vers Ṭâ`if dans l'espoir qu'il puisse trouver du soutien ; il se retourna à cet effet vers trois personnes de Thaqîf, qui étaient leurs maîtres et étaient des frères : 'Abd Yâlîl, Ḥabîb et Mas'ûd des Banî 'Amr. Il leur demanda de le placer sous leur protection et il se plaignit auprès d'eux des violations de leur peuple. Mais ils le rejetèrent du plus vil des rejets. C'est ce qu'a mentionné Ibn Isḥâq sans chaine longue. Et Ibn Sa'd a mentionné que cela se produisit durant [le mois de] Chawwâl, en l'an 10 de la mission prophétique et ce fut après la mort d'Abû Ṭâlib et de Khadîjah. Al-Fatḥ (6/363). [↑](#footnote-ref-259)
260. (J'ai alors rebroussé chemin) l'expression en arabe, littéralement : "sur mon visage" indique la direction qui lui fait face, le chemin venant vers lui. Al-Fatḥ (6/364). [↑](#footnote-ref-260)
261. (L’Ange des montagnes), c'est-à-dire : celui qui est chargé d'elles. Al-Fatḥ (6/364). [↑](#footnote-ref-261)
262. (Al-Akhchabayn), « les deux rocailleuses » sont deux montagnes de La Mecque : Abû Qubays et celle qui lui fait face. Elles sont comme [les deux montagnes] : « Al-Qu'ayqa'ân ». Elles ont été nommées ainsi du fait de leur solidité et de l'épaisseur de leurs pierres. On dit : « rajulun akhchab » pour désigner un homme solide qui a les os durs et peu de chair. Ce qui est voulu par : « replier sur eux les deux rocailleuses » c’est le fait de les faire se rencontrer sur [les gens de] la Mecque. Cela peut aussi supposer qu'il veuille qu'elles deviennent une seule et même masse compacte. Al-Fatḥ (6/364). [↑](#footnote-ref-262)
263. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/844). [↑](#footnote-ref-263)
264. Ses parties : [3012/6/170 ; et Muslim : 4549/6/12/53 ; 3013/6/170 ; 2370/5/54 ; et Muslim : 4511/6/12/53 ; 3014/6/172 ; 3015/6/172 ; et Muslim : 4547/6/12/52]. [↑](#footnote-ref-264)
265. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/797). [↑](#footnote-ref-265)
266. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/788) n°2966. [↑](#footnote-ref-266)
267. Ses parties : [3041/6/189 ; 4194/7/525 ; et Muslim : 4677/6/12/183]. [↑](#footnote-ref-267)
268. (Je suis sorti avant le premier appel à la prière), il s’agit de la prière de l'aube. Et c'est indiqué par sa parole, dans la version de Muslim : « ... Il les a poursuivis du dernier moment de la nuit jusqu'au lever du soleil ! » Al-Fatḥ (7/526). [↑](#footnote-ref-268)
269. (Les chamelles laitières), le terme en arabe est : « Al-Laqâḥ », qui signifie : « Al-Ḥalûb », c'est-à-dire : celles qui ont du lait. Al-Fatḥ (7/526). [↑](#footnote-ref-269)
270. (À Dhî Qarad) nom de lieu, dans lequel il y a de l'eau, situé à une distance de deux nuits de Médine, entre elle et Khaybar, sur le chemin du Châm. En arabe, le terme : « Al-Qarad » signifie la laine de pauvre qualité et ce qui tombe de l'écrin et de la laine. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/130). [↑](#footnote-ref-270)
271. (Un domestique d'Abd Ar-Raḥmân ibn 'Awf me rencontra). Ibn Ḥajar a dit : « Je n'ai pas réussi à trouver son nom. On peut supposer que c'est Rabâḥ, le jeune garçon domestique du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) comme dans la version chez Muslim. » Al-Fatḥ (7/526). [↑](#footnote-ref-271)
272. (Ghatafân), et chez Muslim : « Nous sommes arrivés à Al-Ḥudaybiyyah, puis nous sommes arrivés à Médine, alors le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a envoyé une personne avec Rabâḥ, son jeune domestique et j'étais avec lui. Je sortis avec un cheval de Ṭalḥah qu'il m'avait recommandé. Et au matin, nous avons trouvé 'Abd Ar-Raḥmân Al-Fazzârî. » Et chez Aṭ-Ṭabarânî, sous une autre forme, d'après Salamah : « Je suis sorti avec mon carquois et mon arc et pendant que je chassais en tirant des flèches, 'Uyaynah ibn Ḥiṣn attaqua les chamelles laitières du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et les abreuva ensuite. » Et il n'y a aucune contradiction en cela du fait qu'ils étaient tous les deux, 'Uyaynah et 'Abd Ar-Raḥmân ibn 'Uyaynah, parmi les gens. Al-Fatḥ (7/526). [↑](#footnote-ref-272)
273. (A l'aide !), en arabe : « Yâ Ṣabâhâh ! » qui est un appel au secours. [Et : « Ṣabâh » indique l’aube, le matin, le début de la journée]. C'est comme s'il avait appelé les gens en implorant leur secours au moment de l'aube. Al-Fatḥ (6/190). [↑](#footnote-ref-273)
274. (Je me suis précipité droit devant moi), c'est-à-dire : « Je ne me suis pas retourné, ni à droite ni à gauche ; plutôt, j'ai accéléré ma course. » En effet, il était mû par une forte inimitié. [↑](#footnote-ref-274)
275. (Aujourd'hui, c'est le jour des réprouvés), c'est-à-dire : des blâmés. Et l’expression signifie : « Aujourd'hui, c'est le jour de la destruction des blâmés ! » Al-Fatḥ (7/526). [↑](#footnote-ref-275)
276. (Je déclamais des vers) je disais des poèmes d'une certaine métrique. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/130). [↑](#footnote-ref-276)
277. (J’ai arraché), je leur ai pris de force. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/130). Et chez Muslim, dans ce passage : « Je me suis mis à leur décocher des flèches avec mon arc et je déclamais des vers ! » Il y a aussi : « Je rencontrai un homme d'entre eux à qui je décochai une flèche dans le pied qui lui transperça la cheville. Je ne cessais de leur tirer des flèches et de les blesser. Au moment où l'un de leurs cavaliers est revenu vers moi, je suis allé à un arbre, je me suis assis à sa base et je lui ai tiré dessus jusqu'à le blesser. Et lorsque le cheval fut pris en embuscade et qu'eux aussi pénétrèrent, ils furent eux aussi pris en embuscade. J'ai alors gravi la montagne et je leur ai lancé des pierres ! » Et chez Ibn Isḥâq : « Et Salamah était comme un lion ; lorsque les cavaliers l'attaquaient, il fuyait ! Ensuite, il les agressait et leur tirait dessus avec son arc. » Al-Fatḥ (7/527) Et dans la version chez Muslim : « Je n'ai pas cessé d'être ainsi jusqu'à ce qu'Allah ne laisse plus aucune chamelle appartenant au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) aux mains de ces gens ; je les ai suivis et attaqués avec mes flèches jusqu'à avoir réussi à leur prendre trente manteaux et trente lances dont ils s'étaient délestés ! » Al-Fatḥ (7/528). [↑](#footnote-ref-277)
278. (Manteau), le terme désigne ici un vêtement cousu dans lequel on s'enveloppe. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/130). [↑](#footnote-ref-278)
279. (J’ai empêché les gens d'avoir l'accès à l'eau) je les ai empêchés de boire. Al-Fatḥ (7/528). [↑](#footnote-ref-279)
280. (Sois donc indulgent), c'est-à-dire : sois bienfaisant ou sois doux [envers eux]. Al-Fatḥ (6/190). [↑](#footnote-ref-280)
281. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/90). [↑](#footnote-ref-281)
282. Ses parties : [5393/9/446 ; 5394/9/446 ; et Muslim : 5395/9/447 ; 5372/7/14/24 ; 5374/7/14/25 ; 5396/9/446 ; 5397/9/446 ; et Muslim : 5378/7/14/26 ; 5379/7/14/26]. [↑](#footnote-ref-282)
283. (Un homme qui mangeait beaucoup s'est converti à l'Islam) On trouve dans la version de Muslim, d'après Abî Ṣâliḥ, d'après Abû Hurayrah que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) reçut un invité qui était un mécréant. Il ordonna que l'on traie pour lui une chèvre dont il but le lait [une première fois], puis encore, et encore jusqu'à ce qu'il en but à sept reprises. Ensuite, le lendemain, il s'est converti et de nouveau il ordonna que l'on traie pour lui une chèvre dont il but le lait [une première fois], puis encore une fois mais, cette fois-ci, il ne termina pas de boire. Al-Fatḥ (9/448). [↑](#footnote-ref-283)
284. Le sens voulu par sept « estomacs », l'imam Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a mentionné sept avis à ce sujet : notamment, le fait que le croyant mentionne Allah, Exalté soit-Il, au moment de manger et de boire de sorte que le diable ne s'associe pas avec lui, ainsi, le peu lui suffit. Quant au mécréant, il ne mentionne pas le Nom d'Allah et ainsi le diable s'associe à lui. Al-Fatḥ (9/449). [↑](#footnote-ref-284)
285. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/392) [↑](#footnote-ref-285)
286. Saḥîḥ Muslim, p.882 [↑](#footnote-ref-286)
287. [2008/3/6/164]. [↑](#footnote-ref-287)
288. (Il exorcisait) en pratiquant la « Ruqyah ». Il s'agit de formules par le biais desquelles la personne atteinte de maux recherche protection et refuge. Explication de Muḥammad Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim (2/593). [↑](#footnote-ref-288)
289. (Contre le souffle) ici, le « souffle » signifie : la folie et le toucher du djinn. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (3/6/162). [↑](#footnote-ref-289)
290. (Est-ce que je peux t'exorciser ?), c'est-à-dire : Est-ce que tu désires que je te fasse une « ruqyah » ? Est-ce que tu penches vers elle ? Explication de Muḥammad Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim (2/593). [↑](#footnote-ref-290)
291. (Le fond de la mer). [En arabe : « Nâ'ûs »] et il a aussi été dit : « Qâ'ûs ». Abû 'Ubaydah a dit [que cela indiquait] : « La mer profonde et son centre. » Abû Marwân ibn Sirâj a dit : « Le fond de la mer désigne sa profondeur, celle qui est troublée par ses vagues de sorte que ses eaux ne sont pas stables. C'est une expression arabe authentique. » Et l'auteur du livre « Al-'Ayn » a dit : « Sa partie la plus profonde. » Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (3/6/163). [↑](#footnote-ref-291)
292. (Ḍimâd) et (Chanû`ah). Ainsi vocalisé en arabe. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (3/6/162). [↑](#footnote-ref-292)
293. Saḥîḥ Muslim, p :360. [↑](#footnote-ref-293)
294. Ses parties : [4245/6/11/103]. [↑](#footnote-ref-294)
295. (Al-‘Aḍbâ’) était une chamelle racée appartenant à un homme des Banî 'Aqîl ; ensuite elle a appartenu au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Explication de Muḥammad Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim (3/1262). [↑](#footnote-ref-295)
296. (Une bête portant un pèlerin) il signifiait par-là : Al-‘Aḍbâ’ car elle ne portait pas, ou elle était connue pour rarement porter. Explication de Muḥammad Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim (3/1262). [↑](#footnote-ref-296)
297. (Si tu as dit cela et qu'il en est ainsi) signifie : Si tu as prononcé la parole de l'Islam avant la captivité, au moment où tu étais maître de ton affaire, tu as alors pleinement réussi ! Mais, si tu t'es converti à l'Islam après la captivité et qu'il n'y a plus le choix de te tuer, il reste encore le choix entre : l'asservissement, la grâce et la rançon. [↑](#footnote-ref-297)
298. (Une chamelle docile), c'est-à-dire : soumise. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/11/103). [↑](#footnote-ref-298)
299. (Ils furent avertis de sa fuite), c’est-à-dire qu’ils apprirent [sa fuite]. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/11/103). [↑](#footnote-ref-299)
300. Saḥîḥ Muslim, p : 692. [↑](#footnote-ref-300)
301. Ses parties : [4810/8/421 ; et Muslim : 322/1/2/139]. [↑](#footnote-ref-301)
302. (Ce que nous avons commis) comme péchés dans la période préislamique. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî. [↑](#footnote-ref-302)
303. Sourate Al-Furqân (Le Discernement) : 25/68. [↑](#footnote-ref-303)
304. Sourate Az-Zumar (Les Groupes) : 39/53. [↑](#footnote-ref-304)
305. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/253) [↑](#footnote-ref-305)
306. Ses parties : [3039/6/188 ; 4043/7/405 ;4561/8/78 ; 3986/7/357 ; 4067/7/422]. [↑](#footnote-ref-306)
307. (Ce jour-là, nous avons rencontré les polythéistes) Dans la version d'Abû Nuaïm : « Lorsque ce fut le jour de Uḥud, nous avons rencontré les polythéistes. » Al-Fatḥ (7/405). [↑](#footnote-ref-307)
308. (Les archers), ils étaient cinquante hommes. Al-Fatḥ (7/405). [↑](#footnote-ref-308)
309. (Il nomma 'Abdullah comme chef pour eux) 'Abdullah ibn Jubayr. Al-Fatḥ (7/405). [↑](#footnote-ref-309)
310. (J’ai vu les femmes se dépêcher), c'est-à-dire qu’elles pressèrent le pas. Al-Fatḥ ( 7/405). [↑](#footnote-ref-310)
311. (Elles avaient levé [leur habit] au-dessus de leurs mollets), c'est-à-dire : afin que cela les aide à fuir plus rapidement. Al-Fatḥ (7/406). [↑](#footnote-ref-311)
312. (Et lorsqu'ils refusèrent, leurs visages se détournèrent) Ils se mirent à errer et ils ne surent pas où se diriger. Dans sa version, Zuhayr a ajouté : « C'était lorsque le Messager les appelait de l'autre côté, et il ne resta alors aux côtés du Prophète (sur lui la paix et le salut) que douze hommes ! » Al-Fatḥ (7/406). [↑](#footnote-ref-312)
313. (Mutilation), en arabe : « Muthlah ». Ibn Tîn a dit : « On peut aussi dire : "Mathlah" » Ibn Fâris a dit : « [C’est] mutiler la victime lorsqu'on la coupe. » Ibn Isḥâq a dit : « Ṣâliḥ ibn Kaysân m'a relaté : "Hind et les femmes sont sorties afin de mutiler les tués en leur coupant les oreilles et le nez. Hind en a même fait un bracelet et des colliers et elle a donné son bracelet et ses colliers, c'est-à-dire : les parures qu'elle portait, à Waḥchî en récompense du meurtre de Ḥamzah. Elle retira le foie de Ḥamzah et le déchiqueta, mais elle ne put l'avaler. Alors, elle le recracha." » Al-Fatḥ (7/408). [↑](#footnote-ref-313)
314. (Je ne l'ai pas ordonné, et cela ne m'a pas déplu), c’est-à-dire que l'acte ne m'a pas répugné, même s’il s'est produit sans mon ordre. Al-Fatḥ (7/408). [↑](#footnote-ref-314)
315. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/60) [↑](#footnote-ref-315)
316. Sourate An-Nûr (La lumière) : 24/52 [↑](#footnote-ref-316)
317. Ses parties : [3036/6/187 ; 3076/6/218 ; 3823/7/172 ; 4355/7/669 ; 4356/7/669 ; 4357/7/669 ; 6089/10/519 ; 6333/11/140 ; et Muslim : 6366/8/16/35]. [↑](#footnote-ref-317)
318. (Ne me soulageriez-vous pas ?), c’est-à-dire : ne soulageriez-vous pas mon cœur et mon esprit de l'égarement dont cette demeure est la cause ? Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/62). [↑](#footnote-ref-318)
319. (Dhul Khalaṣah) Demeure dans laquelle des statues étaient adorées par [les tribus de] Daws, Khath'am, Bajîlah et quiconque vivait dans leur territoire. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/62). [↑](#footnote-ref-319)
320. (Aḥmas) Tribu arabe. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/62). Et Ibn Ḥajar a dit : « Ils étaient les frères de Bajîlah, le clan de Jarîr, qui s'affiliaient à Aḥmas ibn Al-Ghawth ibn Anmâr. Quant à Bajîlah, c'était une femme qui s'affiliait à la célèbre tribu. Quant à Mudâr, leur filiation remonte aussi à Anmâr. » Al-Fatḥ (7/672). [↑](#footnote-ref-320)
321. (Abîmé et usé), recouverte de goudron par [traitement de] la gale. C'est-à-dire que la monture est devenue noire à cause de la brûlure. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/62). [↑](#footnote-ref-321)
322. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/121) [↑](#footnote-ref-322)
323. Al-Fatḥ (8/72). [↑](#footnote-ref-323)
324. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (8/16/268). [↑](#footnote-ref-324)
325. Ses parties : [2808/6/29 ; et Muslim : 4941/7/13/47]. [↑](#footnote-ref-325)
326. (Un homme) Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : "Je n'ai pas réussi à trouver son nom !" Al-Fatḥ (6/30). [↑](#footnote-ref-326)
327. (Bardé de fer), en arabe : « Muqanna' ». C'est une image utilisée afin d’indiquer que son visage est recouvert d'outils de guerre. Al-Fatḥ (6/31) [↑](#footnote-ref-327)
328. (Il a été grandement récompensé), c'est-à-dire d'une immense récompense. Et de ce hadith, on voit que l'immense récompense peut résulter d'une œuvre minime, par la Grâce d'Allah et Sa bienfaisance. Al-Fatḥ (6/31) [↑](#footnote-ref-328)
329. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/758). [↑](#footnote-ref-329)
330. Sourate Al-Furqân (Le Discernement) : 25/23. [↑](#footnote-ref-330)
331. Pour plus de détails, voir : Al-Fatḥ (6/30) [↑](#footnote-ref-331)
332. (Ses parties : [1602/3/548 ; 4256/7/581 ; 4257/7/581 ; et Muslim : 3059/5/9/14]. [↑](#footnote-ref-332)
333. (Yathrîb) Nom de Médine durant la période préislamique. Al-Fatḥ (7/852) [↑](#footnote-ref-333)
334. (D’accélérer le pas) de marcher vite. En effet, le terme utilisé ici en arabe : « Al-Harwalah », indique la marche rapide avec des pas rapprochés. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/150). [↑](#footnote-ref-334)
335. (Les deux piliers), c'est-à-dire : [les piliers] yéménites (le coin yéménite et le coin de la pierre noire). Al-Fatḥ (7/582). [↑](#footnote-ref-335)
336. (Ménager leurs forces) en étant doux et compatissant à leur égard. Al-Fatḥ (7/582). [↑](#footnote-ref-336)
337. Al-Fatḥ (3/549), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-337)
338. Saḥîḥ Muslim, n°3055, p : 521. [↑](#footnote-ref-338)
339. Saḥîḥ Muslim, n°3056, p : 521. [↑](#footnote-ref-339)
340. Al-Fatḥ (3/549). [↑](#footnote-ref-340)
341. Ses parties : [1846/4/75 ; 3044/6/191 ; 4286/7/609 ; 5808/10/286 ; et Muslim : 3308/5/9/138]. [↑](#footnote-ref-341)
342. (Le casque) En arabe : "Al-Mighfar", désigne le revêtement protecteur dont sont constituées les armures de la taille de la tête. Al-Fatḥ (4/72). C'est une arme qui recouvre la tête, comme le heaume et ce qui y ressemble, en fer ou d'une autre matière. Note de bas de page au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/553). [↑](#footnote-ref-342)
343. (Ibn Khaṭal) : Il a été ordonné de tuer Ibn Khaṭal car il avait été musulman [puis a apostasié]. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) l'avait envoyé afin de collecter l'aumône légale et il avait envoyé avec lui un homme des Anṣâr. Il y avait aussi avec lui un esclave affranchi qui était à son service et qui était musulman. Il fit une halte, ordonna à son esclave affranchi d'égorger un bouc et de lui préparer un repas. Il s'endormit, se réveilla et vit que l'esclave affranchi ne lui avait rien préparé. Alors, il revint vers lui et le tua. Ensuite, il apostasia et redevint polythéiste. Il avait aussi deux jeunes femmes esclaves qui chantaient pour lui des satires sur le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Al-Fatḥ (4/73) [↑](#footnote-ref-343)
344. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/553). [↑](#footnote-ref-344)
345. Al-Fatḥ (4/74), [7/609), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-345)
346. Al-Fatḥ (4/75), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-346)
347. Al-Fatḥ (4/75). [↑](#footnote-ref-347)
348. Ses parties : [2537/5/199 ; 3048/6/193 ; 4018/7/373]. [↑](#footnote-ref-348)
349. (Des hommes parmi les Anṣâr), c'est-à-dire : parmi ceux qui ont participé à Badr. En effet, Al-'Abbâs était un prisonnier de Badr et les polythéistes l'avaient emmené avec eux pour se rendre à Badr. Al-Fatḥ (7/374). [↑](#footnote-ref-349)
350. (Pour le fils de notre sœur 'Abbâs), c'est-à-dire qu’Ibn 'Abd Al-Muṭṭalib et Umm Al-'Abbâs ne font pas partie des Anṣâr. Plutôt, sa grand-mère Umm 'Abd Al-Muṭṭalib est, elle, Al-Anṣâriyyah. Ils l'ont donc libéré par rapport à la grand-mère d'Al-'Abbâs, une sœur, du fait qu'elle faisait partie d'eux ; et pour Al-'Abbâs, son fils, du fait qu'elle était sa grand-mère ; et c'était Salmâ bint 'Amr ibn Zayd ibn Lubayd de Banî 'Adîyy ibn An-Najjâr de Banî Al Khazraj. Quant à la mère d'Al-'Abbâs, c'était Natîlah. Al-Fatḥ (7/374). [↑](#footnote-ref-350)
351. (N'abandonnez pas un dirham !), c'est-à-dire : Ne délaissez rien de la rançon. Al-Fatḥ (7/374). [↑](#footnote-ref-351)
352. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/694). [↑](#footnote-ref-352)
353. Al-Fatḥ (5/200). [↑](#footnote-ref-353)
354. Ses parties : [2780/5/480]. [↑](#footnote-ref-354)
355. (Tamîm Ad-Dâriyy et 'Adiyy) étaient tous les deux chrétiens lorsque se produisit l'histoire évoquée dans le hadith. Tamîm (qu'Allah l'agrée) s'est converti à l'Islam après cela. Quant à 'Adiyy, il ne s'est pas converti à l'Islam. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/13). [↑](#footnote-ref-355)
356. (La personne de Banî Sahm est morte dans une terre où il n'y avait pas de musulmans) Et dans la version d'Al-Kalbî : « La personne de Sahm est tombée malade et leur a fait une recommandation en leur ordonnant de transmettre ce que sa famille avait laissé. Tamîm a dit : "Et lorsqu'il est mort, nous avons pris un calice de ce qu'il avait laissé. Et c'était son plus grand commerce. Nous l'avons alors vendu pour 1000 dirhams et nous nous sommes partagés la somme, 'Adiyy et moi." » Al-Fatḥ (5/482). [↑](#footnote-ref-356)
357. (Lorsqu'ils revinrent avec ce qu'il avait laissé), dans la version d'Ibn Jurayj, d'après 'Ikrimah : « La personne de Sahm que nous avons évoquée est tombée malade, alors elle a écrit son testament de sa main puis l'a mis dans ses affaires. Ensuite, elle leur a fait une recommandation. Lorsqu'elle est morte, ils ont ouvert ses affaires puis sont allés chez sa famille et leur ont donné ce qu'ils voulaient. Sa famille a alors ouvert ses affaires, ils ont trouvé le testament cependant ils avaient aussi perdu des choses. [La famille] a questionné à propos de ces choses mais ils nièrent. Ils les ont donc convoqués devant le Prophète (sur lui la paix et le salut) et le verset suivant fut révélé, jusqu'à Sa parole : **{( *«… Sinon, nous serions certes du nombre des pécheurs ! »* )}** Alors, il leur ordonna de les faire jurer. Al-Fatḥ (5/482) [↑](#footnote-ref-357)
358. (Calice) : un verre. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/13) [↑](#footnote-ref-358)
359. (Feuilleté), c'est-à-dire qu'il était sculpté et avait la caractéristique de la feuille du palmier. Et dans certaines copies, dont celle d'Abû Dâwud : « lubrifié », c'est-à-dire : « verni » et le premier terme est le plus connu. Et dans la version d'Ibn Jurayj, d'après 'Ikrimah, on trouve : « un récipient d'argent sculpté d'or. », et il a ajouté dans sa version que lorsque Tamîm et 'Adiyy ont été interrogés à propos de ce calice, ils ont dit : « Nous la lui avons achetée ! » Alors, ils ont fait remonter l'affaire jusqu'au Prophète (sur lui la paix et le salut) et c'est là qu'est descendu : **{( *Et si l'on découvre que ces deux témoins sont coupables de pêché* )}** [Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 5/107]. Et dans la version d'Al-Kalbî, d'après Tamîm, on trouve : « Lorsque je me suis converti à l'Islam, j'ai culpabilisé et je me suis rendu auprès de sa famille. Je les ai alors informés de ce qui s'était réellement passé et je leur ai donné 500 dirhams tout en les informant que mon compagnon avait aussi la même somme. » Al-Fatḥ (5/482). [↑](#footnote-ref-359)
360. (Ses ayant-droits) Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Dans une autre exégèse, Muqâtil ibn Salmân l'a appelé : Al-Muṭṭalib ibn Wadâ'ah, qui était aussi de Sahm. Toutefois, le premier était nommé : 'Abdullah ibn 'Amr ibn Al-Âs. » Al-Fatḥ (5/482) [↑](#footnote-ref-360)
361. Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 5/106. [↑](#footnote-ref-361)
362. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/752). [↑](#footnote-ref-362)
363. Ses parties : [3045/6/192 ; 3989/7/359 ; 4086/7/437 ; 7402/13/393]. [↑](#footnote-ref-363)
364. (Expédition) une partie de l'armée qui atteint au maximum 400 [soldats] et qui est envoyée contre l'ennemi. Cette expédition a été appelée l'expédition d'Ar-Rajî'. Elle eut lieu au mois de Ṣafar, en l'an 4 de l'Hégire. "Ar-Rajî' " est le nom d'un point d'eau entre La Mecque et 'Usfân. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-364)
365. (Afin d'espionner) un espion est quelqu'un qui recueille des informations sur l'ennemi. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-365)
366. (Jusqu’à parvenir à un endroit entre ‘Usfân et La Mecque) qui est à sept miles de 'Usfân. Al-Fatḥ (7/440). [↑](#footnote-ref-366)
367. (Ils se hâtèrent à leurs traces), c'est-à-dire : ils les suivirent. Et dans la version d'Abû Ma'char dans ses « Expéditions » (Al-Maghâzî) : « Ils firent halte à l'aube à Ar-Rajî', ils mangèrent des dattes 'Ajwah et des noyaux tombèrent par terre. Ils cheminaient de nuit et se cachaient le jour. Alors, une femme de Hudhayl qui faisait paître des moutons est venue et a vu les noyaux des dattes. Elle s'est étonnée de leur petitesse et a dit : "Ce sont des dattes de Yathrib !" Elle a alors appelé son peuple qui est venu. Et là ils sont partis à leur recherche et ils les ont trouvés qui se cachaient dans la montagne. » Al-Fatḥ (7/440). [↑](#footnote-ref-367)
368. (Lieu élevé) endroit en hauteur ou lieu distinct. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-368)
369. (Parmi sept autres hommes) dans un groupe de sept hommes. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-369)
370. (Il resta Khubayb, Zayd et un autre homme) Dans la version d'Ibn Isḥâq : « Quant à Khubayb ibn 'Adiyy, Zayd ibn Ad-Dathinah et 'Abdullah ibn Ṭâriq, ils se constituèrent prisonniers. » Et c'est de lui que l'on connait le nom du troisième homme qui est 'Abdullah ibn Ṭâriq. Al-Fatḥ (7/441). [↑](#footnote-ref-370)
371. (Jusqu’à ce qu’ils les vendent tous les deux [en tant qu’esclaves] à La Mecque) Dans la version d'Ibn Isḥâq et Ibn Sa'd : « Quant à Zayd, il fut vendu à Ṣafwân ibn Umayyah qui le tua en contrepartie de son père. » Al-Fatḥ (4/441). [↑](#footnote-ref-371)
372. (Un rasoir), un petit couteau en fer. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-372)
373. (Se raser le pubis), il s’agit du fait de se raser les poils du pubis, c’est-à-dire ce qui pousse autour du sexe. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-373)
374. (Elle a dit : "J’ai alors été inattentive à l'égard de mon jeune enfant.") Et dans la version de Buraydah ibn Sufyân : « Elle avait un petit enfant et celui-ci se dirigea vers lui. Alors, il l'a pris et l'a assis auprès de lui. La femme a eu peur qu'il ne le tue et l'a donc supplié. » Et chez Abû Al-Aswad d'après 'Urwah : « Khubayb a pris le jeune garçon et a alors dit : "Est-ce qu'Allah est plus apte que vous ? - Elle répondit : Ce n'est pas ce que j'ai pensé de toi ! - Alors, il lui jeta le rasoir et dit : Certes, je ne faisais que plaisanter !" » [↑](#footnote-ref-374)
375. (De moi) de ma prière et ma façon de la prolonger. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-375)
376. (Recense-les tous !) Arrache-les par la destruction et qu'il n'en reste aucun d'entre eux ! Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-376)
377. (Les moignons) désigne l'articulation ou l'assemblage des os. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-377)
378. (Membres épars) ou morceaux de chair. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-378)
379. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-379)
380. (Comme un essaim) des nuages ombrageux. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-380)
381. (Bourdons) les mâles des abeilles ou des guêpes. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/67). [↑](#footnote-ref-381)
382. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/67). [↑](#footnote-ref-382)
383. Hadith n°1946, Saḥîḥ Muslim, p : 351. [↑](#footnote-ref-383)
384. Ses parties : [3051/6/194 ; et Muslim : 4572/6/12/67]. [↑](#footnote-ref-384)
385. (Un espion), littéralement : un œil. En arabe, l'espion : "Al-Jâsûs", a été appelé "œil" car la majeure partie de son œuvre se fait par le biais de l’œil ou du fait de la grande importance qu'il attache à la vision et comment il s'y adonne. En fait, c'est comme si l'ensemble de son corps était devenu un œil. Al-Fatḥ (6/195). [↑](#footnote-ref-385)
386. (Il s'en est allé), c'est le sens de : "infatala" dans le texte. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/69). [↑](#footnote-ref-386)
387. (Il le tua) C'est-à-dire : Salamah ibn Al-Akwa' (qu'Allah l'agrée) le tua. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/69). [↑](#footnote-ref-387)
388. (Fut rétribué pour son acte), il lui fut donné. Et la rétribution est la condition que l'imam impose à quiconque accomplit une œuvre qui contient un danger. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/69). [↑](#footnote-ref-388)
389. (Son patrimoine) c'est tout ce qui est avec la personne tuée que ce soit : monture, armes, biens, etc. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/69). [↑](#footnote-ref-389)
390. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/804). [↑](#footnote-ref-390)
391. Ses parties : [476/1/671 ; 2138/4/412 ; 2263/4/517 ; 2264/4/518 ; 2297/4/556 ; 3905/7/271 ; 4093/7/449 ; 5807/10/285 ; 6079/10/513 ; 2439/5/112 ; 3615/6/719 ; 3652/7/10 ; 3908/7/282 ; 3917/7/300 ; 5607/10/72 ; et Muslim : 7522/9/18/141 ; 5239/7/13/191 ; 3906/7/281]. [↑](#footnote-ref-391)
392. (Bark Al-Ghimâd), endroit à 5 nuits de La Mecque en direction du Yémen. Al-Fatḥ (7/273). [↑](#footnote-ref-392)
393. (Ad-Daghinah), il a été dit : il s’agit de sa mère. Et il a été dit : c'est la mère de son père. Et il a été dit : c'est sa bête. Le terme : « Ad-Dughunnah », désigne ce qui est relaxant. Et son sens initial désigne les nuages qui contiennent beaucoup de pluie. [↑](#footnote-ref-393)
394. (Et il est le chef [de la tribu] d'Al-Qârah), c'est une tribu célèbre de Banî Al-Hûn ibn Khuzaymah ibn Mudrikah ibn Ilyès ibn Muḍar. Al-Fatḥ (7/274). [↑](#footnote-ref-394)
395. (Les gens de [la tribu de] Quraych ne nièrent pas cela), c'est-à-dire qu’ils n'ont pas réfuté sa parole concernant la loyauté d'Abû Bakr. Al-Fatḥ (7/274). [↑](#footnote-ref-395)
396. (Ils commencèrent à s'attrouper devant chez lui), ils se bousculèrent et s'attroupèrent. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/58). [↑](#footnote-ref-396)
397. (Nous répugnerions à trahir notre engagement à ton égard), c'est-à-dire : nous te trahirons. Al-Fatḥ (7/275). [↑](#footnote-ref-397)
398. (L’ensemble), indique ici : la plupart. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/58). [↑](#footnote-ref-398)
399. (Il s'est retenu), c'est-à-dire : cela l'a empêché d'émigrer. Al-Fatḥ (7/276). [↑](#footnote-ref-399)
400. (Qui tombent quand on les frappe), le mot « Al-Khabaṭ », traduit ici par (qui tombent...) désigne ce qui est frappé du bâton et tombe comme feuilles de l'arbre. Il a été dit que : « As-Samur » désigne la feuille d'acacia et que le mot : « Al-Khabaṭ », désigne tout ce qui a une ombre épaisse. Al-Fatḥ (7/276). [↑](#footnote-ref-400)
401. (Au milieu de la journée), c'est-à-dire après-midi, lorsque le soleil commence à décliner, ce qui correspond au moment où la chaleur du jour est la plus forte. Al-Fatḥ (7/277). [↑](#footnote-ref-401)
402. (Couvert), la tête recouverte. Al-Fatḥ (7/277). [↑](#footnote-ref-402)
403. (Du plus rapide des équipements), c'est à dire en se pressant ; et l'équipement désigne ici ce dont la personne a besoin pour son voyage. Al-Fatḥ (7/278). [↑](#footnote-ref-403)
404. (Des provisions dans un sac en cuir), c'est-à-dire : de la nourriture dans un sac en cuir. En effet, dans la langue arabe, l'origine du mot : « As-Sufrah » désigne la provision que l'on prépare pour le voyageur, ensuite ce mot a été utilisé pour désigner le récipient de provision. Al-Fatḥ (7/278). [↑](#footnote-ref-404)
405. (Sa ceinture), « An-Niṭaq » désigne ce qui permet de serrer la taille. [7/278). [↑](#footnote-ref-405)
406. (Ils s'y sont cachés), c'est-à-dire qu'ils s'y sont dissimulés. Al-Fatḥ (7/279). [↑](#footnote-ref-406)
407. (Perspicace), à l'intelligence vive. Al-Fatḥ (7/279). [↑](#footnote-ref-407)
408. (Sagace), à la compréhension rapide. Al-Fatḥ (7/279). [↑](#footnote-ref-408)
409. (Il quittait), c'est-à-dire qu'il sortait à l'aube pour aller à La Mecque. Al-Fatḥ (7/279). [↑](#footnote-ref-409)
410. (Comploter contre eux deux), c'est-à-dire : demander à leur encontre ce qui constituait une infamie ; et cela fait partie de la ruse. Al-Fatḥ (7/280). [↑](#footnote-ref-410)
411. (Il le laissait aller) du mot : « Ar-Rawâh » qui désigne l'itinéraire le soir. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/58). [↑](#footnote-ref-411)
412. (Lait frais), le lait agréable et doux. Al-Fatḥ (7/280). [↑](#footnote-ref-412)
413. (Il leur avait chauffé), il s'agit du lait chauffé, celui qui est posé sur des pierres chauffées par le soleil ou sur le feu afin de faire disparaître sa texture molle. Al-Fatḥ (7/280). [↑](#footnote-ref-413)
414. (Il hélait), « An-Na'îq », celui qui hèle, désigne la voix du berger lorsqu'il rabroue le troupeau. Al-Fatḥ (7/280). [↑](#footnote-ref-414)
415. (Il avait une alliance), c'est-à-dire qu'il était allié [à eux]. Al-Fatḥ (7/280). [↑](#footnote-ref-415)
416. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/29). [↑](#footnote-ref-416)
417. (Sous nos yeux), c'est-à-dire : sous notre regard, de visu. Ils cherchaient une trace d'eux. Al-Fatḥ (7/283). [↑](#footnote-ref-417)
418. (L’extrémité inférieure), c'est le fer qui est en bas de la lance. Al-Fatḥ (7/284). [↑](#footnote-ref-418)
419. (Les flèches de tirage au sort), ce sont les « embouts », qui désignent les flèches qui n'ont pas de plume, ni de lame. Al-Fatḥ (7/284). [↑](#footnote-ref-419)
420. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/30) [↑](#footnote-ref-420)
421. (Une selle) En arabe : « Ar-Rahl » désigne, pour la chamelle, ce que la selle est au cheval. Al-Fatḥ (6/720). [↑](#footnote-ref-421)
422. (Pour encaisser) pour récupérer et prendre. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-422)
423. (Tu as voyagé de nuit) tu as cheminé durant la nuit. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-423)
424. (Le milieu de journée), c'est-à-dire : la moitié du jour. On l'a appelé : « milieu » (littéralement en arabe : « Qâ`iman ») car l'ombre se manifeste à ce moment-là et c'est comme si elle ne bouge pas. Al-Fatḥ (6/720). [↑](#footnote-ref-424)
425. (S’est dressé devant nous), est apparu. Al-Fatḥ (6/721). [↑](#footnote-ref-425)
426. (Une peau d'animal), il s'agit de la peau que l'on revêtit. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-426)
427. (Je vais dépoussiérer pour toi ce qu'il y a autour de toi), c'est-à-dire : la poussière afin que le vent ne la projette pas sur lui. Il a [aussi] été dit : Ici, « An-Nafd » signifie monter la garde, surveiller. Al-Fatḥ (6/721). [↑](#footnote-ref-427)
428. (Un récipient), « qa'b » désigne un récipient en bois. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-428)
429. (Une coupe), « Kathbah » désigne l'équivalent d'une traite légère. Al-Fatḥ (6/722). [↑](#footnote-ref-429)
430. Il puisse se désaltérer), qu'il puisse s'abreuver. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-430)
431. (Je suis arrivé à lui au moment où il venait de se réveiller), ma venue a coïncidé avec le moment de son réveil. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-431)
432. (Alors, il s'enfonça), ses pattes ont plongé dans ce sol solide. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-432)
433. (Solide), il s'agit ici de la partie dure au niveau du sol. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-433)
434. (Toute personne qui vous recherche), c'est à dire : quiconque sort à votre recherche. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/201). [↑](#footnote-ref-434)
435. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/925). [↑](#footnote-ref-435)
436. Al-Fatḥ (4/518). [↑](#footnote-ref-436)
437. Al-Fatḥ (7/285-286). [↑](#footnote-ref-437)
438. Sourate At-Tawbah (Le Repentir) : 9/40. [↑](#footnote-ref-438)
439. Ses parties : [1370/3/274 ; 3980/7/351 ; 4026/7/376 et il se peut qu'il soit englobé avec : 3065/6/209 ; 3976/7/351 ; et Muslim : 7224/9/17/210]. [↑](#footnote-ref-439)
440. (Les audacieux), en arabe : « Aṣ-Ṣanâdîd » est le pluriel de : « Aṣ-Ṣindîd ». Ce terme désigne le chef courageux. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/76). [↑](#footnote-ref-440)
441. (L’un des puits), en arabe : « Ṭawî » désigne un puits dont les murs sont construits en pierres. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/76). [↑](#footnote-ref-441)
442. (Impur) qui est sale, souillé. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/76). [↑](#footnote-ref-442)
443. (Vil), de sa parole, en arabe : « Akhbatha » : [qui se dit de celui] qui prend ses compagnons parmi les méchants, les scélérats. C’est-à-dire : la souillure de ce puits a augmenté du fait que [les cadavres de] ces gens mauvais y soient jetés. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/76). [↑](#footnote-ref-443)
444. (Champ [de bataille]) désigne un large terrain, sans construction telle qu'une demeure, une maison ou autre. Note de bas de page du Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/45). [↑](#footnote-ref-444)
445. (Au bord du puits), son extrémité. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/76). En arabe, un puits se dit : « Bi'r » ; et lorsque ses parois sont construites en pierre, on dit : « Ṭawâ ». Al-Qastalânî a dit : « On réunit entre ceci et ce qui précède en disant que ce puits avait des murs en pierre, puis qu'il s'est écroulé et qu'il est devenu comme une décharge. » Fin de citation. [↑](#footnote-ref-445)
446. (Si vous aviez obéi), c'est-à-dire : Si seulement vous aviez obéi. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/76). [↑](#footnote-ref-446)
447. (Animosité), en arabe : « niqmah ». Et dans une copie, on peut lire : « naqîmah » qui signifie : la rétribution par une punition. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/76). [↑](#footnote-ref-447)
448. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/45) [↑](#footnote-ref-448)
449. Saḥîḥ Muslim, p : 1180. [↑](#footnote-ref-449)
450. Ses parties : [3620/6/725 ; 4373/7/690 ; 4378/7/693 ; 7033/12/438 ; 7461/13/452 ; et Muslim : 5935/8/15/33]. [↑](#footnote-ref-450)
451. (Si Muḥammad me confie l'affaire après lui), c'est-à-dire : le califat. Al-Fatḥ (7/691). [↑](#footnote-ref-451)
452. (Tu ne peux échapper à l'ordre d'Allah) indique : l'ordre d'Allah et son jugement. Et sa parole : (si tu tournes le dos) signifie : si tu diverges de la vérité. Quant à sa parole : (alors Allah t'anéantira), elle signifie : Il te détruira. Al-Fatḥ (7/691) [↑](#footnote-ref-452)
453. (Et voici Thâbit ibn Qays qui va te répondre à ma place) : il était le discoureur des Anṣâr. Al-Fatḥ (7/691). [↑](#footnote-ref-453)
454. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/125) [↑](#footnote-ref-454)
455. (J’ai vu) provenant de la vision en rêve. Al-Fatḥ (7/692). [↑](#footnote-ref-455)
456. (Al-'Ansî), il est de Ṣan'â. On déduit de cela que les bracelets et que l'ensemble des bijoux qui conviennent aux femmes doivent être interprétés pour les hommes comme quelque chose qui leur cause du souci et ne les réjouit pas. Al-Fatḥ (7/692). [↑](#footnote-ref-456)
457. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/125) [↑](#footnote-ref-457)
458. Al-Fatḥ (7/691) [↑](#footnote-ref-458)
459. Al-Fatḥ (7/690). [↑](#footnote-ref-459)
460. Al-Fatḥ (7/697) [↑](#footnote-ref-460)
461. Ses parties : [4700/6/12-208] [↑](#footnote-ref-461)
462. (À Ḥarrah Al-Wabarah), c'est ainsi que ce nom doit être vocalisé, avec le son « a » sur la lettre « b ». Et c'est ainsi qu'Al-Qâḍî l'a transmis de la part de l'ensemble des rapporteurs de Muslim. Il a dit : « Certains l'ont vocalisé avec l'absence de son [sur la lettre « b » en prononçant : Ḥarrah Al-Wabrah]. C'est un endroit à environ quatre miles de Médine. » Annotation de Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim (3/1449). [↑](#footnote-ref-462)
463. (Jusqu’à ce que nous soyons arrivés à un arbre) l'expression est ainsi dans les copies. (Jusqu’à ce nous soyons), laisse supposer que ʽÂ'ichah était avec ceux qui disaient au revoir et qu’elle a vu cela. On peut aussi supposer qu'à travers sa parole : « nous » elle signifiait : « les musulmans ». Annotation de Fu`âd 'Abd Al-Bâqî au recueil authentique de Muslim (3/1449). [↑](#footnote-ref-463)
464. Saḥîḥ Muslim, p : 785. [↑](#footnote-ref-464)
465. Ses parties : [2216/4/478 ; 2618/5/272 ; 5382/9/437 ; et Muslim : 5364/7/14/16]. [↑](#footnote-ref-465)
466. (Aux longs cheveux ébouriffés), c'est-à-dire qu'il avait de longs cheveux hérissés [dressés comme des piquants] et en désordre. Al-Fatḥ (4/479). [↑](#footnote-ref-466)
467. (Abats intérieurs), il s’agit du foie ou tout ce qui est à l'intérieur comme le foie et autre. Al-Fatḥ (5/274). [↑](#footnote-ref-467)
468. (Par Allah !), c'est un serment. Al-Fatḥ (5/274). [↑](#footnote-ref-468)
469. (Il a alors donné à chaque personne) du cœur et de sa base ; et il en a donné à chacun. Al-Fatḥ (5/274). [↑](#footnote-ref-469)
470. (Ils ont mangé tous ensemble) peut signifier qu'ils étaient tous réunis autour des deux [grands] plats ; dans ce cas, cela constitue un autre miracle du fait que cela a été assez large pour être accessible aux mains de tout le monde. On peut [aussi] supposer qu'il signifiait qu'ils ont mangé tous ensemble en même temps d'une manière plus générale que le rassemblement et la séparation [autour du plat]. Al-Fatḥ (5/275). [↑](#footnote-ref-470)
471. (Il en resta encore dans les deux [grands] plats, nous l'avons alors apporté), c'est-à-dire : la nourriture. S'il avait signifié les deux [grands] plats, il aurait dit : « nous les avons apportés. » [↑](#footnote-ref-471)
472. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/710). [↑](#footnote-ref-472)
473. Al-Fatḥ (4/479). [↑](#footnote-ref-473)
474. Al-Fatḥ (5/273), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-474)
475. Al-Fatḥ (4/478). [↑](#footnote-ref-475)
476. Al-Fatḥ (5/275). [↑](#footnote-ref-476)
477. Ses parties : [2942/6//130 ; 3701/7/86 ; 4210/7/544 ; 3009/6/168 ; et Muslim : 6223/8/15/177 qui est englobé avec : 2975/6/147 ; 3702/7/86 ; 4209/7/544 ; et Muslim : 6224/8/15/178]. [↑](#footnote-ref-477)
478. (Doucement !), c'est-à-dire : que cela soit une tâche aisée pour toi. Al-Fatḥ (7/546). [↑](#footnote-ref-478)
479. (Là où ils se trouvent) le parvis, le vaste lieu entre les allées du quartier et ce qui y ressemble. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/47). [↑](#footnote-ref-479)
480. (Les chameaux rouges), cela fait partie des couleurs des chameaux prisés. Al-Fatḥ (7/546). [↑](#footnote-ref-480)
481. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/784). [↑](#footnote-ref-481)
482. Ses parties : [3329/6/417 ; 3911/7/294 ; 3938/7/319 ; 4480/8/15]. [↑](#footnote-ref-482)
483. (Les signes avant-coureur de l'Heure), ce qui indique sa venue. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/132). [↑](#footnote-ref-483)
484. (L’excroissance du foie de poisson), il s'agit de la partie isolée, rattachée au foie, et qui est la meilleure et la plus délicieuse. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/132). [↑](#footnote-ref-484)
485. (Un homme a un rapport [sexuel] avec sa femme), il s'unit avec elle. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/132). [↑](#footnote-ref-485)
486. (Vils mensonges), c'est le fait de proférer beaucoup de calomnies, et c'est le pire des mensonges. Cela signifie qu'ils mentent et inventent beaucoup sans revenir à la vérité. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/132). [↑](#footnote-ref-486)
487. (Et ils parlèrent mal de lui), c'est-à-dire qu'ils lui firent des reproches et qu'ils le critiquèrent. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/132). [↑](#footnote-ref-487)
488. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/862). [↑](#footnote-ref-488)
489. (Notre famille), nos parents proches ; car sa grand-mère (sur lui la paix et le salut) était de Banî Najjâr. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (5/62). [↑](#footnote-ref-489)
490. (Et lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est venu), c'est-à-dire : à la maison d'Abû Ayyûb [Al-Anṣârî]. Al-Fatḥ (7/297). [↑](#footnote-ref-490)
491. (Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) envoya), c'est-à-dire : aux juifs qui sont alors venus. Al-Fatḥ (7/297). [↑](#footnote-ref-491)
492. (Puis entrèrent auprès de lui), c'est-à-dire : il leur avait dissimulé 'Abdullah ibn Salâm. Al-Fatḥ (7/297). [↑](#footnote-ref-492)
493. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/32). [↑](#footnote-ref-493)
494. Ses parties : [3167/6/312 ; 6944/12/332 ; 7348/13/326 ; et Muslim : 4591/6/12/97]. [↑](#footnote-ref-494)
495. (Juifs) Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Je n'ai trouvé personne qui se soit clairement avancé sur la filiation des juifs mentionnés [ici]. En fait, ce qui est apparent, c'est qu'il s'agit des [derniers] juifs qui se sont attardés à Médine après l'exil des Banî Qaynuqâ', celui des Banî Qurayẓah et celui des Banî An-Naḍîr et après que leur affaire ait été réglée. Al-Fatḥ (6/313). [↑](#footnote-ref-495)
496. (La demeure de l'étude [de la Torah]), « Al-Midrâs » : c'est la demeure dans laquelle les juifs étudiaient leur livre. Al-Fatḥ (6/313). [↑](#footnote-ref-496)
497. (C'est ce que je veux), c'est-à-dire : je veux que vous attestiez que j'ai transmis. Al-Fatḥ (13/327). [↑](#footnote-ref-497)
498. (Assurément, tu as transmis !), c'est une parole de ruse dont l'objectif est de feinter afin de le repousser en l'induisant en erreur par les apparences. Voilà pourquoi, il (sur lui la paix et le salut) a dit : « C'est ce que je veux ! » Al-Fatḥ (6/313). [↑](#footnote-ref-498)
499. (Quiconque parmi vous peut tirer quelque chose de ses biens), c'est-à-dire : qui trouve un acheteur. Ou, cela peut provenir du mot : affection (Al-Wajd) qui signifie : l'amour, c'est-à-dire : qui aime [quelque chose de ses biens]. Ce qui est voulu ici, c'est qu'étant donné que parmi eux il y en avait pour qui il était dur de se séparer de son bien par le troc [du fait que son change était difficile], il lui a été autorisé de le vendre. Al-Fatḥ (6/313). [↑](#footnote-ref-499)
500. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/735). [↑](#footnote-ref-500)
501. Ses parties : [1356/3/259 ; 5657/10/...]. [↑](#footnote-ref-501)
502. (Il y avait un jeune garçon juif) L'imam Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Je n'ai rien trouvé qui permettre de connaître son nom. » Al-Fatḥ (3/262). [↑](#footnote-ref-502)
503. (Il s'est donc converti à l'Islam), dans la version de An-Nasâ'î, d'après Isḥâq ibn Râhawayh, d'après le Sulaymân qui a été mentionné, il dit alors : « Je témoigne qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et que Muḥammad est le Messager d'Allah ! » Al-Fatḥ (3/262). [↑](#footnote-ref-503)
504. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/454). [↑](#footnote-ref-504)
505. Ses parties : [1049/2/625 ; 1055/2/632 ; 1372/3/274 ; 6366/11/178 ; et Muslim : 1322/3/5/88 ; 1321/3/5/88 ; 2098/3/6/214]. [↑](#footnote-ref-505)
506. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/458). [↑](#footnote-ref-506)
507. An-Nawawî a dit : « C'est possible si cela concerne deux cas : le premier cas s'est produit, ensuite le Prophète (sur lui la paix et le salut) a été informé de cela ; puis, les deux vieilles femmes sont venues après et ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) les a déclarées mensongères alors qu'elle ne connaissait pas la descente de la Révélation qui attestait du châtiment de la tombe. C'est alors que le Prophète (sur lui la paix et le salut) est entré auprès d'elle et elle l'a informé de la parole des deux vieilles femmes. Il a alors dit : "Elles on dit vrai !" Et il a informé ʽÂ'ichah (qu'Allah l'agrée) que la Révélation était descendue pour attester de cela." Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (3/5/89). Et sa parole : "Je ne les ai pas considérées véridiques." signife : Je n'ai pas pu me résoudre à les croire." Fin de citation. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (3/5/89). [↑](#footnote-ref-507)
508. Saḥîḥ Muslim, p : 262. [↑](#footnote-ref-508)
509. Saḥîḥ Muslim, p : 262. [↑](#footnote-ref-509)
510. Ses parties : [1329/3/237 ; 3635/6/729 ; 4556/8/74 ; 6819/12/131 ; 6841/12/172 ; 7332/13/316 ; 7543/13/525 ; et Muslim : 4439/6/11/217]. [↑](#footnote-ref-510)
511. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/929). [↑](#footnote-ref-511)
512. (Noirci), c'est-à-dire qu’on avait versé sur lui de l'eau chaude mélangé à des cendres. Et ce qui était voulu par ce geste, c’est noircir son visage [en guise de peine pour son acte] avec ces cendres ; c’est-à-dire : le charbon. Al-Fatḥ (12/132). [↑](#footnote-ref-512)
513. Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 5/41. [↑](#footnote-ref-513)
514. Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 5/44. [↑](#footnote-ref-514)
515. Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 5/45. [↑](#footnote-ref-515)
516. Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 5/47. [↑](#footnote-ref-516)
517. Saḥîḥ Muslim, p. 726. [↑](#footnote-ref-517)
518. Ses parties : [2004/4/287 ; 3397/6/494 ; 3943/7/321 ; 4680/8/205 ; 4737/8/297 ; et Muslim : 2658/4/8/10]. [↑](#footnote-ref-518)
519. Saḥîḥ Muslim, p : 459. [↑](#footnote-ref-519)
520. Saḥîḥ Muslim, p : 461. [↑](#footnote-ref-520)
521. Ses parties : 2285/4/540 ; 2328/5/14 ; 2329/5/17 ; 2331/5/19 ; 2333 ou 2338 /5/26 ; 2499/5/160 ; 2720/5/380 ; 3152/6/293 ; 4248/7/568 ; et Muslim : 3962/5/10/208 ; 3967/5/10/210] [↑](#footnote-ref-521)
522. (Lorsqu’il eut le dessus), lorsqu'il triompha de ses habitants. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/95). [↑](#footnote-ref-522)
523. (Aux juifs, au Messager et aux musulmans), c'est à dire : une partie aux juifs, une partie au Messager et une partie aux musulmans. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/95). [↑](#footnote-ref-523)
524. (Taymâ') est un village sur la route de Médine en direction du Châm ; entre ce village et Médine, il y a environ 425 kilomètres. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/95). [↑](#footnote-ref-524)
525. (Arîḥâ) est un village dans le pays du Châm. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/95). [↑](#footnote-ref-525)
526. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/728). [↑](#footnote-ref-526)
527. (Ses parties : [2127/4/403 ; 2396/5/73 ; 2405/5/81 ; 2601/5/264 ; 2709/5/365 ; 2781/5/484 ; 3580/6/679 ; 4053/7/414 ; 6250/11/37 et il est englobé avec : 5443/9/477] [↑](#footnote-ref-527)
528. (Grappes de Zayd), c'est une catégorie de dattes de mauvaise qualité. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (3/67). [↑](#footnote-ref-528)
529. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/610). [↑](#footnote-ref-529)
530. (La cueillette), c'est-à-dire : la période de récolte des fruits du dattier, et qui est la coupe. Al-Fatḥ (9/479). [↑](#footnote-ref-530)
531. (Le lieu qui leur convient), en arabe : « Al-Mirbad » désigne l'endroit dans lequel les dattes sèchent. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (3/187). [↑](#footnote-ref-531)
532. (Six de dattes diverses), en arabe : « Al-Lawn » : désigne les dattes en dehors de la catégorie des 'Ajwah. Il a été dit : c'est la catégorie de basse qualité. Il a [aussi] été dit : celle en période d'assèchement. Il a [encore] été dit : les dattes qui sont mélangées. Al-Fatḥ (5/366). [↑](#footnote-ref-532)
533. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/732). [↑](#footnote-ref-533)
534. (Qui m’avançait l’argent), c'est-à-dire : il lui payait le prix avant que les dattes ne soient mûres et qu'il les récolte. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/79). [↑](#footnote-ref-534)
535. Rûmah) Nom d'un lieu proche de Médine. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/79). [↑](#footnote-ref-535)
536. (La palmeraie ne donna rien) la terre resta telle quelle, sans que les palmiers ne donnent de dattes. Et dans une version, en arabe : "Fa Khâsat" qui signifie : elle ne donna pas à sa période ce qu'elle aurait dû donner. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/79). [↑](#footnote-ref-536)
537. (Le paiement fut retardé) du terme : « At-Takhliyah », qui signifie : retardement et indique ici : retarder le remboursement d'un prêt [l'avance donnée]. Et dans une version en arabe : « Nakhlân », c'est-à-dire : la terre est restée vierge. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/79). [↑](#footnote-ref-537)
538. (Ta cabane), c'est à dire : le lieu que tu prends dans le jardin afin de te mettre à l'ombre et d'y faire la sieste en début d'après-midi. Al-Fatḥ (9/480). [↑](#footnote-ref-538)
539. (Il s’est levé au milieu des palmiers chargés de dattes fraîches) Il a tourné entre les palmiers-dattiers sur lesquels il y avait des dattes. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/79). [↑](#footnote-ref-539)
540. (Deuxième), la deuxième fois. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/79). [↑](#footnote-ref-540)
541. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/399). [↑](#footnote-ref-541)
542. Ses parties : [2356/5/41 ; 2669/5/331 ; 6659/11/553 ; 2416/5/88 ; 2673/5/336 ; 6676/11/566 ; 2515/5/172 ; 2676/5/339 ; 7183/13/189 ; 2666/5/331 ; 454/8/63 ; 7445/13/433 ; et Muslim : 355/1/2/159 qui est englobé avec : 2357/5/41 ; 2667/5/330 ; 4550/8/62 ; 7184/13/190 ; 2417/5/88 ; 2670/5/331 ; 6660/11/553 ; 2516/5/172 ; 2677/5/339 ; 6677/11/566] [↑](#footnote-ref-542)
543. (En faisant un serment), le serment de patience est le serment auquel on s'attache et qui engage celui qui le prononce. On dit : Il lui a fait prêter serment, il l'a fait jurer concernant la dépossession d'un droit. Al-Fatḥ (11/568). [↑](#footnote-ref-543)
544. (Alors qu'il ment), ici, en arabe, le terme : « Al-Fujûr » (l'absence de décence) désigne le mal qui l'accompagne ; en l’occurrence, ici, c'est le mensonge. Al-Fatḥ (11/568). [↑](#footnote-ref-544)
545. Sourate Âli 'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 3/77. [↑](#footnote-ref-545)
546. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/658). [↑](#footnote-ref-546)
547. Sourate Âli 'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 3/77. [↑](#footnote-ref-547)
548. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/723). [↑](#footnote-ref-548)
549. Al-Fatḥ (11/571). [↑](#footnote-ref-549)
550. Comme dans le hadith n°7185 : Az-Zuhrî relate : « 'Urwah ibn Az-Zubayr m'a informé que Zaynab bint Abî Salamah l'avait informé de la part de sa mère Umm Salamah qui a dit : "Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a entendu à sa porte du bruit en rapport à une dispute. Il est alors sorti et a dit : 'Certes, je ne suis qu'un être humain. Une querelle se présente à moi et il se peut que certains soient plus éloquents que d'autres et que je tranche alors en leur faveur pour cette raison les estimant véridiques. Par conséquent, quiconque en la faveur de qui j'ai tranché [à tort] concernant le droit d'un musulman, c'est pour lui un morceau de Feu. Qu'il le prenne donc ou qu'il le délaisse !'" » Dans le recueil authentique d'Al-Bukhârî (2/707). [↑](#footnote-ref-550)
551. Al-Fatḥ (11/572) [↑](#footnote-ref-551)
552. Ses parties : [2411/5/86 ; 4813/8/423 ; 7428/13/425 ; 3408/6/508 ; 6517/11/375 ; 7472/13/455 ; 3414/6/521 ; 6518/11/375 ; et Muslim : 6151/8/15/131 ; 6153/8/15/132 ; 6154/8/15/133 qui est englobé avec : 2412/5/86 ; 3398/6/495 ; 4638/8/158. 6916/12/274 ; 6917/12/274 ; 7427/13/416 ; et Muslim : 6155/8/15/133 ; 6156/8/15/133] [↑](#footnote-ref-552)
553. Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Concernant son interdiction (sur lui la paix et le salut) de préférer certains Prophètes par rapport à d'autres, les savants ont dit qu’il (sur lui la paix et le salut) avait interdit cela à propos de quiconque l’exprimerait selon son [propre] avis et non pas en s'appuyant sur une preuve ; de même, c'est interdit à celui qui l'exprime et que cela débouche sur une dépréciation du favori ou que cela conduise à la querelle et à la dispute. Le sens voulu peut [aussi] signifier : "Ne faites pas de préférence à propos de l’ensemble des types de mérites de sorte qu’on ne laisse plus au favori un mérite. Par exemple, à propos de l’imam, lorsque nous disons qu’il est plus émérite que le muezzin, cela n’implique pas la diminution du mérite du muezzin en ce qui concerne l’appel à la prière." Il a aussi été dit : "L’interdiction de la préférence concerne en fait véritablement la Prophétie en tant que telle, comme Sa parole, Exalté soit-Il, : **{( *Nous ne faisons aucune différence entre aucun de Ses Messagers.* )}** [Coran : 2/285] En effet, Il n’a pas interdit la préférence de certains êtres sur d’autres, notamment à travers Sa parole **: {( *Tels sont les Messagers dont Nous avons favorisé certains par rapport à d’autres.* )}**. [Coran : 2/253] Al-Fatḥ (6/514). [↑](#footnote-ref-553)
554. (Si c'est dû), si cela a été considéré pour lui comme l'un des deux foudroiements qui foudroieront chaque homme ou chaque créature. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/159). [↑](#footnote-ref-554)
555. (À son foudroiement le jour de Aṭ-Ṭûr) Celui qui a été évoqué dans Sa parole, Exalté soit-Il : **{( *Et lorsque son Seigneur se manifesta au Mont, Il le pulvérisa et Moïse s'effondra foudroyé.* )}**. [Coran : 7/143] Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/159). [↑](#footnote-ref-555)
556. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/888). [↑](#footnote-ref-556)
557. Saḥîḥ Muslim, n°6050, p : 977. [↑](#footnote-ref-557)
558. Ses parties : [2413/5/86 ; 6876/12/206 ; 6884/12/222 ; 2746/5/437 ; 6877/12/208 ; 6885/12/222 ; 5295/9/345 ; 6879/12/213 ; et Muslim : 4365/6/11/165] [↑](#footnote-ref-558)
559. (Des bijoux), dans le texte arabe : « Awḍâḥ » (éclats) du terme : « Al-Waḍḥ » (la blancheur de toute chose) et cela désigne ici, du fait de sa blancheur et sa pureté, un type de parure fabriqué en argent. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/51). [↑](#footnote-ref-559)
560. (Fracasser) fendre et écraser. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/51). [↑](#footnote-ref-560)
561. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/373) [↑](#footnote-ref-561)
562. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/669). [↑](#footnote-ref-562)
563. Ses parties : [2068/4/354 ; 2096/4/374 ; 2200/4/466 ; 2251/4/506 ; 2252/4/506 ; 2513/5/172 ; 2509/5/168 ; 2386/5/65 ; 2916/6/616 ; 4467/7/857 ; et Muslim : 4116/6/11/41 qui est englobé avec : 2508/5/166 ; 2069/4/354]. [↑](#footnote-ref-563)
564. (D’orge) : la mesure de blé mentionné était de trente Ṣâ'. Al-Fatḥ (5/167). [↑](#footnote-ref-564)
565. (Graisse) : ce qui fond de la viande. Il a [aussi] été dit : c'est tout ce qui est graisseux et épais. Il a [encore] été dit : ce que l'on tire comme matières grasses [animales]. Al-Fatḥ (5/167). [↑](#footnote-ref-565)
566. (Transformée), il s’agit de celle qui est changée, odorante... Al-Fatḥ (5/167). [↑](#footnote-ref-566)
567. (L’hypothèque), dans la langue [arabe] : « Al-Iḥtibâs » indique la rétention, la retenue ; comme dans leur parole : « Il a hypothéqué une chose », lorsqu'elle a perduré et est restée. Et dans la législation, c'est le fait de déposer un bien à titre de gage sur une dette. Al-Fatḥ (5/166). [↑](#footnote-ref-567)
568. (Armures), il s'agit ici de la tunique [en métal] tirée de la cuirasse. Ceci indique donc sa prescription et que la porter n'annule pas le fait d’avoir confiance [en Allah]. Al-Fatḥ (6/117]. [↑](#footnote-ref-568)
569. (Chez un juif de Médine) : ce juif est Abû Ach-Chaḥm des Banî Zafar. Al-Fatḥ (5/167). [↑](#footnote-ref-569)
570. (Et certes, je l'ai entendu dire), c'est la parole d'Anas. Le pronom personnel « l' » dans : « Je l'ai entendu » renvoie au Prophète (sur lui la paix et le salut), c'est-à-dire : Il a dit cela lorsqu'il a hypothéqué l'armure chez le juif afin de montrer la cause de son achat avec délai. Al-Fatḥ (4/355). [↑](#footnote-ref-570)
571. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/597). [↑](#footnote-ref-571)
572. Al-Fatḥ (5/168). [↑](#footnote-ref-572)
573. Al-Fatḥ (4/437). [↑](#footnote-ref-573)
574. Al-Fatḥ (5/168). [↑](#footnote-ref-574)
575. Pour plus de détails, voir : Al-Fatḥ (5/168). [↑](#footnote-ref-575)
576. Ses parties : [1354/3/259 ; 3055/6/199 ; 6173/1/577 ; 6618/11/522 ; et Muslim : 7354/9/18/51. Et parmi ses parties : 1355/3/259 ; 2638/5/295 ; 3033/6/185 ; 3056/6/199 ; 6174/1/577 ; et Muslim : 7355/9/18/52] [↑](#footnote-ref-576)
577. (Une escouade), désigne ce qui est en-dessous de dix hommes. Il a [aussi] été dit : [en-dessous de] quarante et sans qu'il y ait parmi eux de femme. Note de bas de page au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/453). [↑](#footnote-ref-577)
578. (Des renforts), une construction à l’image de la forteresse. [↑](#footnote-ref-578)
579. Tribu parmi les Anṣâr. Al-Fatḥ (3/261). [↑](#footnote-ref-579)
580. (Je t'ai dissimulé), Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a mentionné : « Chez Aḥmad, d'après 'Abd Ar-Razzâq dans le hadith du chapitre : "Il lui a été dissimulé : **{( *le jour où le ciel apportera une fumée visible* )}.**" [Coran : 44/10]Quant à la réponse d'Ibn Ṣayyâd qui a dit : « la fum... » (« Ad-Dukh…»), il a été dit : Il a été stupéfait. En effet, il n'a pu exprimer qu'une partie du terme « fumée ». Al-Fatḥ (6/201). [↑](#footnote-ref-580)
581. (Quelque chose), c'est-à-dire : « Je t'ai caché quelque chose. » Al-Fatḥ (6/200). [↑](#footnote-ref-581)
582. (Tu ne peux pas aller au-delà de ta capacité), c'est-à-dire : tu ne peux pas dépasser ce qu'Allah t'a décrété (et permis de faire) ou la capacité de personnes comme toi parmi les devins. Al-Fatḥ (6/201). [↑](#footnote-ref-582)
583. (Et si ce n'est pas lui, alors il n'y a pas de bien pour toi à le tuer) : « Al-Khaṭṭâbî a dit : "Le Prophète (sur lui la paix et le salut) n'a pas autorisé de le tuer, malgré qu'il prétende à la Prophétie en sa présence, car il n'était pas encore pubère ; et parce qu'il faisait partie de ceux qui avaient un engagement." Je dis : La seconde proposition est celle à considérer. » Al-Fatḥ (6/201). [↑](#footnote-ref-583)
584. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/453). [↑](#footnote-ref-584)
585. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/453). [↑](#footnote-ref-585)
586. (Et il attendait le moment opportun), c'est-à-dire qu'il voulait attendre un moment d'inattention de sa part afin d'entendre ses paroles sans qu'il ne s'en rende compte. Al-Fatḥ (3/261). [↑](#footnote-ref-586)
587. (Si elle l'avait laissé, son affaire aurait été clarifiée.), c'est-à-dire : Sa situation nous aurait été rendue manifeste au point que nous aurions été au courant de sa réalité. Al-Fatḥ (6/202). [↑](#footnote-ref-587)
588. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/714). [↑](#footnote-ref-588)
589. Al-Fatḥ (6/201). [↑](#footnote-ref-589)
590. Al-Fatḥ (6/202). [↑](#footnote-ref-590)
591. Al-Fatḥ (6/202). [↑](#footnote-ref-591)
592. Al-Fatḥ (6/200). [↑](#footnote-ref-592)
593. Ses parties : [1311/3/214 ; et Muslim : 2222/4/7/32] [↑](#footnote-ref-593)
594. (À sa suite), c'est-à-dire : Nous nous sommes levés suite à son lever (sur lui la paix et le salut). Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/85). [↑](#footnote-ref-594)
595. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/445). [↑](#footnote-ref-595)
596. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/445). [↑](#footnote-ref-596)
597. Ses parties : [3169/6/314 ; L'explication : 4249/7/568 ; 5777/10/255]. [↑](#footnote-ref-597)
598. (On a offert), celle qui l'a offert était une femme juive qui s'appelait : Zaynab bint Al-Ḥârith, la sœur de Muraḥab le juif, celui qui a été tué le jour de Khaybar. On a [aussi] dit : son père, Abû Al-Ḥârith, a aussi été tué ainsi que son oncle paternel Bachâr, son frère Zubayr et son mari Salâm ibn Muchkum. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/99). [↑](#footnote-ref-598)
599. (Soyez-y bannis !), soyez-y éloignés et rejetés ! Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (4/99). [↑](#footnote-ref-599)
600. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/831). [↑](#footnote-ref-600)
601. Ses parties : [716/2/3/230] [↑](#footnote-ref-601)
602. (Érudit), c’est à dire : un savant. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-602)
603. (Il traça), signifie qu’il fit un trait avec le bois sur le sol en y laissant une marque. Et c'est ce que fait celui qui réfléchit. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim. (2/3/230). [↑](#footnote-ref-603)
604. (Pont), désigne ici le Pont [au-dessus de l'Enfer, c'est-à-dire : Aṣ-Ṣirât]. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-604)
605. (À pouvoir passer), le fait de pouvoir passer signifie ici le franchissement et la traversée. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-605)
606. (Leur met), c'est ce que l'on offre à la personne, ce qu'on lui octroie de manière spécifique et [par le biais de quoi] on le gâte. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-606)
607. (Le poisson), en arabe : « An-Nûn » ou encore : « Al-Ḥût ». Son pluriel est : « An-Nînân ». Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-607)
608. (Leur nourriture), ce terme a été rapporté de deux manières : leur nourriture (« Ghidhâ'uhum ») et : leur repas (« Ghadâ'uhum »). Al-Qâḍî 'Iyâḍ a dit : « Cette seconde est celle qui est authentique et elle est la version de la plupart des rapporteurs. » Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-608)
609. (Salsabîl), selon un groupe de linguistes et d'exégètes, c'est le nom d'une source. Mujâhid et d'autres ont dit : « Elle coule fortement. » Il a [aussi] été dit : « La [source] douce. » Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-609)
610. (Un garçon), c'est-à-dire : l'enfant de sexe masculin. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-610)
611. (Une fille), c'est-à-dire : l'enfant de sexe féminin. Il a aussi été rapporté, en arabe : « Unthan ». Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (2/3/230). [↑](#footnote-ref-611)
612. Ses parties : [371/1/572 ; 947/2/507 ;2228/4/489 ; 2235/4/494 ; 2610/2/107 ; 2889/6/98 ; 2893/6/101 ; 2943/6/130 ; 2944/6/130 ; 2945/6/130 ; 2991/6/156 ; 3085/629 ; 3086/6/223 ; 3367/6/469 ; 3647/6/732 ; 4083/7/436 ; 4084/7/437 ;4197/7/534 ; 4198/7/534 ; 4199/7/534 ; 4200/7/536 ; 4211/7/547 ; 4212/7/547 ; 4213/7/547 ; 5085/9/31 ; 5159/9/132 ; 5169/9/140 ; 5387/9/440 ; 5425/9/465 ; 5528/9/570 ; 5968/10/412 ; 6185/10/584 ; 6363/11/177 ; 6369/11/182 ; 7333/13/316 ; 3497/5/10/227] [↑](#footnote-ref-612)
613. (Du matin), le terme utilisé ici pour désigner la prière de l'aube (« ṣalâtu-ṣ-ṣubḥ ») est : « ṣalâtu-l-ghadhâh » (la prière du matin) et indique donc la permission de la désigner ainsi. Al-Fatḥ (1/573). [↑](#footnote-ref-613)
614. (Il est rapidement passé), c'est-à-dire : il a fait accélérer sa monture. Al-Fatḥ (1/573). [↑](#footnote-ref-614)
615. (Ruelles) : le chemin, la route. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/83). [↑](#footnote-ref-615)
616. (Ruiné) conquis. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/83). [↑](#footnote-ref-616)
617. (Dans la place), le district, la direction. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/83). [↑](#footnote-ref-617)
618. Sourate Aṣ-Ṣâffât (Les Rangées) : 37/177. [↑](#footnote-ref-618)
619. (« La cinq [est venue] ! », ce qui signifiait : l’armée), on l'a appelée : « la cinq » car elle avait cinq divisions : l'avant-garde, l'arrière-garde, le centre et les deux flancs. Al-Fatḥ (1/574). [↑](#footnote-ref-619)
620. (Lui a demandé), c'est-à-dire : à Anas. Al-Fatḥ (1/574) [↑](#footnote-ref-620)
621. (Et elle la lui offre) elle la prépare pour les noces. Al-Fatḥ (1/574). [↑](#footnote-ref-621)
622. (Drap), « Niṭa' », traduit ici par : « drap » est un habit que l'on tire de la peau [de bêtes] sur lequel on pose la nourriture et autre chose. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/83). An-Nawawî (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Ce terme a quatre déclinaisons bien connues : « Naṭa' » ou « Niṭa' » ou « Naṭ' » ou « Niṭ' » et la plus éloquente est : « Niṭa' » ; son pluriel, en arabe, est : « Nutû' ». Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (9/222). [↑](#footnote-ref-622)
623. (La farine mélangée). La farine. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/83). [↑](#footnote-ref-623)
624. (Un mélange de tout cela), en arabe : « Al-Ḥays » est un mélange de dattes, de beurre rance et de fromage. Al-Fatḥ (1/574). [↑](#footnote-ref-624)
625. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/271). [↑](#footnote-ref-625)
626. (Leurs paniers) : il s'agit de la grande corbeille [en osier] dans laquelle on entasse la terre et autre. Al-Fatḥ (7/535). [↑](#footnote-ref-626)
627. Sourate Aṣ-Ṣâffât (Les Rangées) : 37/177. [↑](#footnote-ref-627)
628. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/313). [↑](#footnote-ref-628)
629. Sourate Aṣ-Ṣâffât (Les Rangées) : 37/177. [↑](#footnote-ref-629)
630. (Ṣafiyyah), il s’agit de Bint Ḥuyayy ibn Akhtab ibn Sa'yah, de la descendance de Aaron le fils de 'Imrân, le frère de Moïse (sur eux la paix). Sa mère est Barrah bint Chamwâl de [la tribu des] Banî Qurayẓah. Elle était sous Sallâm ibn Muchkum Al-Quraẓî, ensuite il l'a divorcée et alors Kinânah ibn Ar-Rabî' ibn Abî Al-Ḥaqîq An-Naḍîrî s'est marié avec elle. Mais il a été tué le jour [de la bataille] de Khaybar. Al-Fatḥ (7/536). [↑](#footnote-ref-630)
631. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/376). [↑](#footnote-ref-631)
632. Pour plus de détails, voir : Al-Fatḥ (6/171-172) [↑](#footnote-ref-632)
633. Ses parties : [125/1/270 ; 4721/8/260 ; 7297/13/279 ; 7456/13/449 ; 7462/13/451 ; et Muslim : 7059/9/17/140] [↑](#footnote-ref-633)
634. (Un champ) désigne ici l'endroit de la culture. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (9/17/140). [↑](#footnote-ref-634)
635. (Souche), c'est-à-dire : bâton issu de la branche du palmier. Al-Fatḥ (1/270). [↑](#footnote-ref-635)
636. (Qu’est-ce qui vous a procuré un doute), c'est-à-dire : « Qu'est-ce qui vous a amené à l'interroger ? » Ou : « Qu'est-ce qui vous a rendu sceptiques à propos de cela de sorte que vous ayez besoin de l'interroger ? » Ou : "Qu'est-ce qui vous a amené à poser une question dont vous craignez sa mauvaise fin ? » Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim. Al-Fatḥ (9/17/141). [↑](#footnote-ref-636)
637. (Il ne vous accueille avec rien que vous répugnez.), et dans la version [du chapitre sur] la science : « Il ne vient avec rien que vous répugnez. » Et dans [la version du chapitre sur] l'attachement [au Livre et à la Tradition] : « Il ne vous fera pas entendre ce que vous répugnez. » Al-Fatḥ (8/262). [↑](#footnote-ref-637)
638. (Il réduisit au silence le Prophète (sur lui la paix et le salut), c'est-à-dire : il resta silencieux. Il a [aussi] été dit : « Il s'est tu. » Il a [encore] été dit : « Il se détourna de lui. » Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (9/17/141). [↑](#footnote-ref-638)
639. Sourate Al-Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 17/85. [↑](#footnote-ref-639)
640. Saḥîḥ Muslim, p : 1153. [↑](#footnote-ref-640)
641. Ses parties : [4811/8/422 ; 7414/13/404 ; 7415/13/404 ; 7451/13/447 ; 7513/13/485 ; et Muslim : 7046/9/17/133] [↑](#footnote-ref-641)
642. (Un érudit), un savant parmi les savants juifs. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (6/126). [↑](#footnote-ref-642)
643. (Nous trouvons) dans la Torah. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (6/126). [↑](#footnote-ref-643)
644. (Un doigt) Cheikh Muḥammad ibn 'Abd Al-Wahhâb (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Notre école est celle des [pieux] prédécesseurs : nous décrivons Allah, Exalté soit-Il, par ce dont Il s'est Lui-même décrit dans Son Livre et par ce dont Son Messager Muḥammad (sur lui la paix et le salut) L'a décrit, sans dénaturation, ni annulation, sans interrogation sur le « comment » et sans représentation. » At-Tuḥfah Al-Madaniyyah fî-l-'Aqîdah As-Salafiyyah, de Ḥamad ibn Nâṣir An-Najdî (p : 23-24). [↑](#footnote-ref-644)
645. (Le sol), la terre humide. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (6/126). [↑](#footnote-ref-645)
646. (Ses molaires) « An-Nawâjidh » désigne ce qui apparaît des dents lorsqu'on rit. Il a été dit [qu'il s'agit des] canines ; Il a été dit [qu'il s'agit des] molaires ; et il a été dit [qu'il s'agit des dents] intérieures à partir des molaires, celles qui sont au fond de la gorge. Al-Fatḥ (13/409). [↑](#footnote-ref-646)
647. (De Sa main droite) - « Ces polythéistes n'ont pas estimé leur Seigneur à Sa juste valeur et ils ne L'ont pas vénéré comme il se doit. Plutôt, ils ont fait le contraire en Lui associant celui qui est déficient dans ses attributs et ses actes. Les attributs [de celui qu'ils associent à Allah] sont déficients sous tous les aspects et ses actes ne peuvent ni profiter, ni porter préjudice, il n'accorde aucun don, ni ne prive et ne possède rien de l'Ordre. Ils ont mis sur un même pied d'égalité cette créature déficiente avec Le Créateur, Le Seigneur Majestueux, Celui qui dans Sa Grandeur Magnifique et Son Omnipotence terrassante fera que l'ensemble de la Terre, au Jour de la Résurrection, ne sera qu'une poignée du Miséricordieux ; et les Cieux - malgré leur étendue et leur grandeur - seront ployés dans Sa Main. Ainsi donc, quiconque L'a mis sur un pied d'égalité avec qui que ce soit d'autre ne L'a pas considéré à Sa juste grandeur et il n'existe pas une personne plus injuste qu'elle. » [Fin de citation] Tayssîr Al-Karîm Ar-Raḥmân, de Cheikh As-Sa'dî (p. 465). [↑](#footnote-ref-647)
648. Sourate Az-Zumar (Les Groupes) : 39/67. [↑](#footnote-ref-648)
649. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/254) [↑](#footnote-ref-649)
650. Ses parties : [6520/11/379 et Muslim : 7057/9/17/138] [↑](#footnote-ref-650)
651. (Au Jour de la Résurrection, la Terre sera), il s'agit de la Terre de ce bas-monde. Al-Fatḥ (11/380). [↑](#footnote-ref-651)
652. (Pain), en arabe : « Khubzah ». Al-Khaṭṭâbî a dit : « C'est la farine pétrie que l'on met dans le trou après y avoir allumé le feu. Les gens l'appellent : « Al-Mallah ». En fait, « Al-Mallah » désigne le trou en tant que tel." Al-Fatḥ (11/380). [↑](#footnote-ref-652)
653. (Retournera), Il la fera pencher d'une extrémité du plat lorsqu'Il la retournera. Al-Fatḥ (11/380). [↑](#footnote-ref-653)
654. (Comme l'un d'entre vous retourne son pain [lorsqu'il est] en voyage) Al-Khaṭṭâbî a dit : « Cela fait allusion au pain dit : "Al-Mallah" que le voyageur prépare. Il ne s'étale pas comme s'étale le pain normal. En fait, on le retourne avec les mains jusqu'à ce qu'il soit bien aplati. » Al-Fatḥ (11/380). [↑](#footnote-ref-654)
655. (En guise d'entrée [ou de halte]), c'est ce que l'on propose à l'invité. Concernant l'armée, cela désigne la subsistance ou le surplus. On dit : « Prépare bien aux gens leur halte », c'est-à-dire : « Ce qu'il convient qu'ils y trouvent en guise de nourriture. » C'est [aussi] ce que l'on s'empresse d'apporter à l'invité avant le repas. Et ici, c'est le sens qui convient. Al-Fatḥ (11/380). [↑](#footnote-ref-655)
656. (Alors le Prophète (sur lui la paix et le salut) nous regarda et rigola), il veut dire par là que ce que le juif a donné comme information à partir de leur livre l'a étonné car c'était similaire à ce dont il avait informé [ses Compagnons] par le biais de la Révélation. Et il s'étonnait (sur lui la paix et le salut) de la concordance des gens du Livre vis-à-vis de ce dont il ne recevait pas de Révélation, alors que dire de leur concordance vis-à-vis de ce dont il recevait une Révélation. Al-Fatḥ (11/381). [↑](#footnote-ref-656)
657. (Leur sauce), c'est-à-dire : ce que l'on mange avec le pain. Al-Fatḥ (11/382). [↑](#footnote-ref-657)
658. (« Bâlâm ») Les exégèses des juifs indiquent qu'il s'agit d'un nom pour désigner le bœuf. Al-Fatḥ (11/382). [↑](#footnote-ref-658)
659. Il répondit : "le bœuf et le poisson") [En arabe] le nom : "An-Nûn " désigne le poisson ("Al-Ḥût") comme interprété dans ce récit. Al-Fatḥ (11/382). [↑](#footnote-ref-659)
660. (Soixante-dix mille personnes mangeront du lobe de leur deux foies) 'Iyâḍ a dit : « Le lobe du foie et son excroissance désigne le morceau singulier qui lui est rattaché et qui est le meilleur. C'est pourquoi, il a spécifié sa consommation par soixante-dix mille personnes, et il se peut qu'ils soient ceux qui entreront au Paradis sans jugement. Ils ont été favorisés par la meilleure des entrées. On peut [aussi] supposer que l'expression : "soixante dix mille" indique un grand nombre qui peut aller au-delà. » Al-Fatḥ (11/382). [↑](#footnote-ref-660)
661. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/581). [↑](#footnote-ref-661)
662. Ses parties : [3175/6/319 ; 3268/6/385 ; 5763/10/232 ; 5765/10/243 ; 5766/10/246 ; 6063/10/494 ; 6391/11/196 ; et Muslim : 573/7/14/183] [↑](#footnote-ref-662)
663. (Allah m’a donné un verdict à propos de ce que je Lui ai demandé), Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Et dans la version d'Al-Ḥumaydî : "Il m'a donné un verdict à propos d'une affaire au sujet de laquelle je l'ai interrogé !" C'est-à-dire : "Il m’a répondu au sujet de ce sur quoi je L'ai invoqué." Ainsi donc, ici, il a désigné l'invocation par le fait de demander un verdict. En effet, celui qui invoque demande et Celui qui exauce est Celui qui donne un verdict. Ou cela signifie : "Il m'a répondu au sujet de ce que je Lui ai demandé." » Al-Fatḥ (10/238). [↑](#footnote-ref-663)
664. (Il a subi un sort), c'est-à-dire : « Il est ensorcelé. » En arabe, ici, l'expression employée est : « Maṭbûb » et elle a une connotation de bon augure tout comme des personnes ont employé le terme « être piqué » pour signifier : « être sain. » Al-Fatḥ (10/239). [↑](#footnote-ref-664)
665. (Banî Zurayq), Tribu célèbre parmi les Anṣâr issue des Khazraj. Il y avait, avant l'Islam, alliance, fraternité et affection entre bon nombre des Anṣâr et des juifs. Et lorsque l'Islam est venu et que les Anṣâr se sont convertis, il y a eu désaveu de leur part [vis-à-vis des juifs]. Al-Fatḥ (10/237). [↑](#footnote-ref-665)
666. (Dans un peigne), il s'agit de l'objet bien connu avec lequel on se coiffe les cheveux de la tête et les poils de la barbe. Et c'est ce qui est le plus connu. Al-Fatḥ (10/239). [↑](#footnote-ref-666)
667. (Dans une peau de pollen d’un palmier-dattier) An-Nawawî a dit : « Dans nombre de copies de notre pays, la particule utilisée est : "par" (en arabe : "Bi") et non : "dans" (en arabe : "Fî") comme ici chez Muslim. Toutefois, la signification est la même, elle désigne : le tégument qui est sur le palmier et qui peut aussi bien indiquer le mâle que la femelle. » Al-Fatḥ (10/240). [↑](#footnote-ref-667)
668. (Une dalle), c'est une pierre que l'on pose au-dessus du puits et sur laquelle s'établit la pompe pour tirer l'eau. Et parfois aussi, cette dalle peut être celle au fond du puits sur laquelle s'assoit celui qui est chargé de le nettoyer. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/137). [↑](#footnote-ref-668)
669. ("Et où ? - Il répondit : ... dans le puits de Dharwân.), il s'agit d'un puits qui se trouve au sein [de la tribu des] Banî Zurayq. Al-Fatḥ (10/240). [↑](#footnote-ref-669)
670. (Une infusion de henné), le henné est bien connu. Et cela signifie que la couleur de l'eau du puits était semblable à la couleur de l'eau dans laquelle on fait infuser le henné. Al-Fatḥ (10/240). [↑](#footnote-ref-670)
671. (Ne pas avoir ôté le sort), c'est une précision de Sufyân ibn 'Uyaynah pour expliquer le sens voulu de la parole de ʽÂ'ichah : « Et pourquoi…? » dont le sens est : [par] les incantations (Ar-Ruqyah) via lesquelles on ôte la sorcellerie ? Ce faisant, c'est comme si l'on étalait ce que le sorcier avait plié et que l'on séparait ce qu'il avait uni. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (7/137). [↑](#footnote-ref-671)
672. (Et je répugne à propager le mal à quiconque parmi les gens.), « les gens » désigne ici l'ensemble des gens présents. An-Nawawî (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Il a craint de le sortir et de le propager, portant ainsi préjudice aux musulmans du fait de mentionner la sorcellerie et son enseignement, ou ce qui y ressemble. On considère cela comme faisant partie de ce qu'on appelle : délaisser un bénéfice par crainte d'un préjudice. » Al-Fatḥ (10/241). [↑](#footnote-ref-672)
673. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/456) [↑](#footnote-ref-673)
674. Al-Mârizî a dit : « Certains innovateurs ont nié ce hadith et ont prétendu que cela défiait la fonction de la Prophétie, jusqu’à en douter. Ils ont dit : "Tout ce qui conduit à cela est faux. Ils ont prétendu que permettre [et admettre] cela faisait perdre la confiance vis-à-vis de ce qui lui avait été légiféré comme prescriptions puisqu’on peut supposer, à la suite de cela, qu’il aurait [aussi] imaginé avoir vu Jibrîl (sur lui la paix) alors que ce n’était pas lui et ce faisant recevoir une quelconque révélation tandis que rien ne lui aurait été révélé." » Al-Mârizî a continué : « Et tout ceci est rejeté car la preuve de la véracité du Prophète (sur lui la paix et le salut) dans ce qu’il a transmis de la part d’Allah, Exalté soit-Il, ainsi que son infaillibilité dans sa transmission a bien été établie. En outre, des miracles observés témoignent de sa véracité. Par conséquent, admettre l’inverse de ce que la preuve a établi est faux. Et concernant ce qui a trait à certaines affaires mondaines pour lesquelles il (sur lui la paix et le salut) n’a pas été envoyé et qui n'étaient pas concernées par le Message, il s'agit d'un incident [parmi tant d’autres] auquel est exposé l’être humain comme, par exemple, les maladies. Ainsi donc, il n'est pas impossible d'envisager qu’il (sur lui la paix et le salut) puisse imaginer, concernant une affaire parmi les affaires mondaines, quelque chose n'ayant aucune réalité tandis que, dans le même temps, il fasse preuve d’infaillibilité dans les affaires religieuses. » Al-Fatḥ (10/237). [↑](#footnote-ref-674)
675. Ses parties : [2935/6/125 ; 6030/10/466 ; 6024/10/463 ; 6401/11/203 ; 6256/11/44 ; 6927/12/293 ; 6395/11/198 ; et Muslim : 5658/7/14/152] [↑](#footnote-ref-675)
676. (La douceur), c'est la sociabilité en parole et en acte et le fait d'agir le plus simplement possible. Son contraire est : la sévérité. Al-Fatḥ (10/464). [↑](#footnote-ref-676)
677. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/497). [↑](#footnote-ref-677)
678. Ses parties : [2702/5/359 ; 3173/6/317 ; 6143/10/552 ; 6898/12/239 ; 7192/13/196 ; et Muslim : 4344/6/11/156] [↑](#footnote-ref-678)
679. (La précarité) la pauvreté, la difficulté et la vie précaire. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (9/75). [↑](#footnote-ref-679)
680. (Une fosse) c'est la bouche du canal ; le trou dans lequel on sème le plant. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (9/75). [↑](#footnote-ref-680)
681. (Source), c'est à dire le lieu d'où jaillit l'eau de la terre. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (9/75). [↑](#footnote-ref-681)
682. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/709). [↑](#footnote-ref-682)
683. Al-Fatḥ (6/318). [↑](#footnote-ref-683)
684. Al-Fatḥ (12/245). [↑](#footnote-ref-684)
685. Al-Fatḥ (12/248), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-685)
686. Al-Fatḥ (12/248). [↑](#footnote-ref-686)
687. Pour plus de détails, voir : Al-Fatḥ (12/247) [↑](#footnote-ref-687)
688. /13/197] [↑](#footnote-ref-688)
689. (Ses missives) qu'il (sur lui la paix et le salut) leur envoyait. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (9/76). [↑](#footnote-ref-689)
690. (Je lui lise) leurs missives qu'ils lui écrivaient. Al-Fatḥ (13/198). [↑](#footnote-ref-690)
691. (Alors, j'ai dit), c'est-à-dire qu'il était le traducteur de cette femme pour 'Umar (qu'Allah l'agrée). Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (9/76). [↑](#footnote-ref-691)
692. (De son compagnon), c'est-à-dire de celui qui avait commis la fornication avec elle. C'était un esclave dont le nom était Barghûs. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (9/76). [↑](#footnote-ref-692)
693. Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/709). [↑](#footnote-ref-693)
694. Ses parties : [1481/3/402 ; 1872/4/106 ; 3161/6/308 ; 3791/7/142 ; 4422/7/732 ; et Muslim : 5948/8/15/43 ; 5949/8/15/44] [↑](#footnote-ref-694)
695. (Wâdî Al-Qurâ) Ancienne ville entre Médine et le Châm. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/125). [↑](#footnote-ref-695)
696. (Estimez-le !), c'est-à-dire : évaluez combien il doit y avoir de dattes dans ce jardin. Charh Nawawî au recueil authentique de Muslim (8/15/42). [↑](#footnote-ref-696)
697. (« Awsâq »), c'est le pluriel de : « Wasq ». Et c'est une mesure précise qui avait cours chez eux. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/125). [↑](#footnote-ref-697)
698. (Recense [ce qu'il contient]), c'est-à-dire : Retiens bien le nombre de mesure de ce jardin. Al-Fatḥ (3/404). [↑](#footnote-ref-698)
699. (Ṭayy'), il s'agit du Nom d'une tribu. Et la montagne est affiliée à cette tribu. Al-Fatḥ (3/404). [↑](#footnote-ref-699)
700. (Rasûl ibn Al-'Almâ'), « Al-'Almâ' » est le Nom de sa mère, et lui s'appelle : Yûḥanâ ibn Ru'yah. Al-Fatḥ (3/405). [↑](#footnote-ref-700)
701. (Eilat), en arabe : « Aylah », contrée ancienne sur le bord de mer. Al-Fatḥ (3/404). [↑](#footnote-ref-701)
702. (Un manteau), un habit cousu. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/125). [↑](#footnote-ref-702)
703. (Ṭâbah), c'est-à-dire que ce nom fait partie des noms [de Médine]. Et aussi : « At-Ṭâb » ou « Aṭ-Ṭayyib » qui sont deux déclinaisons linguistiques dont la signification et la dérivation signifie quelque chose de bon ("Aṭ-Ṭayyib"). Al-Fatḥ (4/106). [↑](#footnote-ref-703)
704. (Une montagne qui nous aime), il a été dit : « C'est une métaphore désignant les habitants de la montagne, qui sont les Anṣâr, car elle est à eux. » Et il n'y a aucune objection contre quiconque l'a interprété dans son sens apparent et que l'amour du Prophète (sur lui la paix et le salut) et des Compagnons soit le sien. En effet, le jour de Uḥud, ils se sont réfugiés sur elle et, grâce à elle, ils ont été prémunis des torts des polythéistes. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (2/125). [↑](#footnote-ref-704)
705. (Ne vous suffit-il pas), c'est-à-dire : ne vous en contentez-vous pas ? Al-Fatḥ (7/144). [↑](#footnote-ref-705)
706. (Parmi les meilleurs), c'est-à-dire : les plus émérites car, par rapport à quiconque est en-dessous d'eux, ils sont plus émérites. Al-Fatḥ (7/144). [↑](#footnote-ref-706)
707. Saḥîḥ Muslim, p : 962. [↑](#footnote-ref-707)
708. Site de son excellence Cheikh 'Abd Al-'Azîz ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde), rapporté ainsi. Voir : <http://cutt.us/6fN7U> [↑](#footnote-ref-708)
709. Al-Fatḥ (3/406). [↑](#footnote-ref-709)
710. Al-Fatḥ (3/406). [↑](#footnote-ref-710)
711. Al-Fatḥ (3/406). [↑](#footnote-ref-711)
712. Al-Fatḥ (3/406) avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-712)
713. Al-Fatḥ (3/406). [↑](#footnote-ref-713)
714. Al-Fatḥ (3/406). [↑](#footnote-ref-714)
715. Al-Fatḥ (3/403). [↑](#footnote-ref-715)
716. Ses parties : [7/1/42 ; 51/1/153 ; 2681/5/341 ; 2804/6/25 ; 2941/6/128 ; 2978/6/149 ; 3174/6/318 ; 4553/8/64 ; 5980/10/427 ; 6260/11/50 ; 7196/13/197 ; 7541/13/525 ; et Muslim : 4607/6/12/110 qui est englobé avec : 2936/6/126 ; 2940/6/128 ; et Muslim : 4607/6/12/110] [↑](#footnote-ref-716)
717. (Héraclius) Il est le roi des Byzantins et Héraclius est son nom. Son surnom est [aussi] : César (littéralement : kayser) tout comme on surnomme le roi des Perses : Chosro, et ce qui y ressemble. Al-Fatḥ (1/44). [↑](#footnote-ref-717)
718. (Il accompagnait [une caravane]) Ici, cela désigne le fait qu'il faisait partie de gens pourvus de monture, ils étaient un groupe d'au moins dix chameliers et plus. Et la signification est : Héraclius a envoyé [un émissaire] à Abû Sufyân au moment où il faisait partie de ces personnes montées car il était leur chef. Voilà pourquoi, il lui a spécifiquement demandé de venir. Et le nombre de personnes à dos de monture était [exactement] de trente hommes. Al-Fatḥ (1/44). [↑](#footnote-ref-718)
719. (Pendant la durée), c'est-à-dire : la durée de la trêve de Ḥudaybiyyah. Et ceci eut lieu en l'an 6 [de l'Hégire]. Al-Fatḥ (1/45). [↑](#footnote-ref-719)
720. (Ils sont venus à lui), sous-entendu : Il leur a envoyé quelqu'un afin de demander que les hommes pourvus de montures viennent. L'émissaire a donc demandé leur venue et ils sont venus. Al-Fatḥ (1/45). [↑](#footnote-ref-720)
721. (À Îlîyâ'a). Ainsi vocalisé en arabe. Al-Fatḥ (1/45). [↑](#footnote-ref-721)
722. (J'ai dit : Je suis le plus proche parmi eux en [termes de] filiation) En effet, Abû Sufyân était le plus proche car il appartenait aux Banî 'Abd Manâf et 'Abd Manâf est le quatrième aïeul [commun dans l'arbre généalogique] pour le Prophète (sur lui la paix et le salut) et pour Abû Sufyân. Al-Fatḥ (1/46). [↑](#footnote-ref-722)
723. (Et placez-les juste derrière lui !), c'est-à-dire : afin qu'ils n'aient pas honte de le confronter en cas de mensonge s'il ment. Al-Fatḥ (1/46). [↑](#footnote-ref-723)
724. (Par Allah ! Si ce n’était la honte qu’ils rapportent), c'est-à-dire : qu'ils transmettent mon mensonge, alors j'aurai menti sur lui. Ici, il y a une preuve qu'ils [c'est-à-dire : les polythéistes de Quraych] désapprouvaient (littéralement : ils considéraient laid) le mensonge, soit par une habitude prise dans la législation précédente ou soit par coutume. Al-Fatḥ (1/46). [↑](#footnote-ref-724)
725. (Je n’ai pas pu glisser une seule parole), c'est-à-dire : afin de le déprécier. Al-Fatḥ (1/47). [↑](#footnote-ref-725)
726. (Une compétition), c'est-à-dire : en alternance, chacun son tour. Le terme : « As-Sijâl » traduit ici par « compétition », vient de « As-Sijil » qui signifie : le seau. Et la guerre est un nom générique. Ici, Abû Sufyân a comparé les combattants à ceux qui puisent [de l'eau], en puisant tantôt de ce seau et tantôt de celui-ci. Al-Fatḥ (1/47). [↑](#footnote-ref-726)
727. (Diḥyah), il a aussi été rapporté : « Daḥyah » et les deux sont possibles. On a dit qu'il était le chef de la langue des habitants du Yémen. Il était le fils de Khalîfah Al-Kalbî et fut un sublime Compagnon. Il fut [aussi] la personne ayant le plus beau visage. Il s'est converti tôt à l'Islam et le Prophète (sur lui la paix et le salut) l'a envoyé à la fin de l'année 6 [de l'Hégire] après être revenu d'Al-Ḥudaybiyyah avec sa missive [adressée] à Héraclius. Son arrivée chez Héraclius eut lieu durant [le mois de] Muḥarram, en l'an 7. Diḥyah est mort durant le califat de Mu'âwiyah. Quant à « Buṣrâ », c'est une ville entre Médine et Damas, et il a été dit que c'était [la ville syrienne de] Ḥauran (en arabe : Ḥawrân) dont l'empereur était Al-Ḥârith ibn Abî Chamr Al-Ghassânî. Al-Fatḥ (1/50). [↑](#footnote-ref-727)
728. (L'empereur des Byzantins), toutefois, il n'a pas failli à l'honneur du fait de l'intérêt de la sociabilité. Al-Fatḥ (1/50). [↑](#footnote-ref-728)
729. (Salut sur quiconque suit la guidée), comment peut-on commencer à saluer le mécréant ? La réponse est ce que les exégètes ont dit : « Ici, ce n'est pas le sens voulu de cette salutation. En fait, sa signification est : le salut, vis-à-vis du châtiment d'Allah, est pour celui qui a accepté l'Islam. C'est pourquoi, après cela, le châtiment est venu pour quiconque ment et se détourne. » Al-Fatḥ (1/50). [↑](#footnote-ref-729)
730. (Et si tu tournes les talons), c'est-à-dire : si tu te détournes, refusant ainsi de répondre et d'entrer dans l'Islam. Al-Fatḥ (4/51). [↑](#footnote-ref-730)
731. (Les sujets [sous ta responsabilité]) Ibn Sayd a dit : « Al-Arîsî » (le sujet) désigne le laboureur, c'est-à-dire : « Al-Fallâḥ » (le paysan) pour Tha'lab » Al-Fatḥ (1/51). [Les linguistes] ont divergé sur le sens voulu et ont émis plusieurs avis dont le plus authentique et le plus célèbre est qu’il s’agit de laboureurs, c'est-à-dire : les paysans et les agriculteurs. La signification [de la parole du Prophète (sur lui la paix et le salut)] est : « Tu porteras le péché de tes sujets, ceux qui te suivent et se soumettent à ta soumission ! » Il a [spécifiquement] mentionné ces personnes sur l'ensemble des sujets car ils constituent [souvent] la majorité et aussi parce qu'ils sont ceux qui se soumettent le plus rapidement. Et cette parole est celle qui est authentique. » Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/117), de manière rapportée. [↑](#footnote-ref-731)
732. Sourate Âli 'Imrân (La famille de 'Imrân) : 3/64. [↑](#footnote-ref-732)
733. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/193). [↑](#footnote-ref-733)
734. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/115), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-734)
735. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/115). [↑](#footnote-ref-735)
736. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/116), de manière rapportée. [↑](#footnote-ref-736)
737. Sourate Ṭa-Ha : 20/44. [↑](#footnote-ref-737)
738. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/116), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-738)
739. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/116). [↑](#footnote-ref-739)
740. Sourate Al-'Ankabût (L'Araignée) : 29/13. [↑](#footnote-ref-740)
741. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/117), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-741)
742. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/117). [↑](#footnote-ref-742)
743. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/117), avec quelques adaptations. [↑](#footnote-ref-743)
744. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/116). [↑](#footnote-ref-744)
745. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/117). [↑](#footnote-ref-745)
746. Explication de l'Imam An-Nawawî au recueil authentique de Muslim (6/12/117). [↑](#footnote-ref-746)
747. Ses parties : [65/1/187 ; 2938/6/127 ; 5870/10/334 ; 5872/10/336 ; 5874/10/337 ; 5875/10/337 ; 5877/10/340 ; 7162/13/150 ; et Muslim : 5480/7/14/70] [↑](#footnote-ref-747)
748. (Scellé), cacheté de la signature de l'expéditeur. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/24). [↑](#footnote-ref-748)
749. (Dont la gravure était), creusée dessus. Et, dans la langue arabe, la gravure signifie : la coloration. Annotation de Muṣṭafâ Al-Bughâ au Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/24). [↑](#footnote-ref-749)
750. (Alors, j'ai demandé), le locuteur est Chu'bah. [↑](#footnote-ref-750)
751. Saḥîḥ Al-Bukhârî (1/209). [↑](#footnote-ref-751)